Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 16999 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 21 SEPTEMBRE 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'or ne fait plus recette

■ Emploi : 20 pages d'annonces classées

ACTIVE:LMQPAG:W busy

Timor-Oriental : les soldats de la force de paix internationale débarquent à Dili

LES PREMIÈRES unités de l'Interfet, la force de paix mandatée par l'ONU pour rétablir l'ordre au Timor-Oriental, ont posé pied, lundi 20 septembre, à Dili, capitale du territoire. Elles ont pris le contrôle de l'aéroport puis du port pour y protéger le débarquement de blindés légers et les quelque 7 000 hommes qui composent la force multinationale. Elles doivent ensuite assurer la sécurité d'une bande côtière de plus de 100 km devant servir de tremplin pour tout le territoire. Aucun incident n'a été signalé dans les premières heures du débarquement, rapportent nos envoyés spéciaux à Dili et à Djakarta. *« Une arrivée plutôt qu'un déploiement classique »,* a commenté le général australien Peter Cosgrove, commandant de l'opération « Stabilisation ».

Lire page 2

35 heures : radioscopie des emplois Aubry

● Selon l'enquête commandée par Mme Aubry, plus de 2 millions de salariés bénéficient de la réduction du temps de travail ● Les accords d'entreprise auraient permis de créer 103 000 emplois et d'éviter 18 000 licenciements ● Socialistes et Verts pressent M. Jospin de taxer le travail précaire

À QUINZE JOURS de l'ouverture des débats parlementaires sur la seconde loi consacrée aux 35 heures, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a dévoilé, lundi 20 septembre, une étude sur l'impact de sa réforme. Au 31 août, plus de 120 000 emplois ont été créés (102 646 promesses d'embauche) ou préservés (17 627 licenciements évités). L'analyse de ces résultats par les experts du ministère indique que les « effets d'aubaine » – c'est-à-dire les embauches qui auraient été effectuées de toute façon mais qui ont bénéficié des aides publiques – seraient limités à 12,5 %, soit 15 000 postes. Dans les grands groupes, les retombées sur l'emploi sont moitié moins importantes. Les recrutements profitent d'abord aux ouvriers. Le sort des cadres, qui ont manifesté à plusieurs reprises leur désir de ne pas rester à l'écart du mouvement, est moins enviable. Si le nombre d'accords signés s'est intensifié ces derniers mois, il reste encore 6,3 millions de personnes, dans les entreprises de plus de 20 salariés, pour lesquelles tout reste à faire. Parmi les 2,4 millions de salariés déjà engagés dans la réduction du temps de travail, le temps libre dégagé est plébiscité. Mais la flexibilité s'est accrue dans une entreprise sur deux. Surtout, l'intensification du travail est ressentie par une part non négligeable des intéressés. Les experts de Mme Aubry estiment qu'il appartient aux partenaires sociaux de surveiller cette intensification du travail.

Le Parti communiste engage, cette semaine, une série de rencontres bilatérales avec l'ensemble des partis de gauche et les syndicats, en vue d'organiser une manifestation nationale pour l'emploi. François Hollande, premier secrétaire du PS, et Dominique Voynet, ministre de l'environnement, pressent le gouvernement d'envisager une taxation du travail précaire.

Lire pages 8, 9 et 11 et notre éditorial page 19

ALVI ZAKTIYEV/AFP

REPORTAGE EN TCHÉTCHÉNIE

Des civils sous les bombes

Notre envoyée spéciale, Sophie Shihab, s'est rendue dans plusieurs villages frontaliers du Daghestan. Ce qu'elle y a vu et les témoignages qu'elle a recueillis montrent que les civils sont les victimes de bombardements aveugles. Les habitants accusent Moscou de collusion avec les « *bandits* » islamistes de Chamil Bassaev et du « *commandant* » saoudien Khattab. Notre photo : à Ishkok-Iourt, une famille fouille les décombres d'une maison bombardée le 18 septembre.

p. 3

RPR : la bataille pour la présidence

PATRICK DEVEDJIAN, député des Hauts-de-Seine, est le cinquième candidat déclaré à la présidence du RPR. Après le retrait de Nicolas Sarkozy, cet avocat de cinquante-cinq ans, actuellement porte-parole du mouvement gaulliste, a décidé de représenter la *« droite moderne et européenne »*. Négligeant la candidature de Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, qui bénéficie du soutien d'une partie de l'entourage du président de la République, il souhaite un débat de fond avec François Fillon, représentant du courant séguiniste. M. Devedjian a annoncé par avance qu'il fera équipe avec Jean-François Copé, ancien député, proche d'Alain Juppé.

Lire page 10

République ou show-biz, le choix de Marianne

BORDEAUX
de notre correspondante

Françoise Cartron n'en démord pas. Maire socialiste d'une petite commune de la banlieue de Bordeaux, elle conteste le choix des candidates sélectionnées pour l'élection de la Marianne de l'an 2000 : les mannequins Estelle Hallyday et Laetitia Casta, la sportive-animatrice de télé Nathalie Simon, la chanteuse Patricia Kaas et la journaliste Daniela Lumbroso. La lauréate sera choisie par les 36 778 maires de France dont 92 % sont des hommes. Ils doivent renvoyer leur bulletin avant le 30 septembre, à l'Association des maires de France (AMF), organisatrice de l'événement. Le 23 novembre, le buste et son modèle seront révélés au 82e congrès de l'association.

« Sommes-nous invités à un concours de Miss ? », s'interroge la vice-présidente du conseil régional d'Aquitaine, dans une lettre ouverte adressée à Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF et candidat « élyséen » à la présidence du RPR. *« Choisir celle qui prêtera son visage au symbole de la République mérite plus de sérieux et de réflexion,* écrit-elle. *Notre société a changé et évolué* (...). *Le choix de la Marianne 2000 doit prendre en compte cette mutation et être résolument innovant. »* La fondatrice de l'association des femmes-maires de Gironde souhaiterait d'autres critères que *« le stéréotype de la beauté du show-biz et de la télé »*. Et d'autres choix comme, par exemple, celui de l'astronaute Claudie André-Deshayes.

Jusqu'en 1969, les Marianne étaient belles mais anonymes. A cette date, Brigitte Bardot, devenue l'incarnation de la République, fit chavirer le cœur de presque tous les maires. Elle reste toujours la plus demandée à l'atelier de moulage du musée du Louvre, chargé de la fabrication des bustes. On se souvient pourtant de quelques autres modèles : Mireille Mathieu, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange, Sophie Marceau. A l'élu de faire son choix – aucune loi n'impose de buste officiel – parmi la multitude de visages sculptés depuis 1792.

Pour la Marianne de l'an 2000, l'AMF a cru bien faire en organisant, pour la première fois, cette élection : une consultation téléphonique auprès d'une centaine de maires avait abouti à une liste de vingt candidates. L'association en a retenu cinq. *« Au téléphone, les élus – vivant comme tout le monde dans le bain médiatique, avec ses flots d'images – ont logiquement cité les vedettes les plus connues,* avoue-t-on à l'AMF. *Notre démarche sera toujours contestable mais maintenant, on ne peut pas tout recommencer. Et les maires en désaccord ne sont pas obligés de participer au vote. »* Pourtant, la maire d'Artigues,près de Bordeaux, insiste : elle souhaiterait une *« consultation plus large »,* relayée par tous les maires dans leur commune.

Cette prise de position paraît tardive. *« C'est la première fois qu'il y a ce type d'élection et, avant 1995, date à laquelle j'ai été élue maire, j'étais choquée en tant que citoyenne mais je ne pouvais rien faire »*, assure Françoise Cartron, en précisant que ce coup de sang spontané n'a rien de politique. Elle souhaite qu'il soit l'amorce d'une réflexion sur les critères de la beauté dans notre société et sur les modes de représentation de la République.

Claudia Courtois

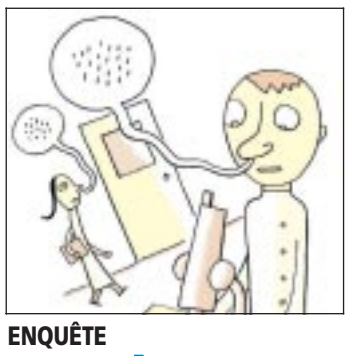

ENQUÊTE

L'amiante à Jussieu

Le grand nettoyage de l'université parisienne a commencé il y a un an, après de longues tergiversations. Il durera cinq ou six ans. Le fonctionnement des deux établissements qui se partagent les lieux – Paris-VI et Paris-VII – en est fortement perturbé. Mais la peur est retombée. Les menaces de démantèlement inquiètent davantage.

p. 16

Le SPD descend aux enfers

GERHARD SCHRÖDER

DIMANCHE après dimanche, le chancelier allemand Gerhard Schröder descend aux enfers électoraux. Les sociaux-démocrates ont subi un nouveau revers, le 19 septembre, lors du renouvellement du Parlement de Saxe. Avec 10,7 % des voix, le SPD obtient le score le plus bas de son histoire.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 921 - 7,50 F

VOUS AVEZ LE DROIT

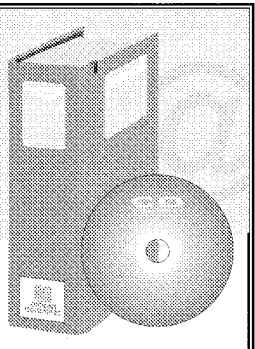

Aux Editions Législatives, nous vous donnons les réponses que vous attendez sur la réglementation des **35 heures,** comme sur toutes les questions d'actualité qui vous préoccupent.

C'est pourquoi chaque **Dictionnaire Permanent** et chaque **CD-Rom** des **Editions Législatives** vous donnent le droit de décider, d'agir ou de réagir en sécurité.

EDITIONS LEGISLATIVES

GEDM / EXIGENCE

L'Occident face à l'opposition serbe

L'OPPOSITION serbe s'apprête à manifester, mardi 21 septembre à Belgrade, pour la deuxième fois depuis la fin des bombardements de l'OTAN, dans le but de venir à bout de Slobodan Milosevic. Au chevet de cette opposition qui cafouille, hétéroclite et divisée, se trouve une poignée de diplomates occidentaux, surtout américains, dont le dessein est de hâter la fin d'un régime clairement désigné, désormais, comme le *« principal problème dans les Balkans »*. A plusieurs reprises depuis le mois de juin, des rencontres se sont tenues au Monténégro entre représentants de l'opposition serbe et envoyés spéciaux occidentaux, le plus connu étant l'Américain Robert Gelbard.

Ces réunions sont organisées dans un certain secret, mais il se trouve toujours un opposant serbe pour en faire état une fois qu'elles ont eu lieu, afin de désamorcer les critiques du régime de Belgrade en jouant la transparence. Cela n'empêche en rien la propagande du régime de se déchaîner contre ceux qui *« prolongent l'œuvre de destruction de l'OTAN contre la Yougoslavie en prenant leurs ordres auprès de l'ennemi »*. Ce discours trouve un écho certain auprès d'une population serbe aussi scandalisée par les bombardements qu'elle fut indifférente au sort réservé aux Kosovars albanais.

Déjà, pour les Occidentaux, le dilemme est là : comment soutenir et guider cette opposition sans, par la même occasion, fournir aux sbires du régime un argument de plus contre elle ? Sans réveiller les accents anti-occidentaux d'un discours national-communiste nourri par la campagne des bombardements, et autour duquel le régime avait pu créer un semblant d'union sacrée ?

Lors des rencontres au Monténégro, des tactiques sont discutées, préparées. Une attention toute particulière est accordée à la façon dont d'autres régimes autoritaires, néocommunistes, ont été combattus à l'Est, même si les contextes sont différents. Par exemple, comment la chute de Vladimir Meciar, en Slovaquie, a été facilitée par l'action des ONG indépendantes dans les régions et la mobilisation du vote des jeunes lors des législatives de 1998.

Natalie Nougayrède

Lire la suite page 19 et nos informations sur la démilitarisation de l'UCK page 6

PASCAL MAINE

THÉÂTRE

Les 50 ans de Godot

Chaque soir, *En attendant Godot,* la pièce de Samuel Beckett, est jouée quelque part dans le monde. Achevé en 1949, ce texte, paru en 1952 aux Editions de Minuit, a été vendu à plus d'un million d'exemplaires et a donné lieu à toutes sortes d'interprétations, depuis celle de Roger Blin, son premier metteur en scène en 1953, jusqu'à celle de Luc Bondy, qui la présente à l'Odéon - Théâtre de l'Europe jusqu'au 24 octobre.

p. 34

International	2	Carnet	29
France	8	Aujourd'hui	30
Société	12	Météorologie, jeux	33
Régions	15	Culture	34
Horizons	16	Guide culturel	37
Entreprises	22	Kiosque	40
Communication	24	Abonnements	40
Tableau de bord	25	Radio-Télévision	41

LeMonde Job: WMQ2109--0002-0 WAS LMQ2109-2 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0457 Lcp:700 CMYK

PACIFICATION **Plus d'un millier de soldats de la Force multinationale pour le Timor-Oriental, l'Interfet, ont débarqué, lundi 20 septembre, sur l'aéroport de Dili, la capitale du territoire dévasté. Ils n'ont rencontré aucune résistance de la part des milices anti-indépendantistes responsables des exactions. ● LES PILLAGES avaient cessé dans Dili depuis quarante-huit heures alors que la plupart des miliciens quittaient la ville et que l'armée indonésienne poursuivait son retrait. Une dizaine de milliers de personnes survivent encore en ville et près de deux cent mille sont réfugiées dans les collines, totalement démunies. ● AU TIMOR-OCCIDENTAL, le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Sadako Ogata, qui s'est rendue dans la partie indonésienne du Timor, dimanche, a pu se rendre compte que les miliciens faisaient régner l'ordre et la terreur dans les camps de réfugiés.**

Timor : les troupes internationales débarquent dans une « capitale fantôme »

Les soldats de l'Interfet n'ont rencontré aucune résistance de la part des miliciens qui ont semé la mort et la terreur dans l'ancienne colonie portugaise. Les pillages ont cessé à Dili, alors que l'armée indonésienne continue de se retirer

DILI
de notre envoyé spécial

Dans un vacarme assourdissant, sous une chaleur écrasante, les avions de transport Hercules C-130 de l'armée australienne débarquent, sans même éteindre leurs moteurs, soldats et matériel sur l'aéroport de Dili. Puis repartent aussitôt pour Darwin, au nord de l'Australie, à une heure trente de vol, pour aller chercher le reste des troupes de la Force internationale pour le Timor-Oriental (Interfet) qui comptera 7 000 à 8 000 hommes (dont 500 Français) quand elle sera totalement déployée.

REPORTAGE
A l'image de son aéroport, mis à sac, vidé, Dili semble exsangue

Fusils d'assaut à la main, les forces spéciales patrouillent pour assurer la sécurité du débarquement international au Timor. D'autres commencent à monter des tentes, mettre en marche les groupes électrogènes.

C'est peu après la levée du jour que les premières troupes sont arrivées, lundi 20 septembre à Dili, la capitale du Timor-Oriental, mise à feu et à sang par les milices pro-indonésiennes après la victoire des indépendantistes lors de la consultation du 30 août. Près de 500 hommes des forces spéciales et d'un bataillon d'infanterie de l'armée australienne se sont d'abord déployés sans incident, en début de matinée, sur l'aéroport de la ville pour y assurer la sécurité. Plus de 1 000 soldats de la force devaient être sur place avant la fin de la journée dans le cadre d'une opération baptisée « stabilisation » par l'armée australienne.

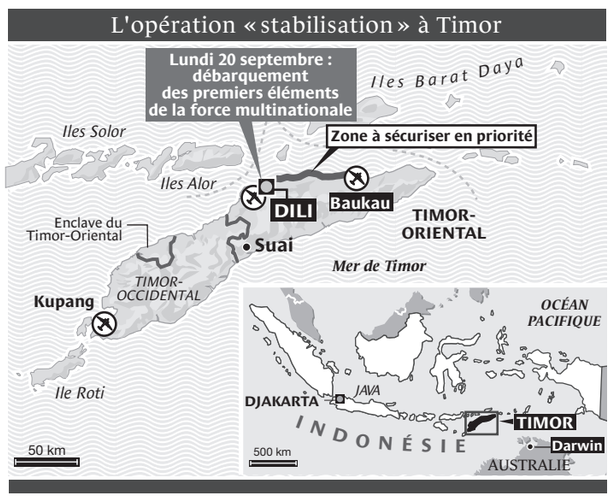

MATÉRIEL LOURD

La force internationale a aussi pris le contrôle du port, où les navires militaires australiens, néo-zélandais et britanniques, partis samedi de Darwin, devait débarquer du matériel lourd, notamment des véhicules blindés. *« L'atmosphère est détendue, malgré quelques tirs en ville hier soir. Il n'y a eu aucun incident, pour l'instant. C'est une arrivée plus qu'un déploiement militaire classique »,* dit, sur le tarmac encombré de l'aéroport, le général australien Peter Cosgrove, commandant de la force internationale à majorité australienne.

Selon le général, *« l'armée indonésienne est encore très présente dans la ville »,* bien qu'elle ait amorcé son retrait. Elle est *« très coopérative »,* souligne ce vétéran du Vietnam. Quant aux milices, qui menaçaient de *« manger le cœur des Australiens »,* elles semblent se faire discrètes même si des miliciens seraient toujours présents à Dili et, surtout, dans ses environs. Sans eau potable et sans électricité, la ville est presque déserte et partiellement brûlée. Attendant vraisemblablement le déploiement de l'Interfet, les Est-Timorais restent dans les montagnes où ils se sont réfugiés pour échapper aux exactions des milices, soutenues par l'armée indonésienne.

« HEUREUX D'Y ALLER »

Le général Cosgrove veut *« très rapidement assurer le retour »* de la mission d'assistance des Nations unies pour le Timor-Oriental, qui, assiégée et menacée par les milices avaient dû être évacuée sur Darwin, à l'exception d'une dizaine de personnes réfugiées dans le consulat d'Australie de Dili.

Avant d'embarquer dans les avions de transport à Darwin, les soldats australiens ont reçu les dernières instructions et leurs premières munitions. Malgré les risques de pertes humaines, *« nous sommes heureux d'y aller et de participer »* à la première opération australienne depuis la seconde guerre mondiale, dit un colonel.

Le général Cosgrove, qui avait négocié, dimanche à Dili, l'arrivée des premières troupes, va poursuivre ses pourparlers avec le commandant indonésien pour le Timor-Oriental, afin que les soldats puissent se déployer peu à peu dans le reste du territoire. Une mission de reconnaissance de l'armée française est aussi arrivée à Dili pour déployer un hôpital militaire français.

La capitale semble exsangue, à l'image de son aéroport, mis à sac, vidé, où seuls subsistent des tas d'ordures.

Jean-Baptiste Naudet

Xanana Gusmao est arrivé en Australie

Le leader indépendantiste est-timorais Xanana Gusmao est arrivé, dimanche 19 septembre, à Darwin (Australie). Réfugié à l'ambassade de Grande-Bretagne à Djakarta depuis son amnistie par le chef de l'Etat indonésien, le président du Conseil national de la résistance timorais (CNRT) aurait avancé son départ de quelques jours après avoir reçu *« des menaces de mort »*, a affirmé l'un de ses collaborateurs. Gusmao aurait l'intention de former un « gouvernement de transition » en attendant la proclamation de l'indépendance du Timor-Oriental dans un délai de dix-huit mois à deux ans. Il compte se rendre à Dili dès que des conditions de sécurité suffisantes y auront été rétablies par la force multinationale.

Capturé en 1992 par l'armée indonésienne, Gusmao avait été condamné l'année suivante à la prison à vie, peine ramenée à vingt ans sous pression internationale. En février, il avait été assigné à résidence à Djakarta pour faciliter sa participation aux négociations entre l'ONU, le Portugal et l'Indonésie sur le Timor-Oriental. Il avait été amnistié après l'annonce, le 4 septembre, d'un vote massif pour l'indépendance lors du référendum du 30 août. Il a assuré l'ONU de la coopération complète de la petite guérilla indépendantiste regroupée dans les montagnes du Timor-Oriental. – *(Corresp.)*

L'aéroport, puis le port, puis une bande côtière de plus de 100 kilomètres

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Les premières unités déployées à Comoro, l'aéroport de Dili, étaient composées de soldats australiens et néo-zélandais ainsi que de Gurkhas britanniques. L'opération, consistant à relever, à l'aéroport, une unité de l'armée indonésienne, a été rondement menée. Le deuxième objectif était de se rendre au port de Dili, pour y protéger le débarquement de matériel, notamment de blindés légers, et d'hommes d'un navire de guerre australien ainsi que d'un catamaran ultrarapide capable de transporter un demi-millier de soldats. Puis ils devront sécuriser la zone qui va de Dili à Baucau, à 115 kilomètres à l'est de la capitale.

Une fois ce tremplin consolidé, ils commenceront à pénétrer dans le reste du territoire. En fin de semaine, la moitié des effectifs de l'Interfet (acronyme anglophone de la force multinationale) seront arrivés et, dans l'intervalle, le général Kiki Syahnarki, administrateur indonésien de la loi martiale, aura transféré le commandement de la place au général Cosgrove.

« VILLE FANTÔME »

« Il est difficile de dire si ces milices auront envie de se frotter à une force militaire internationale », avait dit celui-ci dimanche. *« J'espère que les milices ne vont pas se battre contre eux car ils se défendront »,* avait estimé, dimanche soir, de son côté, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU. Au même moment, Sandy Berger, conseiller du président Clinton pour les questions de sécurité, avait averti que l'Interfet *« réagira avec vigueur à la moindre menace ».*

Aucun incident notoire n'a été rapporté pendant la première phase du déploiement de l'Interfet. Les soldats de l'ONU ont trouvé une capitale quasi vide de ses habitants, une *« ville fantôme »,* a estimé un délégué sur place du CICR, le Comité international de la Croix-Rouge de Genève, et dont les ruines étaient gardées par des militaires indonésiens. Les pillages avaient cessé depuis quarante-huit heures et les derniers départs pour Kupang, chef-lieu du Timor-Occidental, s'étaient effectués la nuit précédente à bord de bateaux.

Pour l'instant, l'Interfet collabore avec deux brigades indonésiennes redéployées autour de Dili et disciplinées. Les premières difficultés pourraient se présenter quand des éléments de la force multinationale pénétreront à l'intérieur du territoire. On ignore encore le nombre de miliciens demeurés dans les collines avec l'intention d'en découdre. Deux bataillons indonésiens formés de soldats recrutés sur place, qui auraient activement participé aux violences et aux destructions, constituent une autre inconnue.

Dès que Dili sera sous le contrôle de la force multinationale, on peut s'attendre à un afflux massif des gens réfugiés dans les environs. Le nombre des personnes ainsi chassées par la terreur sur l'ensemble du territoire est évalué à 190 000, soit plus de 20 % de sa population. Ces gens sont démunis de tout : ni eau, ni nourriture, ni médicaments.

La deuxième mission de l'Interfet, après le rétablissement de l'ordre, est donc l'assistance humanitaire, qui sera assurée, en priorité, par des contingents français, thaïlandais, portugais et philippins. Selon un délégué à Dili du HCR, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, la plupart des installations médicales ont été détruites. En outre, il faudra rétablir l'alimentation en eau et en électricité de la capitale et de nombreux autres bourgs du Timor-Oriental.

« JUSQU'À TROIS MOIS »

Amorcé vendredi avec des parachutages, le ravitaillement en nourriture des personnes « déplacées » demeure, toutefois, la priorité. Le CICR a annoncé, pour mercredi, une opération majeure de secours. En outre, les conditions de vie de 200 000 Est-Timorais transférés au Timor-Occidental sont un grave sujet de préoccupation.

La force multinationale qui s'installe au Timor-Oriental devrait y rester *« peut-être jusqu'à trois mois »* avant d'être remplacée par une mission de paix de l'ONU *« plus classique »,* a déclaré dimanche Alexander Downer. Le ministre australien des affaires étrangères a estimé que deux semaines de violences sur le territoire avaient peut-être fait *« des dizaines de milliers de morts ».*

Une flottille de neuf navires de guerre croise au large des côtes du Timor-Oriental. Son déploiement, ainsi que celui des forces au sol, se sont effectués à partir de bases militaires dans le nord australien, situées à une heure et demie de vol de l'ancien territoire portugais.

Venus de Tontouta, en Nouvelle-Calédonie, un premier détachement français interarmées de 150 hommes est arrivé dimanche à Darwin, dans le Nord australien. Le colonel Jean-Constant Brantschen, qui commande la mission française, s'est rendu dès lundi à Dili en reconnaissance. La frégate *Vendémiaire,* qui avait quitté Nouméa le 11 septembre avec ses 90 membres d'équipage et des secours, était arrivée « sur zone » dès jeudi.

La mission française, forte d'un demi-millier d'hommes, comprend également trois C-130, des avions de transport, ainsi que les neuf véhicules blindés et les trois hélicoptères transportés par le TCD *Siroco,* attendu à la mi-octobre en provenance de Toulon.

Jean-Claude Pomonti

Le Royaume-Uni livre des armes à l'Indonésie

Le gouvernement de Tony Blair a dû affronter, dimanche 19 septembre, une pluie de critiques en raison de la livraison imminente à l'Indonésie de trois avions de combat Hawk britanniques, en pleine crise au Timor-Oriental et en dépit de l'embargo décrété, le 13 septembre, par l'Union européenne. Les avions sont immobilisés en Thaïlande, suite à des problèmes de santé d'un des pilotes chargés du convoyage. Un responsable britannique de la défense a admis que, *« dans l'esprit de l'embargo »* européen, il aurait préféré que les avions n'aillent pas en Indonésie. Il s'est dit impuissant à intervenir. *« La livraison aux Indonésiens a commencé avant l'embargo, en fait avant même la crise actuelle »* au Timor-Oriental, a-t-il dit à la chaîne de télévision Sky News. *« Les Hawk se trouvent dans un pays* [la Thaïlande] *qui est souverain et indépendant, et ils sont la propriété d'un autre Etat souverain et indépendant ».*

Les milices règnent en maître dans les camps du Timor-Occidental

KUPANG (Timor-Occidental)
de l'envoyée spéciale de l'AFP

Maria Carvalho, l'une des quelque 200 000 personnes que les violences des miliciens ont forcées à quitter le Timor-Oriental pour s'entasser dans des camps au Timor-Occidental et dans d'autres îles de l'Indonésie, espère qu'elle pourra rentrer bientôt chez elle. Mais, pour l'heure, son sort immédiat est entre les mains des miliciens pro-indonésiens qui font régner leur ordre dans les camps préparés de longue date pour recevoir les Est-Timorais chassés de chez eux.

« Je veux rentrer au Timor-Oriental car mes quatre autres enfants y sont encore », déclare Maria, entassée avec ses trois derniers parmi quelque 6 000 personnes dans le stade Gor Flobamora Oepoi de Kupang, la principale localité de la partie occidentale et indonésienne de l'île de Timor. Elle n'en dira pas plus : des jeunes gens en civil, qui ne cherchent pas à cacher les armes gonflant leur chemise, rôdent autour de la délégation et des journalistes qui accompagnent Mme Sadako Ogata, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ils ne portent aucun insigne, mais la peur se lit dans les yeux des déportés qui les regardent.

« Les gens doivent pouvoir choisir s'ils veulent rentrer ou non », ne cessera de répéter le haut-commissaire à l'adresse des responsables indonésiens qui l'accompagnaient lors de sa visite dimanche. Les autorités de Jakarta, qui n'ont apparemment pas été prises au dépourvu par le déplacement de ces 200 000 personnes, ont déjà commencé à les *« réinstaller »* dans d'autres îles indonésiennes.

« RÉCONCILIATION »

Le ministre indonésien à la condition sociale Haryono Suyono, qui accompagnait Mme Ogata, a affirmé que ce déplacement est volontaire et que les réfugiés ont la possibilité de choisir l'endroit où ils veulent se rendre.

Mais Eurico Gutterez, le chef d'Aitarak, la milice qui a détruit Dili, faisait partie de la délégation officielle indonésienne accueillant Mme Ogata à Atambua, la localité proche de la frontière du Timor-Oriental où sont regroupés la plupart des réfugiés. Et quand on demande au gouverneur de la province, Piet Tallo, pourquoi il n'est pas possible de séparer les miliciens des Est-Timorais entassés dans les camps, il répond que, *« dans son cœur, il espère qu'il y aura une réconciliation ». « Peut-être,* commente un diplomate européen accompagnant la délégation, *les autorités n'ont-elles d'autre choix que de coopérer avec les milices »...*

Kate Webb

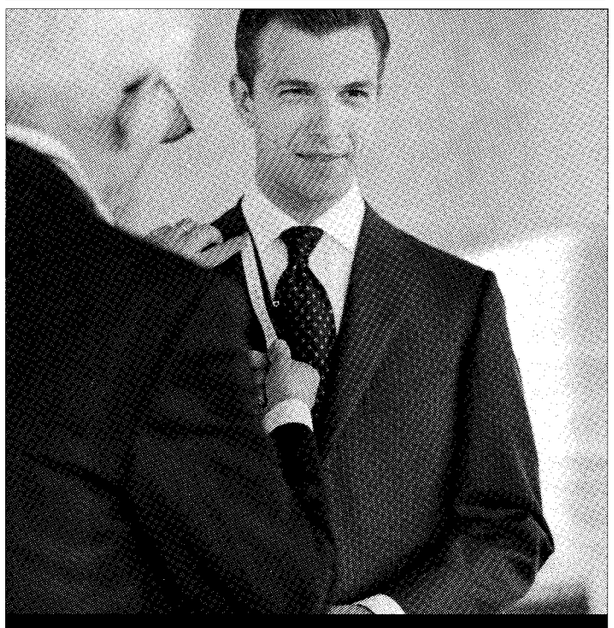

Ermenegildo Zegna

Su Misura

Des tissus exclusifs comme le **15 Milmil 15** qui est aussi doux que le plus fin des cachemires. Une coupe parfaite : un **costume**, une **chemise** et une **cravate** réalisés dans la plus pure tradition des tailleurs selon vos souhaits et livrés en **moins de trois semaines**. De plus, nous vous offrons un **Check Up** : en fin de saison, votre costume sera remis à neuf gracieusement.

Du 20 septembre au 2 octobre, pour l'achat d'un costume ou d'une veste **Su Misura**, une cravate **A Vos Mesures** vous sera offerte.

10 rue de la Paix 75002 Tél. 01 42 61 67 61
48 bis rue François 1er 75008 Tél. 01 56 84 14 00
368 rue Saint-Honoré 75001 Tél. 01 42 60 95 86

Su Misura : sur mesures

LeMonde Job: WMQ2109--0003-0 WAS LMQ2109-3 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0458 Lcp:700 CMYK

Tchétchénie : les islamistes quittent le bourg, les Russes bombardent

A Vedeno et à Charoï, « sur 153 morts en deux semaines, tous sont civils »

L'armée russe continue de frapper sans discernement les bourgs et villages tchétchènes des montagnes voisines du Daghestan. Les témoignages qu'a pu recueillir sur place notre envoyée spéciale sont très troublants. A Nojaï-Iourt, des hélicoptères survolaient une colonne de combattants islamistes lors de son passage, et n'ont entrepris les bombardements que quatre heures après son départ...

NOJAÏ-IOURT (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Là où s'élevait la demeure des époux Abdoulmajidov, Zara et Rouslan, il n'y a plus qu'un cratère

REPORTAGE

La population soupçonne les Russes de collusion avec les « bandits »

de 15 mètres de large, entouré de potagers dévastés et de maisons basses aux toits soufflés par l'explosion. Les corps furent trouvés par le fils aîné, Mouslim, sous la dalle de béton qui couvrait la cave où le vieux couple se croyait à l'abri. A 200 mètres, l'école de Nojaï-Iourt n'est plus qu'une carcasse de briques noircies. Ses bâtiments, déjà endommagés durant la guerre de 1994-1996, venaient seulement d'être remis en état, grâce aux efforts des 6 000 habitants de ce « centre administratif » régional. Un autre cratère, parmi la dizaine aperçus, dimanche 19 septembre, dans ce grand village de montagne verdoyant, jouxte l'hôpital, qui a tenu bon. Mais une centaine de maisons sont inhabitables et la population a fui, comprenant vite que ces nouveaux bombardements russes ne vont pas cesser.

La première bombe, imprévue, fut la plus meurtrière : elle est tombée sur la place centrale du petit village voisin de Zama-Iourt, le 5 septembre à 21 heures, *« quand toute la jeunesse y était rassemblée »,* dit Hossein Iandouev, chef élu de l'administration locale, resté sur place avec une trentaine d'hommes qui gardent les lieux et le bétail. Il y a eu vingt-deux morts, et les maisons avoisinantes sont un tas de ruines. Les bombardements se sont poursuivis les jours suivants, détruisant 70 % des maisons du village voisin de Galaïty, aujourd'hui désert et silencieux dans son odeur de mort. Sur une dizaine de localités touchées dans cette région, on compte 49 tués, près de 200 blessés et des milliers de réfugiés, partis vers les villes du centre de la Tchétchénie.

Les bombardements visent les régions frontalières du Daghestan. Outre celle de Nojaï-Iourt, il s'agit, au nord, de celle de Chelkovskaïa, où furent tués notamment deux femmes et quatre enfants nogaïs, une des minorités ethniques locales. Son principal cimetière, isolé dans les champs, a été la cible d'une bombe qui a détruit, outre des sépultures, la petite maison de prière qui les flanquait. *« Vous voyez à quoi ressemblent nos bases terroristes »,* s'exclame son vieux mollah, jurant qu'*« il n'y a jamais eu de camps de combattants dans ces villages »*. C'est ce que répètent à l'unisson tous les habitants rencontrés dans ces deux régions. Les seuls hommes en arme aperçus, durant deux jours passés à y sillonner les routes, étaient de rares groupes de policiers en treillis, relevant de la même autorité que nos accompagnateurs : celle du président tchétchène élu Aslan Maskhadov, qui s'est désolidarisé publiquement des deux raids menés au Daghestan par son rival radical, Chamil Bassaev.

Car les zones d'influence de Bassaev et de son comparse saoudien Khattab, alliés à certains preneurs d'otages qui ont fait de la Tchétchénie un territoire pratiquement interdit aux étrangers, se situent dans les montagnes plus au sud, vers Vedeno et Charoï, frontalières du Daghestan et également bombardées. *« Mais, parmi les 153 personnes tuées par les bombes depuis deux semaines, il n'y a pas un seul homme en uniforme. Ce sont tous des civils »,* a affirmé Ilyas Akhmedov, nouveau ministre tchétchène des affaires étrangères, ajoutant que *« les camps d'entraînement de Khattab qui ont été bombardés étaient déjà déserts »*. Pourtant, dimanche soir, la première chaîne de télévision russe a affirmé, imperturbable, que *« 140 boïeviki* (combattants) *ont été détruits ces dernières vingt-quatre heures en Tchétchénie »*. La veille et l'avant-veille, quand Moscou a pour la première fois admis qu'il bombardait la Tchétchénie *« en évitant les cibles civiles »*, il était question de *« deux cents terroristes »* tués et d'innombrables *« bases »* et dépôts de munitions et de carburant détruits. Or les seules destructions dont on parle en Tchétchénie, outre les habitations, sont celles d'un gazoduc venant du Daghestan et d'une coûteuse station de navigation aérienne civile qui était gérée par des Russes à la frontière de cette République.

Il est difficile de saisir les sentiments réels que nourrit la population éprouvée envers ceux qu'elle appelle *« les bandits »,* les hommes de Bassaev et Khattab. Ils avaient bien *« traversé »* Nojaï-Iourt puis Zama-Iourt pour entrer au Daghestan, dans la nuit du 4 au 5 septembre, *« sans être vus »,* explique un groupe d'habitants de la bourgade. C'est au retour de la colonne, à 2 h 30, au matin du 11 septembre, qu'ils ont pu les côtoyer, parce qu'ils se sont arrêtés *« pour demander à boire, avant que des camions ne viennent les chercher, à 7 heures ». « C'était en majorité des Arabes, des nègres aux cheveux longs, des Tadjiks, venus à pied ou en voiture »,* disent-ils.

PRESSIONS SUR MASKHADOV

Mais leurs imprécations vont avant tout aux Russes qui les bombardent, alors qu'ils se sont *« bien gardés de tirer sur les "bandits" : des hélicoptères survolaient leur colonne comme pour les protéger ; c'est quatre heures après leur départ que les avions sont revenus bombarder à nouveau nos maisons ». « On s'était mis à plaisanter, à leur dire de se disperser de crainte que les pilotes ne les prennent pour des civils et ne leur tirent dessus... »,* dit l'un. *« On se disait : Tant que ces "bandits" sont là, on est en sécurité ! »,* renchérit l'autre. Un troisième remarque que la colonne a pu filmer tranquillement son départ du Daghestan, à la lueur de projecteurs apparus sur la crête au-dessus de la route, comme le font traditionnellement les combattants islamistes pour donner des gages de leurs actions à leurs sponsors. Le thème de la collusion entre « bandits » et Russes sévit même à Vedeno : des réfugiés ont affirmé que, la nuit où Bassaïev est venu dans son village d'origine, après le raid, celui-ci ne fut pas bombardé, contrairement aux nuits précédentes et suivantes.

Mais la haine reste concentrée sur les militaires russes, qui s'en prennent aussi, dans les villages daghestanais abandonnés par les « bandits », à leurs nombreux habitants d'ethnie tchétchène. *« Ils ont tué deux de nos policiers, ils arrêtent tous nos jeunes qui n'ont pas fui »,* dit Madina, une Tchétchène originaire du Daghestan. Elle craint de rejoindre ses enfants au village, parce que des obus russes tombent sur la route qui y mène, mais ne veut pas non plus rester à Nojaï-Iourt, sous les bombes. *« Les Avars* [ethnie majoritaire au Daghestan] *nous accusent, nous ethnies pour régner »,* affirme Madina. Les Tchétchènes locaux ajoutent qu'aujourd'hui *« les Russes veulent qu'on retourne notre colère contre notre président légitime Maskhadov et qu'on se batte entre nous »*.

Comme en 1994, les Tchétchènes semblent prêts à répondre, sans doute avec succès, à toute nouvelle tentative d'invasion terrestre. Mais ils restent démunis contre les bombardements aériens, relayés ces derniers jours par des tirs d'artillerie à partir de la frontière. Et les villes, en ruine depuis quatre ans, ne peuvent accueillir longtemps la masse de réfugiés qui ont fui les zones frontalières. Malgré la bonne volonté de la majorité des habitants, la pression exercée sur Aslan Maskhadov, qui a déjà échappé à deux attentats en deux ans, commis par ses propres « radicaux » et leurs financiers – proche-orientaux ou russes –, risque vite de rendre la situation critique, pour la région comme pour toute la Russie.

Sophie Shihab

Premiers touchés, les villages de montagne frontaliers

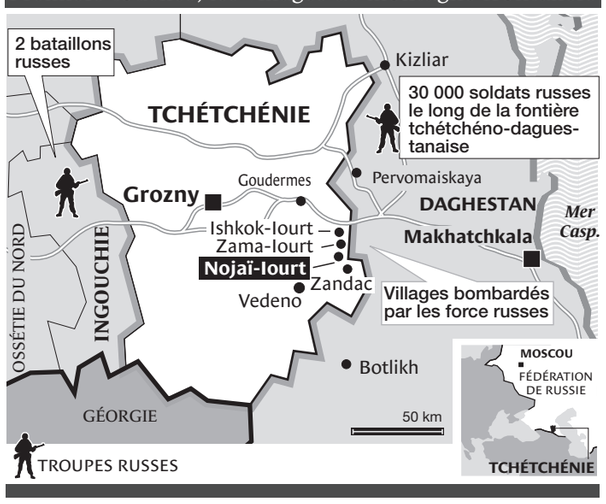

Des élus espagnols et français créent une « Assemblée municipale basque »

MADRID. Ebauchée lors d'une première réunion, en février à Pampelune, en Navarre, l'Assemblée municipale basque (*Udalbiltza*), voulue par les partis nationalistes basques, est née officiellement, samedi 18 septembre, à Bilbao. 1 778 maires et élus locaux, dont 24 Français, représentant l'ensemble des provinces basques, ont participé à la réunion. L'assemblée, qui se veut une *« institution nationale basque à base municipale »*, est destinée, selon le texte adopté samedi, à *« affirmer l'existence d'Euskal herria* [le Pays basque] *comme nation »*, et à *« faciliter les échanges entre ses différentes composantes »*. L'assemblée nouvellement créée n'a aucun fondement juridique et reste encore un projet très flou, en raison des divergences existant chez les nationalistes. Les modérés du Parti nationaliste basque (PNV) et d'Eusko Alkartasuna ne veulent pas sortir du cadre légal existant ; les radicaux de Herri Batasuna, la vitrine politique de l'ETA, voudraient y voir le premier pas vers le « grand Pays basque unifié » voulu par les séparatistes. Conservateurs et socialistes ont, pour leur part, vivement critiqué cette initiative qui, à leurs yeux, n'a d'autre but que de supplanter le Parlement basque et les institutions existantes. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **UNION EUROPÉENNE : le commissaire européen à l'élargissement,** Guenter Verheugen, a estimé, dimanche 19 septembre à Berlin, que la Turquie *« doit changer »* si elle veut adhérer à l'UE. *« Nous ne négocions pas avec un pays dont les fondements démocratiques ne sont pas clairs »,* a-t-il déclaré. M. Verheugen avait annoncé, jeudi, que l'Union comptait reconnaître la candidature de la Turquie à l'adhésion lors du sommet d'Helsinki, en décembre. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : Marco Londono, le maire de Vistahermosa (Sud)**, a été tué, dimanche 19 septembre, par deux hommes à moto. Il s'agit du huitième maire tué en Colombie depuis le début de l'année. Vistahermosa est l'une des cinq villes de la zone démilitarisée laissée par le pouvoir à la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). La Colombie a subi une nouvelle vague de violence la semaine dernière avec une série d'assassinats de personnalités et l'enlèvement, samedi, d'au moins 30 civils par la guérilla, au point d'occulter la libération, dimanche, de l'évêque de Tibu, Mgr José de Jesus Quintero, par la guérilla. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'ouragan Floyd**, qui a dévasté la semaine dernière la Côte est des Etats-Unis, a fait au moins 35 morts, selon un nouveau bilan annoncé, dimanche 19 septembre, par les services de secours américains. – *(AFP.)*

POUR VOTRE SANTÉ,
LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ

Face à l'avenir incertain de notre système de santé, certains misent sur la réglementation européenne pour porter un mauvais coup aux mutuelles santé et considèrent la santé comme un commerce.

Pour les **3 000 vraies mutuelles** de la Mutualité Française, chacun a le droit de se faire soigner, quelles que soient ses ressources. En remboursant des dépenses non couvertes par la Sécurité Sociale dans un esprit solidaire et désintéressé, les mutuelles permettent à tous d'accéder à une médecine de qualité. Sans exclusion.

Faites confiance aux mutuelles de la Mutualité Française, de vraies mutuelles.

De vraies mutuelles

Hémisphère droit – RCS PARIS B 378 620 802

Régie par le Code de la Mutualité.

LeMonde Job: WMQ2109--0004-0 WAS LMQ2109-4 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0459 Lcp:700 CMYK

Nouveau revers cuisant pour les sociaux-démocrates allemands, en Saxe

Aux élections régionales du 10 septembre, le SPD a recueilli moins de 11 % des voix. Une déconfiture qui profite aux chrétiens-démocrates, mais aussi aux ex-communistes. Il s'agit de la cinquième défaite consécutive pour le parti de Gerhard Schröder, à la recherche d'un second souffle

Bien qu'annoncée, la défaite du SPD lors des élections régionales de Saxe, constitue une humiliation supplémentaire pour le chancelier Schröder, le SPD enregistrant sa cinquième défaite électorale consécutive. Avec 10,7 % des suffrages, le Parti social-démocrate perd 6 points par rapport à 1994, alors que la CDU, bien que gagnante, pâtit d'un léger recul. Les Verts subissent également un échec. Les ex-communistes du PDS deviennent, quant à eux, la deuxième force politique de la région. Ces résultats, qui ne modifient pas la composition du Bundesrat, la Chambre des Länder, traduisent l'extrême mécontentement, dans l'ex-RDA, à l'égard de la politique fédérale. Dix ans après la chute du mur de Berlin, les déceptions nées de la réunification restent fortes. Le chancelier Schröder perd, aujourd'hui, le prix des ambiguïtés de sa campagne électorale en faveur de la justice sociale : bien des Allemands s'estiment aujourd'hui « trahis » par le virage de la rigueur pris par M. Schröder au printemps.

BERLIN
de notre correspondant

Jamais le Parti social-démocrate (SPD) n'avait enregistré un aussi mauvais score à une élection depuis la guerre. La formation du chancelier Gerhard Schröder a obtenu, dimanche 19 septembre, 10,7 % des suffrages lors des élections régionales de Saxe (région de Dresde), contre 16,6 % en 1994. Le vainqueur du scrutin est le chrétien-démocrate, Kurt Biedenkopf, soixante-neuf ans, allemand originaire de l'ouest qui dirige la région depuis la réunification : le « roi » Kurt a obtenu 56,9 % des voix, en léger recul par rapport à 1994 (58,1 %). De leur côté, les ex-communistes du PDS deviennent la deuxième force de la région, avec 22,2 % des voix (16,5 % en 1994). Contrairement aux autres scrutins régionaux, la participation a été en hausse de près de 3 points par rapport au scrutin précédent à 61,1 %.

La Saxe est le deuxième Land, avec la Thuringe, dans lequel le SPD est devancé par le PDS : les sociaux-démocrates subissent actuellement dans les nouveaux Länder un effondrement comparable à celui de la CDU à la fin du règne de Helmut Kohl, accusé de tous les malheurs de l'ex-RDA. Le parti de M. Schröder souffre d'une médiocre implantation locale, mais sa déroute s'explique avant tout par la mauvaise presse de la politique menée à Berlin par M. Schröder : les « Ossis » (Allemands de l'Est), dix ans après la réunification, font part de leur extrême mécontentement face à la politique fédérale. Ils votent en faveur des communistes rénovés, qui représentent les intérêts de l'ex-RDA, capitalisant parfois sur les déceptions nées de la réunification. Le PDS demande une politique plus à gauche, plus sociale, qui rencontre l'assentiment de la population.

SÉRIE NOIRE

Les ex-communistes avaient également été les seuls à s'opposer aux bombardements de l'OTAN en Yougoslavie : les Allemands de l'Est, contrairement à ceux de l'Ouest, étaient massivement opposés aux attaques contre Belgrade. En revanche, alors que la Saxe est une région où les *skinheads* sont particulièrement actifs, l'extrême droite ne dépasse pas les 2,9 % et n'entre donc pas au Parlement. La journée est aussi une déroute pour les Verts, qui ne recueillent que 2,6 % des suffrages contre 4,1 % lors du précédent scrutin.

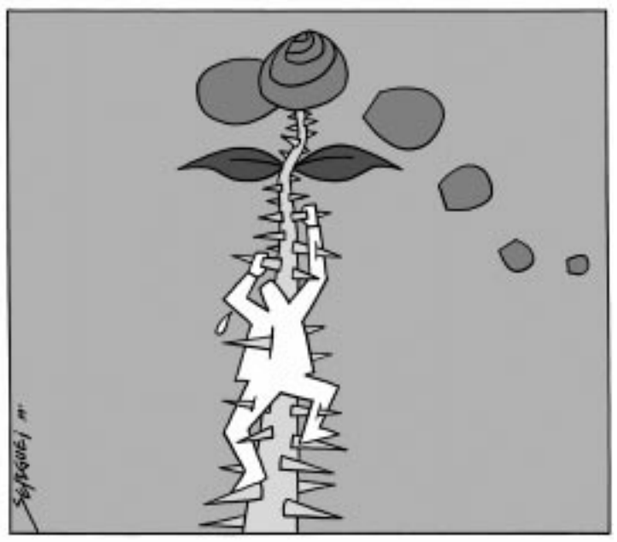

La défaite du SPD était annoncée et ne modifie pas la composition du Bundesrat, la chambre représentante des Länder. Mais elle est une humiliation supplémentaire au cours de ce mois de septembre qui restera marqué d'une pierre noire au SPD. Il y a quinze jours, l'ancien fief d'Oskar Lafontaine, la Sarre basculait à droite, tandis que le SPD perdait la majorité absolue dans le Brandebourg. La semaine dernière, la CDU a conquis la majorité absolue en Thuringe. Ce jour-là enfin, les élections municipales de Rhénanie du Nord-Westphalie, bastion de gauche depuis la guerre, ont été un fiasco pour le SPD, qui a perdu Cologne, quatrième ville allemande.

La série noire n'est probablement pas achevée : en octobre, les Berlinois éliront leur maire, qui sera, sauf accident improbable, un chrétien-démocrate. Le SPD ne peut guère espérer remonter la pente avant les élections régionales de Schleswig-Holstein, début 2000, où l'ancien ministre de la défense de Helmut Kohl, Volker Rühe, affronte la seule femme ministre-présidente, la sociale-démocrate Heide Simonis. Mais le prochain grand rendez-vous est le scrutin régional de Rhénanie du Nord-Westphalie, en mai 2000. La région est tenue par un proche de M. Schröder, Wolfgang Clement, qui passe son temps à visiter les entreprises de la Ruhr. Selon les observateurs, la coalition de M. Schröder ne pourrait que très difficilement survivre à une défaite en Rhénanie du Nord-Westphalie. D'ici là, M. Schröder aura dû convaincre les Allemands en faisant passer ses réformes, en particulier son budget d'austérité pour l'an 2000.

Ar. Le.

Le chancelier paie les ambiguïtés du programme sur lequel il a été élu

BERLIN
de notre correspondant

Gerhard Schröder mérite-t-il une telle descente aux enfers ? L'ancien « chouchou » des Allemands et des médias fêtera le 27 septembre, dans l'amertume, le premier anniversaire de sa victoire triomphale contre Helmut Kohl : il est au plus bas dans les sondages et son parti enregistre défaite électorale sur défaite électorale.

ANALYSE

Un an après sa victoire, la marge de manœuvre de Schröder est très réduite

M. Schröder paie aujourd'hui le prix des ambiguïtés de sa campagne des législatives, qui avait pour motif *« innovation et justice sociale »*. Le premier terme du slogan avait permis de séduire les électeurs du centre, déçus par l'incapacité de Helmut Kohl a réformer l'Allemagne : ils ont bien vite rejoint le clan chrétien-démocrate (CDU), s'estimant *« trahis »* par les mesures prises dans les premiers mois du gouvernement à l'instigation du ministre des finances, Oskar Lafontaine, avant que ce dernier ne claque la porte. Le second terme du slogan, la justice sociale, avait permis de rassembler l'électorat traditionnel du SPD, qui était persuadé du caractère injuste des timides réformes de Helmut Kohl. Ceux-là s'estiment à leur tour *« trahis »* par le virage de la rigueur pris par M. Schröder, qui a présenté un budget pour l'an 2000 présentant 30 milliards de deutschemarks d'économies. Le manifeste Blair-Schröder sur la modernisation de la social-démocratie en Europe est apparu comme un aveu provocant de ce virage libéral.

Quelle est la réalité des faits ? Les débuts de M. Schröder n'ont pas été le virage à gauche que l'on a parfois décrit, pas plus qu'il n'y a aujourd'hui de tournant ultralibéral. Les premiers mois du gouvernement ont plus été caractérisés par une désorganisation de l'appareil politique que par des réformes audacieuses. Gerhard *« Schröder a mis le clignotant à gauche, puis à droite, mais la voiture est toujours au parking »*, résume le député CDU Peter Altmaier.

EFFET DÉSASTREUX

Le gouvernement a bien abrogé quelques réformes de M. Kohl, sur les congés maladie et les retraites, dont la portée a été essentiellement symbolique. Mais le keynésianisme de M. Lafontaine, diabolisé par la presse allemande, ressemblait à un tigre de papier : son premier budget respectait les critères du pacte de stabilité et de croissance de la zone euro. Sa réforme fiscale, qui prévoyait une baisse des impôts, était plus favorable aux familles qu'aux entreprises ; mais la fiscalité des familles était tellement injuste que la cour constitutionnelle de Karlsruhe, peu suspecte de dérive *« gauchiste »*, avait ordonné elle-même début 1999 une amélioration immédiate. A l'inverse, le plan d'économies de 30 milliards de marks du ministre des finances Hans Eichel n'a rien de thatchérien. Si les retraites ne progresseront plus au rythme des salaires, mais à celui de l'inflation, leur pouvoir d'achat sera garanti. Nul ne remet en cause l'Etat social allemand.

Pourquoi le gouvernement allemand a-t-il alors produit une impression aussi désastreuse ? Au-delà de l'indécision qui régnait à Bonn fin 1998, début 1999, une des erreurs tactiques de M. Schröder a été de laisser ses alliés brouiller ses relations avec les patrons allemands, dans un pays où on ne peut pas gouverner contre les milieux économiques. Trois dossiers ont été pour eux un *casus belli :* la hausse des prélèvements décidée par M. Lafontaine, l'arrêt rapide des centrales nucléaires qu'a tenté d'imposer le ministre Vert de l'environnement Jürgen Trittin, les hausses des salaires arrachées pour 1999 par le syndicat de la métallurgie IG Metall, avec le soutien du gouvernement. Du coup, M. Schröder se retrouvait dans l'incapacité de mener à bien des réformes dans le consensus. Son pacte pour l'emploi, censé lutter contre le chômage, était voué à devenir une coquille vide.

Sur la gauche, les difficultés étaient prévisibles. Le SPD n'a jamais aimé M. Schröder, choisi parce qu'il était le seul susceptible de mener le parti à la victoire. Du coup M. Schröder n'a pas eu le courage, au lendemain de sa victoire, d'imposer quelques difficiles réformes de fond en même temps qu'il distribuait ses promesses électorales. Comment expliquer aujourd'hui pourquoi sa réforme des retraites est indispensable alors qu'il a annulé celle, insuffisante, de M. Kohl il y a moins d'un an !

M. Schröder se heurte du coup à la schizophrénie de l'électorat, partagé entre la nécessité de réformer le système de protection sociale, mais qui ne veut pas y aller de sa poche. Le mythe d'une grande coalition entre le SPD et la CDU avait accrédité le sentiment qu'il existait un moyen sans douleur pour réformer le pays et lui redonner son dynamisme. Seul problème, les Allemands ont tellement voulu en 1998 que cette grande coalition soit dirigée par M. Schröder et non plus par Helmut Kohl qu'ils ont donné le pouvoir à une majorité SPD-Verts, qui ne correspondait pas à l'esprit du temps.

Un an après sa victoire, le chancelier a peu de marge de manœuvre : il doit composer avec sa gauche mais aussi avec la droite, qui a fini par conquérir la majorité au Bundesrat, la Chambre des Länder. Celle-ci a maintenant un droit de regard sur les décisions budgétaires, sans avoir à prendre sa part de responsabilité dans les décisions douloureuses, comme cela aurait été le cas avec une grande coalition. L'avenir de M. Schröder dépend de sa capacité à faire passer son budget de rigueur pour l'an 2000, alors que son parti se déchire sur la ligne politique à suivre.

Un domaine sur lequel la gauche pourrait faire entendre sa différence est celui des débats de société. Mais on voit mal M. Schröder reprendre l'initiative dans ce domaine. La grande réforme de société de son mandat, celle du code de la nationalité, lui a valu une déroute électorale en Hesse : l'opposition a reconquis la région en organisant une pétition à la limite de la xénophobie contre les projets gouvernementaux. Le projet amendé, finalement adopté, qui introduit en droit allemand le droit du sol, est un réel pas en avant. Mais le SPD n'ose pas trop en faire état, tant le sujet est sensible dans son électorat. Les autres dossiers sont bloqués, comme l'introduction d'une sorte de PACS ou mariage homosexuel, prévu par le contrat de coalition signé avec les Verts. On voit mal dans les circonstances présentes M. Schröder s'avancer sur de tels domaines.

Arnaud Leparmentier

Joschka Fischer veut réformer les Verts

BERLIN
de notre correspondant

Les problèmes des Verts sont masqués par les déroutes électorales du Parti social-démocrate, mais ils n'ont pas disparu, au contraire. Scrutin après scrutin, le parti écologiste enregistre lui aussi des revers. Dans aucune des élections régionales de septembre, il n'est parvenu à franchir la barre des 5 %, et il n'est plus représenté dans un seul Land de l'Est. En Saxe, l'une des deux porte-parole du parti – c'est ainsi que se nomment les présidents des Verts –, Gunda Röstel, a enregistré une défaite humiliante, n'obtenant que 2,9 % des suffrages. Elle devait en tirer les conséquences lundi 20 septembre.

Le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, homme politique le plus populaire d'Allemagne et « star » des Verts, a lancé, avant le scrutin de Saxe, une offensive pour la modernisation du parti, alors que le dossier nucléaire sera à l'ordre du jour dans les prochains jours. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru lundi 20 septembre, M. Fischer veut remplacer le duo qui dirige aujourd'hui le parti, Andje Radcke et Gunda Röstel. Il souhaiterait adjoindre trois vice-présidents au futur couple dirigeant le parti.

La mésentente de M. Fischer avec Mmes Röstel et Radcke est de notoriété publique. Ces dernières ont vivement dénoncé les propositions du ministre fustigeant son arrogance. Les structures actuelles du parti, qui sont assez rigides, prévoient que les postes sont attribués à parité entre hommes et femmes, et à parité entre les représentants de l'aile gauche et ceux de l'aile dite « réaliste ». En théorie, on ne peut pas exercer à la fois un mandat électif et une responsabilité dans le parti. On arrive ainsi à une situation paradoxale : M. Fischer, ainsi que le ministre de l'environnement, Jürgen Trittin, n'ont aucune fonction officielle dans le parti, alors qu'ils en sont les figures de proue... Déjà, début 1999, à Erfurt, M. Fischer avait lancé le débat de la réforme du parti, avant de devoir faire machine arrière devant le tollé suscité par cette initiative.

M. Fischer, qui a dû mener de front la guerre au Kosovo et la présidence de l'Union européenne dans la foulée de sa prise de fonctions aux affaires étrangères, s'est déclaré soucieux de s'impliquer plus dans les campagnes électorales. Selon le *Spiegel*, il préconise de créer une *« cellule spéciale »* pour les campagnes électorales. C'est ce qu'avait fait, avec succès, le SPD pour les élections de 1998. Car le ministre des affaires étrangères, s'il veut conserver son poste, ne peut pas se permettre de laisser perdurer le hiatus entre sa cote personnelle et celle de son parti.

Ar. Le.

LeMonde Job: WMQ2109--0006-0 WAS LMQ2109-6 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:53 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0461 Lcp:700 CMYK

L'ultime parade de l'Armée de libération du Kosovo dans les rues de Pristina

« L'indépendance est notre prochaine mission »

Les représentants de l'OTAN (KFOR) et de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) se sont quittés, lundi 20 septembre, sans parvenir à un accord sur l'avenir de la guérilla albanaise. L'UCK, qui aurait dû être totalement démilitarisée dimanche à minuit, a obtenu un délai supplémentaire de quarante-huit heures. Pour la première et la dernière fois, samedi, des milliers de soldats de l'UCK ont défilé à Pristina.

PRISTINA
de notre envoyé spécial

« *Je crois rêver. J'ai tant espéré ce jour...* » Lirak n'en croit pas ses yeux. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) fête la « *victoire* ». Des centaines de combattants défilent dans les rues de Pristina, avant de rejoindre le stade pour une cérémonie militaire et des discours politiques appelant à poursuivre la lutte pour l'indépendance de la province yougoslave. Les noms des commandants et des « *martyrs* » sont scandés par une foule euphorique. Des drapeaux albanais flottent au vent. Des chants de guerre enflamment les tribunes. Aucun activiste nationaliste n'aurait pu imaginer qu'un après-midi ensoleillé de l'automne 1999 l'UCK s'autocélébrerait ainsi dans des rues où, depuis dix ans, soldats et policiers de Belgrade faisaient la loi, des rues où, au printemps encore, des unités paramilitaires semaient la terreur.

« *Je crois rêver...* » Lirak, comme d'autres combattants, se souvient que les séparatistes kosovars étaient considérés comme des « *terroristes* » il y a à peine deux ans. Ils fêtent, samedi 18 septembre, une victoire sur les forces de Belgrade obtenue après que la première armée du monde, l'OTAN, se fut engagée dans la guerre à leurs côtés ou, tout au moins, contre le même ennemi. Lirak a quitté un instant le théâtre qu'il dirige désormais, a revêtu son treillis, pris son ceinturon, le pistolet de service qu'il cache sous sa veste, et est venu célébrer « *le devoir accompli* ». Lirak Celaj, combattant et comédien, est aussi venu dire qu'il croit en « *un combat de l'après-guerre, pour l'indépendance, un nouvel Etat, la démocratie, pour de nouvelles mentalités* ».

Les soldats séparatistes sont venus de partout au Kosovo pour cette « *marche d'adieu* » de l'UCK. Ils sont venus entre amis ou avec leur famille, serrés dans des voitures déglinguées ou juchés sur des remorques de tracteur. Ils sont venus en criant, en chantant, en hurlant leur joie. Izet, qui porte une fleur rouge, « *symbole de la nation albanaise* », est « *ému* ». Il sait que bientôt il devra « *enlever l'uniforme, bien sûr, pour respecter les ordres de la communauté internationale* », même s'il croit dans les promesses des chefs de la communauté albanaise qui affirment ouvertement que « *le Kosovo aura bientôt une véritable armée* ».

Les troupes sillonnent Pristina. Stoïque, portant dans ses bras le portrait de son frère tué au combat, une jeune fille, Vlora, est là, elle aussi, pour « *célébrer la libération du pays* ». Le regard fixe, elle dit que ce jour « *est quand même une fête* », malgré le sacrifice, malgré le deuil.

Pour Fatima, effondrée sur une chaise au bord du trottoir, la tristesse est trop immense pour évoquer une fête. Elle a perdu son mari et un fils de quinze ans. Vêtue de noir, elle a entouré sa taille du drapeau albanais. Elle pleure. « *Je suis fière d'avoir perdu un fils pour que le Kosovo soit libre,* dit-elle. *Lui n'a pas fui. Je l'ai supplié de partir à l'étranger. Il a refusé, il était prêt à mourir. Les Serbes l'ont assassiné, et mon mari aussi. Au moins, j'espère qu'il n'y aura plus jamais de Serbes au Kosovo. Jamais.* » Les soldats arrivent dans le stade, parcourent les travées, foulent la pelouse du terrain de football. « *C'est la parade des combattants de la liberté, de l'Armée de libération du Kosovo !* » hurle l'officier qui anime la cérémonie. Un à un, les commandants sont présentés à la patrie reconnaissante. La foule est enthousiaste. Les plus rusés remarquent des absences parmi les « héros », comme celle du célèbre Ramush, le chef de l'ouest de la province. Ils notent des « oublis » dans les hommages, comme celui à la brigade de Pashtrik, passé sous silence au profit de Koshare, honoré pour avoir « *cassé le front entre le Kosovo et l'Albanie* », plusieurs semaines après celle de Pashtrik.

AVENIR MEILLEUR

L'heure est toutefois à la gaieté, officielle ou sincère. Il s'agit de célébrer une « victoire » sur les forces serbes et, tout en faisant croire ou comprendre que le Kosovo aura dorénavant ses forces armées. Il s'agit de faire admettre que la dissolution de l'UCK est une condition pour coopérer avec la communauté internationale, et donc pour un avenir meilleur. Cet avenir, c'est évidemment l'indépendance, un combat commun aux Kosovars albanais mais dont l'Armée de libération souhaiterait s'approprier l'exclusivité.

« *Le rôle de l'UCK a été historique, et cela grâce à la communauté internationale !* » commence Agim Ceku, le commandant en chef de l'organisation militaire ». « *La libération du Kosovo a été notre première mission, l'indépendance est notre prochaine mission !* », poursuit-il. Le chef de la garde nationale, Sulejman Selimi, ex-commandant en chef de l'UCK, ne s'embarrasse pas avec les formes de langage et crie « *Vive l'UCK ! Vive l'UK !* ». L'UK, c'est l'armée du Kosovo rêvée et interdite par l'OTAN, qui ne veut autoriser les combattants qu'à se reconvertir dans une force calquée sur la sécurité civile.

Hashim Thaci, le chef politique de l'UCK, récapitule dans son discours tous les temps forts de la guerre et de l'après-guerre. Il remercie les pays de l'OTAN pour leurs efforts dans ces deux périodes, la première, cruciale, pour chasser l'armée serbe du Kosovo, la seconde pour reconstruire un pays ravagé. Il évoque la question du multi-ethnisme, à l'heure où la population serbe est martyrisée par des vengeurs albanais ; la question de la ville divisée de Kosovska Mitrovica où les soldats français reçoivent des volées de cailloux et de haine ; la volonté d'un jugement nécessaire des criminels de guerre par le Tribunal pénal international ; le sort des « *7 000 prisonniers* » détenus en Serbie ; la transition vers la démocratie qui s'annonce sous l'égide des Nations unies...

Puis, évoquant la future force au Kosovo, il glisse sa dernière phrase dans un tonnerre d'applaudissements : « *Elle ne s'appellera pas l'UCK, mais ce sera une force de défense des citoyens et du territoire du Kosovo. L'Armée de libération du Kosovo sera l'Armée du Kosovo.* »

Rémy Ourdan

La KFOR accorde à l'UCK un nouveau délai

La force de l'OTAN (KFOR) a accordé, lundi 20 septembre, à l'Armée de libération du Kosovo (UCK) un nouveau délai de quarante-huit heures pour remplir les conditions de l'accord de démilitarisation du 21 juin, a annoncé, à Pristina, le commandant de la force de la KFOR, le général Michael Jackson.

« Afin d'éviter une inutile confrontation à ce stade et de maintenir un environnement stable et la sécurité (...), l'administrateur **[de l'ONU, Bernard Kouchner]** ***et moi-même avons accepté une extension de quarante-huit heures au délai fixé »,*** **a ajouté le général Michael Jackson, en présence de M. Kouchner. Peu avant minuit, le chef politique de l'UCK, Hashim Thaci, avait quitté le quartier général de la KFOR afin de** ***« consulter ses commandants ».*** **Il est revenu une demi-heure plus tard** ***« avec de nouvelles exigences »,*** **selon cette source. Certaines de ces exigences sont inacceptables, mais d'autres sont en discussion, a-t-on ajouté. – *(AFP.)***

Le pape dénonce les « nationalismes extrêmes »

Au cours d'un bref voyage à Maribor (Slovénie), le pape a béatifié, dimanche 19 septembre, M^gr^ Anton Slomsek (1800-1862), l'un des ***« pères de la nation slovène ».*** **Dans ce pays de l'ex-Yougoslavie (82 % de catholiques), il a dénoncé les** ***« nationalismes extrêmes »,*** **les** ***« féroces nettoyages ethniques »,*** **les** ***« guerres entre les peuples et les cultures »*** **qui ont marqué les Balkans. S'adressant aux 80 000 Croates présents (sur 250 000 fidèles) à la cérémonie, Jean PaulII leur a demandé de** ***« se souvenir des victimes innocentes des guerres et des régimes totalitaires ».*** **Il a fait allusion à une récente découverte de fosses communes près de Maribor, dans laquelle seraient ensevelis des milliers de Croates qui avaient fui les communistes. On peut être** ***« patriote et collaborer avec des personnes d'autres nationalités, d'autres cultures et d'autres religions »,*** **a conclu le pape, souhaitant l'unification d'une Europe sur** ***« des bases autres que les intérêts économiques ».***

Sourdes luttes d'influence pour la composition de l'organigramme de la Commission européenne

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après avoir été investie par le Parlement européen et avoir prêté serment devant la Cour de Justice, la nouvelle Commission européenne présidée par Romano Prodi a procédé, samedi 20 septembre, à une réorganisation de son administration : un organigramme des directions générales et autres services plus resserré permettra de dégager 365 postes dont 107 seront immédiatement attribués à deux secteurs considérés comme prioritaires l'élargissement aux pays d'Europe centrale et la justice et les affaires intérieures.

A l'exception de Ricardo Levi, un ancien journaliste proche de M. Prodi qui est nommé porte-parole de la Commission et dirigera le service de presse et communication, les responsables des nouvelles directions générales n'ont pas encore été désignés, les consultations entre M. Prodi, Neil Kinnock (le vice-président chargé de la réforme de l'institution) et les différents commissaires n'étant pas achevées. La volonté du président de procéder à un vaste mouvement de rotation à la tête des directions générales suscite logiquement certaines résistances, avec de surcroît des interventions plus ou moins discrètes des capitales, tel ou tel gouvernement s'alarmant à l'idée de voir un bastion considéré comme stratégique échapper à l'un de ses nationaux...

On observe que, dans cette sourde lutte d'influence, les Français et les Anglais observent leurs manœuvres réciproques avec une méfiance particulière, comme si seul comptait véritablement – désarmante manifestation d'arrogance – le bras de fer plus ou moins caché qu'ils se livrent au sein des institutions européennes. Cela n'a cependant pas empêché M. Kinnock d'annoncer la nomination à la tête de la *task force* chargée de la réforme, de Claude Chêne, un Français qui occupait le poste de directeur de cabinet du Belge Karel Van Miert, ancien commissaire à la concurrence. Une solution pourrait être d'étaler dans le temps le redéploiement voulu par M. Prodi.

SUPPOSÉE ANGLOMANIE

Les difficultés que ce dernier a rencontrées pour refaçonner les services de presse et d'information lui ont appris qu'il n'était pas évident de réformer à la hussarde une institution où cohabitent des responsables politiques issus de quinze pays. Conseillé par une équipe presque exclusivement britannique (la supposée anglomanie de MM. Prodi et Levi fait grincer bien des dents !), le président de la Commission avait en tête un mode de communication qui, sous couvert de collégialité et de professionnalisme, lui aurait assuré un large contrôle sur les relations avec le corps de presse bruxellois (environ 800 journalistes accrédités). Les autres commissaires se sont rebiffés, conduisant M. Kinnock à demander, en leur nom, au président de revoir sa position, ce que celui-ci a fait.

Dans la précédente Commission le « groupe du porte-parole » assurait la relation avec les journalistes, alors que la DG 10 (direction générale), outre d'autres fonctions, était chargée de l'information, c'est-à-dire des relations publiques du collège. Il était composé de porte-parole, choisis à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison par chacun des commissaires. M. Prodi et ses conseillers avaient songé à une équipe limitée à douze, puis quinze membres, recrutés dans les services, exclusivement sur des critères de compétences, et qui, sans liens particuliers avec tel ou tel commissaire ou cabinet, auraient chaque jour délivré la bonne parole aux journalistes au nom de l'ensemble du collège.

Moyennant des aménagements destinés à renforcer la qualité et la rapidité de l'information, le nouveau service fonctionnera d'une façon assez voisine du système précédent, avec une trentaine de porte-parole, dont un pour chaque commissaire. Mais MM. Prodi et Levi ont cependant tenu à écarter des nominations de nature politique. Il a été entendu, en outre, que chaque commissaire aurait dans son cabinet un collaborateur chargé des relations avec la presse. La manière souriante manifestée par M. Levi est parvenue à dissiper l'impression de cafouillage que risquait de donner cette réforme avortée.

Philippe Lemaître

Enseignement supérieur libre
Bac +2
Osez le cinéma ! et les métiers de l'image
ESEC
21, rue de Cîteaux 75012 PARIS
Assistant de réalisation, assistant de production, montage on-line et virtuel, effets spéciaux numériques
Diplôme national homologué par l'Etat
2 années d'études + stage professionnel
Documentation au 01 43 42 43 22

Importante réunion du Parti communiste chinois à Pékin

PÉKIN. Les quelque 300 membres du comité central du Parti communiste chinois (PCC) sont réunis à Pékin pour une session qui s'est ouverte, dimanche 19 septembre. Ce plénum, dont le début n'a pas été annoncé officiellement, doit s'achever mercredi. Il est consacré à l'assainissement des entreprises d'Etat, dont la restructuration s'est déjà traduite par près de 30 millions de licenciements depuis 1997. La réunion, qui s'ouvre à onze jours des célébrations du cinquantième anniversaire de la fondation du régime communiste, devrait donner lieu à des changements au sommet du pouvoir, notamment au sein des services de la propagande et de la sécurité à la suite de la répression contre la secte Fa Lun Gong, interdite fin juillet. Selon la presse de Hongkong, le chef du département de la propagande, Ding Guangen, serait remplacé par le secrétaire du PCC à Shanghaï, Huang Ju. – *(AFP.)*

47 morts lors de la 3^e^ journée électorale en Inde

NEW DELHI. La troisième journée des élections législatives en Inde, samedi 18 septembre, qui concernait notamment les grands Etats du Nord, a été marqué par la violence : 47 personnes ont été tuées. Le Bihar n'a pas failli à sa réputation d'Etat sans loi : 31 personnes dont 21 policiers et 7 agents électoraux y ont été tués lors de plusieurs incidents. A Baramulla, au Cachemire, l'armée et la police ont de nouveau, suivant plusieurs témoignages, obligé la population à se rendre aux urnes. 53 % seulement des 93 millions d'électeurs appelés à choisir 76 députés dans les cinq Etats concernés se sont rendus aux urnes. Selon les sondages opérés depuis le premier jour du vote, le 5 septembre, à la sortie des urnes, la coalition de l'Alliance démocratique nationale, conduite par les nationalistes hindous du Parti du peuple indien (BJP) devance toujours le Parti du Congrès, dirigé par Sonia Gandhi. Deux journées électorales sont encore à venir, le 24 septembre et le 1^er^ octobre. Le dépouillement des votes débutera le 6 octobre. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **RWANDA : l'évêque Augustin Misago a déclaré que ni lui ni l'église catholique** n'ont rien pu faire pour empêcher le génocide qui a fait de 500 000 à 800 000 morts en 1994, dans un entretien publié, lundi 20 septembre, par l'hebdomadaire américain *Newsweek*. « *Vous me prenez pour Moïse ? Je ne peux pas faire des miracles. Nous ne savions pas qu'il y avait un plan de génocide. Si nous l'avions su, nous l'aurions dénoncé* », a-t-il déclaré de la prison centrale de Kigali où il est détenu depuis avril. Son procès doit reprendre jeudi. – *(AFP.)*

■ **THAÏLANDE : au moins 26 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées**, dimanche 19 septembre, lors d'une explosion dans une conserverie près de Chiang Mai (nord). Une trentaine d'employés travaillaient dans l'usine au moment de la déflagration. L'explosion pourrait avoir été provoquée par l'inflammation d'un stock d'engrais, selon la police. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le président iranien Mohammad Khatami a annoncé,** dimanche 19 septembre, qu'il souhaitait la clémence pour les quatre personnes condamnées à mort après les émeutes estudiantines de juillet. Les étudiants ont été condamnés pour avoir manifesté contre la fermeture du quotidien réformiste *Salam*. Selon la constitution islamique, seul le leader spirituel du pays, l'ayatollah Ali Khamenei, peut modifier une telle sentence. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : l'autorité consultative du parti au pouvoir, le Congrès national**, a adopté la candidature du général Béchir (pour un nouveau mandat de cinq ans) à l'élection présidentielle de 2001, vendredi 17 septembre. Le général est arrivé au pouvoir avec le coup d'Etat de 1989. – *(AFP.)*

Election présidentielle dans le calme au Centrafrique

BANGUI. Les électeurs centrafricains ont été nombreux à voter, dimanche 19 septembre, pour le premier tour de l'élection présidentielle qui n'a connu que quelques problèmes mineurs après son report *in extremis* d'une semaine pour « *mauvaise organisation* ». Dix candidats, dont le président sortant Ange-Félix Patassé, briguaient les suffrages de quelque 1,7 million d'électeurs sur 3,5 millions d'habitants. Ceux qui patientaient dès l'aube devant les bureaux de vote ont dû attendre une partie de la matinée en raison de la lenteur des opérations. Le porte-parole de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minurca), Ismaël Diallo, a confirmé « *n'avoir pas constaté trop de problèmes* ». Les 300 soldats de l'ONU déployés en province les 1 000 restés à Bangui « *effectuaient des patrouilles permanentes jusqu'à la fin du dépouillement* », a-t-il précisé. Les résultats officiels ne seront pas connus avant une semaine. – *(AFP.)*

Le Monde de l'éducation
Au sommaire du numéro de septembre
Dossier : La réforme du lycée, interview de Claude Allègre.
• Entretien avec Yves Bonnefoy.
• Les conseils de discipline plus justes.
• Les manuels scolaires en question.
• L'architecture scolaire au service de la pédagogie.
• Enseigner au Pays basque.
• Guide culture.
• Petites annonces.
Chez votre marchand de journaux 30 F - 4,57 €
Le magazine résolument enseignant

LeMonde Job: WMQ2109--0008-0 WAS LMQ2109-8 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0463 Lcp:700 CMYK

EMPLOI **Alors que l'Assemblée nationale doit commencer, le 5 octobre, l'examen de la seconde loi sur la réduction du temps de travail, Martine Aubry a rendu public, lundi 20 septembre, un rapport sur « les enseignements des accords ». Au 31 août, 2 168 000 salariés étaient déjà concernés par les 35 heures. ● LES EFFETS SUR L'EMPLOI de la réforme gouvernementale sont sensibles, selon cette étude, qui évoque 102 646 emplois créés et 17 627 licenciements évités. ● LES EFFETS D'AUBAINE seraient limités : seulement 12,5 % des emplois créés, soit 15 000 postes de travail, auraient vu le jour sans la réforme. ● LA TAXATION du travail précaire fait toujours débat dans les rangs de la majorité. François Hollande appelle de ses vœux une réforme en ce sens *(lire aussi page 11 et notre éditorial page 19)*.**

35 heures : cent vingt mille créations d'emplois passées au crible

A deux semaines du débat parlementaire sur sa seconde loi, Martine Aubry dévoile une étude sur l'impact de la réduction du temps de travail. Malgré l'optimisme du ministère, les trois quarts des salariés concernés par l'échéance du 1er janvier 2000 ne sont encore couverts par aucun accord

PARI TENU ! A quinze jours du début des débats, le 5 octobre, à l'Assemblée nationale, consacrés à la seconde loi sur les 35 heures, les « effets-emploi » de la réduction du temps de travail (RTT) sont pile au rendez-vous. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devait en effet, lundi 20 septembre, dévoiler les résultats d'une longue enquête sur le sujet. Au 31 août 1999, 2 168 000 salariés étaient concernés par les 35 heures, à travers 15 000 accords d'entreprise qui ont permis de créer ou de préserver 120 273 emplois (102 646 promesses d'embauche, 17 627 licenciements évités). Une analyse plus fine de ces résultats indique un effet net sur l'emploi de 105 000. Autrement dit, les « effets d'aubaine » – c'est-à-dire les embauches ayant bénéficié des aides publiques mais qui auraient de toute façon été créées – seraient limités à 15 000 postes, soit 12,5 %.

Ce document de quatre-vingt-dix pages, titré « Les enseignements des accords », explore tous les points qui ont fait débat depuis des mois : cadres, salaires, flexibilité, conditions de travail, temps libre, en passant par la représentativité syndicale, et l'état d'esprit des chefs d'entreprise ! *« Ce n'est pas notre bilan, c'est celui des cinquante mille négociateurs »* qui ont conclu des accords, devait souligner Mme Aubry.

Une dizaine d'organismes ont participé à cette étude, certains d'entre eux dépendant du ministère comme la direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares) ou la direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle (DGEFP). Y ont également contribué l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), des laboratoires universitaires (LEST, à Aix-en-Provence) ou bien encore des consultants d'entreprise. Quelque trois cents entreprises ont fait l'objet de monographies et d'enquêtes.

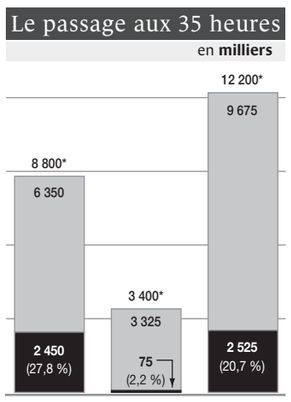

Pour tenter d'évaluer l'impossible – les « effets d'aubaine » –, les entreprises passées aux 35 heures ont été confrontées à un échantillon similaire en terme de taille, de secteur d'activité ou de marché, mais resté à 39 heures. Il ressort de cette comparaison un fort décalage entre les deux catégories d'entreprises, ce qui tendrait à prouver que la réduction du temps de travail a réellement accentué les recrutements : depuis mi-1998, l'emploi a progressé de 3,2 % dans les entreprises signataires et a régressé de 0,7 % dans les autres.

Une autre comparaison, entre les accords Robien, antérieurs au 13 juin 1998, et les accords Aubry conclut à l'avantage des seconds : la *« déperdition »* entre l'engagement d'embauches dans les conventions signées (11,7 % dans les accords Robien, 8,5 % dans les accords Aubry) et l'effet net sur l'emploi (7,5 % dans les deux cas) est de 4 points pour les « Robien » et de 1 point dans les « Aubry »...

Ces chiffres doivent cependant être relativisés, ne serait-ce qu'en raison de l'impact des grandes entreprises, qui ont souvent préféré se passer des aides. Certaines étant déjà à moins de 35 heures, la réduction moyenne du temps de travail n'est plus que de 2 heures, avec 3,2 % à 3,4 % d'emplois créés ou sauvegardés. Or ces accords non aidés concernent plus d'un million de salariés... *A contrario*, 660 000 salariés sont, il est vrai, passés en dessous de la barre des 35 heures, à 34 ou 32 heures. *« Le sentiment des salariés est cohérent avec ces observations »*, souligne l'étude : 11 % de ceux qui ont été interrogés estiment que *« l'entreprise aurait de toute façon créé des emplois »*, tandis que 94 % créditent la RTT de cet effet (plusieurs réponses étaient possibles).

TROIS CONDITIONS NÉCESSAIRES

Ceux qui en profitent le plus sont les ouvriers. Parmi ces nouvelles recrues, 46 % pointaient auparavant au chômage, tandis que 47 % travaillaient déjà dans l'entreprise, en contrat à durée déterminée ou en intérim. L'embauche en durée indéterminée étant la règle dans les trois quarts des entreprises (20 % bénéficient à des jeunes de moins de 26 ans), les 35 heures portent donc un coup certain à la précarité. Le *« manque de personnel disponible dans certains métiers »*, notamment dans l'informatique et le bâtiment, pourrait même devenir un problème. Ainsi une *« procédure d'urgence »* est-elle en cours pour le recrutement de bouchers-désosseurs industriels !

Autre indicateur encourageant : bien que 7 % des accords « défensifs » n'évitent pas tous les licenciements, les 35 heures ont tout de même protégé 41,9 % de salariés menacés. Il est possible d'en prendre la mesure en croisant le nombre de plans sociaux, relativement stable entre le premier semestre 1998 (679) et le premier semestre 1999 (669), et le recul du nombre de personnes licenciées entre ces deux périodes (– 13,2 %).

Pour parvenir à ce tableau positif, il faut cumuler le tiercé gagnant : une bonne dose de productivité (4,3 % en moyenne), un zeste de modération salariale (2,5 % en moyenne) et un bon coup de pouce dû aux aides (4 % sur cinq ans). Ce sont les *« meilleures conditions de créations d'emploi »*, avait souligné Mme Aubry, lors de son audition devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 9 septembre). Partant de ce constat, le ministère affirme aujourd'hui que les résultats obtenus en matière d'emploi grâce aux 35 heures sont bien sur la *« pente »* des hypothèses optimistes réalisées il y a plus d'un an par les conjoncturistes, et qui avaient abouti à une fourchette de *« 250 000 à 700 000 emplois »* créés en cinq ans. *« Les effets potentiels négatifs d'une baisse de la compétitivité »* sont *« évités »*, se réjouissent les experts, qui notent cependant qu'*« une croissance plus lente aurait laissé moins de marges de manœuvre »*.

Néanmoins, si le rythme des négociations s'est nettement accéléré depuis quelques mois, portant à 2,4 millions le nombre total de salariés concernés par la RTT (27,8 %, accords Robien compris), dans les 10 millions d'entreprises soumises aux 35 heures au 1er janvier 2000, il reste encore 6,3 millions de salariés en attente ! Avec les entreprises de moins de 20 salariés, qui ont jusqu'en 2002, la proportion des non-bénéficiaires passe à 9,6 millions pour un total de 14,3 millions de travailleurs...

Isabelle Mandraud

Les très atypiques petites entreprises

Les très petites entreprises (TPE), c'est-à-dire celles de moins de 10 salariés, ont une façon bien à elles de signer des accords en vue des 35 heures. D'abord, 30,8 % des conventions conclues par elles n'ont donné lieu à aucune réorganisation du travail (contre un taux de 16,4 % pour les autres entreprises), et dans 29,8 % seulement des cas des dispositifs faisant fluctuer les horaires ont été décidés (contre 50,3 % ailleurs), selon l'étude publiée par le ministère de l'emploi. La durée d'utilisation des équipements n'a été augmentée que pour 8,1 % d'entre elles (contre 23,8 %). La procédure des accords elle-même a suivi un cheminement différent de celui des autres entreprises signataires. Dans 19,4 % des cas, la réduction est intervenue par application directe d'un accord de branche, alors que, pour les autres entreprises, le taux n'est que de 2,1 %. On comprend mieux, dans ces conditions, la raison pour laquelle Martine Aubry a validé cet été une vingtaine d'accords de branche rejetés par des syndicats.

Des « pros » du code du travail au secours des députés

C'EST compliqué, les 35 heures. *« On nage complètement. Il faut avoir en permanence le code du travail sous la main pour être sûr de tout comprendre »*, se désolaient des députés socialistes, le 31 août, à la sortie du séminaire organisé par leur groupe sur la seconde loi (*Le Monde* du 2 septembre). *« Plusieurs d'entre nous ont découvert le texte, ce n'est pas triste »*, renchérissait la députée de l'Eure Catherine Picard, membre de la Gauche socialiste. Le droit du travail est, de fait, très technique. Quant au *« droit du temps de travail »*, le rapporteur général du texte, Gaétan Gorce (PS, Nièvre), faisait récemment observer... qu'il n'existait pas.

C'est pour remédier à cette difficulté que les groupes parlementaires, bien que rodés par la première loi Aubry, votée en juin 1998, ont décidé, cette fois, de s'entourer de bataillons d'experts pour préparer leurs amendements. A droite, après de nombreux contacts avec les chefs d'entreprise, les partis de l'opposition ont entamé une longue série d'auditions des partenaires sociaux (*Le Monde* du 9 septembre). A gauche, le porte-parole des Verts sur les 35 heures, Yves Cochet, à qui reviendra la rude tâche de porter la majeure partie des propositions de son parti, a pris ses précautions. Estimant être un des vice-présidents de l'Assemblée qui a *« le plus assumé la charge de présider »* ces derniers mois, il a écrit qu'il ne serait pas disponible au perchoir, préférant se trouver sur les bancs de l'Hémicycle pendant la durée de la discussion. Avocats en droit social, syndicalistes et universitaires soutiendront en coulisses le député, ainsi que plusieurs inspecteurs du travail proches des Verts : Michel Miné, Thierry Billet ou Pierre Mériaux. *« L'article 12* [consacré aux champs d'éligibilité des aides aux entreprises] *est mal rédigé »*, croit savoir M. Cochet. Entre autres aspects, les Verts sont particulièrement déterminés à se battre sur le temps de travail effectif, complexe avec ses temps de pause, ses temps de trajet ou d'habillage.

L'ANGOISSE DU MEDEF

Le PCF n'est pas en reste. A l'Assemblée, le groupe compte dans ses rangs un porte-parole « ès 35 heures », Maxime Gremetz. Pour combattre les 17 articles du projet, *« invotable en l'état »*, a-t-il prévenu, le député de la Somme envisage de déposer pas moins d'une centaine d'amendements. Des délégations d'entreprise ont été reçues. Puis des inspecteurs du travail, comme Sylvain Chicotte, des universitaires et des spécialistes du droit de travail ont pris le relais. Au mois de février, Ghislaine Rodriguez, militante CGT et titulaire d'un DEA en droit social, férue de représentativité syndicale, a adhéré au PCF et rejoint l'équipe de M. Gremetz. L'avocat Hervé Tourniquet, enseignant à Paris-X et disciple d'Antoine Lyon-Caen, s'est particulièrement intéressé à l'article 15 : ce dernier autorise le licenciement d'un salarié qui refuserait les conditions de son passage aux 35 heures après la signature d'un accord dans son entreprise. Le groupe communiste avait déjà fait appel à M. Tourniquet pour rédiger la proposition de loi du PCF contre les licenciements économiques rendue publique le 15 avril.

Ces réseaux de « pros » du travail, qui se recoupent parfois – c'est le cas, notamment, des inspecteurs du travail – ne laissent pas d'inquiéter les socialistes. Lesquels n'ont pas d'autre aide que celle du ministère pour affûter leurs arguments. Mais le plus pessimiste est encore le président du Medef. Depuis des mois, Ernest-Antoine Seillière ne cesse de clamer sa crainte de voir se « durcir » le second texte de Mme Aubry.

I. M.

Le casse-tête des cadres

MARTINE AUBRY sait depuis longtemps que la question des cadres est un des casse-tête qu'elle aura à résoudre si elle veut réussir la réforme des 35 heures. L'étude du ministère de l'emploi se montre optimiste sur le sujet, mais, à la lire entre les lignes, on trouve de nombreuses illustrations des difficultés qui attendent le gouvernement.

L'exemple le plus flagrant qui transparaît des statistiques publiées par le ministère a trait au mouvement d'embauches de cadres suscitées par la réduction du temps de travail : il est plus faible que pour les autres catégories professionnelles. Actuellement, les cadres constituent en effet 10,8 % des effectifs des salariés couverts par les accords « offensifs », alors qu'ils ne représentent que 7,1 % des embauches prévues. A l'autre extrémité de l'échelle, les ouvriers représentent 49,3 % des effectifs salariés concernés par un accord, et ils bénéficient de 52,9 % des embauches. *« La tendance relevée par la plupart des premières études de terrain est au recrutement prioritaire de salariés opérationnels ou affectés aux services directement productifs, aux dépens des postes fonctionnels ou des fonctions transversales, de coordination ou d'administration »*, explique le rapport. Pis : la RTT n'est effective que pour 55 % des cadres qui passent à 35 heures, contre 80 % pour les autres catégories !

Le gain pour les cadres ne serait-il donc pas assuré ? L'étude ne répond pas précisément à la question. Elle se borne à relever que, dans 68,7 % des conventions signées, les cadres ont bénéficié des mêmes modalités de réduction que les autres salariés et que, dans 31,3 % des cas, ils se sont vu proposer des modalités différentes. Les experts précisent toutefois que si, dans deux cas sur trois, les principes adoptés ont été les mêmes que ceux régissant la durée du travail des autres catégories, *« leur mise en pratique sera évidemment différente et différenciée »*.

C'est le cas, en particulier, des cadres relevant de la catégorie dite intermédiaire, c'est-à-dire qui se situe entre la catégorie des cadres dirigeants et celle des cadres intégrés dans une équipe de travai. Pour eux, l'étude met en évidence que le décompte en jours du travail effectué a été la formule *« plébiscitée »* par la grande majorité des accords. Les experts précisent même que la plupart des accords ont retenu un temps de travail pour ces cadres compris le plus souvent *« entre 205 et 217 jours »*.

Aujourd'hui, cette catégorie aspire également à moins travailler

De prime abord, on pourrait donc penser que les cadres n'ont pas été mis sur la touche et qu'ils bénéficient, eux aussi, des retombées de la réforme. C'est ce qu'affirme le rapport : actuellement, dit-il, *« le nombre de jours annuels effectués par les cadres s'établit à 233 jours, bien sûr en supposant que ceux-ci prennent l'ensemble de leurs congés, ce qui n'est pas forcément vrai. C'est par rapport à cette situation de départ que le nombre de jours fixés dans les accords (entre 205 et 217) ou le maximum fixé par le projet de loi (217) doivent être appréciés »*. Présenté de la sorte, le mouvement de réduction du temps de travail apparaît donc conséquent : cela équivaut à une baisse comprise entre 16 et 28 jours.

La réalité est pourtant un peu moins rose que ce chiffre ne le suggère, car l'étude prend soin de préciser qu'un régime de travail fondé sur une semaine de 5 jours, avec 5 semaines de congés payés et la prise de la totalité des congés payés conduit à seulement 227 jours travaillés. Si, actuellement, on arrive en moyenne à 233 jours, c'est que les cadres travaillent en moyenne six samedis ou dimanches dans l'année, en plus, selon la dernière enquête du ministère sur les conditions de travail. Le taux moyen est de sept samedis ou dimanches pour les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et de cinq pour les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise. Par conséquent, si l'on prend pour référence le chiffre de 227 jours, la baisse du temps de travail apparaît beaucoup moins sensible.

Le gouvernement a donc une difficile équation à résoudre. Une équation d'autant plus difficile, d'ailleurs, que les cadres, contrairement aux tendances des années 70 et 80, aspirent fortement à moins travailler. L'étude cite à ce sujet un sondage réalisé, en juillet, par CSA, pour *Liaisons sociales*. Celui-ci fait apparaître que 54 % des cadres avouent aujourd'hui que *« leur vie professionnelle leur prend trop de temps »* et que 79 % souhaitent à l'avenir *« pouvoir davantage consacrer de temps à leur vie privée et familiale »*.

Laurent Mauduit

Des classes sans enseignants,
des profs non remplacés, des élèves délaissés

- Il manque des profs en SVT, en espagnol, sciences physiques, anglais, lettres classiques, arts plastiques...
- Il manque des CPE, des CO-PSY, des documentalistes.

Solutions : il faut accroître les postes aux concours, allonger les listes complémentaires aux concours, mettre fin à la précarité, transformer les heures supplémentaires en emplois.

Remplacer c'est un métier,
« les profs ne sont pas des pantins »

Solutions : des titulaires remplaçants volontaires, respectés, indemnisés, avec des conditions de service prenant en compte les spécificités du métier (temps de préparation, entre deux remplacements, zones...)

Le SNES met à votre disposition un N° Vert 0800 774 751 des permanences dans les académies. Signalez-nous tout congé non remplacé.

Rendez-vous à Paris
le mercredi 22 septembre
à 11 heures, place de la Sorbonne
pour obtenir la prise en compte de ces solutions avec le

snes fsu Syndicat National des Enseignements de Second degré

1, rue de Courty,
75341 Paris Cedex 07
Tél. : 01 40 63 29 00

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
DROIT/SCIENCES ÉCO
√ Stage de pré-rentrée (septembre)
√ Session annuelle (octobre à juin)
√ Session semestrielle (février à juin)
Tél. : 01 42 24 10 72

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.
Informations et inscriptions:
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

LeMonde Job: WMQ2109--0009-0 WAS LMQ2109-9 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 11:36 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0464 Lcp:700 CMYK

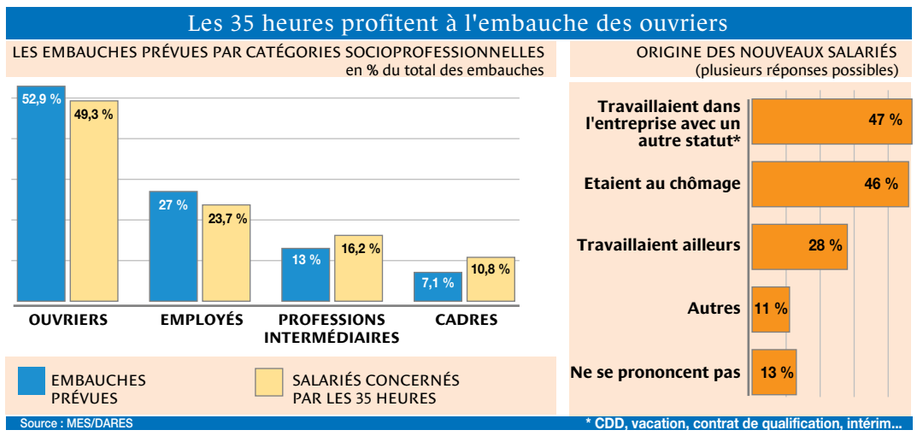

Une compensation intégrale dans neuf cas sur dix

LA RÉDUCTION du temps de travail n'est pas l'ennemi des salaires. A en croire le rapport élaboré sous l'égide du ministère de l'emploi et de la solidarité, les 35 heures n'ont pas entraîné l'austérité salariale que certains syndicats redoutaient. Dans près de neuf cas sur dix, la compensation a été intégrale, même si la plupart des accords signés prévoient une modération dans l'évolution des rémunérations dans les deux ou trois prochaines années.

Le rapport fait un sort à l'idée que l'annonce de la première loi sur la réduction du temps de travail aurait freiné la progression des salaires. *« Contrairement aux craintes exprimées par certains*, note-t-il, *les négociations sur les 35 heures n'ont pas pesé sur les évolutions salariales : le pouvoir d'achat du salaire net par tête a progressé de près de 3 % en 1998. »* Il est vrai que le remplacement de la cotisation maladie des salariés par la contribution sociale &newlin;généralisée (CSG), en janvier 1998, a entraîné une hausse mécanique de 1,1 % du salaire net en glissement annuel. La reprise de l'activité a également permis aux entreprises de *« dégager des marges de manœuvre favorables à la progression des salaires »*, indique l'étude. La mise en place des 35 heures s'est faite dans un environnement économique favorable qui a permis d'amortir l'hostilité de la majorité des chefs d'entreprise à la loi Aubry.

« Dans 87,7 % des accords aidés, soulignent les auteurs du rapport, *les salariés bénéficient ainsi d'une compensation salariale intégrale. »* Le cas le plus fréquent est la compensation par la hausse du salaire horaire (59,6 %). Dans 34 % des cas, le patron a opté pour la création d'une prime ou d'une indemnité spécifique. 15 % des accords contiennent d'autres modalités : hausse ou baisse de primes ou d'indemnités existantes, augmentation de la contribution de l'entreprise à la mutuelle ou aux retraites, variations de la valeur des Ticket Restaurant, garanties sur l'enveloppe des augmentations individuelles, mise en place d'un plan d'épargne d'entreprise.

SACRIFICES BIEN ACCEPTÉS

Au sein des entreprises, *« les différenciations du niveau de la compensation et/ou de la modération ultérieure paraissent se baser essentiellement sur le niveau de rémunération »*, constate encore le rapport. Les cadres semblent les plus pénalisés, mais, compte tenu du montant de leurs salaires, ils sont aussi *« les moins nombreux à déclarer en éprouver des difficultés »*. Autre sujet d'inquiétude pour les salariés et les syndicats : la différence de traitement entre les anciens salariés et les nouveaux embauchés : *« L'égalité de traitement est la règle générale »* (80 %), conclut l'étude. Seuls 8 % des accords stipulent que ces derniers auront une rémunération différente.

Les salariés à temps partiel, qui, dans un cas sur trois, restent au même horaire après baisse du temps de travail, peuvent voir leur salaire progresser ou, au contraire, rester identique. Dans deux cas sur trois, ils diminuent leur temps de travail comme les autres salariés, et ils se voient alors appliquer les mêmes règles de compensation et de modération. La modération est de l'ordre de 2 % à 2,5 %. Ces sacrifices sont relativement bien acceptés : selon Ipsos, 37 % des salariés jugent avoir *« plus gagné que perdu »* au troc « temps libre contre salaire » (contre 32 %). Parmi les salariés touchés par un gel, une baisse ou une modération de salaire, *« seul un sur six préférerait revenir à l'ancien système, avec l'ancienne rémunération »*.

Le document assure que la réorganisation du travail, les gains de productivité, la modération salariale cumulée, les aides de l'Etat et quelques économies de capital ont permis d'assurer le financement *« équilibré »* des 35 heures. *« Au total*, conclut le ministère, *le processus de réduction de la durée du travail s'est bien opéré* (...) *sans affecter les coûts et la compétitivité des entreprises »*. Il y voit le signe que les emplois créés grâce à la réduction du temps de travail ne seront pas éphémères.

Jean-Michel Bezat

L'accroissement de la charge de travail provoque certaines désillusions

APRÈS la signature d'un accord, la réduction du temps de travail (RTT) devient-elle une réalité pour les salariés concernés ? L'étude du ministère apporte une réponse positive pour 80 % d'entre eux, mais 18 % des personnes interrogées... n'ont pas vu la différence. Cela signifie qu'un nombre non négligeable d'entreprises ne respectent pas leurs propres accords.

L'excès de la charge de travail est la première explication avancée par les déçus des 35 heures, qui citent ensuite, à parts égales, l'insuffisance des embauches et de la réorganisation du travail. Faute de mesures appropriées, *« souvent, d'ailleurs, la réduction du temps de travail est* (...) *différée plutôt qu'inappliquée »*, atténue le rapport. Dans les entreprises où la RTT est effective, c'est la flexibilité qui l'emporte : la *« modulation »* des horaires est en effet présente dans un accord sur deux, et même davantage (66 %) dans les entreprises de 50 à 200 salariés. Tous les secteurs sont touchés, l'activité financière étant la moins accessible à la flexibilité. Certes, l'alternance de semaines de forte ou basse activité paraît contrôlée : la durée maximale prévue dans les accords dépasse rarement 42 heures sur dix semaines au plus (actuellement, le code du travail autorise jusqu'à 46 heures sur douze semaines consécutives) et *« seules 9 % des entreprises »* franchissent ce cap. Cela explique sans doute les signes d'ouverture donnés par Martine Aubry, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, en faveur d'un abaissement des durées maximales du travail.

Du coup, 85 % des salariés estiment que la RTT est *« une bonne chose »* pour eux, 11 % pensent le contraire. Sur le plan de la vie personnelle et familiale, de l'épanouissement personnel, une très large majorité estiment y avoir *« plus gagné »* que perdu. Mais, paradoxalement, ils sont 33 % et 32 % à répondre qu'ils ont davantage perdu sur le plan de la charge de travail et du niveau de salaire. Les employeurs trouvent aussi leur compte, puisque seulement 10 % jugent que *« la situation globale de l'entreprise s'est plutôt dégradée »*.

> Le ministère incite lui-même les partenaires sociaux à la plus grande vigilance

Fin 1998, la Banque de France avait déjà relevé que la durée d'utilisation des équipements industriels *« se serait allongée, en moyenne, d'environ 3 % »*. Dans les douze mois suivants, *« les entreprises envisageaient d'allonger de 1,6 % »* cette durée d'utilisation. La *« même évolution s'observe dans le tertiaire »*, notamment pour l'amplitude des heures d'ouverture au public, ajoute l'étude, ce qui va de pair avec la modulation. Dans l'ensemble, une majorité de salariés (74 %) sont satisfaits des modalités retenues pour le passage à 35 heures, contre 24 % qui auraient préféré d'autres formules. Les deux tiers des salariés engagés aujourd'hui dans la RTT déclarent avoir pu choisir le moment où elle intervient. Les plus réticents sont ceux à qui ont été imposés une réduction journalière hebdomadaire ou un compte épargne-temps.

Ces accords traduisent ainsi *« un consensus important »* ; 90 % d'entre eux ont été signés par l'ensemble des organisations syndicales présentes dans l'entreprise, la CFTC arrivant en tête avec un taux de signature de 97,9 % (97,1 % pour la CFDT, 85,4 % pour la CGT). Le personnel a été consulté, à l'initiative, le plus souvent, du chef d'entreprise dans 53 % des cas. Un référendum, *« gage de légitimité »*, a même été organisé pour 43 % des accords.

Que fait-on de son temps libre ? Après enquête, il s'avère que *« l'occupation du temps libéré reste sexuée : les hommes privilégient le bricolage et le jardinage (63 %) et les femmes des tâches domestiques (50 %) et les courses (48 %) »*. On se repose aussi (46 % de l'ensemble), on s'occupe des enfants (41 %) ou *« de soi »* (32 %). A moins que, comme 3 % des hommes et des femmes interrogées, on cherche à avoir... *« une autre activité rémunérée »*.

Dans l'univers du travail, les 35 heures améliorent les relations, à l'exception notable des cadres, qui avouent, pour 23 % d'entre eux, avoir désormais plus de difficultés relationnelles avec leurs collègues, leurs clients (14 %) ou leurs supérieurs (11 %) ! Néanmoins, les conditions de travail s'améliorent, ou du moins restent identiques à ce qu'elles étaient, pour la majorité des Français passés à 35 heures. Parmi eux, toutefois, 21 % jugent, au contraire, que les conditions de travail se sont dégradées, à cause de l'intensification des rythmes (13 %), d'une baisse de qualité du travail (4 %), ou de l'augmentation du stress (4 %). La RTT *« est ainsi porteuse tout à la fois de risques et d'opportunités, et beaucoup dépend, pour le bilan global qui peut en être tiré par les salariés concernés, de l'attention portée par les acteurs de l'entreprise à l'évolution des contenus, des conditions et de la charge de travail, et donc des effets sur l'emploi »*, souligne l'étude.

Autrement dit, le ministère incite lui-même les partenaires sociaux à la plus grande vigilance quant à la mise en place des 35 heures sur le long terme... *« Le suivi et la régulation des nouvelles organisations »* apparaissent en effet *« essentielles »* aux yeux des experts.

I. M.

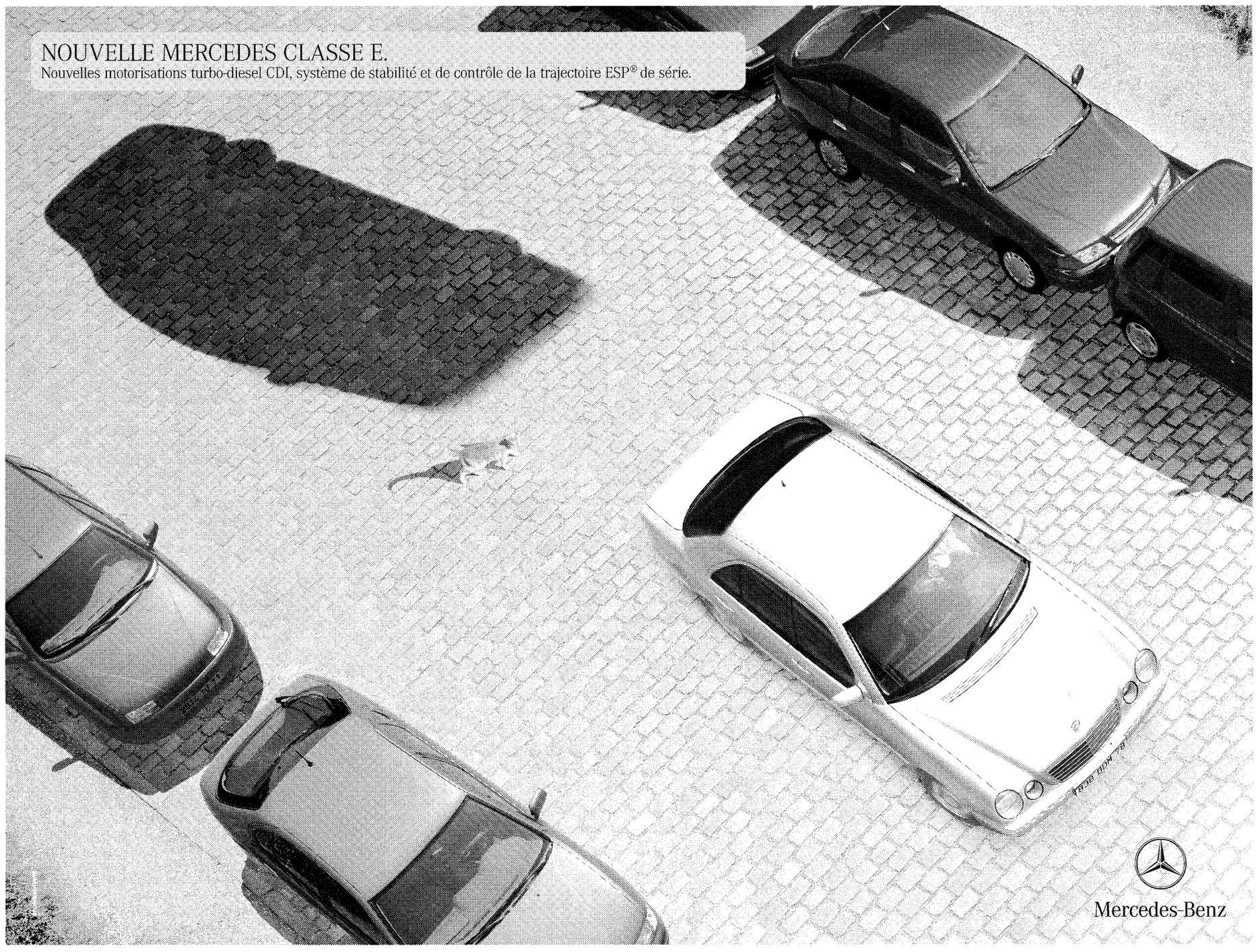

LeMonde Job: WMQ2109--0010-0 WAS LMQ2109-10 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 15:39 S.: 111,06-Cmp.:20,15, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0720 Lcp:700 CMYK

Patrick Devedjian se porte à son tour candidat à la présidence du RPR

Le député des Hauts-de-Seine, proche d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy, souhaite incarner la « deuxième droite » en privilégiant le débat avec le courant séguiniste représenté par François Fillon

Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine, a annoncé, lundi 20 septembre, sa candidature à la présidence du RPR. Le porte-parole du mouvement, proche d'Edouard Balladur et de Nicolas Sarkozy, propose un *« ticket »* avec Jean-François Copé, ancien député de Seine-et-Marne et secrétaire national du RPR à l'économie, proche d'Alain Juppé, qui, en cas de succès, serait nommé secrétaire général. M. Devedjian est la cinquième personnalité à se porter candidate après Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, François Fillon, député de la Sarthe, Jean-Paul Delevoye, sénateur du Pas-de-Calais, président de l'Association des maires de France, et Michel Bulté, adjoint au maire de Paris, qui s'est déclaré dimanche. Députée des Pyrénées-Atlantiques, Michèle Alliot-Marie doit présenter, à son tour, sa candidature, mardi. Hostile à la *« candidature officielle »* de M. Delevoye, portée par une partie de l'entourage de Jacques Chirac, M. Devedjian veut nourrir un débat de fond face au courant séguiniste que représente M. Fillon.

LE RETRAIT FORCÉ de Nicolas Sarkozy de la course à la présidence du RPR ne pouvait pas rester sans conséquence. Député des Hauts-de-Seine et porte-parole du mouvement, Patrick Devedjian a annoncé, lundi 20 septembre, sa candidature, en tandem avec Jean-François Copé, secrétaire national à l'économie, qui, en cas de succès, serait nommé secrétaire général. Un comité opérationnel de campagne, qui comprendra plusieurs « chiraco-juppéistes », doit être présenté, mercredi 22 septembre

L'alliance d'un balladurien, qui fut, par ailleurs, l'avocat de Jacques Chirac, et d'un juppéiste, qui s'est progressivement intégré à l'équipe mise en place par M. Sarkozy, veut marquer le *« refus des luttes claniques »*. Elle traduit aussi le mécontentement qu'a provoqué l'intrusion de l'Elysée dans le choix du président du mouvement. Après Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, et François Fillon, député de la Sarthe, Jean-Paul Delevoye, sénateur du Pas-de-Calais et président de l'Association des maires de France, est apparu comme le « candidat officiel ». Lors de l'université d'été de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), qui a réuni moins de cent militants, samedi 18 septembre, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes), il a ainsi bénéficié de l'attention constante de deux anciens ministres proches du président de la République, Hervé Gaymard et Dominique Perben. Après le 4 octobre, date limite pour le dépôt des candidatures, il recevra, en outre, le soutien officiel de Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac.

« ALLIANCE FATALE »

Poussé en première ligne par une partie de l'entourage présidentiel, M. Delevoye se retrouve, du même coup, très exposé. Peu connu du grand public et même des militants de base, il est encore fragile face à la pression des médias audiovisuels. Lors de son « entretien d'embauche » devant les jeunes de l'UJP, il s'en est tenu à des formules vagues telles que *« notre volonté est de rassembler »*, *« retrouver le chemin du peuple »*, *« conjuguer gaullisme et modernité »*. Enfin, comme son principal concurrent, M. Fillon, qui représente le pôle séguiniste, national et républicain, du mouvement, M. Delevoye a voté « non » à Maastricht. Comme le résume l'un des chiraquiens rendus orphelins par le retrait de M. Sarkozy, *« Fillon inquiète, Delevoye consterne »*.

« Il était nécessaire que quelqu'un représente notre sensibilité, celle de la droite moderne, généreuse et européenne, que j'appelle la deuxième droite », a déclaré au *Monde* M. Devedjian. Il souhaite ainsi pouvoir engager un débat de fond avec le seul candidat qu'il considère comme porteur d'une ligne politique différente, à savoir M. Fillon. L'annonce, dans *Le Journal du dimanche* (daté 19 septembre) d'une candidature de diversion, celle de Michel Bulté, adjoint au maire de Paris, et celle, attendue pour mardi 21, de Michèle Alliot-Marie, députée des Pyrénées-Atlantiques, qui vise surtout à assurer une représentation féminine dans la compétition, n'ont évidemment pas modifié cette analyse.

« L'alliance Balladur-Séguin, puis Sarkozy-Fillon, était quelque part une alliance contre-nature ; jugée inacceptable par l'Elysée, elle a d'ailleurs été fatale à Nicolas Sarkozy », explique M. Devedjian.

Le porte-parole du RPR considère en revanche que le mouvement doit définitivement tirer un trait sur la fracture intervenue lors de l'élection présidentielle entre chiraquiens et balladuriens. Comme tous les autres candidats, MM. Devedjian et Copé considèrent que M. Chirac est le *« candidat naturel du RPR »* pour l'élection présidentielle de 2002, mais, en tant que *« président de tous les Français »*, il a, pour l'heure, observent-ils, *« l'obligation républicaine de permettre aux socialistes de gouverner »*. Déterminé à recueillir les fruits du mécontentement provoqué par la « candidature officielle » de M. Delevoye, le député des Hauts-de-Seine a veillé à jauger préalablement les réactions que provoquerait l'annonce de sa candidature à l'Elysée, dans les groupes parlementaires et chez quelques poids lourds du mouvement, notamment Alain Juppé, Edouard Balladur et Jean-Louis Debré.

Pour mieux choyer les militants, le tandem Devedjian-Copé va proposer – comme M. Fillon – que les fédérations départementales conservent l'intégralité du produit des adhésions, la direction nationale se réservant le financement public.

Enfin, dans un souci de démocratie interne, *« les candidats à toutes les élections devraient voir leur candidature ratifiée par les adhérents de la circonscription »*. Cet engagement vaudra dès les élections municipales, n'en déplaise à certains, y compris à Paris.

Jean-Louis Saux

Les Tiberi, hôtes heureux de l'Hôtel de Ville

Jean Tiberi était inquiet à l'idée de faire visiter ses bureaux en compagnie de son épouse Xavière, samedi 18 septembre, dans le cadre des Journées du patrimoine. Après une semaine passée sous le feu des médias, le couple pouvait redouter quelques réactions de la part du public. Celles-ci se sont produites, mais dans un sens plutôt positif. Pendant plus de deux heures, le couple a dû signer des centaines d'autographes, glissant, dès qu'il sentait une onde de sympathie de la part de ses visiteurs, une phrase de remerciement. *« Merci d'être avec nous »*, répétait M. Tiberi. *« La maison est très convoitée, vous voyez pourquoi on nous jette dans l'arène »*, glissait Madame. Les milliers de visiteurs se sont montrés très déférents, impressionnés par le lieu et flattés de la disponibilité d'un couple désormais estampillé « vu à la télé ». Un visiteur, cependant, a pressé le pas à hauteur de Mme Tiberi. *« On passe, je n'ai pas 200 000 francs à dépenser pour une signature »*, a-t-il glissé à sa compagne.

Le RPF espère attirer les militants de droite et d'extrême droite

PETIT À PETIT, le RPF (Rassemblement pour la France) de Charles Pasqua et Philippe de Villiers prend forme. Au grand dam du président du Mouvement national (MN), Bruno Mégret, qui a été obligé lors du meeting MN de la région Ile-de France, dimanche 19 septembre, de freiner les ardeurs de militants trop pressés de passer des alliances dans la perspective des élections municipales de 2001.

Avant-dernière étape avant son congrès fondateur fixé aux 20 et 21 novembre, le RPF avait réuni, samedi 18 septembre, quelque 500 cadres et militants pour discuter des statuts du parti et de sa charte nationale. Une charte qui plaide pour la *« souveraineté de la nation »*, entend *« quitter la voie mortifère dans laquelle l'engage la pseudo-république de l'assistance et du laxisme généralisés »* et veut rompre avec un *« régime d'impuissance symbolisée par la cohabitation »*. Par cette charte, le RPF souhaite *« rendre sa dimension à la présidence de la République »*, élargir le recours au référendum, donner au Parlement français le pouvoir de *« contrôle des projets d'actes communautaires »* et *« réformer le Conseil constitutionnel »* classé parmi les *« autorités irresponsables politiquement »*.

DES PORTES GRANDES OUVERTES

Le second volet de la charte propose le *« mariage de la liberté économique et de la cohésion sociale »* pour lutter contre *« la mondialisation »*. Elle propose entre autre que *« l'Etat rende au secteur privé l'essentiel des tâches de production »*, qu'il favorise les PME-PMI, et promeuve *« le capitalisme populaire »*. Le troisième volet, consacré aux *« valeurs françaises »*, proclame que la *« nation est ce rassemblement de personnes liées entre elles à travers des siècles par une communauté de destin et d'appartenance »* et veut *« éviter la montée des corporatismes, des tribalismes, qui est toujours escortée par les conflits, les intolérances et les violences comme cette guerre larvée que connaissent nos banlieues »*. Il prône la *« tolérance zéro »* à l'égard de la délinquance, un *« quota »* d'immigrés *« négocié »* avec les pays d'origine, et un accès à la nationalité française passant par une *« cérémonie civique »*.

Histoire de montrer que le RPF en est au point de non-retour, Charles Pasqua, a souligné au cours d'une conférence de presse organisée avec Philippe de Villiers à l'issue de la réunion de samedi, qu'*« à partir d'octobre »* il ne serait plus question de double appartenance. En octobre, en effet, députés et sénateurs doivent voter l'aide aux partis politiques représentés au Parlement. Une manne dont M. Pasqua souhaite bénéficier. Fustigeant le président de la République, Jacques Chirac, incapable de donner *« un minimum d'autonomie et de marge de manœuvre »* au RPR, le RPF se dit en *« rupture avec le système des partis »* et ouvre largement ses portes *« à tous les Français, sur la base de la charte, quel que soit leur engagement passé »*. Ce qui resssemble fort à un clin d'œil aux déçus du RPR bien évidemment mais aussi à Charles Millon et ses militants de La Droite, comme aux troupes de l'extrême droite déboussolées depuis la scission du FN en décembre dernier, et les piètres scores tant du FN que du MN.

BRUNO MÉGRET DURCIT LE TON

Le risque de voir ses militants attirés par les sirènes pasquaïennes est en tout cas suffisamment fort pour que, dimanche, Bruno Mégret, ait durci le ton et rappelé qu'il vient de demander l'expulsion de Dominique Michel, conseiller général du Var et adjoint au maire de Toulon, coupable de flirter trop ostensiblement avec Jean-Charles Marchiani, candidat RPF à la mairie de Toulon (*Le Monde* daté 19-20 septembre). Si Bruno Mégret a reconnu lors de l'université d'été de son parti, fin août à Beaune, que le MN ne pourrait *« accéder seul »* au pouvoir, il souligne aujourd'hui l'importance de saisir l'occasion des élections municipales pour faire une démonstration de sa force sur le terrain et dénonce toute précipitation vers des accords et alliances. Il a souligné dimanche que *« la préférence nationale demeure le cœur »* du programme du MN et qu'il n'est *« pas question d'alliance politique avec quelque parti que ce soit »* en précisant *« qu'à ce jour aucun ne défend cette valeur essentielle »*.

Marquer sa différence est devenue la préoccupation centrale du MN qui, collant trop au Front national, a manqué le rendez-vous des élections européennes. La reconnaissance par Jean-Marie Le Pen d'une *« France multiconfessionnelle »* et son affirmation selon laquelle *« ce n'est pas parce qu'il y a des mosquées qu'il y a un problème, mais parce que des immigrés gardent la double nationalité »* laissent un boulevard au MN. Le délégué général du Mouvement national, Jean-Yves Le Gallou, s'en est donné à cœur joie, dimanche, dans le registre de *« l'Europe occidentale »* qui s'est *« construite en s'opposant à l'avance de l'islam »*. Parlant d'*« échec de la mixité raciale »*, demandant l'*« inversion du flux de l'immigration »*, il prône une France *« peuplée de Français, d'Européens, de chrétiens »*.

Christiane Chombeau

LeMonde Job: WMQ2109--0011-0 WAS LMQ2109-11 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 15:39 S.: 111,06-Cmp.:20,15, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0721 Lcp:700 CMYK

Le PS et les Verts veulent clarifier les objectifs d'une manifestation nationale pour l'emploi

Le premier secrétaire du Parti socialiste récuse l'idée d'un « tournant » du gouvernement

Le Parti communiste souhaite réunir, début octobre, les partis et les syndicats favorables à la manifestation nationale pour l'emploi qu'il a proposée le 12 septembre. Auparavant, le PCF aura des rencontres bilatérales : le 20 septembre avec le PS, le 22 avec le Mouvement des citoyens et le 30 avec les Verts. François Hollande et Dominique Voynet veulent clarifier les objectifs d'une telle manifestation.

LES ÉLECTIONS municipales de 2001 et le projet de manifestation nationale pour l'emploi, proposé par Robert Hue le 12 septembre, sont à l'ordre du jour de la rencontre, lundi 20 septembre, entre deux délégations du Parti socialiste et du Parti communiste. Le secrétaire national du PCF a écrit, la semaine dernière, *« à l'ensemble des partis politiques de gauche et aux organisations syndicales et sociales »*. Des rencontres bilatérales devraient précéder une réunion de tous les participants début octobre sur les modalités et les mots d'ordre d'une telle manifestation. La date du 4 octobre, choisie par des syndicats pour manifester sur les 35 heures, à la veille du débat à l'Assemblée nationale sur le second projet de loi, a été écartée et le PCF n'exclut pas, faute d'accord entre organisations, un appel de personnalités.

Dimanche 19 septembre, dans l'émission « 19 heures-Dimanche » sur TF 1, François Hollande a confirmé la disponibilité du PS à manifester. Mais, pour le premier secrétaire du PS, cette mobilisation doit être centrée sur *« la réduction du temps de travail, pour les emplois jeunes »*, mais *« pas pour demander des choses impossibles ou inatteignables »*. *« Agissez ! Il n'y a pas que l'Etat, il n'y a pas que le gouvernement »*, a lancé M. Hollande, en appelant ceux *« qui peuvent se reconnaître dans la gauche »* à *« faire des propositions »*.

MOBILISATION « NÉCESSAIRE »

Au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », Dominique Voynet a confirmé que les Verts étaient prêts à participer à une manifestation, mais sans gommer ses réticences originelles. La ministre de l'environnement a jugé *« nécessaire »* une mobilisation contre *« les prétentions d'une partie du patronat qui décrit d'une façon apocalyptique »* la situation économique. Mais, a-t-elle affirmé, *« il ne faut pas mélanger les responsabilités des contre-pouvoirs et les responsabilités des partis de gouvernement. A la société d'interpeller le gouvernement pour que ça aille plus vite. » « Je n'imagine pas bien Martine Aubry,* a-t-elle ajouté, *allant défiler pour demander des mesures courageuses en faveur de l'emploi, ce n'est pas son travail, ce n'est pas sa responsabilité. »*

Mme Voynet a estimé que *« les partis ne doivent pas se substituer aux syndicats, aux partenaires sociaux, aux associations, aux réseaux qui aujourd'hui luttent contre l'exclusion ou pour la création d'emplois »*. Mais elle a souhaité *« un infléchissement encore plus social et plus déterminé »* de l'action du gouvernement *« contre la pauvreté »*. Au même moment, M. Hollande s'est évertué à définir le *« vrai dessein »* de la majorité : *« c'est,* a-t-il déclaré, *la lutte contre le chômage, c'est mettre encore plus de personnes dans l'emploi. »* Au passage, il s'est déclaré hostile à l'extension du RMI aux moins de vingt-cinq ans, réclamée de nouveau par Mme Voynet, en référence à l'accord PS-Verts de 1997, en préférant la création d'une allocation de formation.

Se défendant de *« rectifier »* les propos de M. Jospin le 13 septembre sur France 2, M. Hollande a récusé tout *« tournant »* du gouvernement. *« On a un cap et on s'y tient »*, a-t-il exposé avant d'esquisser quelques *« champs nouveaux »* pour la *« deuxième étape »* de l'action gouvernementale : *« la politique de la ville », « la politique des droits qui sont accordés aux salariés, aux consommateurs, aux producteurs », « la redistribution, l'éducation, la formation professionnelle »*.

Interrogé sur l'allure de précampagne présidentielle donnée par le chassé-croisé entre Jacques Chirac et M. Jospin devant les agriculteurs à Pomacle (Marne), M. Hollande a estimé que le premier sera jugé *« peut-être sur ses discours »* et le second sur *« ses actes »*. *« Si la politique qu'il* [M. Jospin] *mène est bonne, je peux penser qu'on nous donnera les moyens de continuer. Si notre politique n'est pas jugée satisfaisante, nous aurons peut être une sanction. »* Le président de la République, a conclu M. Hollande, *« n'est pas jugé sur ce qu'il fait. Le premier ministre, lui, est obligé d'avoir des résultats. »*

Michel Noblecourt

Mme Voynet et M. Hollande plaident pour la taxation du travail précaire

Les pressions sur le gouvernement se multiplient

LE DÉBAT sur la taxation du travail précaire n'est pas clos au sein de la majorité « plurielle ». Tour à tour, le premier secrétaire du PS, François Hollande, et la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, pour les Verts, ont corrigé les propos de Lionel Jospin en plaidant, chacun à sa manière, pour la réinscription de ce projet à l'ordre du jour gouvernemental.

Interrogé le 13 septembre sur France 2, le premier ministre, venu évoquer les « chantiers » de son gouvernement pour la seconde partie de la législature, avait en effet renvoyé à plus tard la mise en place d'un tel dispositif, contredisant les intentions affirmées, quelques jours auparavant, par Martine Aubry (*Le Monde* du 15 septembre). Dans le cadre de l'université d'été du PS, à La Rochelle, la ministre de l'emploi et de la solidarité avait assuré, en effet, qu'elle allait taxer le travail précaire et qu'un article serait consacré à ce sujet dans le budget emploi de son ministère, débattu au Parlement en octobre.

Invité, dimanche 19 septembre, de l'émission « 19 heures-Dimanche », sur TF 1, M. Hollande a rejeté l'idée qu'il pouvait y avoir un recul gouvernemental sur ce dossier. *« Les socialistes doivent proposer, lorsque le moment sera venu – et il est proche – un texte qui limitera l'abus du travail précaire »*, a affirmé le premier secrétaire du PS.

Au même moment, Mme Voynet, invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » *(lire page 17)*, a commenté les propos de M. Jospin en indiquant que *« les membres du gouvernement ne se satisfont pas de cette façon de procéder »*. *« J'ai entendu,* a indiqué Mme Voynet, *Martine Aubry dire : "Il y a des entreprises qui utilisent (...) le travail précaire d'une façon courante, habituelle, comme une façon de réguler les effectifs." Je l'ai entendue dire qu'il fallait regarder la possibilité de taxer ces entreprises. »* Ainsi, alors que le premier ministre avait paru écarter de telles mesures, *« je crois qu'il faut qu'on en rediscute »* a souligné Mme Voynet.

Deux élections cantonales partielles

HAUTES-PYRÉNÉES
Canton de Bordères-sur-l'Echez (second tour)
I., 7 995 ; V., 3 860 ; A., 51,72 % ; E., 3 539.
Christian Paul, div. d., 1 793 (50,66 %)... *ÉLU*
Jean Buron, PCF, 1 746 (49,34 %).

[Ancien international de rugby, Christian Paul, dont l'élection, en mars 1998, avait été invalidée par le tribunal administratif de Pau, retrouve son siège. Il devance de 47 voix seulement le communiste Jean Buron. Encore une fois, M. Paul a bénéficié de la querelle entre M. Buron et le maire de Bordères, Francis Tarissan, qui s'était retiré après le premier tour. Toutes les voix de la gauche ne se sont pas portées sur le candidat communiste, puisque 321 bulletins blancs ont fait basculer la victoire. Le taux d'abstention a diminué entre les deux tours, passant de 57,92 % à 51,72 %.

14 septembre 1999 : I., 7 795 ; V., 3 364 ; A., 57,92 % ; E., 3 168 ; Christian Paul, div.d., 1 100 (34,72 %) ; Jean Buron, PCF, 1 021 (32,23 %) ; Francis Tarissan, PS, m. de Bordères-sur-l'Echez, 958 (30,24 %) ; Philippe Patary, MN, 89 (2,81 %).]

SEINE-MARITIME
Canton de Petit-Quevilly (premier tour)
I., 11 590 ; V., 3 383 ; A., 70,81 % ; E., 3 292.
Françoise Duquesne, a. m., PS, 1 661 (50,46 %) ; André Delestre, PCF, 450 (13,67 %) ; Bernard Mazier, MN, 445 (13,52 %) ; René Demoget, UDF, 391 (11,88 %) ; Pascal Rigaud, Verts, 224 (6,80 %) ; Jean-Louis de Giovanni, MDC, 121 (3,68 %).

[Le scrutin visait à pourvoir le siège laissé vacant par la démission de François Zimeray, maire (PS) du Petit-Quevilly, atteint par le cumul des mandats après son élection au Parlement européen, en juin. Mme Duquesne, adjointe au maire, obtient la majorité absolue, mais un second tour sera nécessaire en raison de la participation insuffisante des électeurs, Mme Duquesne obtenant les voix de moins de 25 % des électeurs inscrits. Le candidat communiste, qui devance d'extrême justesse celui du Mouvement national, arrive en deuxième position, alors que le candidat UDF, soutenu par la majorité départementale UDF-RPR-DVD, est relégué au quatrième rang.

20 mars 1994 : I., 12 340 ; V., 7 537 ; A., 38,92 % ; E., 7 342.

François Zimeray, PS, 3 726 (50,74 %)... *ÉLU* ; Noël Levillain, PCF, 1 373 (18,70 %) ; Robert Isabelle, FN, 962 (13,10 %) ; René Demoget, UDF, 701 (9,55 %) ; André Letourneur, Verts, 580 (7,90 %).]

DÉPÊCHES

■ **PARIS : Françoise de Panafieu a estimé,** dimanche 19 septembre sur Radio J, qu'*« un changement de majorité municipale »* à Paris *« ne manquerait pas d'avoir une influence sur l'élection présidentielle »*. *« Il n'appartient pas »* à Jacques Chirac *« d'intervenir immédiatement dans ce débat »*, a-t-elle ajouté. La députée RPR a invité *« le futur président du RPR à rencontrer l'ensemble des élus parisiens »*, puis *« à solliciter l'avis de la base que sont les militants »*. *« Dans un troisième temps, pourquoi pas des primaires ? »* a suggéré Mme de Panafieu, qui fait figure de candidate possible à la succession de Jean Tiberi.

■ **POPULARITÉ : Jacques Chirac recueille 60 % d'opinions favorables,** selon le dernier sondage de l'IFOP, réalisé du 11 au 17 septembre auprès d'un échantillon de 1 833 personnes et publié par *Le Journal du dimanche*. La cote de popularité du chef de l'Etat progresse de 5 points par rapport à août et retrouve son niveau de juillet. De son côté, le premier ministre recueille 56 % d'opinions positives (en hausse de 1 point), contre 34 % des personnes interrogées qui se disent mécontentes de M. Jospin.

■ **ÉLECTIONS : le président de l'UDF a souhaité,** dimanche 19 septembre, que les élections présidentielles et législatives de 2002 soient organisées en même temps, alors que le calendrier prévoit les législatives en mars et la présidentielle en avril-mai. Intervenant à l'université d'été du Parti radical, François Bayrou a estimé que la concomittance des deux scrutins serait *« une solution de bon sens »* et il a souhaité que les parlementaires demandent une loi organique pour permettre ce changement de calendrier.

■ **AGRICULTURE : José Bové a annoncé que la Confédération paysanne** avait demandé à être reçue à l'Elysée par le président Jacques Chirac. *« On a fait la demande officielle. On espère que, dans les jours et semaines qui viennent, cela va se faire. On a de très bonnes espérances »,* a déclaré sur Europe 1 le dirigeant du syndicat agricole.

■ **EMPLOI : Edouard Balladur (RPR) a critiqué, dimanche 19 septembre,** dans l'émission *Dimanche Midi* sur France 2, la façon dont Michelin a annoncé 7 500 suppressions d'emplois. *« Une entreprise, si on veut qu'elle marche vraiment, doit aussi être une communauté morale, une communauté de destins,* a indiqué l'ancien premier ministre. *Cela suppose qu'un certain nombre de règles, de comportements, soient respectées. La première d'entre elles étant d'informer et de discuter pour que les gens n'apprennent pas les choses qui leur tombent sur la tête inopinément. »* Il faut *« faire en sorte qu'il y ait le moins de licenciements possible »,* a ajouté M. Balladur.

LeMonde Job: WMQ2109--0012-0 WAS LMQ2109-12 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0466 Lcp:700 CMYK

SÉCURITÉ La « Rencontre nationale » des contrats locaux de sécurité (CLS) est organisée à Paris, lundi 20 septembre. Elle devait dresser, sous la présidence d'Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement, le bilan de deux années de mise en place d'un dispositif conçu pour associer localement les parties prenantes à la lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité. ● LA CONSULTATION des habitants et la création d'« écoles des parents » figurent parmi les initiatives originales permises par les CLS. ● LE BILAN des contrats locaux est jugé positif sur le fond mais décevant quant aux moyens dégagés, par les syndicats de policiers. ● 19 % DES « ADJOINTS DE SÉCURITÉ » recrutés l'ont été parmi les jeunes des quartiers difficiles ● À LA COURNEUVE ET À AIX-EN PROVENCE, des agents de médiation tentent de désamorcer conflits et violence de proximité

Les « contrats locaux de sécurité » relancent la police de proximité

290 contrats ont été signés et des milliers d'emplois-jeunes leur ont été affectés : deux années après le lancement de cette formule associant administrations, élus, acteurs de terrain et habitants, Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement en dressent le bilan, lundi 20 septembre

APRÈS la formation des policiers (février 1999), avant la police de proximité (février 2000), les contrats locaux de sécurité (CLS) devaient avoir leur grand-messe, lundi 20 septembre à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Coprésidée par Elisabeth Guigou, garde des sceaux, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, la *« rencontre nationale des CLS »* doit dresser le bilan d'une procédure lancée après le colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis), en octobre 1997. Le dispositif CLS, un contrat signé entre l'Etat et les communes auquel sont notamment associées la police, la justice et l'éducation nationale, doit reposer le problème de la sécurité à l'échelon du quartier, voire de la ville. En impliquant élus, acteurs de terrain et habitants, il a eu pour effet, estime-t-on au ministère de l'intérieur, de dépassionner le débat sur un thème sujet de polémique.

A la date du 3 septembre, 290 contrats locaux de sécurité ont été signés et 439 étaient en préparation. Parmi les 290 CLS déjà mis en œuvre, 139 l'ont été dans les 26 départements considérés comme les plus sensibles. D'autre part, 89 CLS concernent plusieurs communes regroupées pour l'occasion. Selon le préfet Georges Lefèvre, en charge de la cellule interministérielle d'animation et de suivi des CLS, *« les communes les plus sensibles ont toutes un contrat signé ou en cours de signature »*.

« STAGE PARENTAL »

Peu d'élus ont refusé de s'associer à une action, qui leur permet de renforcer leurs moyens en effectifs grâce à la présence des emplois-jeunes, adjoints de sécurité (ADS) au commissariat de police et agents locaux de médiation sociale (ALMS) recrutés par la mairie, pour travailler dans la rue au contact de la population.

Le préfet Lefèvre a constaté une amélioration sensible des diagnostics de sécurité, préludes à l'établissement du contrat. Ces études en profondeur d'une situation locale avaient été bâclées dans les premiers CLS signés au début de 1998. Ceux-ci ne s'en tenaient qu'aux données statistiques sur la délinquance communiquées par la police et la gendarmerie. Les derniers CLS reposent sur une consultation plus large des acteurs de terrain, une écoute plus attentive de la population. A Sénart (Seine-et-Marne), un mode de consultation des habitants a été inventé, fondé sur des réunions d'appartement organisées chez des volontaires qui invitent leurs voisins.

Rassemblées par un animateur, les personnes regardent d'abord un film vidéo sur la sécurité dans leur quartier, avant d'échanger leurs impressions. Ce débat fait l'objet de notes prises en compte par la ville au moment de l'établissement du diagnostic de sécurité. La mise en œuvre des CLS est très inégale. La routine côtoie des initiatives originales. A Colmar (Haut-Rhin), *« une école des parents »*, pilotée par le procureur de la République, traite des difficultés des enfants à problèmes. Elle systématise des réunions entre les autorités et les familles d'élèves difficiles, sous forme de *« stage parental »*.

Le partenariat, présenté comme un élément déterminant de la réussite, a parfois du mal à trouver le rythme. Les enseignants se replient sur eux-mêmes, et les magistrats, notamment ceux du siège, écartent certains sites, pourtant sensibles, de leurs priorités. Quant à la police, elle se plaint de ne pas être suffisamment maître d'œuvre, n'étant pas directement associée à la signature des contrats. *« Quand ça marche, le partenariat devient de toute façon visible »*, souligne Georges Lefèvre.

« Quantitativement, c'est plutôt un succès, qualitativement, c'est un échec, estime pour sa part André-Michel Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN). *Les CLS sont mis en place au nom de la proximité : pourquoi donc sont-ils pilotés à l'échelon des préfets de département, et non pas à un véritable niveau local ? »* Une autre critique concerne le problème des moyens. *« L'idée est bonne,* concède Jean-Louis Arajol, secrétaire général du Syndicat général de la police (SGP, majoritaire en région parisienne chez les gardiens de la paix et gradés), *mais on nous demande de lancer ce dispositif à moyens constants* (...). *Pour l'instant les départs à la retraite, massifs chez les gardiens de la paix, ne sont pas remplacés. »* En dépit de ces critiques, les CLS sont une priorité du ministère de l'intérieur, qui défend leur utilité en vue de la généralisation de la police de proximité sur l'ensemble du territoire national en l'an 2000.

Pascal Ceaux

Bricolage ethnique à la préfecture de police

« Sur les 278 agents locaux de médiation sociale* (ALMS) *actuellement en poste, 35 % sont issus de l'immigration. »* Pareille entorse à la vision traditionnelle de la République qui n'opère aucun distinguo entre les Français n'aurait jamais figuré dans un document officiel voici quelques années. La phrase est pourtant tirée d'un document de la préfecture de police de Paris diffusé, en mars, lors de la première réunion de la Commission départementale d'accès à la citoyenneté (Codac) de Paris, mise en place par le très républicain Jean-Pierre Chevènement pour lutter contre les discriminations, notamment à l'embauche. Elle est l'un des rares témoignages écrits de la nouvelle et prudente approche par l'Etat des réalités ethniques de la société. Pour la bonne cause, celle de l'intégration des jeunes issus de l'immigration parmi les bénéficiaires des emplois-jeunes dans la police. Mais sans qu'il soit précisé sur quels critères précis ont été comptabilisées les recrues *« issues de l'immigration ».

19 % des adjoints de sécurité sont issus des quartiers sensibles

DANS LES STATISTIQUES officielles du ministère de l'intérieur, les adjoints de sécurité (ADS) issus de l'immigration n'ont pas encore droit de cité. Idéal républicain oblige, ils ne sont pas comptabilisés en tant que tels puisque ce sont des Français à part entière. Les chiffres ne retiennent que les recrues issues des zones urbaines sensibles (ZUS) sans mention d'origine. Au 31 mars, un recensement effectué auprès des préfets montrait que 19 % des ADS recrutés dans la police nationale venaient de ces ZUS. L'objectif de 20 % fixé par le premier ministre Lionel Jospin était donc presque atteint, alors que l'embauche des ADS doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2000. Leur effectif actuel (12 000) devrait atteindre 20 000 à cette date.

Selon les syndicats de police, les ADS sont parvenus le plus souvent à vaincre les réticences de leurs collègues policiers. *« De toute façon, on ne peut pas être contre une mesure qui offre un emploi à des jeunes »*, estime Gérald Noulé, secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT). Celui-ci constate cependant *« un déficit de formation »*, particulièrement chez des jeunes au parcours scolaire chaotique.

Les statistiques du ministère de l'intérieur indiquent cependant que 61 % des ADS recrutés au 31 mai avaient un niveau de qualification supérieur ou égal au baccalauréat. Parmi les 39 % restants, 34 % étaient titulaires d'un CAP ou d'un BEP, et 5 % n'avaient aucune formation.

Fin 1997, le profil des premiers ADS ressemblait de très près à celui des gardiens de la paix : des recrues venues majoritairement de province – au point que la région parisienne ne parvenait pas à attirer suffisamment de candidats – issus de milieux sociaux moyens, titulaires à plus de 80 % du baccalauréat, voire d'un diplôme de premier cycle universitaire. Le syndicat Alliance redoute les effets d'une qualification insuffisante des ADS. *« Il ne faudrait pas favoriser une police à deux vitesses, et imposer un concours dérogatoire pour faciliter leur entrée dans la police »*, avertit Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance. Pour pallier cette difficulté, la Direction générale de la police nationale (DGPN) a signé, le 25 juin, un accord avec son homologue de l'emploi et de la formation professionnelle, afin que les 5 % d'ADS sans formation puissent suivre des cours de mise à niveau personnalisée.

NI « COW-BOYS » NI « GROS BRAS »

« L'absence de formation ne constitue pas forcément un handicap insurmontable, indique Martine Ayme, directrice de la mission emplois-jeunes du ministère de l'intérieur. *Nous avons recruté des jeunes issus de l'immigration sans qualification qui se sont très bien adaptés à leur travail. Ils ont amené leur capacité à faire face à des situations difficiles, à se montrer sûrs d'eux sans jouer les cow-boys, ni les gros bras. »* Depuis plusieurs mois, le ministère de l'intérieur encourage le recrutement de ces jeunes censés donner un nouveau visage à la police. Les femmes, de même, ont été sensibles à cet effort. Elles se sont plus rapidement adaptées que les hommes, selon les constatations effectuées sur le terrain par la mission. Les responsables policiers locaux ont par ailleurs reçu pour consigne de ne pas affecter les ADS venus des ZUS dans leur propre quartier. En Loire-Atlantique, il a même fallu déplacer un jeune d'origine maghrébine qui s'était porté volontaire pour exercer chez lui. Il n'a pas pu supporter la pression des gens qu'il connaissait de longue date, peu compréhensifs à l'égard de son nouveau métier.

La mission emplois-jeunes du ministère de l'intérieur affine actuellement son analyse sur l'origine des ADS. Des études qualitatives devraient faire ressortir le profil des jeunes contractuels issus de l'immigration. Il reste encore à définir précisément sur quel critère. Pour l'instant, la mission préfère mettre en avant des réussites jugées spectaculaires. A Beauvais (Oise) par exemple, les ADS d'origine immigrée ont été systématiquement placés pendant une longue période dans les beaux quartiers de la ville. Après quelques hésitations et manifestations de méfiance, l'expérience, selon la mission emplois-jeunes, a convaincu la majorité des habitants.

P. Ce.

LeMonde Job: WMQ2109--0013-0 WAS LMQ2109-13 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 15:39 S.: 111,06-Cmp.:20,15, Base : LMQPAG 41Fap:100 N°:0722 Lcp:700 CMYK

A La Courneuve, le sentiment d'insécurité demeure

LA PORTE est discrète. Ni sigle ni indication, la structure « Prévention et sécurité » de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ne se signale que par un bouton de sonnette anonyme. De jeunes personnes entrent et sortent régulièrement en veste bleue, pour arpenter par petits groupes de trois ou quatre la ville divisée en quatre secteurs géographiques. Ce sont les quinze agents locaux de médiation sociale (ALMS) recrutés par la mairie dans le cadre du contrat local de sécurité (CLS) signé en décembre 1998. Leur mission : aller à la rencontre des habitants, régler autant que possible les petits conflits entre voisins, faire comprendre aux jeunes qu'ils ne sont pas des « keufs ».

« C'est parfois dur moralement », admet Jean-Marc, vingt ans, le benjamin d'un groupe dont l'aînée a vingt-huit ans. Les ALMS ont pris leurs fonctions en février, après avoir suivi cinq semaines de formation. Ils ont parfois l'impression d'accueillir toute la misère du monde, dans une ville où le chômage, proche de 23 %, est deux fois supérieur à la moyenne de la région Ile-de-France. Dans les quartiers les plus sensibles, comme la cité des 4 000, il s'élève à 37 %. Chacun des ALMS rapporte une histoire vécue dans son travail, image de la détresse au quotidien. Celle de la jeune mère de famille qui *« raconte sa vie de A à Z la première fois qu'on la rencontre »* côtoie celle du jeune qui a besoin d'un coup de main pour rédiger un CV ou une lettre de motivation.

Au cœur du dispositif du contrat local de sécurité, les médiateurs travaillent sous la responsabilité du service « Prévention et sécurité » mis en place par la ville. Cette structure inaugurée dans le cadre du CLS centralise les actions municipales en matière de sécurité. Elle gère le partenariat instauré par le contrat, avec la police, la justice, l'éducation nationale. Le rythme du travail en commun est parfois long à mettre en place. *« Depuis la signature, il y a eu une véritable augmentation de la présence policière,* souligne Frédéric Attal, le responsable de Prévention et sécurité. *Elle est surtout due à l'arrivée des adjoints de sécurité. »* Une quarantaine d'ADS ont été recrutés au commissariat de La Courneuve. *« Il serait bon que la police puisse participer à des instances de médiation avec la population. Ce n'est pas le cas pour l'instant »*, déplore M. Attal. La Courneuve dispose également d'un correspondant de justice, une femme emploi-jeune qui travaille la plupart du temps au parquet du tribunal de grande instance de Bobigny. Elle mène un travail approfondi sur les statistiques de la délinquance quartier par quartier, heure par heure, et par catégorie de population, majeure ou mineure.

Les chiffres montrent que le plupart des faits délictuels avaient lieu entre midi et 21 heures. A partir de ces résultats, des réajustements peuvent être effectués par le comité de pilotage du CLS, chargé du suivi du contrat. Les rapports avec l'éducation nationale sont plus distants, malgré la mise en place d'actions sur la violence dans les différents groupes scolaires.

« PRIORITÉS »

Le plus difficile reste cependant de faire percevoir aux habitants un véritable changement, même si ceux-ci disent apprécier une plus grande présence de la police et l'action des agents de médiation. La mise en place de comités de voisinage dans huit quartiers de la ville n'a pas suffi à répondre à toutes les demandes. Les élus et des membres de Prévention et sécurité viennent, tous les trois mois, y répondre aux questions des habitants. Depuis avril 1999, un numéro vert a été ouvert 24 heures sur 24. Il enregistre les messages, et s'engage à y répondre en moins de 12 heures.

Satisfait de l'outil CLS, *« un vrai atout pour la qualité de la sécurité »*, Gilles Poux, le maire (PCF), s'inquiète du manque de moyens. *« Ils n'ont pas été augmentés par l'Etat,* précise-t-il, *alors qu'il faut faire des efforts supplémentaires depuis la mise en place des contrats. » « J'ai l'impression qu'on ne définit pas assez clairement les priorités,* ajoute l'élu. *Est-il normal que la moitié des CLS aient été signées en dehors des 26 départements jugés les plus sensibles »* ? A La Courneuve, un sondage effectué auprès de la population en 1997 avait montré qu'elle plaçait à 60 % la sécurité comme sa première préoccupation. Un nouvelle consultation d'un échantillon d'habitants vient de donner le même résultat, neuf mois après la signature du contrat local de sécurité.

P. Ce.

Des « hirondelles » contre les incivilités à Aix-en-Provence

MARSEILLE
de notre correspondant

Le camion est arrêté au milieu de la chaussée. Un automobiliste s'acharne sur son klaxon. Pierre et Michel descendent de leur VTT. *« Vous pouvez bouger cela ? »*, grogne l'automobiliste à la vue de leurs uniformes. Avec la radio, Pierre alerte le central de la police municipale au moment où le livreur se montre. Le ton monte. Calmement, Pierre invite chacun à regagner son véhicule. Avec une recommandation : *« Quand vous livrez, stationnez convenablement. »* Dans la radio qui grésille, Pierre souffle « RAS », comme on dirait ouf.

REPORTAGE

« Il est hors de question qu'au bout de cinq ans on leur dise : "dehors !" »

Les deux agents locaux de médiation et de sécurisation (ALMS) reprennent leur patrouille dans le dédale de rues du centre d'Aix-en-Provence. Quelques visites de courtoisie à des commerçants *« qui ont eu des petits problèmes de vol ou de tag »* et beaucoup de *« bonjour ! »* aux gosses, qui s'exclament : *« Regarde, maman, c'est les policiers de "Pacific Blues" ! »* Dans les mois qui ont suivi leur prise de fonctions, en juin 1998, il leur arrivait de signer des autographes ou de poser devant l'objectif de touristes étrangers.

Dans leur tenue bleu républicain, les vingt agents locaux de médiation et de sécurisation semblent tout droit sortis d'une série télé américaine. Ce petit côté « flic à Miami » – qui n'est pas pour déplaire à ces quatorze garçons et six filles, âgés de vingt à vingt-six ans – ne les empêche pas de prendre leur mission très au sérieux.

« Notre art, c'est la parole, affirme ainsi Stéphanie Pulcet, vingt-six ans. *Nous avons à faire respecter les règles de citoyenneté, les règlements des parcs et jardins, et à désamorcer les petits conflits qui naissent sur la voie publique. C'est de la prévention, pour la tranquillité publique. »* De grands yeux clairs et les cheveux blonds, Stéphanie pense avoir trouvé sa voie professionnelle dans cette mission de médiation.

Titulaire d'un BEP en habillement, elle a toujours travaillé dans l'accueil, la vente par téléphone ou directe, mais c'est la police qui l'intéresse. A la fin de chaque service, elle s'installe devant l'ordinateur pour taper des rapports d'information, un entraînement pour les futurs concours. *« Il faut être bref, précis, objectif. Ce n'est pas une rédaction. »*

Pierre Nié passe le plus clair de son temps sur un vélo : le VTT de la police municipale de 6 h 30 à 13 h 30, et son vélo de course l'après-midi, pour l'entraînement aux compétitions régionales. Se sentant dans l'impasse en première année de DEUG de géographie, il a choisi cet emploi-jeune, estimant que *« l'avenir est dans la filière sécurité »*. Bien sûr, avoue-t-il, *« c'est un peu flou au niveau des débouchés, mais cet emploi garanti cinq ans et payé 5 600 francs par mois, pour un premier boulot, c'est intéressant. »*

La mairie rassure ces jeunes régulièrement. *« Il est hors de question qu'au bout de cinq ans on leur dise : "dehors !". Ce serait horrible de les remettre au chômage »*, indique Fabienne Truphène, directrice de la police administrative. Aux yeux des élus, les agents de médiation ont fait la preuve de leur utilité de régulateurs sociaux, et *« leur présence dans le centre-ville et les quartiers sensibles est l'aspect le plus vivant du contrat local de sécurité »*.

Dans les rues d'Aix-en-Provence, sur son VTT, Pierre ouvre l'œil et l'oreille, à l'affût de l'attroupement ou du bruit suspect. Pour avoir longtemps livré des pizzas dans le centre-ville, pas une rue ne lui est inconnue. Le VTT, qui offre mobilité et discrétion, leur réserve même quelques flagrants délits. Leur plus haut « fait d'arme », c'est d'avoir provoqué l'arrestation de huit cultivateurs de cannabis. Alertés d'un écoulement suspect dans l'Arc, un ruisseau qui traverse Aix-en-Provence, ils avaient découvert ce qu'ils nomment *« un champ de cannabis ». « Vingt-sept pieds de quatre mois d'âge »*, indique Pierre sur un ton de rapport administratif.

Souvent, la seule présence de ces « hirondelles » relookées à la mode californienne incite à ne pas se baigner en jeans dans la piscine, ou à quitter une pelouse interdite. *« La simple vue du bleu suffit »*, sourit Michel Moro. Mais dans la ZUP d'Aix-en-Provence où il vit depuis qu'il est né, son uniforme, même décontracté, n'a pas tout de suite été accepté par les autres jeunes. *« Depuis que je suis agent de médiation, on m'a volé un phare et des enjoliveurs, alors qu'avant il ne m'était rien arrivé dans la cité. Pour les uns, je passe pour la mauvaise graine, pour les autres, je suis un grand inspecteur. D'ailleurs, on croit que je peux faire sauter les PV. »*

Quelques-uns de ces agents de médiation ont d'ailleurs jeté l'éponge, vivant mal cette pression de leur environnement les désignant comme des indics. En revanche, pour les cinquante-six policiers municipaux aixois, *« la présence de ces vingt jeunes a boosté le service, tellement ils ont la pêche »*, convient le brigadier-chef Didier Harmandon. Après une brève période d'observation, les rôles sont désormais bien définis entre les policiers municipaux et ces jeunes auxiliaires.

A ces derniers, il est assigné de travailler sur les incivilités et la lutte contre le sentiment d'insécurité, grandissant à Aix-en-Provence, comme le révèle le diagnostic qui a précédé l'établissement du contrat local de sécurité. Avec une augmentation de 4 % en 1998, la délinquance générale touche particulièrement la voie publique (57 % des faits commis à Aix-en-Provence) et implique de plus en plus de mineurs, auteurs par exemple de 30 % des vols avec violence.

Luc Leroux

CORRESPONDANCE

Une lettre du collège des psychiatres de l'AP-HP

A la suite de notre article intitulé « Controverse autour de la succession du chef des urgences psychiatriques de l'Hôtel-Dieu de Paris » (Le Monde *du 31 août), nous avons reçu du professeur Marie-Christine Mouren-Siméoni, présidente du collège des psychiatres de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), et du professeur Silla Consoli, chef de service de psychiatrie de l'Hôpital européen Georges-Pompidou et de l'Hôtel-Dieu, le courrier suivant :*

Votre article laissait entendre que la récente nomination du docteur Nicolas Dantchev à un poste de praticien hospitalier (PH) en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu de Paris relevait du *« parachutage »* et s'était effectuée dans des conditions suspectes. Ce texte nous a surtout semblé refléter le mouvement d'humeur d'un ancien chef de service confronté à la logique du fonctionnement de nos institutions. Deux ans avant le départ à la retraite du docteur Grivois, le collège des chefs de service de psychiatrie de l'AP-HP a élaboré le projet de rattacher l'activité psychiatrique de l'Hôtel-Dieu au service universitaire de l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP).

Ce projet a été associé à un renouvellement des orientations médicales de la structure, en insistant sur les interventions psychologiques en milieu médical, les soins aux victimes de traumatismes physiques ou psychiques et une articulation plus étroite avec les structures psychiatriques de secteur. Il a été débattu et approuvé par les instances usuelles en la matière, le professeur Silla Consoli succédant ainsi au docteur Grivois. Quant à la nomination d'un PH adjoint au chef de service, le soutien de la communauté médicale de l'Hôtel-Dieu et des universitaires de psychiatrie s'est porté sur le candidat dont les qualités cliniques, pédagogiques et scientifiques, ainsi que l'expérience acquise en milieu hospitalier public répondaient au mieux au profil du poste. Le choix proposé par la commission nationale statutaire (désignée par l'administration et représentée par les diverses tendances syndicales) a suscité l'étonnement et rendu nécessaire l'arbitrage du secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. On ne peut que se réjouir de constater qu'un recrutement à un poste de responsabilité s'est effectué de façon réfléchie, en accord avec un projet de service.

L'avenir de la psychiatrie à l'hôpital général déborde le domaine de l'accueil des urgences psychiatriques. D'abord parce que la souffrance psychique se manifeste bien souvent par des plaintes somatiques, des habitudes de vie préjudiciables (alcool, tabac, drogues, troubles du comportement alimentaire) ou des attaques contre le corps (tentatives de suicide) qui amènent en première intention les patients en médecine. Ensuite parce que la difficulté à vivre avec une maladie physique (cancer, diabète, etc.) doit conduire les psychiatres à mettre leur savoir-faire au service des patients de médecine et des équipes soignantes qui en ont la charge. Champ inestimable d'apprentissage pour notre profession, cette *« psychiatrie de liaison »* a, par ailleurs, une valeur pédagogique considérable : la majorité des médecins en formation ne deviendront pas psychiatres, alors que tous auront à écouter leurs malades, à « composer » avec eux pour les faire adhérer à un projet thérapeutique, à trouver les mots justes pour annoncer une mauvaise nouvelle...

L'ensemble des professionnels en psychiatrie, universitaires ou non, s'engage aujourd'hui dans des collaborations cliniques, pédagogiques et scientifiques, qui se contractualisent sous forme de conventions de partenariat, dans un esprit de respect mutuel : une convention de ce type a été signée par exemple entre l'HEGP et le centre hospitalier Sainte-Anne, et une convention similaire est en projet à l'Hôtel-Dieu. L'on doit s'en féliciter et savoir vivre avec son temps, sans faire renaître d'inutiles controverses.

Septembre 1999

Le LIVRE de POCHE

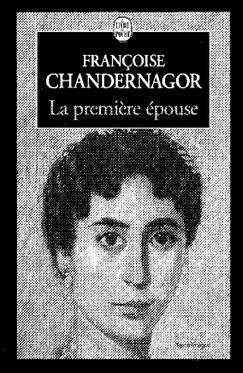

POCHOTHÈQUE

RIMBAUD Œuvres complètes

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

Françoise Chandernagor La Première épouse
Kate Atkinson Dans les replis du temps
Amélie Nothomb Attentat
Henriette Walter L'Aventure des mots français venus d'ailleurs
Eliette Abécassis L'Or et la Cendre
Nina Bouraoui L'Âge blessé
Jean Chalon Colette, l'éternelle apprentie
Michèle Fitoussi Des gens qui s'aiment
Georges Simenon Strip-tease
Arnaud Viviant La Ville des grincements des dents
Dominique Fernandez Tribunal d'honneur
Boris Vian Conte de fées à l'usage des moyennes personnes
Jamaica Kincaid Autobiographie de ma mère
A. S. Byatt Mémoires pour Matisse
Cabu Duo à l'Elysée
Roberto Cotroneo Presto con fuoco
Yasmina Reza Hammerklavier
Yasmina Reza Théâtre (L'Homme du hasard et autres pièces)
Christophe Bataille Le Maître des heures
Solange Fasquelle Le Chant des hérissons
François de Closets Le Compte à rebours
Denis Robert Pendant les « Affaires », les affaires continuent
Guy Sorman Le monde est ma tribu

THRILLERS - POLICIERS

Patricia Cornwell La Ville des frelons
Andrea H. Japp Le Sacrifice du papillon
Ingrid Noll La Tête de nos amants
D. A. Fowler Spirale
Thomas Thompson La Trace du serpent
Leonard S. Goldberg Soins mortels
Agatha Christie Black Coffee
Elisabeth Peters La Onzième Plaie d'Égypte (inédit)

CLASSIQUES

Marguerite de Navarre L' Heptaméron
Maupassant Le Horla
Chateaubriand Vie de Napoléon (préface de Marc Fumaroli)

CLASSIQUES PHILO
(Programme de l'agrégation de philosophie)

Plotin Traité 9
Plotin Traité 38

LE LIVRE DE POCHE À 10F

Balzac Les Secrets de la Princesse de Cadignan
Marcel Schwob Le Roi au masque d'or
Diderot Lettre sur les aveugles

BIBLIO/ROMANS

Anaïs Nin Journal (tome 6)

BIBLIO/ESSAIS

Michel Meyer Histoire de la rhétorique
Maria Manuel Carrilho des Grecsà nos jours (inédit)
Bruno Timmermans

SCIENCE-FICTION

Charles Sheffield Le Frère des dragons

PRATIQUES

Meubles et accessoiresen un week-end
Chambres d'enfants en un week-end
Rideaux et storesen un week-end
Décorations murales en un week-end
Les des grands vins à petits prix

RÉFÉRENCES

Richard Krautheimer Rome,portrait d'une ville (inédit)

LETTRES GOTHIQUES

Guillaume de Machaut Le Livre du Voir Dit

LeMonde Job: WMQ2109--0014-0 WAS LMQ2109-14 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0468 Lcp:700 CMYK

Une majorité de Français s'estiment trop peu et mal informés sur la maladie d'Alzheimer

En 2020, 600 000 personnes pourraient être atteintes en France

Rendue publique à l'occasion de la sixième journée mondiale Alzheimer, une enquête réalisée par l'Institut Ipsos auprès de mille personnes met en évidence le manque d'information des Français sur cette maladie qui touche actuellement 350 000 personnes. Une grande majorité estiment que c'est d'abord aux médecins de les renseigner. 70 % des personnes interrogées jugent insuffisants les moyens mis en œuvre pour lutter contre la maladie.

QUATRE-VINGT DIX-NEUF ans après la première observation, par le docteur Aloïs Alzheimer, d'une femme présentant les signes de la maladie à laquelle il allait laisser son nom, se tient, mardi 21 septembre, sous l'égide de l'association France Alzheimer, la sixième journée mondiale Alzheimer.

En france, 350 000 personnes souffrent actuellement de cette maladie dégénérative du cerveau qui atteint la mémoire, les fonctions cognitives, mais aussi l'affectivité, perturbant profondément les fonctions psychiques du malade. On le sait, l'âge constitue le facteur de risque numéro un de cette pathologie : la maladie d'Alzheimer touche de 3 à 5 % de la population à partir de 65 ans, un peu plus de 18 % entre soixante-cinq et quatre-vingt quatre ans et 47,2 % après quatre-vingt cinq ans. Le vieillissement de la population laisse prévoir une augmentation spectaculaire du nombre de personnes atteintes : il devrait y avoir plus de 600 000 malades en France en 2020.

Rendue publique mardi 21 septembre, une enquête réalisée par l'institut Ipsos pour le compte de France Alzheimer illustre bien les paradoxes dans les connaissances et la perception qu'en a le public. Apparemment, la maladie est bien connue : 87 % des mille personnes interrogées ont déclaré connaître, ne serait-ce que de nom, cette affection ; 67 % affirment connaître les signes visibles pouvant la révéler. 85 % des personnes interrogées citent les troubles de la mémoire se traduisant par l'oubli d'événements récents et 76 % évoquent les troubles de la mémoire verbale, c'est-à-dire l'oubli d'un mot, notamment lorsqu'il s'agit de nommer un objet.

Néanmoins, 30 % des réponses assimilent à tort la maladie d'Alzheimer à une *« forme accélérée du vieillissement normal »*. Surtout, 77 % des personnes interrogées se disent mal informées (52 % assez mal informées et 25 % très mal informées).

En outre, un tiers (32 %) des individus affirmant avoir des notions sur la maladie déclarent avoir dans leur entourage une personne atteinte ; 22 % précisent être personnellement confrontés à la maladie dans leur entourage proche. Pour autant, seulement 27 % voient dans la maladie une menace réelle pour eux-mêmes et 30 % pour leurs proches. 70 % des personnes interrogées voient dans le médecin généraliste l'interlocuteur le mieux à même de les informer, avant le neurologue (67 % des réponses) et loin devant le ministère de la santé (34 %) et les médias (25 %).

70 % des personnes interrogées jugent insuffisants les moyens mis en œuvre, aujourd'hui en France, pour lutter contre la maladie. L'enquête met en évidence une forte demande de voir la Sécurité sociale assumer le financement de la prestation dépendance (84 % des personnes interrogées) ; 56 % estiment que cela incombe également aux mutuelles et 23 % à l'aide sociale départementale.

> Le vieillissement de la population laisse prévoir une augmentation spectaculaire du nombre de personnes atteintes

Le poids socio-économique de la maladie est d'autant plus préoccupant qu'il est destiné à s'accroître. Actuellement, la part des dépenses liée aux soins est prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, mais ne représente qu'une minorité des frais occasionnés. Les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep) attribuent une allocation compensatrice, en particulier pour rémunérer une tierce personne. Versée par les départements, elle concerne les personnes de moins de soixante ans en situation de dépendance.

La prestation spécifique dépendance, introduite par la loi du 24 janvier 1997, est versée par les conseils généraux aux personnes de plus de soixante ans ne vivant pas en institution, sous condition de ressources et de nationalité et en fonction de la gravité de leur état. Pour les personnes de plus de soixante-dix ans vivant en maison de retraite avec section de cure médicale ou hébergées dans un service de soins de longue durée, une réduction d'impôt égale à 25 % des sommes versées dans la limite de 150 000 francs est accordée au titre des frais d'hébergement. La proposition de loi pour l'amélioration de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, présentée au Sénat le 28 janvier 1999 par le sénateur (RPR) de l'Oise Alain Vasselle, n'a toujours pas été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Elle pourrait l'être au premier trimestre 2000.

Paul Benkimoun

★ Association France Alzheimer : 21, boulevard Montmartre 75002 Paris, tél. : 01-42-97-52-41.

Un chercheur anglais pourrait avoir mis au point un vaccin contre l'asthme

Il est trop tôt pour conclure à son efficacité

STEPHEN HOLGATE, professeur d'immunopharmacologie à l'université de Southampton (Grande-Bretagne), a rapporté, vendredi 17 septembre, lors la réunion de la Société britannique pour l'avancement de la science qui avait lieu à Sheffield (Grande-Bretagne), qu'il avait réussi à concevoir un vaccin contre l'asthme. Fabriqué à partir de bactéries tuées – des *Mycobacterium vaccae*, isolées du sol africain –, ce vaccin a été administré à douze volontaires asthmatiques, douze autres recevant un placebo. Selon les résultats présentés par le professeur Holgate, le vaccin aurait eu une efficacité d'environ 30 % sur les symptômes qui surviennent après une exposition à des allergènes classiques. Huit à douze semaines après avoir reçu leur injection, deux tiers des personnes vaccinées *« allaient très bien »*, a précisé le professeur Holgate.

Préparer un vaccin contre l'asthme à partir d'une bactérie est tout à fait en accord avec la théorie actuelle selon laquelle l'asthme – ainsi que d'autres manifestations allergiques – seraient la conséquence d'un environnement « trop » hygiénique. L'asthme infantile s'est répandu dans les pays développés comme une véritable épidémie. 5 à 10 % des enfants souffrent d'allergie aux acariens – des parasites microscopiques – peut-être parce que leur système immunitaire n'a pas été assez stimulé par les microbes conventionnels. Confronté à un allergène, leur système immunitaire met en route un mécanisme de réaction cellulaire immédiate et explosive – dit Th2, car il mobilise les lymphocytes T auxiliaires *(helpers)* de type 2 – au lieu de sécréter des anticorps et de circonscrire le problème sans agressivité, comme sait le faire notre autre système immunitaire, le Th1.

STIMULATION SUFFISANTE

Si le vaccin décrit par le professeur Holgate est actif, ce pourrait être parce que la stimulation du système immunitaire par ces bactéries tuées est suffisante pour faire basculer l'équilibre entre les systèmes Th1 et Th2 vers Th1. Dans ce cas, la rencontre d'un allergène ne susciterait plus la réaction violente Th2 et son cortège de manifestations inflammatoires, respiratoires, d'abord à type de constriction bronchique asthmatique, mais aussi oculaires ou rhinopharyngées avec pleurs et écoulement nasal.

Il est trop tôt pour conclure à l'efficacité de ce vaccin, dont le développement industriel et commercial a été confié à la firme britannique Pharma. D'autres essais seront nécessaires, portant sur un plus grand nombre de patients.

Elisabeth Bursaux

Questions sans réponse après la disparition de la famille du docteur Godard

TILLY-SUR-SEULLES (Calvados)
de notre envoyée spéciale

Fuite éperdue vers d'autres latitudes ? Cavale infernale pour se soustraire à la police ? Suicide familial ?... Personne, à Tilly-sur-Seulles (Calvados), ne semble en mesure de qualifier la mystérieuse disparition en mer de la famille du docteur Yves Godard, dont on est sans nouvelles depuis le 2 septembre. Envahi par les journalistes, le petit village où le médecin habitait avec sa femme, Marie-France, et leurs deux enfants âgés de quatre et six ans se replie sur lui-même, incrédule et tourmenté, contraint d'admettre la réalité d'un drame, mais rétif à avancer la moindre explication.

La famille Godard était mal connue. Elle ne recevait guère dans sa maison du bord de l'eau, joliment aménagée à partir d'une vieille grange. Elle ne s'épanchait pas. Elle restait en retrait. Et si les enfants allaient à l'école au village, la vie professionnelle des parents était tournée vers Caen (à une quinzaine de kilomètres), où Yves Godard avait ouvert il y a deux ans un cabinet de médecin acupuncteur-homéopathe. On le disait taciturne, un peu sauvage ; on la décrit comme joyeuse, jolie, joviale. Point. Les villageois n'en disent pas plus, suspendus aux informations qui, pensent-ils, devraient venir de la mer... Un pêcheur n'a-t-il pas retrouvé au nord de Roscoff, le 5 septembre, le canot du bateau loué par le docteur, avec, à l'intérieur, sa veste et son chéquier ? Un plaisancier n'a-t-il pas repêché à son tour, cette fois près de la Hague, le 16 au soir, une brassière de sauvetage appartenant au même bateau ? *« Que nous soufflera la mer, la prochaine fois ? »* murmure un voisin de la famille, les yeux dans le vague. Des corps ? Les débris du voilier ? Non, personne ne croit à un naufrage. Alors quoi ? La perplexité du village, comme celle des enquêteurs, est totale.

UN SIGNE D'AU REVOIR

Le 15 août, Yves Godard contacte un loueur de bateaux de Saint-Malo afin de réserver, à compter du 1er septembre et pour une durée de cinq jours, un petit voilier de croisière de 9,20 mètres. Chose étrange : l'homme semble ne faire part à personne de ce projet de vacances. Il continue de donner des rendez-vous à sa clientèle aux dates correspondantes. Il ne prévient pas davantage les enseignants des deux enfants, alors même que la rentrée des classes aura déjà eu lieu. Il n'avise pas non plus d'autres membres de la famille, qu'il s'agisse de ses deux autres enfants nés d'un premier mariage, ou des deux autres enfants de sa femme qui se partagent entre la maison de leur père dans un village tout proche et celle de Marie-France. Bref, personne – y compris la voisine âgée à qui revient habituellement la tâche de nourrir les chats en l'absence de la famille – ne s'attend à un départ. Marie-France elle-même le sait-elle ? Y consent-elle ? Les enquêteurs se posent la question. Et là réside peut-être le nœud du drame.

Car Marie-France n'a sans doute pas embarqué sur le fameux voilier dans lequel ont pris place, comme convenu, le 1er septembre, son mari et ses deux enfants. Quelque chose est intervenu le soir ou la nuit précédant le départ. Quelque chose de violent, de dramatique, comme l'attestent les traces de sang de la jeune femme découvertes dans la camionnette familiale abandonnée sur le port de Saint-Malo, puis, à la suite d'une perquisition, dans la maison de Tilly-sur-Seulles, notamment dans la chambre. Accident ? *« Automutilation »*, selon le vocabulaire des gendarmes ? Geste criminel ? Les enquêteurs refusent de trancher même si une information judiciaire pour *« homicide volontaire »* a aussitôt été ouverte par le parquet de Saint-Malo, un mandat d'arrêt international étant lancé à l'encontre d'Yves Godard.

Personne en tout cas n'a revu Marie-France depuis le 31 août. Et notamment pas cette voisine qui, le 1er septembre au matin, tomba nez à nez avec le docteur Godard, pressé, au volant de son Combi VW, aux vitres arrière opaques : *« Nous partons quelques jours »*, lui a-t-il lancé par la fenêtre, tandis qu'elle crut apercevoir à l'arrière une petite main faisant un signe d'au revoir.

Le même jour, le loueur de Saint-Malo verra donc apparaître Yves Godard venu prendre livraison de l'embarcation convenue, équipée de VHF. Le docteur est sûr de lui. C'est un marin émérite qui a une bonne expérience de la croisière et de la compétition. Avant d'embarquer, il fait quelques courses et se munit notamment de sacs en plastique, de serpillières et de produits d'entretien. Ces derniers serviront, semble-t-il, à nettoyer le sang du fourgon. A son bord, les gendarmes ne retrouveront qu'une trousse médicale, comportant, au milieu d'un matériel classique de médecin généraliste, des doses de morphine et autres substances. On ne peut exclure l'hypothèse que les enfants, pendant le voyage, aient pu être drogués...

UN MÉDECIN SOLITAIRE

Quelques heures plus tard, *Nick* larguait les amarres, annonçant faire route vers Perros-Guirec. Intrigué par sa navigation au moteur alors que la météo se prête idéalement à la voile, un douanier l'interpellera le lendemain, 2 septembre, et montera sur le pont, où il ne notera rien d'anormal, si ce n'est l'état *« fébrile »* du capitaine, et la présence d'un enfant, apparemment assoupi. Un autre plaisancier, le lendemain, apercevra à bord les deux gamins. Mais, de femme, on ne verra point.

La découverte du canot de sauvetage le jour même où le voilier aurait dû être rapporté à Saint-Malo a déclenché l'alarme. Un vaste dispositif maritime et aérien a été organisé pour repérer l'embarcation, y compris en Grande-Bretagne. Aucune nouvelle. Mais des questions, tenant pour l'essentiel à la personnalité d'Yves Godard, un médecin solitaire, adepte d'une médecine non conventionnelle et de pratiques qui l'ont conduit à comparaître en correctionnelle, en 1996, pour exercice illégal de la pharmacie.

A-t-il voulu fuir ? S'en est-il entretenu avec Marie-France ? A-t-elle alors contrecarré ses plans en refusant de se rallier à un projet aussi définitif ? A-t-elle eu peur ? A-t-elle refusé d'embarquer les enfants dans l'aventure, ou bien d'abandonner ses deux adolescents ? Se sont-ils emportés ? Disputés ? A moins que le docteur n'ait tout simplement planifié la mort de son épouse comme il avait planifié sa croisière...

Des questions. Des soupçons. Une énigme qui mine le petit village. Une tragédie pour quatre enfants, laissés seuls à terre. *« Un puzzle*, dit-on sobrement au parquet de Saint-Malo. *Un puzzle dont aucune pièce actuellement ne s'emboîte. »*

Annick Cojean

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les trois syndicats d'enseignants du premier degré (SNUipp-FSU, Syndicat des enseignants, SGEN-CFDT)** ont adressé, jeudi 16 septembre, une lettre au ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et à Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, leur demandant d'ouvrir des négociations sur le dossier de la direction des écoles primaires. Ils demandent une augmentation du temps de décharge accordé aux directeurs d'école, une revalorisation de leur indemnité, ainsi qu'une clarification des textes relatifs à leur responsabilité.

■ **UNIVERSITÉ : sept établissements universitaires d'Ile-de-France ont annoncé**, jeudi 16 septembre, la création du Pôle universitaire européen. Il s'agit de Paris-XI (Orsay), Evry Val-d'Essonne, Versailles - Saint-Quentin, de trois grandes écoles, l'Ecole normale supérieure de Cachan, Supélec, Supoptique, et de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Versailles. Dominique Gentile, président de l'université Versailles - Saint-Quentin, a été élu président du pôle.

■ **EXPLOSION : une information judiciaire a été ouverte après l'explosion d'un hôtel dans le centre-ville de Toulouse,** vendredi soir 17 septembre. Selon un bilan provisoire, une personne a été tuée et quatre autres blessées. Un tuyau de raccordement au gaz sectionné a été retrouvé dans les décombres. Récemment mise en examen dans une affaire de proxénétisme hôtelier, la gérante des lieux avait été remise en liberté, sous contrôle judiciaire, quelques jours avant le drame.

■ **JUSTICE : une série de plaintes pour discrimination ont été déposées contre une discothèque d'Evreux** (Eure) à la suite d'une opération montée par SOS-Racisme. Elles concernent treize jeunes d'origine maghrébine ou africaine, refusés à l'entrée du New World, dans la nuit du 17 au 18 septembre.

A votre service
DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

LeMonde Job: WMQ2109--0015-0 WAS LMQ2109-15 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0469 Lcp:700 CMYK

Lyon, un tramway pour repenser la ville

Après avoir construit des lignes de métro, la deuxième agglomération de France a choisi de privilégier le réseau de surface, beaucoup moins coûteux, et qui va entraîner une requalification des places et des avenues

LYON
de notre correspondant régional

Lyon bouge. Mais, depuis un an, ses habitants éprouvent de plus en plus de difficultés à se déplacer. Artères engorgées, voies de circulation déviées, automobilistes contrariés et piétons mécontents, la deuxième agglomération de France vit plutôt mal la construction de deux lignes de tramway, d'une longueur totale de dix-huit kilomètres. Le délai imparti pour ces travaux – dix-huit mois, son inauguration a été fixée au 8 décembre 2000 – est un véritable *« défi d'organisation »,* explique le président du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération lyonnaise (Sytral), Christian Philip, également premier adjoint (UDF) au maire de Lyon.

Le prix des infrastructures dépasse 1,2 milliard de francs pour un coût global de 2,7 milliards. Dans un peu plus d'un an, le tramway traversera l'agglomération : entre la gare SNCF de Perrache et le campus de la Doua à Villeurbanne (ligne 1) ; entre Perrache et Bron via son université (ligne 2). Au tout début du prochain millénaire, la ligne reprendra son cheminement vers l'est de l'agglomération pour atteindre, avant 2005, la ville de Saint-Priest.

Aujourd'hui, tout le monde en convient, la pose des voies au cœur même de la cité perturbe, souvent gravement, la vie dans plusieurs quartiers. Leurs habitants font temporairement les frais d'un chantier qui coupe des voies traditionnelles de circulation automobile et entrave certains cheminements piétonniers. *« Le projet est mené à la hussarde »,* s'inquiète Jean Murard, président de l'association Déplacements citoyens. Cette situation, qualifiée de *« cahotique »* par les opposants au tramway, réveille les mauvais souvenirs des années 80, au cours desquelles furent menés les travaux du métro. *« Heureusement, les chantiers du tramway sont d'une durée limitée et n'ont rien à voir avec ceux du métro »,* rassure Pierre Garnier, chef du projet tramway au Sytral.

La mauvaise humeur a, bien sûr, gagné les commerçants, notamment ceux de la rue de Marseille, sur la rive droite du Rhône : ils tentèrent, en vain, de faire dévier le « tram » de cette rue étroite, désormais limitée à une seule voie de circulation automobile. Ils pourront bénéficier de la procédure amiable d'indemnisation mise en place par le maître d'ouvrage.

A Lyon, comme dans les autres villes qui ont adopté récemment le tramway comme mode de déplacement, la pose des voies s'accompagne d'une profonde recomposition du paysage urbain. Celle-ci s'étend bien au-delà de l'emprise de l'infrastructure de transport. Les grands axes de la ville situés sur la rive gauche du Rhône, notamment le cours de la Liberté, l'avenue Berthelot ou les quais du fleuve, qui étaient jusqu'alors livrés presque exclusivement à la circulation automobile, seront *« métamorphosés »,* prévoit le projet de requalification de la voirie communautaire et des espaces publics.

MOINS COÛTEUX

Plusieurs places importantes de Lyon vont, elles aussi, être profondément restructurées, et le « tram » pénétrera dans le centre-ville de Bron, également en cours de réaménagement. Enfin, les deux lignes devraient resserrer les liens entre le centre de l'agglomération et la périphérie et assurer une meilleure insertion des campus de la Doua (30 000 étudiants) et de Bron (20 000 étudiants) dans le tissu urbain du Grand Lyon, où vivent un million trois cent mille personnes.

En choisissant le tramway, investissement moins coûteux, Raymond Barre, maire de Lyon (app. UDF) et président de la communauté urbaine, rompt avec les choix de son prédécesseur, Michel Noir, qui avait privilégié le prolongement des lignes de métro. L'agglomération va retrouver ainsi un mode de transport qu'elle a déjà connu : au début du siècle, douze lignes sillonnaient la ville et le dernier tramway a disparu en avril 1957. D'autres grandes villes y songent aussi : Marseille, qui a conservé une seule ligne de tramway du réseau qui constitua jusqu'à la fin des années 50 l'essentiel de ses transports en commun, envisage la construction d'une nouvelle ligne Saint-Pierre/Joliette : elle traverserait le centre-ville d'est en ouest, en passant par la Canebière et la rue de la République, les deux grandes artères qui irriguent le centre-ville.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

A Lyon, le chantier de construction des deux lignes du tramway constitue l'une des toutes premières réalisations engagées dans le cadre du plan des déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise (PDU), adopté en 1998 par le conseil de la communauté urbaine. Ce plan définit une stratégie globale d'agglomération pour les années 1998-2008. Il donne la priorité à la revitalisation du réseau de transports en commun de surface, qui n'assurent aujourd'hui que 15 % des déplacements dans la ville, contre 52 % pour l'automobile. Pendant cette période, 5,7 millards de francs seront consacrés à de nouveaux investissements. Deux nouvelles lignes de tramway devraient être lancées entre les quartiers de la Duchère (Lyon) et des Minguettes (Vénissieux), d'une part, et entre Vaulx-en-Velin et le quartier de la Presqu'Ile (Lyon), d'autre part. Quant au métro, il pourrait être prolongé jusqu'à la ville d'Oullins, dans la partie sud de l'agglomération.

Après plusieurs décennies au cours desquelles la voiture fut choyée, Lyon s'engage désormais dans un processus inverse. *« Sinon la ville va s'asphyxier et la pollution devenir intolérable »,* rappelle M. Philip. Prudent, le premier adjoint du maire de Lyon ajoute : *« Mon objectif n'est pas de construire une ville sans voitures. A Lyon comme ailleurs, l'automobile restera le premier mode de déplacement. Mais il faut convaincre nos concitoyens qu'il est possible de se déplacer autrement dans la cité. »*

Claude Francillon

Hausse de la fréquentation des transports en commun

C'EST plutôt une bonne nouvelle : alors que s'ouvre la semaine des transports publics, la fréquentation des bus, tramways, métros, cars et autres trains express régionaux a connu en 1998 une hausse de 2,3 %, ce qui marque une rupture avec la tendance à la stagnation des dix années précédentes. En tout, 4,2 milliards de déplacements ont été effectués, dont 42 % en région, selon les statistiques de l'Union des transports publics (UTP).

Cette hausse s'est poursuivie au premier semestre, particulièrement dans les grandes agglomérations. L'UTP souligne que la mise en service d'un nouveau type de transport en commun incite les citadins à abandonner leur voiture : Strasbourg, grâce au tramway, obtient un gain de 5,7 % de passagers, et Toulouse, avec son métro 8 %. A Paris, la RATP a observé une hausse de 2,8 %.

C'est avec ces indicateurs que, du lundi 20 au dimanche 26 septembre, se tient la semaine des transports publics. L'opération, organisée par des groupements d'entrepreneurs en transports publics et la Fédération nationale des transports de voyageurs, est parrainée par le ministère de l'équipement, des transports et du logement, et celui de l'aménagement et de l'environnement. Elle connaîtra son point d'orgue mercredi, avec la journée *« En ville sans ma voiture ? »,* à laquelle participent 66 communes.

Outre des opérations de promotion (expositions, animations dans les gares..), cette semaine est l'occasion de tester des dispositifs spécifiques, notamment l'intermodalité, c'est-à-dire la possibilité d'utiliser un billet unique dans les TER et les différents transports urbains. En tout, 70 sites proposeront des systèmes de billetterie intermodale à des prix attractifs.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Après cette semaine, beaucoup restera à faire. Depuis la loi sur l'air du 30 décembre 1996, toutes les agglomérations de plus de cent mille habitants doivent élaborer un plan de déplacements urbains (PDU). Ceux-ci devraient rendre les villes plus accessibles aux piétons, aux cyclistes, aux usagers des transports en commun et rationaliser l'usage de la voiture.

Or ces PDU, qui devaient être achevés en décembre 1998, ont pris un retard considérable. Un premier sursis d'un an avait été accordé, puis un second jusqu'au 30 juin 2000. Aujourd'hui, seule l'agglomération lyonnaise a adopté le sien. Quinze agglomérations sont en phase finale, mais 30 % en sont encore au stade de l'élaboration et 39 % à celle du diagnostic. Il leur reste donc neuf mois pour mettre en place ce plan, qui vise à limiter la circulation automobile au profit des transports alternatifs.

« Transilien SNCF » : un nouveau nom pour les trains d'Ile-de-France

Pour tenter de reconquérir les voyageurs perdus sur ses lignes d'Ile-de-France et pour essayer de se redonner une image plus positive, la SNCF va lancer un vaste programme de modernisation de son réseau, qui compte 1 284 kilomètres de lignes, 370 gares et qui voit près de 5 000 trains circuler quotidiennement. Pour changer radicalement *« l'ambiance des trains et des gares »,* la lutte contre l'insécurité va devenir prioritaire, avec une présence accrue du personnel, en particulier en soirée, et la mise en place de nouveaux matériels. Le réseau devrait être ensuite réaménagé pour offrir de nouveaux services, en particulier par la mise en place de lignes de banlieue à banlieue. La SNCF a décidé d'abandonner le mot « banlieue » sur un réseau qui accueille chaque jour deux de ses trois millions de clients quotidiens (*Le Monde* du 19 mai). Lundi 20 septembre, la direction régionale de l'entreprise publique devait annoncer la nouvelle appellation : *« Transilien SNCF ».*

Résultats semestriels du Crédit Lyonnais.

Une rentabilité retrouvée

Le Conseil d'Administration du Crédit Lyonnais, réuni sous la présidence de Jean Peyrelevade le 15 septembre 1999, a examiné les comptes du premier semestre 1999.

Le Président a souligné le renversement de tendance qui s'est produit au premier semestre 1999 après la contraction des résultats du deuxième semestre 1998. La banque de réseau en France a renoué avec la croissance après l'infléchissement constaté à mi-1998 lors de la phase terminale des négociations avec la Commission européenne et regagne, du moins en ressources, des parts de marché. De même, on assiste à une reprise de la croissance des métiers dédiés à la grande clientèle internationale après le ralentissement consécutif aux crises de 1998, en Asie et en Russie.
Les comptes du premier semestre dégagent un résultat net part du groupe de 240 millions d'euros (1,6 milliard de francs), soit sept fois supérieur à celui du premier semestre 1998.
Cette performance, qui provient d'une amélioration des résultats de chacun des trois métiers stratégiques de la banque, s'entend après un renforcement de la politique prudentielle par le biais d'importantes dotations aux provisions non affectées (172 millions d'euros) sur les risques "pays émergents".

Un résultat net en forte hausse

Le **produit net bancaire** s'établit à 3 352 millions d'euros (22 milliards de francs), en recul de 7% par rapport au premier semestre 1998 ; cette évolution s'explique essentiellement par la réduction du périmètre du groupe suite aux cessions de filiales essentiellement en Europe (Belgique, Espagne,...) et dans les DOM.
Le produit net bancaire des trois métiers stratégiques progresse de 3,2% alors que celui de la banque de réseau hors de France est en recul, principalement du fait de la BfG qui avait enregistré l'an passé des résultats d'un niveau exceptionnel.
La mise en œuvre de la stratégie commerciale du groupe se traduit par l'augmentation de 4,1% du montant de l'ensemble des commissions.

Les **frais généraux et amortissements** connaissent une baisse réelle de 0,2% à 2 499 millions d'euros (16,4 milliards de francs) ; toutefois, à périmètre constant, ils enregistrent une hausse de 6% due en bonne part au coût des projets informatiques et des travaux de passage à l'an 2000, aux frais de réorganisations en Europe et en Asie et de filialisation de la gestion d'actifs.

Le **cœfficient d'exploitation** est en légère amélioration à 74,6% par rapport à la moyenne de l'exercice 1998.

Résultat net part du groupe (en millions de francs)

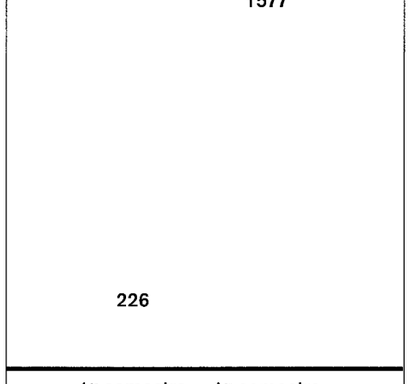

Les **dotations aux provisions** s'élèvent à 447 millions d'euros (2,9 milliards de francs), en recul de 46% par rapport au premier semestre de 1998, qui avait, il est vrai, enregistré de fortes dotations (580 millions d'euros) sur l'Asie et la Russie. Aucun effort supplémentaire à ce titre n'a été nécessaire en 1999, les provisions constituées en 1998 s'étant avérées suffisantes. Cependant, poursuivant la politique adoptée au premier trimestre, le groupe a renforcé la couverture de son exposition sur les pays émergents par une dotation totalement non affectée de 172 millions d'euros (1,1 milliard de francs).
De manière générale, le groupe constate une baisse du coût du risque, particulièrement en France.

Le **résultat net** du semestre s'établit à 320 millions d'euros (2,1 milliards de francs), dans lequel la part du groupe est un bénéfice de 240 millions d'euros (1,6 milliard de francs) contre 34 millions d'euros (226 millions de francs) au premier semestre 1998.

Une structure financière renforcée

L'augmentation de capital, hors frais, de 1,2 milliard d'euros (8 milliards de francs) a permis de renforcer de manière significative la structure financière.
Après prise en compte de cette augmentation de capital, le ratio de couverture des risques du groupe s'établit à 143% et le ratio international de solvabilité ressort à 10,6% (contre 10,4% à fin 1998), les fonds propres de base représentent 6,1% des actifs pondérés (contre 5,4% à fin 1998).
Le Crédit Lyonnais a poursuivi sa politique de réduction de ses engagements sur les pays émergents d'Amérique latine et d'Asie : - 13% sur les 6 premiers mois de 1999.
Sur les 5 pays d'Asie plus particulièrement touchés par la crise de 1997, les encours ont encore baissé de 10,2% sur la même période. Le montant de provisions sur ces pays étant resté inchangé, la couverture de l'ensemble des encours exposés a été portée à 26,2% (contre 23,5% à fin 1998).
La couverture des engagements russes, hors financements de commerce international, est de 92% (contre 91% à fin 1998).
Enfin, au cours du semestre, le Crédit Lyonnais a doté un montant de 172 millions d'euros de provisions non affectées sur pays émergents, dont 42 millions d'euros de provisions additionnelles "ex ante" pour porter le montant global des provisions "ex ante" à 340 millions d'euros auxquelles s'ajoutent 130 millions d'euros au total de provisions constituées à titre de précaution sur l'ensemble des risques sains sur pays émergents.

Sur l'ensemble de l'année les résultats du groupe devraient s'inscrire dans la ligne de l'amélioration constatée au cours du premier semestre.

Le Conseil d'Administration saisit l'AG du 12 octobre 1999 d'une proposition tendant à la conversion en actions des certificats d'investissement qui ne représentent plus que 0,57 % du capital (en application de la loi du 2 juillet 1998).

CL CREDIT LYONNAIS

Internet : www.creditlyonnais.com

NOUS VOUS DEVIONS UNE NOUVELLE BANQUE

LeMonde Job: WMQ2109--0016-0 WAS LMQ2109-16 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0470 Lcp:700 CMYK

HORIZONS

ENQUÊTE

Jussieu piégée par l'amiante

Depuis un an, l'université parisienne de Jussieu abrite le plus gros chantier de désamiantage de France. Longtemps retardé, ce grand nettoyage complique la vie des 45 000 étudiants du campus. Mais l'amiante ne semble plus faire peur

AVEC un peu d'entraînement on arrive à se repérer, et même, paraît-il, à s'y plaire. Mais les débuts sont ingrats. Jussieu s'aborde par la face sud, d'une petite place douillette avec kiosque à journaux, fontaine et bistrots. Il ne faut pas s'y fier. Dès les premières marches la bourrasque ébouriffe, la température baisse de quelques degrés. Ne dérapons pas d'entrée, nous aurons maintes occasions de le faire : la dalle recouverte de marbre gras fait 20 000 m²... Dominant une forêt de piliers de béton, une tour de vingt-quatre étages crée le microclimat. Les papiers tourbillonnent autour avant de s'entasser dans les coins avec les canettes vides et les paquets de chips usagés.

Ni hall ni banc, encore moins de salle de réunion. Les amoureux s'exilent au resto U, coincé à l'autre bout du campus. Les chercheurs se terrent dans leurs labos bouclés. Les étudiants s'entassent dans les couloirs. La « cafétéria » se résume à une rangée de distributeurs en plein air. Un étudiant de première année s'y réconforte. Il cherche un copain depuis une heure. *« Ce campus ? Une horreur !* soupire-t-il, *dès que j'arrive ici je n'ai qu'une envie, en repartir. C'est trop grand, trop froid, invivable ! » « On s'y attache à la longue*, corrige un enseignant, *ce lieu disgracieux crée la complicité. »* Force de l'habitude ? Tous les samedis, Claude Allègre vient ici travailler dans son laboratoire.

Seize amphithéâtres, 51 escaliers, 180 couloirs, 7 salles de sport, un restaurant, une crèche ; deux universités rivales (Paris-VI et Paris-VII) plus l'Institut de physique du globe, 45 000 étudiants, 3 800 chercheurs et enseignants, 3 000 personnels techniques et administratifs, Jussieu est une ville. Inhospitalière, surpeuplée et crasseuse, somme de toutes les aberrations architecturales des années 60. Fantasme d'architecte et cauchemar au quotidien.

Il y a l'inconfort, les façades qui fuient, les fenêtres qui n'ouvrent plus, le surpeuplement, les couloirs encombrés d'armoires, de vélos, de frigos, de n'importe quoi. Il y a aussi l'insécurité : les produits dangereux stockés dans les étages, à côté des cultures de virus ou des souris transgéniques, le système électrique obsolète, l'absence de portes coupe-feu ou de système d'alarme centralisé ; la résistance à l'incendie est estimée à dix minutes – *« c'est un miracle que nous n'ayons jamais eu d'accident grave »*, soupire la responsable.

Et puis il y a l'amiante, poison insidieux et piège de tous les jours : 2 000 tonnes sur 230 000 m²... L'amiante qui lentement compte ses victimes (54 malades déclarés), l'amiante qui paralyse complètement les bâtiments : les placards techniques, les faux-plafonds, les cloisons en sont truffés, ils sont condamnés ; tirer une ligne, planter un clou, réparer un fusible ou un robinet exigent un jour au moins de préparation pour dix minutes de travaux. Baisser un store, voire manipuler un vieux dossier poussiéreux, pose un problème de conscience.

Depuis peu enfin, il y a le chantier, le plus gros chantier de désamiantage de France, peut-être d'Europe, qui, petit à petit, grignote l'espace encore disponible et contraint les universités à un monstrueux jeu de taquet pour dégager ici un étage, recaser là un labo ou une salle d'étude. Jussieu continue à tourner, non sans ratés. Cette année, la rentrée de Paris-VII a été repoussée d'une semaine. Motif : les 2 000 étudiants de psychologie n'ont toujours pas trouvé de point de chute. Depuis un an, le désamiantage les a ballottés d'un endroit insalubre à un autre, contesté par le Comité anti-amiante, qui veille à coups de recours en justice. Une histoire ubuesque. Une de plus. Jussieu n'en finit pas de se déchirer pour quelques mètres carrés.

Le temps est impitoyable pour l'architecture d'avant-garde. En 1967, la revue *Acier* s'extasiait devant ce *« moderne Escurial* (...) *conçu comme un assemblage de cloîtres intercommunicants propices à la réflexion »* et louait l'auteur, Edouard Albert, pionnier de l'achitecture tubulaire, choisi par André Malraux pour imaginer *« la plus moderne faculté de sciences d'Europe »*. Légèreté, transparence, les principes directeurs étaient méritoires ; de chaque point du campus on devait voir les rues alentour. Foin des blocs de béton, avait décidé Malraux : Albert imagina des barres sur pilotis reliées entre elles par des rotondes, formant un carré – le « grill ». Pour alléger les structures, il utilisa massivement l'acier, et pour renforcer la résistance au feu de ce dernier il floqua l'ensemble d'amiante. Et voilà, Monsieur, pourquoi votre chef-d'œuvre est un monstre.

> « Dès que vous discutez déménagement avec plus de vingt-cinq personnes, c'est catastrophique, alors on les prend trois par trois... pour en bouger trois mille ! »
>
> **Jean Lemerle,** président de Paris-VI

A l'époque, on est loin de mesurer les méfaits de la matière ignifuge : blanche et floconneuse, elle est utilisée par le cinéma pour simuler les tempêtes de neige ! De 1962 à 1966, le flocage se fait à ciel ouvert. Les premiers occupants font des batailles de boules d'amiante, se souvient Monique Halary, responsable de la sécurité à Paris-VII... Les pionniers forment hélas aujourd'hui le gros des malades reconnus sur le site.

Dès 1974, l'amiante est soupçonnée. *« On manifestait régulièrement un mouchoir sur la bouche »*, raconte Marie Depussé, professeur à Paris-VII. L'Etat entreprend quelques travaux puis abandonne, faute de crédits et de pression. Le problème de l'époque, c'est la place. Conçu pour accueillir 15 000 personnes, Jussieu explose : aux scientifiques se sont ajoutés, dans la foulée de mai 68, les dissidents de la Sorbonne, lesquels ont fait alliance avec certains savants contestataires et créé Paris-VII. La nouvelle université pluridisciplinaire se fait une place, labo par labo, salle par salle.

L'habitude aidant, la peur de l'amiante a disparu. *« Arrivé en 1980, je croyais que le problème était réglé »*, dit Jean-Paul Montagnier, directeur du département de sismologie à l'Institut de physique du globe. Les dangereuses armoires techniques, aujourd'hui condamnées, servent alors de cagibi, on y stocke tout : matériel, livres, dossiers... *« J'y ai même entreposé des blocs de mousse que j'ai ramenés chez moi pour faire des coussins »*, se souvient un technicien. Les laboratoires se câblent via les faux plafonds bourrés d'amiante. Les enseignants colonisent un bout de couloir, un morceau de pallier, s'installent dans le sous-sol, entre parkings et locaux techniques. Tout ça dans une joyeuse pagaille, sans isolation ni précaution. Le chercheur est bricoleur, c'est son moindre défaut. Quand il n'a pas assez de courant, il tire une ligne, parfois dans la barre voisine, parfois le week-end si c'est interdit.

IL faut attendre les premiers malades de l'amiante pour que le problème soit pris au sérieux. En 1978, une surveillance médicale a été mise en place, mais les délais de latence dépassent vingt ans. *« Les premières pathologies sont apparues en 1987 »*, assure Mme Fredy, médecin de Paris-VII. En 1994, une dizaine de cas sont recensés. Un chercheur du département de mathématiques crée le Comité anti-amiante, qui attire plusieurs centaines d'adhérents. Depuis 1990, les universités sont autonomes et responsables des locaux. Les lois se sont durcies. Le comité multiplie les plaintes.

En 1996, vingt-deux ans après les premiers signaux d'alarme, le gouvernement s'affole enfin. En février, un décret rend le désamiantage obligatoire. En juillet, Jacques Chirac déclare qu'à la rentrée il n'y aura plus un étudiant à Jussieu. Stupeur générale. Rien n'est prêt, les facs parisiennes croulent sous les sureffectifs. François Bayrou, ministre de l'éducation, rattrape la gaffe présidentielle : le désamiantage, promet-il, se fera d'ici trois ans. Aujourd'hui, on en sourit jusqu'au rectorat. *« C'était très théorique »*, note, prudent, Alain Dubrulle, vice-chancelier des universités de Paris.

Trois ans plus tard, il y a toujours 45 000 étudiants à Jussieu et le vrai chantier commence seulement. La première barre test a été désamiantée en juin 1999, puis refloquée de plâtre pendant l'été. On entame sa rénovation (reprise des façades, remise aux normes, construction de nouveaux escaliers, etc.). Elle sera livrée l'été 2000. En attendant, on commence à vider les trois barres suivantes, l'objectif étant ensuite d'engager quatre barres tous les six mois. Il y en a 37,5 à traiter, plus la tour centrale.

« Le processus est vraiment enclenché après trois ans de balbutiements et d'incertitudes », assure le vice-chancelier. *« Il fallait absolument démarrer. C'est fait. Aujourd'hui, personne ne discute plus que le désamiantage soit possible »*, triomphe discrètement Bernard Dizambourg, président de l'Etablissement public chargé par l'Etat de conduire le chantier. *« Les gens ont l'impression que les choses se font. C'est nouveau. Quant aux délais, c'est devenu une rigolade »*, assure Daniel Nolleau, sorte de médiateur à l'échelle du campus. Pendant l'été 1996, les universités font des travaux d'urgence pour protéger les habitants du campus – et calmer le comité anti-amiante : les fameuses armoires techniques sont condamnées, des films plastiques tendus sous les plafonds, etc. Puis tout se fige. Doit-on réhabiliter Jussieu ou tout bonnement l'abattre pour reconstruire ? La seconde option se révèle impossible, sauf à polluer un quart de Paris. Second dilemme : faut-il vider le campus de ses étudiants ou de ses chercheurs ? Faute de place, on choisit de garder les enseignements et de déplacer les laboratoires.

Sage lenteur de l'administration, une fois ces choix faits, il faut plus d'un an et demi pour engager réellement le processus : créer l'Etablissement public chargé de l'opération, lui trouver un président et adopter, en décembre 1998, le budget : 3,8 milliards de francs. Tout peut enfin débuter. Prudemment, personne ne s'engage sur le délai : cinq à six ans, dit-on.

Désamianter, sur le papier, ça paraît simple : on prend une barre, on la vide, on gratte et on remet en place. On l'a d'ailleurs fait en 1996 sur trois demi-étages pollués par une inondation. A grande échelle, c'est un casse-tête. Techniquement, le chantier est une première : on n'a jamais désamianté un tel volume en maintenant une activité sur le site, assure M. Dizambourg. Les plans de construction ont été perdus en 1990. Le réseau électrique est dans un tel état qu'il a fallu des semaines pour isoler la première barre test : on coupait ici, et le courant sautait trois barres plus loin ! L'accès aux bâtiments est acrobatique ; la dalle en marbre est classée...

Le déménagement des unités de formation et de recherche (UFR) est encore plus problématique. Les locaux tiroirs sont rares, chers et en général inadaptés. Après trois ans de quête, la location de 15 000 m² de bureaux et la construction, à Jussieu même, de milliers de mètres carrés de préfabriqués, il manque encore un gros bâtiment pour désengorger le campus. Jussieu est *« une grande copropriété »*, plaisante Bernard Dizambourg. Et un capharnaüm. A la logique spatiale des travaux s'oppose la logique thématique des UFR, d'autant plus complexe que les locaux sont imbriqués.

Les réticences au changement sont fortes : chercheurs ou administratifs, la majorité des occupants sont des « baby-boomers », aujourd'hui proches de la retraite... Certains, comme les physiciens, refusent purement et simplement de bouger : leurs machines, trop grosses, ne pourront pas toutes être remontées. Dans le domaine du vivant, c'est presque pis : le bruit des travaux a déjà perturbé les lignées de souris transgéniques de l'institut Jacques-Monod (Paris-VII). Imaginez un déménagement ! *« Il va peut-être falloir sortir des gens de force... les mêmes qui plaidaient pour le désamiantage ! »*, plaisante à demi Jean Lemerle, président de Paris-VI. *« Dès que vous discutez déménagement avec plus de vingt-cinq personnes, c'est catastrophique, alors on les prend trois par trois... pour en bouger trois mille. »*

L'OPÉRATION passerait mieux si on pouvait la planifier jusqu'au bout, c'est-à-dire 2004 ou 2005. C'est impossible. *« Le planning de toute l'opération suppose que la localisation des deux universités soit définitivement tranchée »*, explique M. Dizambourg. Car la place manquera pour réinstaller Paris-VI et Paris-VII à l'identique. Les travaux réduiront la surface utile de 12,5 % au minimum... Jussieu accueillant déjà deux fois et demi plus de personnes que prévu, c'est la quadrature du cercle. Pour régler le problème, Paris-VII, le plus à l'étroit (avec la moitié des effectifs, il n'occupe que le tiers des surfaces), a choisi, en novembre 1996, de déménager pour la ZAC de Tolbiac. Hélas, cette « refondation » reste lointaine.

> Désamianter, sur le papier, ça paraît simple (...). A grande échelle, c'est un casse-tête

Le déménagement a certes fait l'objet d'une décision de principe en décembre 1998, mais l'aménagement de la ZAC est encore un projet. *« On avance*, assure le vice-chancelier, *les accords devraient être finalisés à la fin de l'année. Notre objectif est d'avoir une première tranche construite pour la rentrée 2002. »* Trop tard et trop peu : la première tranche ne fera que 40 000 m². Pour loger Paris-VII, il en faudrait le double...

« On est coincés, déplore Anne Burande, responsable de la FEN. *On risque d'être démantelés. »* A l'anxiété du déménagement s'ajoute l'angoisse d'un démembrement de Paris-VII : la biologie à Tolbiac, les sciences à Jussieu, le reste... ailleurs. Rumeurs, fantasmes, suspicions. Tout le monde s'accroche à son bureau de peur de ne pas le retrouver. Les syndicats se déchirent, les deux universités aussi. Les membres du Comité anti-amiante, longtemps suivis, sont surnommés les *« talibans »*.

Depuis 1996, la peur est retombée. Pour la majorité, l'amiante est une source d'inconfort, un révélateur ou un enjeu politique. Pas une angoisse. Les étudiants s'en moquent : *« On ne sent pas concernés, on n'est là que pour deux ans. »* Les enseignants, les chercheurs haussent les épaules : *« Jussieu est devenu un symbole, mais nos collègues scientifiques nous ont fait des rapports précis : les ouvriers exposés auraient dû être protégés, pour les usagers il n'y a aucun danger »*, assure Marie Depussé. Même le personnel technique sourit, philosophe : *« On vit avec*, dit un électricien. *Qu'est-ce qui est le plus dangereux : l'amiante, la cigarette ou la voiture ? »*

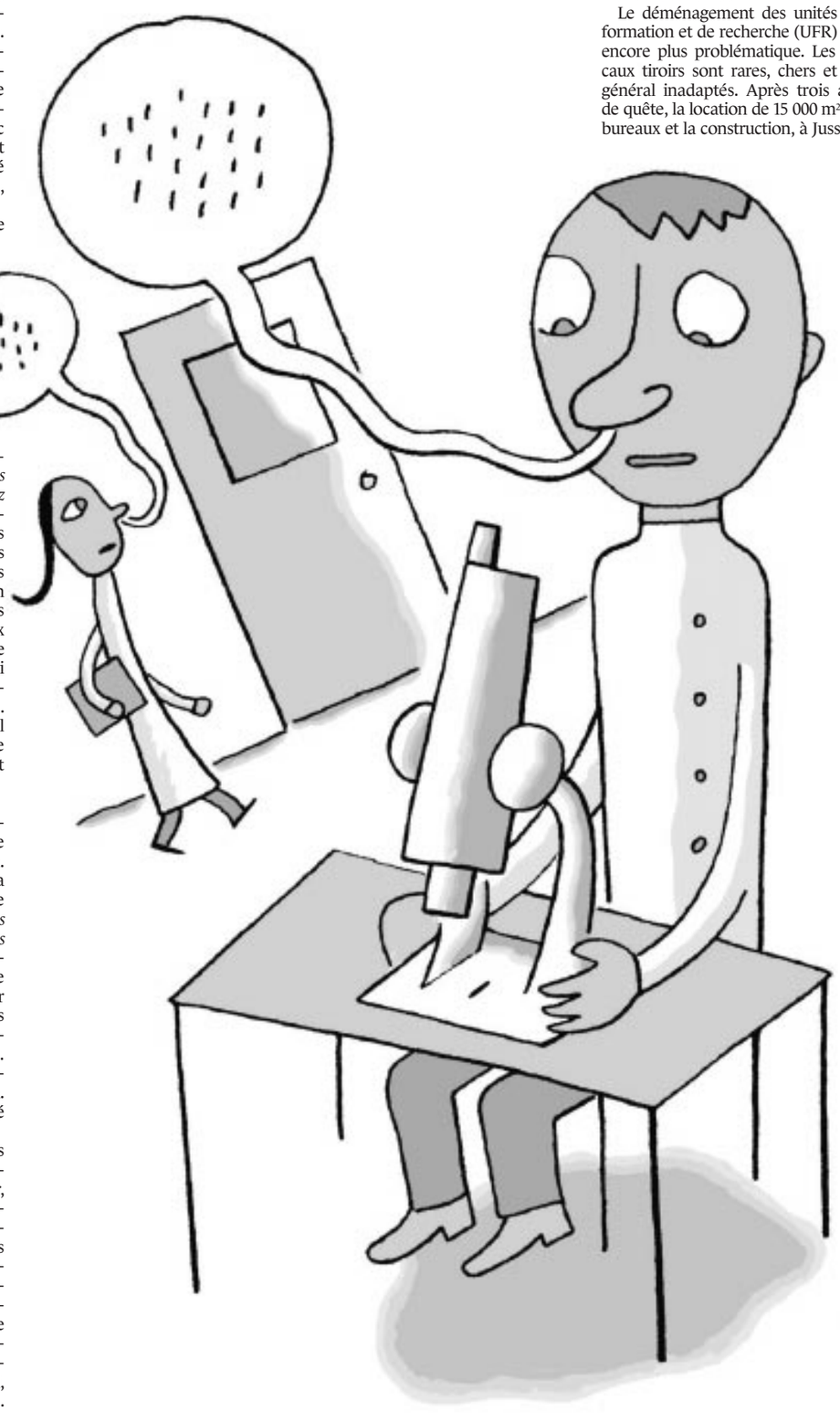

Véronique Maurus

Dessin : Philippe Petit-Roulet

LeMonde Job: WMQ2109--0017-0 WAS LMQ2109-17 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:37 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0471 Lcp:700 CMYK

2000 DÉBATS POUR LE SIÈCLE À VENIR

Mireille Delmas-Marty, professeur de droit

« Il faut aller vers une définition du délit européen »

Pour cette éminente juriste française souvent consultée à Bruxelles, la création d'un parquet européen, spécialisé dans la répression des fraudes financières, permettrait de mieux combattre la dérive bureaucratique

« Il va y avoir, en octobre, à Tampere, en Finlande, un sommet européen consacré à la sécurité intérieure et à la justice. C'est une première du genre, et la présidence finlandaise y accorde une grande importance. Quels sont les enjeux de ce sommet ?

– On va peut-être enfin savoir ce que veut dire la formule "*espace de liberté, de sécurité et de justice*" qui est solennellement inscrite dans le traité d'Amsterdam. Est-ce que cela signifie simplement qu'on va renforcer les procédures d'entraide entre des Etats qui gardent la maîtrise finale des opérations, ou bien cela implique-t-il le début d'un droit pénal européen et la création d'institutions européennes destinées à combattre la criminalité contre l'Europe ?

– Jusqu'à présent, on a beaucoup parlé de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre. Cette fois, on passe au pénal ordinaire, en quelque sorte ?

– Il s'agit de délits économiques et financiers, *« ordinaires »* peut-être, mais ce sont des montages complexes, difficiles à détecter, pour lesquels les enquêtes sont parfois très longues. L'ouverture des frontières facilite évidemment les organisations criminelles. En revanche, les frontières restent fermées aux autorités pénales, et il est très difficile de fonctionner sur la base de quinze systèmes juridiques différents. C'est même pratiquement impossible au stade de la recherche des preuves : un témoignage recueilli dans un pays ne sera pas valable dans un autre parce que les règles ne sont pas les mêmes...

» Le droit de punir a toujours été considéré comme la marque de la souveraineté nationale. Il est donc plus difficile d'arriver à un droit européen dans le champ pénal que par exemple en droit des affaires. Cela étant, il est inutile d'intervenir dans tous les secteurs. En matière d'assassinats, de coups et blessures, par exemple, pourquoi ne pas continuer à utiliser le droit national ? En revanche, le problème se pose quand l'infraction est transfrontalière, commise sur le territoire de plusieurs pays, par des ressortissants de plusieurs pays. Il se pose encore plus nettement dans le cas où il ne s'agit pas simplement d'infractions *« en »* Europe, mais d'infractions *« contre »* l'Europe, contre des intérêts directement européens. Le secteur de pointe est celui des fraudes contre le budget de l'Europe. Elles sont difficiles à découvrir, et plus difficiles encore à poursuivre.

– Pourquoi est-il si difficile de les poursuivre ?

– Parce que les Etats sont peu motivés. Ils ne sont pas directement impliqués comme ils le seraient par exemple pour une fraude fiscale touchant leur propre budget. C'est le domaine dans lequel on devrait lancer le plus vite l'expérience, voir si elle est concluante et, de façon pragmatique, l'étendre alors à d'autres secteurs de la criminalité organisée.

– La Cour des comptes, en France, s'est décidée récemment à rendre publiques les fraudes commises par les agriculteurs français qui profitaient indûment des aides européennes. Pourquoi ne l'avait-elle jamais fait jusqu'ici ?

– C'est assez stupéfiant, car tous les Etats ont l'obligation de dénoncer ces fraudes. C'est une obligation inscrite dans les textes communautaires et que la Cour des comptes européenne rappelle d'ailleurs régulièrement aux Etats membres.

– Comment voyez-vous ce futur parquet, ces futurs juges européens supranationaux ?

– Le plus important, c'est le parquet, parce que, s'il n'y a pas d'enquête et de poursuite, il n'y aura évidemment pas de jugement. Actuellement, ce qu'on peut soupçonner, c'est qu'une part infime seulement des fraudes commises arrivent en jugement. Donc la priorité, c'est l'organisation des enquêtes et des poursuites. En outre, c'est à la phase préparatoire, avant le jugement, que les différences sont les plus fortes entre les systèmes juridiques européens. Par exemple, le travail que fait en France le juge d'instruction est accompli en Allemagne ou en Italie par le parquet, en Angleterre par la police. A la phase de jugement, il n'y a pas autant de divergences entre les juridictions pénales. Certaines favorisent davantage les juges professionnels et d'autres maintiennent des jurés, mais la différence n'est pas si importante.

– Pour la création d'un parquet européen, vous avez davantage d'espoir du côté du Parlement, des Etats ou de la Commission ?

– Du côté du Parlement, à l'évidence. La Commission risque d'être plus ambiguë, surtout si ce parquet doit s'intéresser aux fraudes commises par des fonctionnaires européens, voire par des commissaires. Quant aux Etats, ils sont divisés. Certains feront tout pour essayer d'éviter la création d'un parquet au nom de la souveraineté nationale.

– Cela dit, c'est Mme Guigou qui, elle-même, évoque l'idée de ce parquet européen.

– Il est vrai que certains gouvernements ou certains ministres ont une sensibilité plus grande à l'Europe. Nous avons la chance d'avoir une ministre de la justice qui a été longtemps en charge des affaires européennes et qui a été membre du Parlement européen. Je crois effectivement qu'elle soutient ce projet. En Allemagne, l'idée semble plutôt de créer un tribunal. Du côté anglais, les réserves sont plus grandes mais la Chambre des Lords, dans un rapport récent, laisse la question ouverte pour l'avenir.

– La Cour pénale internationale sera installée à Rome. Dans quelle capitale européenne verriez-vous la création du tribunal ou d'un parquet ?

– Europol est installé à La Haye ; l'Office de lutte antifraude (OLAF) est installé à Bruxelles ; la Cour des comptes et la Cour de justice sont à Luxembourg ; le Parlement circule entre Strasbourg et Bruxelles, donc on peut hésiter entre toutes ces villes...

– Quels sont les problèmes pratiques que cette création va poser ? Il y a notamment la qualification des délits. Pour qu'il y ait un parquet européen, les délits ne doivent-ils pas être qualifiés partout de la même façon ?

– Il faut aller vers une définition du délit européen. Pour le moment, un projet circule, le *Corpus juris*. Il comporte la définition de huit délits européens qui tournent tous autour de la protection des intérêts financiers et englobent les fraudes des fonctionnaires (nationaux ou européens).

– On a le sentiment que c'est l'obtention indue de subventions qui est le délit le plus fréquent. Est-ce le cas ?

– C'est le délit majeur. D'ailleurs, dans le projet, il figure à l'article premier. Pour les subventions proprement dites, le domaine agricole est vraiment en première ligne. Il y a deux types de fraudes : le fait de demander des subventions en montant un dossier à partir de faux documents – faire croire qu'on a des vaches en Corse alors qu'on n'en a pas – ou, une fraude plus subtile : présenter la demande sur la base d'informations exactes mais ensuite détourner les fonds de la subvention pour les appliquer à d'autres activités.

– Les sommes sont-elles importantes ?

– Elles sont évaluées officiellement à 1,4 % du budget de l'Union, mais tout le monde sait que l'évaluation officielle est très inférieure à la réalité, qui se situerait autour de 10 % du budget. Ce qui rend difficile la poursuite de ces fraudes, c'est que très fréquemment celles-ci mettent en cause plusieurs pays, quelquefois des pays tiers. Souvent aussi, les autorités nationales sont assez complaisantes. Non seulement elles ne sont pas directement intéressées à poursuivre parce que ce n'est pas leur budget qui est concerné, mais elles craignent simultanément qu'une amende trop forte n'entraîne la fermeture de telle ou telle entreprise et du chômage supplémentaire.

– Comment faire pour que la création de ce parquet soit respectueuse des libertés ?

– Il ne faut pas que l'Europe soit un paradis pour les criminels, mais, en même temps, elle doit rester une Europe des libertés. Il faudrait donc unifier les procédures pénales, particulièrement au stade de l'instruction. C'est à ce stade que les différences sont les plus grandes d'un pays à l'autre. Le projet *Corpus juris*, déjà évoqué, comporte toute une série de règles unifiant la procédure et les droits de la défense et imposant l'intervention d'un juge en matière de perquisition ou de détention provisoire. Mais il ne s'agit pas d'un juge d'instruction, car l'enquête serait diligentée par un parquet européen, composé de magistrats venus de tous les pays d'Europe, nommés par le Parlement sur proposition des Etats membres, avec des garanties d'indépendance vis-à-vis de l'exécutif européen et des exécutifs nationaux.

– Les membres de ce parquet seraient nommés à vie ?

– Ils seraient détachés pour une période temporaire (cinq ans, par exemple), éventuellement renouvelable une fois et avec un contrôle disciplinaire, car s'il faut que ce parquet soit indépendant, il faut aussi qu'il soit responsable.

– En quoi consisterait ce parquet ?

– Il serait collégial. Comme il y a quinze Etats membres, il faudrait au minimum un procureur général européen et quinze délégués. Ce serait une structure assez décentralisée. Pour ces procureurs européens, il n'y aurait plus de frontières intérieures. Ils circuleraient et pourraient faire les mêmes enquêtes partout. Le jugement serait rendu devant les tribunaux nationaux compétents, par exemple, en France, le tribunal correctionnel. On ne créerait donc pas de juridiction de jugement.

– La construction judiciaire européenne ne passionne pas vraiment les foules. Ne risquez-vous pas de vous heurter à un mur d'indifférence ?

– Les fraudes au budget peuvent en effet apparaître comme des sujets très techniques. Mais je pense que pour le citoyen l'important c'est ce processus de contrôle démocratique. On a vu que l'intérêt pour les élections européennes était un peu plus marqué cette fois-ci que précédemment. Ce n'est pas par hasard. Je pense que cela est dû au fait que le Parlement a obtenu la démission de la Commission après le rapport dit *« des sages »*. Or, le second rapport *« des sages »* demande précisément la création rapide d'un parquet européen pour les fraudes internes.

– Donc, au fond, la chute de la commission Santer aura été pédagogique ?

– Les structures administratives de l'Europe avaient échappé aux commissaires. C'est sans doute l'effet d'une bureaucratisation excessive. Cette chute aura créé l'occasion de mettre un peu de transparence dans tout cela, car le droit pénal permet précisément d'ouvrir les portes pour regarder ce qui se passe à l'intérieur. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres

DESSIN EMMANUEL PIERRE

La coordonnatrice d'un « Corpus juris »

MIREILLE DELMAS-MARTY

LE NOM de Mireille Delmas-Marty revient souvent dès qu'il s'agit d'une discipline jadis considérée comme principalement académique, mais qui a désormais des conséquences très concrètes : le droit comparé. Souvent consultée par les diverses institutions européennes, Mireille Delmas-Marty est favorable à une harmonisation des normes juridiques européennes, voire à une unification raisonnée et dans des délais raisonnables.

Née en 1941, elle fait ses études à la faculté de droit de Paris. Docteur en droit en 1969, agrégée de droit privé et science criminelle en 1970, elle est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et membre de l'Institut universitaire de France, où elle occupe la chaire de politique criminelle et droits de l'homme. Elle est aussi directrice de l'unité mixte de recherche de droit comparé (CNRS, Paris-I) et rédactrice en chef de la *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé.*

Mireille Delmas-Marty a fait partie, en 1992-1993, du comité consultatif auprès du président de la République pour la révision de la Constitution. Elle a été membre, en 1993, auprès du ministère des affaires étrangères, du comité de réflexion sur la création d'une juridiction pénale internationale. Elle est présidente de l'Association de recherches pénales européennes et vice-présidente de l'Association internationale de droit pénal. Elle est enfin, et c'est peut-être le plus important, chargée de coordonner le comité d'experts désigné par la Commission et le Parlement européens pour la rédaction d'un *Corpus juris* destiné à la protection pénale des intérêts financiers de l'Union européenne. Il s'agit, comme elle l'explique dans l'entretien qu'elle nous a accordé, de créer à terme un droit pénal européen unifié autour d'un parquet européen.

Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment de deux « Que sais-je ? » aux PUF, *Le Mariage et le Divorce* (1971) et *Le Droit de la famille* (1972) ; suivent, plus récemment, *Le Droit pénal des affaires* (PUF, dernière édition en deux volumes, 1990), *Pour un droit commun* (Seuil, 1994), *Vers un droit commun de l'humanité : Conversation avec Philippe Petit* (Textuel, 1996) et *Trois Défis pour un droit mondial* (Seuil, 1998).

D. Dh.

Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Nous devons, collectivement, interpeller les entreprises. Elles ont aussi des comptes à rendre »

« Avez-vous été déçue par l'entretien télévisé de Lionel Jospin, lundi 13 septembre ?

– Sur la forme, les choses sont claires : le premier ministre a souvent été meilleur qu'il ne l'a été la semaine dernière. Mais ce n'est pas de cela que vous souhaitiez me faire parler, j'imagine ? Sur le fond, je crois qu'il a fallu un certain courage – et même un courage certain – à Lionel Jospin pour dire les choses comme elles sont. Il a dit, en substance, aux Français : "Vous ne toléreriez pas qu'on en revienne à une économie rigoureusement administrée, vous savez que ce n'est plus le rôle de l'Etat de fixer le prix du pain, de fabriquer des voitures et de vous imposer des monopoles en matière de services, par exemple"...

– Il n'était question d'aucune de ces trois choses !...

– Je crois qu'il a plaidé pour un renouvellement des liens entre la société, le monde économique et l'Etat en disant que ce n'est pas à l'Etat d'administrer l'économie. Je me permettrai d'ajouter : ce n'est pas, non plus, à l'économie d'administrer la société, mais à l'ensemble de ses composantes. J'ai entendu, dans le discours du premier ministre, une interpellation des différentes composantes de la société – des salariés, des consommateurs – appelées à se mobiliser pour défendre un modèle de vie en commun auquel il croit.

» Il faut aussi qu'on interpelle les entreprises elles-mêmes. La répartition des tâches ne serait pas acceptable pour nous tous si l'on considérait que l'Etat doit simplement organiser les conditions d'un profit maximum, à court terme, pour les entreprises, lesquelles ne se considéreraient pas comme responsables de la marche de la société. Nous devons, collectivement, interpeller ces entreprises et leur dire : "Vous demandez des services de qualité, vous demandez des infrastructures de qualité, vous demandez des salariés bien formés. Eh ! bien, vous avez aussi des comptes à rendre et vous êtes responsable des équilibres dans cette société !"

– Qu'attendez-vous de la deuxième étape de la politique gouvernementale ?

– Il y a encore énormément de chômeurs, énormément de précaires. A certains égards, la précarité augmente alors que l'activité redémarre. Il faut intensifier et soutenir un effort de longue haleine sur cette priorité des priorités que reste la lutte contre la pauvreté et le chômage.

» Pour que les 35 heures soient réellement un succès, nous connaissons les conditions : inscrire de façon claire, dans la deuxième loi, que le temps de travail effectif, c'est bien le temps de travail où le salarié est à disposition de son employeur ; taxer de façon suffisante les heures supplémentaires, sinon, les 35 heures ne créeront pas suffisamment d'emplois...

– C'est-à-dire ?...

– Dix pour cent, ce n'est pas assez. Il faut que le recours aux heures supplémentaires soit beaucoup plus coûteux pour un employeur que la création d'emploi. Les 35 heures ne constituent pas un handicap pour les entreprises. Les dispositifs de soutien, de baisse des charges, d'aide à la création des emplois sont tout à fait consistants. Bien des entreprises ont utilisé les 35 heures pour revoir les rythmes de travail. Certaines d'entre elles sont allées un peu au-delà et en ont profité pour revenir sur certains avantages acquis ; par exemple, le calcul des temps d'habillage et de déshabillage, des pauses, etc. Je crois indispensable de bien cadrer le passage aux 35 heures, en veillant à redonner du sens et du dynamisme au dialogue social dans l'entreprise pour éviter cette remise en question des avantages acquis.

– La "nouvelle alliance" évoquée par Lionel Jospin justifie-t-elle une baisse des prélèvements obligatoires ?

– Tout d'abord, moi, je ne suis pas convaincue qu'on puisse reprendre à notre compte l'idée qu'il y a trop de prélèvements obligatoires en France. On ne pose jamais les deux questions qui doivent être posées : est-ce que la dépense publique est efficace ou pas ? Est-elle plus élevée en France que dans les autres pays qui ont des exigences sociales comparables ?

– Regrettez-vous que Dominique Strauss-Kahn ait éprouvé le besoin d'adresser un signal en disant qu'en 2001 on réduira les prélèvements sur le revenu ?

– Il n'y a pas un seul parti, en période préélectorale, qui résiste à l'envie de donner des signes de connivence aux catégories concernées par les impôts directs et, notamment, par l'impôt sur le revenu. Moi, je considère que l'impôt sur le revenu est le seul impôt progressif, qui touche plus les hauts revenus que les bas revenus et qui épargne les plus précaires, les plus modestes. Ce n'est pas le cas de la taxe d'habitation qui me paraît injuste, complexe, inégalitaire. Donc, si Dominique Strauss-Kahn s'attaque au dossier de la fiscalité directe, j'aimerais qu'il commence par la taxe d'habitation.

– En 2001, il y aura les élections municipales. Daniel Cohn-Bendit pense que les Verts doivent présenter leurs propres listes...

– Je vais vous résumer en une phrase ma proposition pour les municipales : je suis pour toute stratégie qui gagne ! Et quand je dis "qui gagne", cela veut dire : qui permette à la majorité plurielle – et aux Verts au sein de cette majorité – de gagner un maximum de communes pour y faire une politique comprise, assumée, accompagnée par les citoyens. Dans certains cas, c'est une stratégie d'union ; dans d'autres cas, ce sont, au contraire, des listes séparées, pour permettre à chacun de convaincre son électorat de la prise en compte de ses préoccupations. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

LeMonde Job: WMQ2109--0018-0 WAS LMQ2109-18 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0472 Lcp:700 CMYK

Ces libraires dont le rôle est vital

par Jérôme Lindon

Il y a en France 400 librairies de grande qualité qui ont souvent des fins de mois difficiles, mais dont la disparition entraînerait une transformation radicale du paysage littéraire.

Le moyen le plus sûr de les tuer serait bien entendu d'abroger la loi Lang. Les quelques titres de grande vente – et par conséquent à forte marge – pourraient désormais être bradés à prix coûtant dans les grandes surfaces à produits multiples, tandis que les bonnes librairies seraient réduites à vendre uniquement les livres qui, compte tenu de leurs frais de gestion, sont tous déficitaires (or, c'est justement là qu'on trouve les grands écrivains de demain).

Mais il est d'autres dangers, plus immédiats, dont l'emprise s'exerce de façon tout aussi efficace.

Le premier, c'est cette fameuse consigne du « moins-disant » qu'on impose pour leurs achats aux collectivités territoriales et qui les conduit à se procurer leurs livres non pas chez les libraires de la ville ou de la région, mais chez des grossistes qui bénéficient, en tant que fournisseurs des librairies, de remises évidemment supérieures à celles-ci.

Le deuxième, c'est l'énorme progression (130 % en seize ans) du nombre de lecteurs qui préfèrent emprunter gratuitement les livres en bibliothèque plutôt que de les acheter en librairie. Les prêts dans les seules bibliothèques municipales équivalent déjà à 60 % des ventes globales d'ouvrages non scolaires, dont le chiffre d'affaires, lui, ne cesse de décliner depuis dix ans.

Le troisième danger, il faut le reconnaître, c'est l'augmentation constante du nombre de nouveautés publiées par les éditeurs, qui asphyxie littéralement la librairie et ne permet plus aux libraires de prendre connaissance du contenu de tous les ouvrages qu'ils reçoivent.

> Il suffit qu'une chaîne de librairies représente 20 % des ventes d'un éditeur pour que celui-ci ne puisse plus refuser grand-chose à son client

Parallèlement, on assiste à une double concentration. La première concerne la production. Chacun sait que deux grands groupes financiers, Hachette et Havas, contrôlent aujourd'hui beaucoup plus de la moitié de l'édition française. Mais on ignore souvent qu'une concentration de même nature se dessine au niveau des détaillants. Or il suffit qu'une chaîne de librairies représente 20 % des ventes d'un éditeur pour que celui-ci ne puisse plus refuser grand-chose à son client.

Rendons cette justice à la direction de la Fnac qu'elle n'abuse pas actuellement de son pouvoir. Cela tient sans doute moins à son altruisme qu'à deux caractères particuliers du livre. D'abord, les ouvrages de littérature ne sont pas des produits à peu près interchangeables comme le papier de toilettes ou les eaux minérales : on ne saurait remplacer Le Clézio par Barbara Cartland, ni l'inverse. Mais surtout (car on pourrait, à la rigueur, se contenter de saboter subrepticement certaines initiatives d'un éditeur sans boycotter entièrement l'ensemble de sa production), le voisinage d'une des quatre cents librairies mentionnées plus haut interdit à une chaîne multiproduit qui se respecte de présenter une image outrageusement capitaliste aux yeux d'une clientèle cultivée en mesure d'aller voir ailleurs.

Ce rempart viendrait-il à céder que nous verrions sûrement les chaînes exercer dans le domaine du livre, comme n'importe quel hypermarché dans le sien, une pression discriminatoire sur leurs fournisseurs les moins puissants, au détriment des auteurs et, en définitive, du public.

Quelques éditeurs, encore trop peu nombreux, ont pris, en 1988, l'initiative de constituer à leurs frais, avec la participation du ministère de la culture, l'Association pour le développement des librairies de création (ADELC), qui est déjà intervenue des centaines de fois pour la création et la modernisation de librairies indépendantes en France, en Belgique et même au Québec.

Mais d'autres tâches, très concrètes, attendent aujourd'hui les pouvoirs publics.

Il faut d'abord se décider enfin à appliquer en France la directive européenne de 1992 qui institue un droit obligatoire sur les prêts dans les bibliothèques, mesure réclamée par tous les auteurs, éditeurs et libraires.

Il faut aussi abolir sans tarder l'exception, devenue abusive, qui permet aux collectivités territoriales d'échapper au régime commun en matière de prix unique, d'autant que cela finit par entraîner, comme c'était prévisible, une baisse notable du niveau qualitatif de ces services.

Il restera à nous convaincre, nous éditeurs, de mettre un terme à notre fuite en avant inflationniste. Ce ne sera pas le plus facile.

Jérôme Lindon *est président-directeur général des Editions de Minuit.*

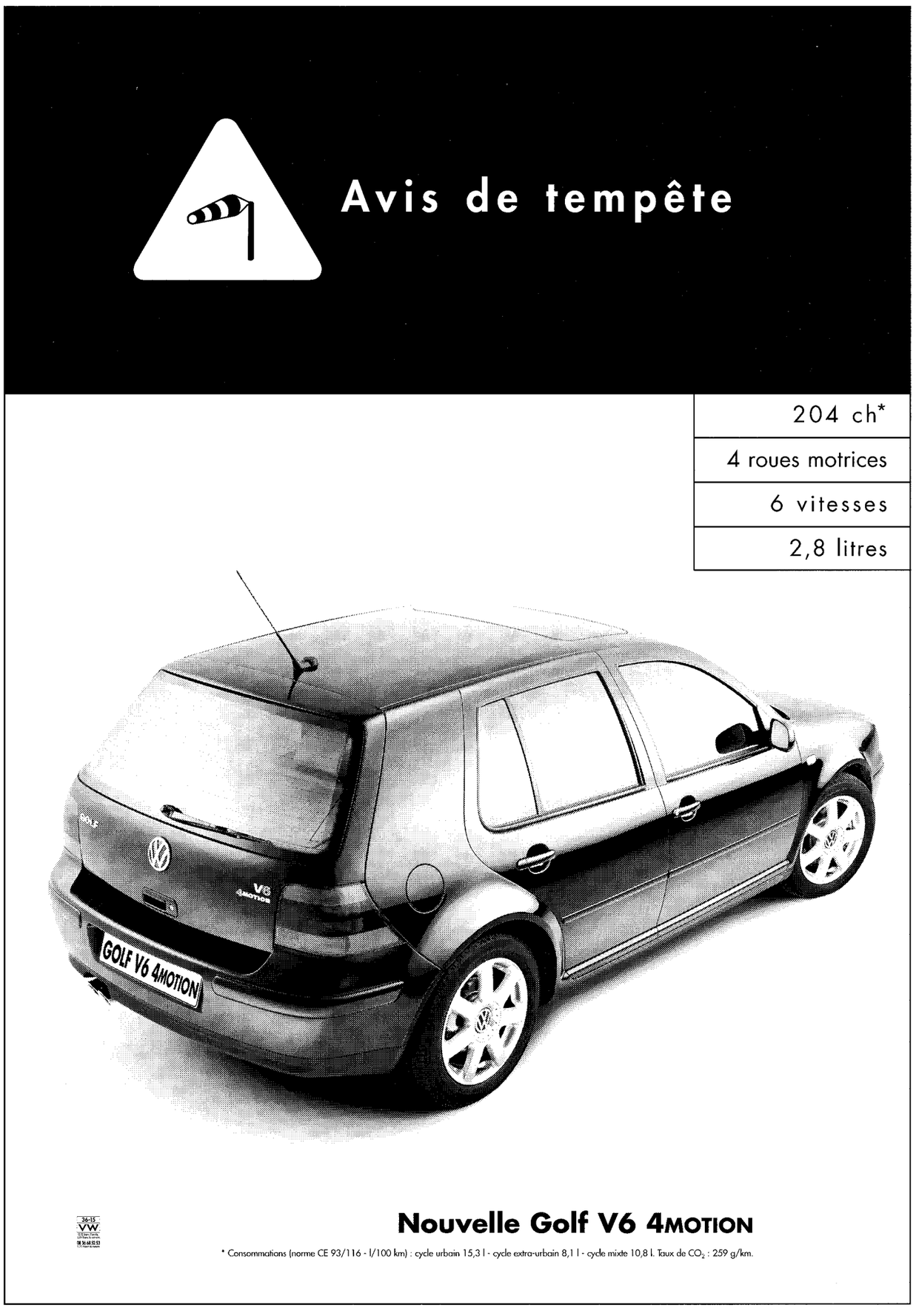

La photo et le négatif

par Thierry Lévy

La protestation des photographes de presse contre le projet de loi tendant à interdire la publication de certaines images ne met pas seulement en évidence l'incapacité du gouvernement à réformer en profondeur la procédure pénale mais aussi l'incohérence du régime actuel des poursuites.

Le but du projet était excellent et ne pouvait faire que l'unanimité. Tout le monde a compris que la présomption d'innocence n'avait aucune réalité dans la pratique judiciaire. Qu'elle soit inculpée comme naguère ou mise en examen comme aujourd'hui, la personne qu'on extrait des locaux de police après plusieurs heures de garde à vue avant de la conduire, menottée, au palais de justice apparaît coupable aux yeux de tous. Il y a là une situation insupportable puisque cette personne fait l'objet d'une simple accusation qui ne la prive d'aucun de ses droits.

La garde des sceaux ayant conscience, comme la plupart de ses prédécesseurs, de cette anomalie, s'indigne de voir un innocent tenu en laisse par les policiers. Qui ne partagerait cette indignation légitime ? Mais que vaut le moyen proposé pour faire cesser le scandale ? Les photographies seront interdites sauf si on ne montre pas les menottes. Les photojournalistes sont ainsi invités à truquer leurs images pour cacher au public une réalité que la loi permet. Ce n'est pas l'interdiction, édictée il y a soixante ans, de publier des images et des comptes rendus d'exécutions capitales qui a fait disparaître la honte de la peine de mort. C'est son abrogation.

De même, ce ne sont pas les menottes qui créent l'indignité et l'humiliation. Elles ne sont que l'un des signes spectaculaires d'une procédure archaïque et inique à laquelle aucun gouvernement, malgré les bonnes intentions affichées, n'a osé remédier jusqu'à présent.

Ce qui est en cause, c'est le principe même de la garde à vue, c'est-à-dire d'une procédure secrète dans laquelle la personne soupçonnée est contrainte de répondre à des questions précises sans savoir ni de quoi on l'accuse ni qui l'accuse.

> Ce n'est pas l'interdiction, édictée il y a soixante ans, de publier des images et des compte rendus d'exécutions capitales qui a fait disparaître la honte de la peine de mort. C'est son abrogation

Mais, dira peut-être la garde des sceaux, vous me faites un reproche injuste puisque mon projet prévoit aussi la présence de l'avocat dès la première heure de la garde à vue. Ce second remède est aussi ubuesque que celui qui, à travers l'interdiction des images, attaque les apparences et non la réalité. En effet, le nouveau texte maintiendra l'interdiction faite à l'avocat de prendre connaissance du dossier de l'accusation et de jouer son rôle auprès du suspect en l'aidant à préparer les interrogatoires à venir.

On ne sache pas que dans notre monde sublunaire personne ait réussi jusqu'à présent à soigner les maux en s'attaquant à leurs effets plutôt qu'à leurs causes. Quand on aura enfin supprimé la garde à vue, on verra beaucoup moins les menottes, et les photographes n'auront plus rien à se reprocher.

En lançant « l'appel de Perpignan », les photojournalistes ont donc dénoncé un acte de censure injustifié mais ils ont aussi éclairé un autre débat en mettant en évidence l'absurdité d'un système de poursuites dans lequel le ministère public n'obéirait à aucune directive.

S'interrogeant sur la portée de l'autre volet du texte qui interdit la publication d'images de crimes ou de délits portant atteinte à la dignité des victimes, le journal *Le Monde* (daté 12-13 septembre) a judicieusement sélectionné dix photographies célèbres montrant des faits de violence criminelle. Le cabinet de la ministre de la justice a accepté de les commenter et de dire, pour chacune d'entre elles, si elles seraient tombées sous le coup de la nouvelle loi. Le résultat de cette consultation est que, sur dix photos, six d'entre elles auraient fait l'objet de poursuites.

Voyons de quoi parlent les quatre images autorisées. Deux d'entre elles concernent des faits de guerre (camp de Buchenwald en 1945, guerre du Vietnam en 1972), les deux autres portent sur l'assassinat de Robert Kennedy en 1968 et la mort de Jacques Mesrine en 1979.

Les deux photos de guerre font partie du patrimoine de l'humanité : l'une montre une fillette nue brûlée par le napalm à Trang Bang, l'autre une chambrée peuplée de corps squelettiques. Le corps de Robert Kennedy assassiné repose à même le sol, sur le dos, les bras en croix. La photo de Jacques Mesrine au moment de sa mort montre le corps d'un homme recroquevillé sur le siège d'une voiture. Il est retenu par la ceinture du siège, la tête, penchée en avant, dégouline de sang, la main droite est cachée entre les deux sièges, la main gauche, à demi-ouverte, est tachée de sang.

Selon le cabinet de la ministre, ces images n'auraient pas été poursuivies. Pourquoi ? Le texte projeté interdit de reproduire, sous quelque forme que ce soit, les circonstances d'un crime ou d'un délit lorsque cette reproduction porte atteinte à la dignité de la victime.

La petite fille courant nue sous les bombes n'est-elle pas victime d'un crime ? N'est-elle pas atteinte dans sa dignité ? Les juifs de Buchenwald ne sont-ils pas victimes d'un crime ? Ne sont-ils pas atteints dans leur dignité ? Et qu'en est-il de Robert Kennedy ? N'a-t-il pas été assassiné ? Et même de Jacques Mesrine ? N'a-t-il pas été abattu alors qu'il ne s'était pas montré menaçant ?

La chancellerie répond que la photo du Vietnam est une photo de guerre (ce qui sous-entend que la guerre du Vietnam n'était pas un crime) ; que la photo du génocide, crime contre l'humanité selon la loi française, *« est indispensable à l'information et à la dénonciation de ces forfaits »* ; que la photo de Robert Kennedy montre une victime qui *« conserve sa dignité »* ; et, enfin, que la photo de Jacques Mesrine ne représente ni un crime ni un délit.

Faut-il nier que la guerre du Vietnam était criminelle ? Doit-on admettre que la publication des images du génocide a un caractère pédagogique ? Dans quel cas la victime de l'assassinat dont le cadavre gît sur le sol conserve-t-elle sa dignité ? Est-on tenu d'admettre qu'il n'y a ni crime ni délit à exécuter une personne recherchée et réputée dangereuse alors que celle-ci n'esquissait aucun geste agressif ?

On le voit, la réponse à ces questions dépend de la sensibilité, des opinions et des choix politiques de ceux auxquels elles sont posées. Aujourd'hui, la chancellerie propose son point de vue mais demain, si les procureurs étaient indépendants, les réponses et les décisions qui s'ensuivraient varieraient d'un tribunal à l'autre, faisant ainsi surgir une insécurité juridique irréductible.

Dans l'état actuel de notre procédure pénale, ce texte ne crée pas seulement une forme nouvelle de censure. Il comporte le risque d'introduire celle-ci dans le plus grand arbitraire.

Thierry Lévy *est avocat.*

LeMonde Job: WMQ2109--0019-0 WAS LMQ2109-19 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 58Fap:100 N°:0473 Lcp:700 CMYK

Les mauvais calculs du petit monde des échecs

« GENS UNA SUMUS. » Que d'ironie dans la devise de la Fédération internationale des échecs (FIDE) : nous sommes une famille. Rien de moins vrai aujourd'hui. A l'heure où l'Asie, le continent le plus peuplé de la planète, s'ouvre au jeu des rois, le petit monde des soixante-quatre cases ne cesse de se déchirer sur la place publique et d'y étaler ses combines douteuses. Car, depuis la disparition du bloc communiste – et de l'URSS, notamment, dont le Comité des sports avait pour « mérite » de tenir la FIDE d'une poigne de fer –, ladite famille n'a cessé de se désagréger. Les lois du marché et du chacun pour soi, les petits calculs à court terme, ont triomphé de la fraternité échiquéenne. On compte aujourd'hui deux – voire trois – champions du monde et bien des amateurs ne savent plus à quel saint se vouer.

Déjà décrédibilisée dans les années 80 sous la présidence du Philippin Florencio Campomanes, serviteur dévoué des intérêts soviétiques, la FIDE n'a pas amélioré son image avec son nouveau « patron », Kirsan Ilioumjinov, le très riche président de la très pauvre République autonome de Kalmoukie. Souvent qualifié d'« Ubu des steppes », ce mégalomane accusé d'avoir massivement détourné les subventions de la Fédération de Russie a fait de son pays une zone offshore pour des entreprises heureuses de ne plus payer d'impôts à l'Etat russe. A la tête d'un régime devenu féodal, Kirsan Ilioumjinov, passionné d'échecs, s'est offert un beau jouet, la FIDE, et la maintient en vie en lui injectant des millions de dollars, tirés de sa cassette personnelle, mais dont, au fond, personne ne connaît vraiment l'origine.

Ainsi, en août, s'est tenu dans un grand casino de Las Vegas le championnat du monde annuel richement doté qu'il a imaginé, calqué sur le modèle des opens de tennis. Une compétition à élimination directe, se voulant moderne et énergique, mais qui va à l'encontre tant de la tradition échiquéenne que de l'esprit même du jeu : un championnat du monde doit être une discussion entre deux cerveaux, deux visions du jeu, un lent duel entre deux personnalités et non un bref affrontement où la recherche du KO prime sur la réflexion à long terme. Le résultat de Las Vegas n'a fait que le confirmer. Boycottée par les numéros un et deux mondiaux, le Russe Garry Kasparov et l'Indien Viswanathan Anand, l'épreuve a vu la victoire du 45e joueur mondial, le Russe Alexander Khalifman. Un parfait inconnu du grand public, qui risque, étant donné son niveau, de ne jamais être invité, malgré son « titre », aux grands tournois internationaux... Par ailleurs, le précédent possesseur de la couronne et numéro neuf mondial, le Russe Anatoli Karpov, qui avait lui aussi boycotté Las Vegas, a annoncé son intention de poursuivre la FIDE devant le Tribunal arbitral du sport de Lausanne. Il reproche à Kirsan Ilioumjinov de ne pas lui avoir demandé son accord avant d'organiser Las Vegas, comme il s'y était engagé.

GROSSES PRIMES

De l'autre côté du ring échiquéen, se tient un orgueilleux individualiste. Meilleur joueur de la planète depuis 1985, date à laquelle il est devenu champion du monde, Kasparov parvient, à lui seul, à tenir tête à la FIDE, qu'il a quittée en 1993 pour monter une fédération concurrente, la Professional Chess Association (PCA). Appuyée par le numéro un mondial du microprocesseur, Intel, la PCA a brutalement mis de grosses primes sur le marché, incitant bien des joueurs à rompre avec la FIDE et d'autres à passer professionnels. Le calcul s'est révélé désastreux peu de temps après, car la PCA ne survécut pas au départ de son sponsor. Le processus d'élargissement de l'élite des joueurs n'a ainsi jamais pu être mené à terme et la majorité de ceux-ci, tels des mercenaires, courent aujourd'hui les tournois pour des cachets de misère.

Kasparov, dont l'objectif premier – dynamiter la FIDE – avait en partie été réalisé, n'en a pas moins poursuivi sa quête, fort de ses seules victoires. En 1999, il a aisément remporté les trois très forts tournois auxquels il a participé. Son classement Elo le place loin devant tous les autres. A la manière de Capablanca ou d'Alekhine auxquels il se réfère, Kasparov tire sa légitimité de ses résultats. Un sondage réalisé sur Internet au début de l'année l'a confirmé : 81 % des participants n'imaginaient pas un championnat du monde digne de ce nom sans Kasparov. Autre indice favorable au Russe, l'intérêt que suscite, depuis juin, la partie qu'il joue, sur la Toile, contre le reste du monde. Plus de quinze millions de connexions ont été enregistrées sur le site.

SANS SPONSORS

Mais Kasparov a tout de même un talon d'Achille. La dernière défense de son titre remonte déjà à 1995, alors que la PCA vivait encore, et certains joueurs lui reprochent aujourd'hui de préserver sa couronne en trouvant tous les prétextes pour ne pas la remettre en jeu. L'annonce de l'annulation, faute de sponsors, du championnat du monde qui devait l'opposer, cet automne, à l'Indien Anand, numéro deux mondial (*Le Monde* du 17 septembre), ne pourra que flétrir une image déjà écornée par la retentissante défaite contre le super-ordinateur Deep Blue en 1997. Garry Kasparov a toujours souhaité rester champion du monde jusqu'en 2000. Cela sera fait, faute de match. Mais il y a fort à parier que les fans du Russe lui retireront leur soutien s'il ne défend pas son titre dans l'année qui vient.

L'impression que décrivent la plupart des joueurs d'échecs amateurs est celle d'un immense gâchis. La belle machine FIDE ne peut, dans les conditions actuelles, remplir son rôle de promotion d'un jeu quinze fois centenaire. Discréditée, suspecte, privée de son plus beau fleuron, Kasparov, dont le charisme et l'impact médiatique ne sont plus à démontrer, elle a besoin d'un aggiornamento pour pouvoir relever les paris du troisième millénaire : populariser – notamment chez les femmes – un sport considéré comme trop cérébral, casser son image de lenteur, qui l'empêche d'accéder aux écrans de télévision, intégrer les Jeux olympiques et, enfin, accompagner le bel essor du jeu que connaît le pays le plus peuplé du monde, la Chine. En bref, reconstituer et agrandir la famille.

Pierre Barthélémy

Les gens *par Kerleroux*

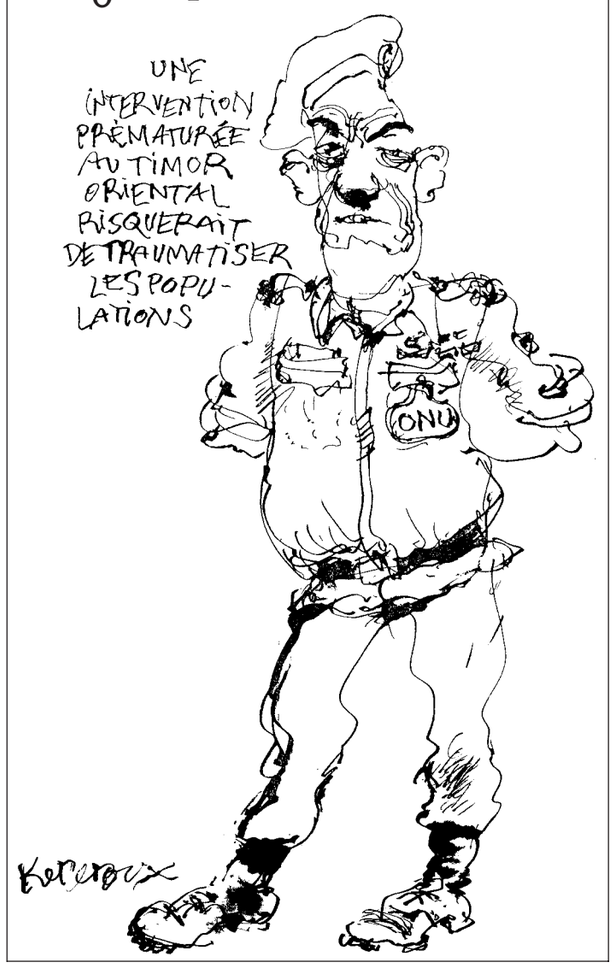

L'Occident face à l'opposition serbe

Suite de la première page

Ou bien comment, en Bulgarie, les socialistes ont dû abandonner le pouvoir en 1997 sous la pression de manifestants furieux de leur gabegie et de la crise économique. Ou, à l'inverse, comment un régime comme celui d'Aleksander Loukachenko, le dictateur de Biélorussie, réussit à se maintenir, avec sa thématique pan-slave et néo-stalinienne, tout en enfonçant le pays dans la pauvreté.

Des représentants de l'opposition serbe ont affirmé que la manifestation du 21 septembre serait le coup d'envoi d'une série d'actions coordonnées. Rassemblements publics *« simultanés dans une cinquantaine de villes pour empêcher les forces de l'ordre de se déployer »*, blocages de routes, coupures de lignes téléphoniques et brouillage des systèmes informatiques gouvernementaux... Leurs soutiens occidentaux ont proposé, quant à eux, d'« inonder » la Yougoslavie d'informations libres en renforçant la diffusion des programmes en langue serbe de Radio Europe Libre ou de DeutscheWelle, et aussi de brouiller RTS, la chaîne d'Etat yougoslave.

Ces émissaires tentent aussi de remédier à la désunion régnant au sein de l'opposition serbe. Tâche ardue ! Des pressions sont exercées pour faire rentrer les hésitants dans le rang. Vuk Draskovic, l'écrivain nationaliste renvoyé du gouvernement de Milosevic pendant les bombardements (après qu'il l'avait rejoint par solidarité avec la politique menée au Kosovo) s'est vu sommé, par un responsable américain, lors d'une réunion au Monténégro, de fournir la preuve de sa bonne volonté : *« Si vous êtes vraiment un opposant, alors faites en sorte que la municipalité de Belgrade donne une fréquence à la radio B-92 »*, interdite pendant la guerre. Ce qui fut fait. Mais Vuk Draskovic, dont le Parti du renouveau serbe contrôle la lucrative mairie de Belgrade en coalition avec les socialistes de Slobodan Milosevic, n'a pas pour autant rompu avec ses associés. Aussi se garde-t-on bien, côté occidental, de démentir les rumeurs circulant en Serbie sur la double menace qui pèserait sur l'inconstant Draskovic : celle de voir le tribunal de La Haye s'intéresser de près à ses responsabilités de vice-premier ministre fédéral pendant le nettoyage ethnique au Kosovo, et celle de figurer un jour sur la liste des quelque trois cents personnalités yougoslaves interdites de séjour à l'Ouest.

En réalité, les Occidentaux se penchent depuis peu sur le « cas » de l'opposition serbe. L'Union européenne a l'intention d'« inviter » certains de ses membres en octobre à Luxembourg. Des réflexions sont menées sur la façon de soutenir la vingtaine de municipalités tenues en Serbie par les formations anti-Milosevic. Démarches bienvenues mais tardives, disent nombre d'opposants serbes : ces villes sont déjà économiquement asphyxiées et, en cas d'élections anticipées, les élus locaux pourront difficilement se prévaloir d'avoir apporté un « léger mieux » à leurs administrés. Des opposants rappellent aussi leur sentiment d'isolement en 1996-1997, lors des manifestations à Belgrade contre la fraude électorale orchestrée par le régime, à une époque où Milosevic était encore perçu à l'Ouest comme le garant des accords de Dayton en Bosnie, tandis que l'opposition était taxée d'imprévisibilité. Avec les frappes de l'OTAN, l'opposition a disparu de la scène, étouffée par la censure et la répression, mais elle fut aussi dans l'incapacité de faire passer à l'Ouest son message principal : qu'il était possible d'être à la fois contre les bombardements sur Belgrade « et » contre Milosevic.

LES MINORITÉS ABSENTES

Aujourd'hui, un autre problème se pose : l'Ouest doit-il soutenir tous azimuts l'ensemble des formations dites d'opposition en Serbie, au nom d'une efficacité renforcée contre le régime, ou bien faut-il séparer le bon grain de l'ivraie, dans le souci de favoriser un « après Milosevic » qui ne serait pas nationaliste ? On touche là au problème de fond de la flambée « grand serbe » des années 80 et 90, que la plupart des opposants actuels avaient accompagnée, si ce n'est attisée. Il faut relever, comme l'a fait un militant démocrate, Miljenko Dereta, dans une récente tribune, qu'aucune minorité ethnique de Serbie (musulmans du Sandjak, Hongrois de Voïvodine, etc.) n'était représentée lors de la grande manifestation de l'opposition, le 19 août à Belgrade. Pourtant, des petites formations existent dans les régions, souvent méconnues des responsables occidentaux, et qui prônent une Serbie ouverte sur son identité multiethnique.

Vue des milieux démocrates serbes, la stratégie des Occidentaux est incohérente. *« Les Américains*, dit un opposant, *sont prêts à aider n'importe qui pourvu qu'il œuvre contre Milosevic. Leur soutien peut même aller au général Momcilo Perisic, passé récemment à l'opposition alors qu'il est accusé de crimes de guerre en Croatie et en Bosnie. » « Les Européens*, ajoute cette même source, *ont chacun leur favori dans les différents courants de l'opposition. Pour les Français, c'est Vesna Pesic* [dirigeante de l'Alliance civique]*, pour les Italiens, c'est Vuk Draskovic, tandis que les Allemands préfèrent Zoran Djindjic* [Parti démocrate]. »

La question en suspens du statut du Kosovo risque d'alimenter les refrains nationalistes serbes. La perte du Kosovo figurera en bonne place dans le discours de l'opposition en cas de campagne électorale, sans qu'il soit certain qu'elle puisse se démarquer, sur ce terrain, de la propagande officielle. Entre opposants serbes et diplomates américains, il a été convenu qu'une prochaine réunion se tiendrait au Kosovo même. Objectif : montrer clairement aux Serbes que l'opposition, couramment fustigée pour ses liens avec l'Ouest, est au moins capable de se rendre dans la province mythique, contrairement à Slobodan Milosevic qui, lui, y risquerait l'arrestation.

Natalie Nougayrède

RECTIFICATIFS

Échecs

L'ancien champion du monde d'échecs Anatoli Karpov est numéro neuf mondial, et non numéro trois comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 17 septembre.

Constellation

Une erreur s'est glissée dans l'infographie accompagnant la chronique Astronomie consacrée à la constellation d'Hercule (*Le Monde* du 7 septembre). L'amas globulaire M 13 ne se situe pas sur la hanche du héros, mais en haut de sa cuisse droite.

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'aubaine de la croissance

L'ÉTUDE que la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, vient de publier sur l'impact de la réforme des 35 heures, à quinze jours de l'examen par l'Assemblée nationale de la seconde loi, suscitera inévitablement une féroce bataille de chiffres : même les économistes les plus affûtés auront les pires difficultés à se repérer. Entre la gauche, qui y verra la preuve que la réforme commence à produire ses effets pour faire refluer le chômage, et la droite, qui ironisera sur ce concept étrange d'« emplois sauvegardés » – comment un statisticien s'y prend-il pour en faire de manière impartiale le décompte ? –, il pourra apparaître difficile, de prime abord, de se forger une opinion sur cette obscure polémique.

On aurait tort, pourtant, de taxer ce rapport de partialité, car, en plus du bilan qu'il présente, forcément discutable, il fait aussi cet aveu : *« Une croissance plus lente aurait laissé moins de marge de manœuvre. »* Question décisive : que serait devenue la réforme des 35 heures si le gouvernement n'avait bénéficié de la chance exceptionnelle de prendre en main les affaires du pays au moment précis où la reprise économique commençait à s'accélérer ?

Pour cette réforme très controversée, la bonne conjoncture est une véritable providence. D'abord, elle contribue très fortement à accélérer le mouvement de reprise des créations d'emploi et permet au gouvernement d'afficher des résultats sur ce front qu'il aurait été très loin d'atteindre en période de stagnation de l'activité. Mais, pour la gauche, ce n'est pas le seul effet d'aubaine. Alors qu'elle a, au fil des ans, sensiblement adouci son projet initial de réduction du temps de travail – au risque de susciter la grogne d'une partie de son électorat qui voit dans la modération salariale ou la flexibilité une concession faite au camp d'en face –, la bonne conjoncture, là encore, fait office d'amortisseur : elle permet que les 35 heures riment avec modération, et non avec rigueur salariale. Enfin, c'est toujours le bon niveau de l'activité qui autorise le gouvernement à dessiner un plan de financement qui portera sur près de 120 milliards de francs. Une somme colossale qu'il aurait été bien incapable de dégager dans un tout autre contexte.

Lionel Jospin ne peut, certes, se ranger à ces arguments. Le premier ministre a pris acte de la réalité de l'économie de marché en lâchant, la semaine passée, au sujet de l'affaire Michelin, que l'Etat ne peut pas administrer l'économie. Mais il a déçu, du même coup, une partie du « peuple de gauche ». Il dispose avec les 35 heures d'un moyen de reprendre la main, en apportant la preuve que les politiques ne sont pas impuissants face au marché. Il reste qu'on peut se demander si l'expérience aurait été poursuivie au cas où l'activité se serait révélée moins favorable que prévu...

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Nouveaux taux de change

DÈS MARDI après-midi 20 septembre, la cotation du dollar sur le marché libre à repris à Paris. Il s'est stabilisé aux environs de 350 francs, ce qui consacre une dévaluation de 22,5 % de notre monnaie et du franc CFA par rapport à la devise américaine.

Quels changements apporte la nouvelle réglementation ? La suppression des taux multiples constitue certainement la réforme la plus importante. Dorénavant, toutes les opérations commerciales se traiteront au même cours que les transactions financières. Précédemment, on le sait, on pratiquait des cours différentiels pour les échanges avec les pays dont la monnaie était cotée au marché libre (dollar, franc suisse, escudo, franc belge).

Pour les devises non cotées, un cours intermédiaire du dollar (272 francs) avait été calculé en prenant la moyenne entre l'ancien cours officiel de 214 et le cours du marché libre utilisé pour les transactions financières. Il servait de base pour l'établissement du taux de ces monnaies. Ce sytème est modifié sur deux points.

D'une part il n'y a plus de « cours moyen » pour les opérations commerciales avec les pays dont les devises sont cotées à Paris. D'autre part, les taux des devises non cotées sont désormais calculés sur la base du cours libre du dollar. Celui-ci devient par conséquent le pivot de tout notre système monétaire. Les variations dépendront de l'offre (émanant notamment des touristes et des exportateurs ayant rapatrié des fonds) et de la demande (émanant comme par le passé des importateurs).

René Dabernat
(21 septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index et microfilms du *Monde* : **01-42-17-29-33**

Le Monde sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ2109--0022-0 WAS LMQ2109-22 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 11:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0475 Lcp:700 CMYK

INFORMATIQUE **Commencé il y a deux ans, le procès anti-trust lancé contre Microsoft par les autorités américaines reprend mardi 21 septembre. ● L'ISSUE de la procédure est attendue pour le mois de mars 2000. Saisi à la suite d'une plainte du fabricant de logiciel de navigation Netscape, le juge doit dire si Microsoft a usé de sa position dominante pour imposer son propre produit, Explorer. ● POUR LE NUMÉRO UN mondial du logiciel, l'enjeu est d'éviter que ce procès ne devienne celui de Windows, l'omniprésent système d'exploitation de Microsoft. ● DEPUIS LE DÉBUT du procès, le fondateur et PDG de la société, Bill Gates, fait tout pour améliorer son image personnelle et celle de Microsoft. ● IL VIENT D'ACCORDER 1 milliard de dollars en vingt ans sous forme de Bourse pour que les étudiants issus de minorités défavorisées puissent s'inscrire à l'université.**

Pour éviter un démantèlement, Microsoft met en avant le réveil de la concurrence

Le procès antitrust mené depuis deux ans par l'administration américaine contre le numéro un mondial des logiciels devait reprendre mardi 21 septembre. Le groupe présidé par Bill Gates veut éviter que ne soit remise en cause sa suprématie dans les systèmes d'exploitation

POUR SES APPARITIONS publiques, Bill Gates, le président de Microsoft, a fait réaliser un petit film qui le montre, aux côtés de son second Steve Ballmer, se dandinant sur de la musique techno, et s'amusant des peurs millénaristes suscitées par la perspective du bogue de l'an 2000. Ce petit vidéoclip préliminaire est censé faire oublier à son auditoire que l'homme le plus riche du monde est en procès depuis près de deux ans avec la justice américaine, qui le soupçonne d'avoir abusé de sa position dominante pour barrer la route à ses concurrents. Et que la première entreprise mondiale, en termes de capitalisation boursière, a été accusée de légèreté, par certains Etats comme la France, dans la préparation du bogue informatique de l'an 2000.

Le procès, suspendu pendant plusieurs semaines pour permettre aux deux parties de présenter par écrit leurs *« versions des faits »*, selon la terminologie de la justice américaine, devrait reprendre mardi 21 septembre, avec de nouvelles auditions menées par le juge Thomas Jackson. Quelle que soit l'issue du procès, démantèlement de l'entreprise, mise à disposition de technologies à la concurrence ou quitus, Microsoft aura perdu de sa superbe.

Tout avait commencé par une plainte de la petite entreprise Netscape auprès des autorités antitrust. Le fabricant du célèbre « navigateur » pour Internet trouvait que le logiciel Explorer de Microsoft ressemblait très nettement au sien et, surtout, que la firme de Bill Gates utilisait sa suprématie sur les systèmes d'exploitation (80 % du marché mondial des PC avec Windows) pour imposer Explorer, installé d'office sur les ordinateurs. Les témoignages au cours du procès avaient notamment permis de révéler l'existence de courriers électroniques, signés de Bill Gates, réclamant à ses ingénieurs et commerciaux d' *« asphyxier »* Netscape.

Dans le sillage de la plainte déposée par Nestscape, de nombreux industriels du secteur ont témoigné à charge contre Microsoft, expliquant les « pressions amicales » qu'ils avaient subi pour livrer leurs ordinateurs avec le logiciel Explorer. De fait, en deux ans, le navigateur Explorer a reconquis 60 % des parts de marché mondial. Et la firme Netscape, affaiblie, a été rachetée par le premier fournisseur d'accès à Internet, l'américain American Online (AOL). Dans la dernière phase du procès, Microsoft pourrait, paradoxalement, mettre en avant le rachat de Netscape par AOL, l'un de ses principaux concurrents dans l'accès à Internet, pour souligner le renforcement du camp adverse.

DE VÉRITABLES ALTERNATIVES

Microsoft veut surtout éviter que le juge ne tire prétexte de la guerre des navigateurs pour attaquer sa position dominante dans les logiciels d'exploitation. Avec plus de 80 % de parts de marché mondial, Windows représente 53 % de son chiffre d'affaires et une part substantielle de ses profits. Certains consommateurs, notamment en France, ont récemment déposé plainte, arguant qu'il était difficile d'acheter un ordinateur non équipé du logiciel Windows 98.

Là encore, la concurrence devient plus rude. Le récent engouement pour le logiciel libre Linux, la renaissance d'Apple (qui développe son propre système d'exploitation) et l'annonce par Sun de la concrétisation de son projet d'ordinateur de réseau, offrent de véritables alternatives à Windows. *« Le système d'exploitation de Microsoft ne sera plus dans l'avenir un passage obligé pour les utilisateurs. Il conservera une position forte, notamment parce que les principaux logiciels bureautiques fonctionnent sous Windows, mais on pourra utiliser d'autres technologies pour accéder à Internet et concevoir des programmes »*, estime Gérard Duwat, directeur général des opérations commerciales d'IBM France.

Un cours imperturbable

COURS DE L'ACTION MICROSOFT
en **dollars** à **New-York**

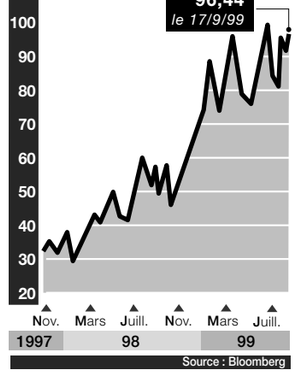

Source : Bloomberg

La procédure judiciaire menée par le gouvernement américain contre Micosoft n'a pas affecté le cours de l'action du numéro un mondial du logiciel. Le titre Microsoft a encore été multiplié par 3 les vingt derniers mois.

Les logiciels commerciaux représentent la seconde branche d'activités de Microsoft. La société de Bill Gates argue d'une forte concurrence dans ce domaine. Dans les bases de données, Oracle dépasse Microsoft et IBM, avec sa suite bureautique Lotus, dispute les positions d'Exchange de Microsoft. Certes, Microsoft dispose d'une base installée très importante, avec la suite bureautique Office. Mais, là encore, la récente offensive de la concurrence pourrait servir Microsoft dans le procès en cours. La société Sun Microsystems vient d'annoncer qu'elle allait distribuer gratuitement des logiciels concurrents sur Internet, dans le cadre de sa stratégie d'ordinateurs en réseau. Le récent rachat par Sun de la société allemande Star Division (basée en Californie), qui fabrique une suite de logiciels bureautiques, crédibilise cette nouvelle menace. Sun a annoncé que ses logiciels seraient compatibles avec les logiciels bureautiques existants, permettant les échanges de fichiers d'un environnement bureautique à l'autre. Cette annonce pourrait aussi faire hésiter le juge, à qui on prétait l'idée de séparer les activités logiciels de Microsoft des systèmes d'exploitation.

Enfin, dernière activité du groupe Microsoft, le portail d'accès à Internet MSM est loin d'avoir atteint les objectifs fixés, au quatrième rang mondial, derrière Yahoo ou AOL. En revanche, les récentes acquisitions de Microsoft dans le câble ou les opérateurs de télécommunications ont relancé les accusations d'hégémonie. Après l'achat de 3 % du capital d'ATT, numéro un américain des télécommunications, celui du football anglais ou une part du capital de Canal+. Microsoft explique qu'à chaque fois *« il s'agit de prendre une part minoritaire pour élargir un marché, racheter une technologie et permettre à tous d'accéder au réseau depuis n'importe quel terminal »*. L'ère du tout PC semble révolue pour Microsoft qui, avec 22 milliards de dollars de trésorerie, a bien l'intention de poursuivre ses emplettes.

Les marchés financiers, qui ont consacré Microsoft première capitalisation boursière mondiale, ont, depuis longtemps, acquitté Microsoft. Depuis le dépôt de la plainte du gouvernement américain, en octobre 1997, l'action Microsoft a été multipliée par trois et la valeur de l'entreprise s'établit désormais à près de 500 milliards de dollars. Les investisseurs attendent sereinement la décision du juge, qui ne manquera pas d'être contestée en appel, *« voire devant la Cour Suprême »*, expliquent des dirigeants de Microsoft, prolongeant le procès au moins jusqu'en 2001.

Christophe Jakubyszyn

La répression des fraudes enquête sur le groupe

En France, comme aux Etats-Unis, des clients mécontents ou des concurrents s'estimant lésés déposent régulièrement des plaintes contre Microsoft. C'est aux services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), l'une des administrations du ministère de l'économie et des finances, qu'il revient de les examiner. Une fois l'enquête terminée, la DGCCRF transmet ses conclusions au ministre, qui décide s'il y a lieu ou non de saisir le Conseil de la concurrence.

A la suite d'un article paru vendredi dans *Le Parisien*, sous le titre *« la France s'attaque à Microsoft »*, le ministère a confirmé que la DGCCRF examine actuellement *« les pratiques commerciales de Microsoft, comme, du reste, d'un très grand nombre d'entreprises de tous secteurs. »* Il s'agit là de sa *« mission normale »*, a indiqué le porte-parole du ministre, Dominique Strauss-Kahn, qui précise que celui-ci n'a, pour l'instant, reçu *« aucune conclusion »* ni *« aucune proposition »* de la part de ses services.

Bill Gates multiplie les actions de mécénat

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

En promettant de donner un milliard de dollars en vingt ans pour que les étudiants américains issus des minorités ethniques puissent accéder à l'université, Bill Gates a égalé le record de la donation la plus élevée, jusqu'ici détenu par le fondateur de CNN, Ted Turner, qui a versé la même somme à l'ONU. Chaque année, pendant vingt ans, mille lycéens américains dont les résultats scolaires auraient dû leur permettre de poursuivre leurs études, mais dont les familles n'ont pas les moyens de supporter le coût très élevé de l'enseignement supérieur, pourront ainsi fréquenter les campus des Etats-Unis.

Bill Gates et son épouse Melinda ont personnellement annoncé cette décision à Seattle. Jusqu'ici, la gestion de l'énorme patrimoine de la Gates Foundation, estimé à 17 milliards de dollars, était surtout le fait du père du fondateur de Microsoft, William Gates. Les bourses ainsi attribuées, baptisées « Gates millenium scholarship », sont doublement ciblées : elles visent à aider en priorité les jeunes issus des minorités afro-américaine, hispanique et indienne d'Amérique dans le domaine des sciences, de la médecine et de la technologie. Pour l'instant, les communautés concernées ne représentent qu'un pourcentage dérisoire des étudiants américains dans ces disciplines. Le président du United Negro College Fund a estimé que ce programme *« pourrait transformer le paysage de l'enseignement »* aux Etats-Unis.

Un éditorialiste du *Washington Post* a fait remarquer, après avoir salué l'initiative, qu'à lui seul Bill Gates possède une fortune boursière près de cinq fois plus élevée que celle de l'ensemble de la communauté afro-américaine.

Si les commentaires sur cette donation record, annoncée à une semaine des plaidoiries finales dans le procès antitrust contre Microsoft, ont été généralement favorables, une autre initiative destinée à améliorer l'image de la société vient de se retourner contre elle. Selon le *New York Times,* un institut de recherche indépendant, qui avait pris publiquement position contre les lois antitrust – publiant un appel signé par de nombreux universitaires – vient de reconnaître avoir reçu plus de 200 000 dollars de Microsoft, après avoir démenti tout lien avec la firme.

Thomas Sotinel

Vivendi étudie la vente de Sithe, sa filiale américaine d'électricité

UN AN après avoir présenté sa filiale américaine Sithe comme le bras armé de son activité électricité, Vivendi change radicalement de stratégie. Le groupe de services collectifs et de communication a annoncé, lundi 20 septembre, la mise *« sous revue stratégique »* de la participation de 60 % qu'il détient dans Sithe, aux côtés des fondateurs et de la maison de commerce japonaise Marubeni. Un premier pas vers une cession annoncée.

Cette décision semble avoir été prise un peu brutalement, sous la pression des marchés financiers. Malgré les multiples interventions pour rappeler que Vivendi n'était pas un conglomérat, accompagnées par des engagements de cessions notamment de la SGE (BTP), de la CGIS (immobilier) et d'Audiofina, Jean-Marie Messier, le PDG du groupe, n'a pas convaincu. Les rachats successifs d'US Filter, numéro un du traitement de l'eau aux Etats-Unis, puis de Pathé, le lancement de sa filiale Vivendi+, spécialisée dans Internet, sans parler de l'offensive lancée contre le groupe Murdoch ont paru beaucoup trop importants aux investisseurs. Vivendi souffre d'une *« diversification excessive »*, estimait, récemment, l'analyste de J.P. Morgan, résumant le sentiment des investisseurs. Depuis juillet, l'action du groupe a perdu 15 %. Bien que Vivendi ait annoncé, la semaine dernière, des résultats semestriels en hausse de 29 %, le titre accusait encore une baisse de 8,28 % sur la semaine pour terminer, vendredi 17 septembre, à 69,7 euros.

LOIN DE SES MÉTIERS

Pour enrayer cette dégradation, le groupe a choisi de tailler dans le vif en annonçant son désengagement futur dans Sithe. Producteur indépendant d'électricité sur la côte Est des Etats-Unis, la société est devenue un des acteurs importants depuis le rachat, l'an dernier, de douze centrales à General Public Utilities (GPU). Elle a réalisé, en 1998, un chiffre d'affaires de 823 millions d'euros (5,4 milliards de francs).

Jean-Marie Messier justifie cette cession par le fait que la production d'électricité est éloignée de ses métiers de base, les services à l'environnement. Surtout, il craint une pression sur les marges dans cette activité, avec la montée en puissance de la dérégulation du secteur. Enfin, Sithe, dirigée de façon très indépendante par son fondateur William Kriegel, a besoin encore de beaucoup de fonds pour poursuivre son expansion aux Etats-Unis et sur les marchés étrangers, notamment asiatiques. Vivendi, qui prévoit d'afficher à la fin de l'année un endettement de 15 milliards d'euros pour 11 milliards d'euros de fonds propres, n'a pas les moyens de les lui donner. En revanche, la vente de sa participation dans Sithe lui permettra d'améliorer ses comptes : le producteur indépendant d'électricité est estimé autour de 4 milliards d'euros.

Cette vente annoncée marque un coup d'arrêt aux ambitions de Vivendi dans l'électricité. Avec la sortie de Sithe, le pôle énergie se résumera à Dalkia, qui regroupe l'ex-compagnie Générale de Chauffe et Esys-Montenay. Même si cette filiale, spécialisée dans la cogénération et les chauffages urbains, a réussi quelques incursions à l'étranger, l'essentiel de son activité est en France. Pourra-t-elle continuer seule, ou est-elle destinée à plus ou moins longue échéance à sortir, à son tour, du groupe ?

Ce revirement de stratégie est une première satisfaction pour les marchés financiers. A l'ouverture du marché, lundi, le titre affichait une hausse de 1,22 %, à 70,55 euros. Mais ce changement de cap pourrait aussi susciter de nouvelles exigences. Des analystes évoquent, depuis plusieurs semaines, le scénario d'une scission de Vivendi entre ses activités de communications (téléphone, audiovisuel, Internet) et ses activités d'environnement (eau, propreté, chauffage). Si la situation financière de Vivendi ne s'améliore pas, les pressions en ce sens pourraient se multiplier.

Martine Orange

Nos diesels sont uniques, Essayez-les.

Centre d'essai
320d - 530d
740 d V8 Bi-turbo
et tous les nouveaux coupés

Photo non contractuelle.

44, avenue Edouard Vaillant 92 BOULOGNE
PORTE DE SAINT-CLOUD - 01 46 09 91 63

LeMonde Job: WMQ2109--0023-0 WAS LMQ2109-23 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0476 Lcp:700 CMYK

M. Kheliff s'insurge contre « l'instrumentalisation des suppressions d'emplois » par Michelin

Face aux multinationales, ce responsable de la CFDT-chimie préconise de nouvelles formes d'action

Les salariés de Michelin en France doivent débrayer mardi 21 septembre. Les syndicats espèrent une forte mobilisation sans se faire d'illusion sur son impact auprès de la direction. Dans un entretien au *Monde*, Jacques Kheliff, secrétaire général de la fédération de chimie et de l'énergie CFDT, estime que le syndicalisme doit réfléchir à de nouvelles formes d'action qui atteignent davantage l'image de l'entreprise.

DEUX SEMAINES après l'annonce des 7 500 suppressions d'emplois en Europe par Michelin, une semaine après les réactions indignées de Lionel Jospin qui les avait encouragés à se mobiliser et à compter d'abord sur eux-mêmes, les salariés de Michelin sont appelés par les syndicats à débrayer mardi 21 septembre.

A l'usine de Roanne, une partie des 600 salariés se sont mis en grève dès jeudi soir 16 septembre pour protester contre une nouvelle organisation du travail imposée par la direction. Mais ce mouvement, qui pourrait reprendre mardi, s'est interrompu samedi midi.

S'ATTAQUER À L'IMAGE

Jacques Kheliff, secrétaire général de la fédération de la chimie et de l'énergie CFDT (FCE-CFDT), ne *« conteste pas que Michelin soit une entreprise vivante qui doit évoluer et réaliser des gains de productivité. Les 7 500 suppressions d'emplois ne constituent pas une rupture par rapport aux réductions d'effectifs antérieures. Mais, si Michelin l'annonce, c'est pour donner un signal aux marchés. L'instrumentalisation de la suppression d'effectifs est patente. Ce qui est particulièrement choquant, c'est que les salariés ne sont plus qu'un outil dans une politique de communication ».*

Même s'il espère une forte mobilisation, Jacques Kheliff ne se fait guère d'illusion. Car que pèsent des débrayages locaux face à un groupe qui emploie plus de 120 000 salariés dans 19 pays ? *« Les conflits et les grèves sont utiles mais le syndicalisme doit s'interroger sur le pouvoir des fonds de pension et le nouveau rôle des actionnaires salariés. Le syndicalisme doit repenser ses modes d'action. Les grèves ne sont pas forcément le moyen le plus efficace de faire plier une multinationale. Attaquer son image peut être plus efficace. Le rapport de forces est aujourd'hui déséquilibré. Cela pose bien sûr un problème majeur aux syndicats mais également aux démocraties. La puissance des groupes, l'éloignement des lieux de pouvoir et des actionnaires dont les logiques ont peu à voir avec des logiques sociales interpellent les Etats car il n'y a pas de démocratie sans syndicats libres et autonomes. »*

Selon lui, les employeurs auraient tort de se réjouir de cette faiblesse du syndicalisme. *« Il y a une violence économique indéniable. Si la négociation et la concertation ne peuvent pas la réguler, alors l'entreprise risque de faire face au désespoir et à la colère sociale. La démarche de Michelin est caractéristique d'un patronat dont l'idéologie ne peut que favoriser un syndicalisme qui repose sur la lutte des classes. »*

DISTINCTION ENTRE LES PATRONS

Faut-il que l'Etat rétablisse l'autorisation administrative de licenciement pour, éventuellement, remédier aux carences du syndicalisme ? Jacques Kheliff ne le pense pas : *« Ce n'est pas une solution. Les refus de l'administration étaient marginaux comme l'a prouvé l'augmentation du chômage dans les années quatre-vingt. Le problème est qu'aujourd'hui le patronat socialement le plus intelligent est traité de la même façon que le plus ringard. Il faudrait des incitations fiscales ou administratives à l'intelligence. Pour que Michelin, qui a tout fait pour empêcher le dialogue social européen, ne soit pas traité de la même façon que Rhône-Poulenc et Hoechst qui l'ont favorisé. »*

Et pourtant, Michelin est une entreprise performante. Cela ne justifie-t-il pas, malgré tout, sa politique ? Jacques Kheliff est convaincu du contraire : *« À long terme, une entreprise ne peut pas être durablement efficace si elle ne parvient pas à mettre en synergie toutes les intelligences. Michelin fonctionne encore sur le vieux modèle taylorien. Il y a ceux qui commandent et ceux qui obéissent. Moi, je crois que la libéralisation des intelligences est un atout. Il n'y a pas durablement d'excellence technologique sans performance sociale. Si Michelin alliait les deux, elle serait encore plus performante car l'amertume des salariés a forcément des conséquences dommageables sur le fonctionnement quotidien de l'entreprise. »*

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Thomson-CSF prend le contrôle d'Avimo, une société d'optronique de Singapour

THOMSON-CSF va prendre le contrôle d'Avimo, une société d'optronique de Singapour dont l'actionnaire principal est le britannique Alvis. Constructeur de blindés légers, Alvis détient 42 % d'Avimo, dont les actions sont cotées à Singapour, le reste du capital étant dispersé. Il cède dans un premier temps 24,9 % au groupe français, qui rachètera le reste dans le courant de l'année 2000, pour un montant total de 90 millions d'euros (590 millions de francs).

« Avimo est présent dans le civil, l'optique médicale notamment, comme dans le militaire, avec les viseurs pour blindés », précise Bernard Rocquemont, PDG des activités optroniques de Thomson-CSF. Avimo, qui emploie un millier de personnes, affiche un chiffre d'affaires de 700 millions de francs (et 10 % de rentabilité), dont 500 millions au Royaume-Uni. Un pays où Thomson-CSF, qui y réalise déjà 6 milliards de francs de ventes, estime être désormais bien outillé face à British Aerospace.

Sanofi Santé Nutrition animale est rachetée par Paribas

PARIBAS AFFAIRES INDUSTRIELLES (PAI) a racheté, officiellement lundi 20 septembre, Sanofi Santé Nutrition animale (SSNA), filiale de Sanofi-Synthélabo. Cette opération a été réalisée par le fonds d'investissements PAI LBO Fund, avec une plus-value pour le groupe de santé. Installée depuis 1989 à Libourne (Gironde), la filiale SSNA est spécialisée dans la fabrication de médicaments vétérinaires et additifs nutritionnels. Elle emploie 460 personnes et réalise plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires (environ 160 millions d'euros), dont 60 % à l'export. La direction de PAI assure que le site et l'emploi seront pérennisés.

Après les cessions dans le domaine de la santé et des diagnostics, cette cession signe la fin du processus de recentrage de Sanofi sur la pharmacie. Pour PAI, cet achat – dont le montant n'a pas été communiqué – renforce son activité santé animale. – *(Corresp.)*

Pour les juges, bénéfices et licenciements ne sont pas toujours incompatibles

UNE ENTREPRISE qui réalise des milliards de francs de profits peut-elle procéder à des licenciements pour motif économique ? L'annonce simultanée par Michelin de profits semestriels importants et de 7 500 suppressions d'emplois en Europe relance le débat. Depuis la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la réponse revient souvent aux magistrats.

EXPERTISE

Dans un numéro spécial de *La Gazette du Palais* (du 15 au 17 août) consacré aux licenciements économiques, Philippe Waquet, le redouté conseiller doyen à la chambre sociale de la Cour de cassation, explique qu'une des idées sur lesquelles repose la jurisprudence en la matière est que les salariés ne doivent pas pâtir de ce pouvoir donné au juge. Un arrêt rendu le 6 juillet (Arrêt Morel c/SA SMAF, n° 97-41 036) illustre la vigilance des magistrats. L'employeur avait justifié la suppression d'emplois par une baisse du chiffre d'affaires (passé de 39 millions de francs en 1992 à 27 millions en 1993) et une baisse du bénéfice (passé de 184 394 francs à 149 543 francs). La Cour de cassation lui a donné tort : *« Ni la réalisation d'un chiffre d'affaires moindre de 1992 à 1993 ni la baisse des bénéfices réalisés pendant la même période ne suffisaient à caractériser la réalité des difficultés économiques alléguées par l'employeur »*, ont estimé les juges, se basant sur l'article L321-1 du code du travail.

Cet article est essentiel. Selon lui, *« constitue un licenciement pour motif économique le licenciement effectué par un employeur pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne du salarié résultant d'une suppression ou transformation d'emploi ou d'une modification substantielle du contrat de travail, consécutives notamment à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques ».*

DE RÉELLES DIFFICULTÉS

Pour justifier un licenciement économique, un employeur dispose donc d'au moins deux justifications possibles : les difficultés économiques et les mutations technologiques. Comme le souligne le professeur Philippe Langlois dans *La Gazette du Palais, « les mutations technologiques légitiment, sans que cela ne soulève de véritable discussion, des suppressions ou transformations d'emploi conduisant à des licenciements économiques. »*

En revanche, comme le montre l'arrêt Morel, les difficultés économiques doivent être véritables. Des résultats décevants ou des difficultés passagères ne sauraient justifier un licenciement économique. De même, en 1992, la Cour a estimé que *« le fait qu'un salarié coûtait trop cher ne saurait constituer dans une entreprise où les profits étaient considérables un motif de rupture »*.

S'il n'y avait que ces deux justifications possibles, Michelin ne pourrait évidemment pas procéder à des suppressions d'emplois. Mais il y a dans l'article L321-1 le fameux *« notamment »* qui permet à une entreprise de se réorganiser et de licencier des salariés si cela est nécessaire pour sauvegarder sa compétitivité. Mais gare aux employeurs qui s'engouffreraient trop rapidement dans cette brèche sans prendre la peine de motiver extrêmement précisément leur décision. M. Langlois note que seules les réorganisations *« défensives »* trouvent grâce aux yeux des juges.

SANS CAUSE SÉRIEUSE

En 1997, une entreprise qui avait décidé de modifier son service commercial et de recourir à une centrale d'achats n'a pas pu licencier pour motif économique un salarié qui refusait la modification de son contrat de travail. Certes la réorganisation de l'entreprise était incontestable. Néanmoins, celle-ci était dictée par *« le seul souci d'augmenter les profits et de remettre en cause la situation acquise jugée trop favorable des salariés »*. Le licenciement du salarié fut donc déclaré sans cause réelle et sérieuse.

En marge de ce dossier, notons un jugement du tribunal de grande instance de Roanne en date du 15 septembre qui pourrait faire couler beaucoup d'encre. La société Demurger, qui avait signé, suite à un conflit social, un accord de réduction du temps de travail en octobre 1998, avait demandé en avril 1999 à l'administration du travail le droit de ne pas le mettre en œuvre car, entre-temps, la situation économique s'était dégradée. A la suite d'une contrefaçon chinoise portant sur 10 millions de lames de scie, l'entreprise affirme qu'elle ne réalisera que 230 millions de francs (34,71 millions d'euros) de chiffre d'affaires en 1999, alors qu'elle tablait sur 258 millions (38,93 millions d'euros). A la demande de la CGT, le juge lui a donné tort : *« Aucun élément ne vient établir que les contractants ont entendu subordonner la mise en application de cet accord au maintien des conditions économiques qui présidaient à sa signature »*, a jugé le tribunal.

F. Le

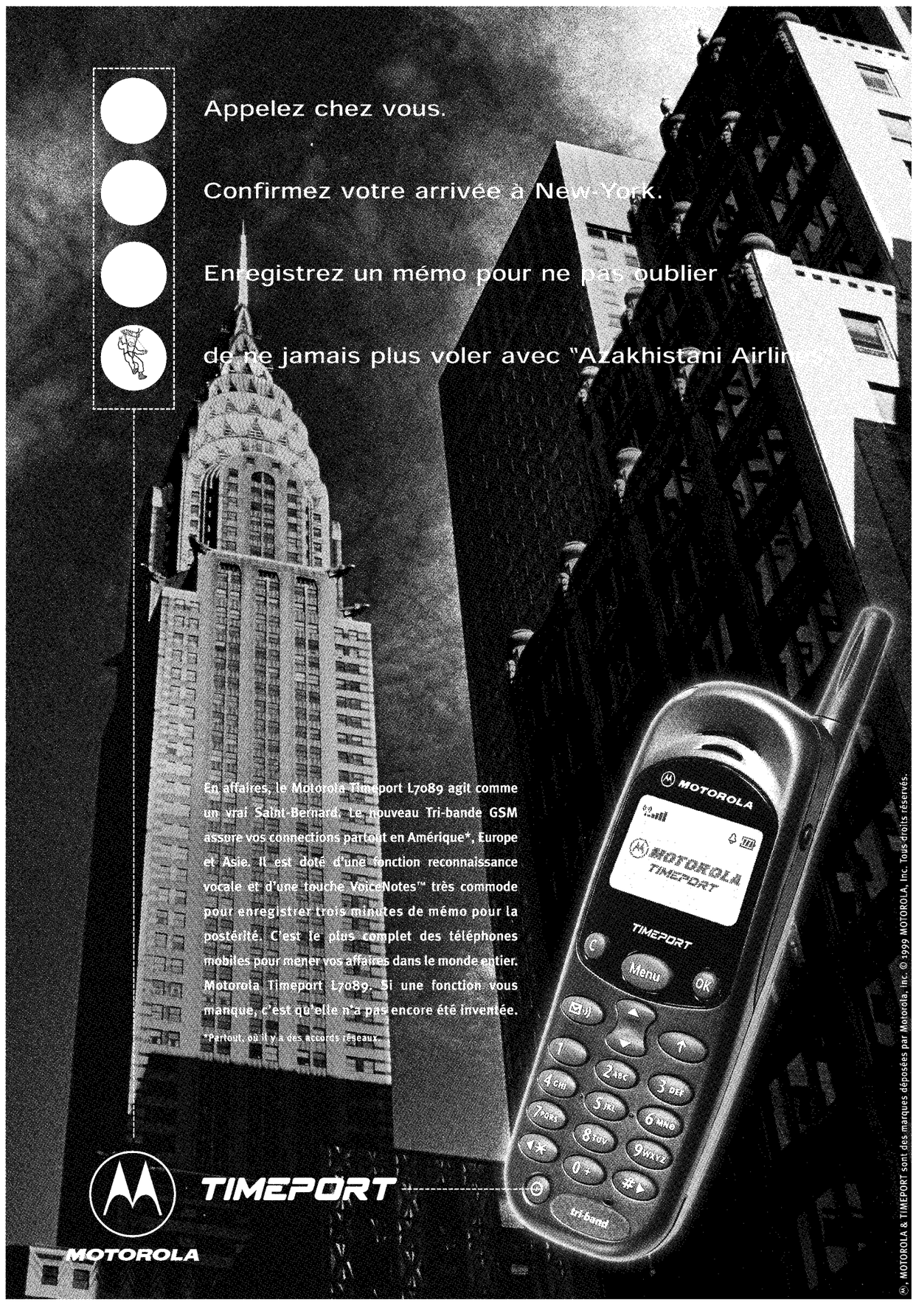

LeMonde Job: WMQ2109--0024-0 WAS LMQ2109-24 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:56 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0477 Lcp:700 CMYK

« National Geographic » ajoute le français au langage universel de la photo

Le mensuel de la National Geographic Society de Washington est devenu une référence mondiale grâce à la qualité de ses images et à ses méthodes de travail perfectionnistes. Il lance, mardi 21 septembre, une version française, en collaboration avec Prisma Presse

WASHINGTON
de notre correspondant

Il aura fallu cent onze ans pour que le *National Geographic Magazine* publie sa première édition en français. Le vénérable mensuel illustré de la National Geographic Society de Washington joue à fond la carte de la mondialisation. Il est vrai que 25 % à 30 % de ses 8,5 millions d'abonnés résident hors des États-Unis, dont 35 000 en France.

Les mêmes articles que l'édition américaine seront vendus dans les kiosques et sur abonnement, mais avec des informations et une publicité ciblées vers le lectorat francophone (*lire ci-dessous*). Ce n'est pas la première fois que la Society s'intéresse à la France (elle a publié un numéro spécial dès 1915, et à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, en 1989.)

Avec un chiffre d'affaires d'un demi-milliard de dollars, la Society ne se contente pas de publier une revue, aussi somptueuses que soient ses photos. Fondée le 13 janvier 1888 par trente-trois messieurs chenus, dont Graham Bell, l'inventeur du téléphone, elle s'est distinguée dès l'origine des traditionnels instituts de géographie, cantonnés dans la recherche. Elle est fière d'avoir financé sept mille expéditions, depuis l'exploration du plus haut pic du Canada, en 1890, à la mission vers le Pôle Nord de Robert Peary, en 1909, et, tout récemment, la découverte au large de la Bande de Gaza d'un gisement de gaz par l'explorateur sous-marin Robert Ballard, celui qui retrouva l'épave du *Titanic*. Sans oublier le financement des premières aventures du commandant Cousteau.

« NOUS AVONS UNE MISSION »

La société publie aussi des atlas et des cartes, soixante-dix livres par an, dont une nouvelle collection de guides, des CD-ROM, organise des expositions dans son siège de la Dix-Septième Rue, des voyages et des conférences, développe un réseau de programmes télévisés, a son site Internet, a lancé de nouvelles revues, comme *National Geographic Adventure* pour les passionnés de l'extrême et *National Geographic World* pour les jeunes. Comme l'a expliqué au *Monde* son président, John Fahey, elle entend promouvoir la géographie dans son sens large : *« Elle ne se limite pas aux cartes ou aux montagnes, elle est avant tout une connaissance culturelle, économique, géologique des systèmes naturels qui a pris de plus d'importance avec la mondialisation. »* C'est pourquoi elle a consacré 150 millions de dollars pour améliorer l'enseignement de cette discipline aux Etats-Unis et vient d'offrir un planisphère aux 128 000 écoles d'Amérique du Nord. *« Nous avons une mission »,* ajoute M. Fahey, dans laquelle tous les bénéfices de la Société sont réinvestis, puisque son statut d'organisation à but non lucratif lui permet de ne pas payer d'impôts, sauf sur ses activités de télévision.

L'empire de la National Geographic Society s'est mis au goût du jour. Le directeur du magazine, William Allen, veut poursuivre cette tâche dans trois directions : attirer encore plus l'attention sur l'exploration, rendre le mensuel plus attrayant, varié, et lutter contre l'ignorance scientifique. *National Geographic* prépare un numéro spécial, pour la fin de l'an 2000.

La marque de fabrique du *National Geographic,* c'est le souci du travail bien fait : pour un article d'une trentaine de photos, un photographe passe quatre mois à un an sur le terrain, prend des dizaines de milliers de clichés. L'auteur dispose de moins de temps, mais il doit avoir vu ou expérimenté lui-même tout ce qu'il raconte. Puis, son reportage sera disséqué, au siège de Washington, par une équipe qui en vérifie le moindre détail.

« Nous sommes surtout connus pour nos photos et parfois la qualité de celles-ci écrase le texte », reconnaît Bill Allen. Les photographes qui travaillent pour le *National Geographic* – comme David Alan Harvey, auteur d'un superbe reportage sur Cuba – se font très vite un nom. Et parfois une légende : *« Certains ont été mordus par des lions, des pingouins, des requins, des serpents, des insectes, ils se sont rompu les os, ont attrapé la malaria et l'un d'eux a même été frappé par la lèpre. Il faut s'engager à fond, comme un correspondant de guerre. »*

Patrice de Beer

TROIS QUESTIONS À...

KENT KOBERSTEEN

1 Vous êtes directeur de la photographie du « National Geographic ». Quel statut y occupe l'image ?

La photo porte le message, c'est elle que les lecteurs regardent en premier. Elle doit rendre compte de l'âme et de l'émotion d'une personne, d'un lieu ou d'un animal. Le photographe peut avoir son style, mais une image qui en dit plus long sur son auteur que sur le sujet n'a pas sa place chez nous.

2 N'y a-t-il pas une contradiction entre vos moyens sans égal et le petit format de la publication ?

Nous finançons 85 sujets par an et nous payons ce qu'il faut pour arriver au but souhaité. Le photographe est « chouchouté », il consacre généralement cinq à six mois à son sujet, voyage en business class, reçoit 400 dollars par jour, peut prendre jusqu'à 1 000 pellicules pour un reportage et présente la maquette finale à l'éditeur en chef. Mais il doit être le meilleur. Pour une photo animalière, le photographe devra rendre compte de l'animal dans son environnement pour capter son comportement sauvage. Le sujet de Mike Nichols sur les tigres en Inde, qui aura nécessité une assistance technique élaborée, a coûté, uniquement en frais, 250 000 dollars. Quant au format, c'est notre identité, et j'ai appris à ne pas me soucier des choses que je ne peux changer. D'autant que nous avons été un des premiers journaux à utiliser des dépliants pour mieux étaler les images.

3 On vous reproche de réduire le monde à une jolie carte postale...

Je comprends la critique, une photo imparfaite est sûrement plus adaptée à notre monde imparfait, mais que faire ? Il y a des choses difficiles dans le journal, mais, si nous ne montrons que les horreurs, cela dégoûtera le lecteur. On peut montrer la dureté d'un pays à condition de décrire aussi sa culture et sa civilisation. Rares sont les photographes qui arrivent à trouver cet équilibre.

Propos recueillis par Michel Guerrin

Le groupe NRJ s'en prend au protectionnisme allemand

NRJ part en guerre contre le protectionnisme allemand en matière de radio. Le groupe de Jean-Paul Baudecroux a déjà obtenu que la Commission européenne adresse une mise en demeure au gouvernement allemand à propos du retrait de cinq fréquences en Rhénanie-Palatinat. *« Les pratiques d'attribution des fréquences relevées constituent une violation du principe de liberté d'établissement et privilégient les opérateurs locaux en ayant un effet discriminatoire à l'encontre d'opérateurs étrangers »,* estiment les responsables de la direction générale XV (marché intérieur et services financiers), dans une lettre adressée le 17 août aux autorités fédérales. Celles-ci disposent de deux mois pour répondre.

La plainte de NRJ auprès de la Commission européenne *« au motif de mesures discriminatoires dans l'attribution des licences radio »* remonte au 20 novembre 1997. A cette époque, la société Eurostar, détenue à 75 % par NRJ, se voit refuser le renouvellement de cinq fréquences terrestres FM, qu'elle exploite depuis 1995 (*Le Monde* du 3 décembre 1997). Celles-ci sont attribuées, le 8 juin 1998, à la société Radio Rockland-Pfalz (RRP), une des concurrentes de NRJ.

Par ailleurs, une loi du 17 décembre 1996 inclut deux mesures, bénéficiant à RRP : le renouvellement automatique des licences en cours pour une durée de dix ans au lieu de cinq et l'exigence pour un candidat qu'il propose un programme différent de ceux déjà autorisés, qui sont ceux de la RRP. Une manière d'empêcher l'intrusion de tout rival.

Selon la plupart des observateurs, ces décisions prises par les organismes régionaux de régulation sont très influencées par le personnel politique allemand, lui-même victime des pressions des grands groupes de presse. L'avocat du groupe NRJ raconte que Günter H. Ottinger, député et porte-parole pour la politique médiatique de la CDU, a déclaré, le 17 juillet 1999 : *« Il faut absolument protéger les sociétés médiatiques du Land contre la concurrence trop puissante des sociétés internationales, et surtout françaises, notamment en radio. »*

> Les décisions prises par les organismes régionaux de régulation sont très influencées par le personnel politique allemand

L'Allemagne est un des points forts du développement international du groupe NRJ, déjà présent dans six villes. Ses programmes, adaptés aux oreilles allemandes, y remportent des succès d'audience : à Berlin, NRJ se retrouve en tête des radios privées et en quatrième position à Münich. Le groupe radiophonique français n'a pas l'intention d'en rester là et compte se présenter lors des appels à candidatures à Hanovre, Stuttgart et dans la Ruhr. *« Ce manque de pluralisme est d'autant plus inadmissible que les groupes de communication allemands ont toutes possibilités de développer leurs activités en France »,* proteste Marc Pallain, directeur du développement de NRJ.

Les responsables français sont d'autant plus irrités par cette situation que la France pratique une politique très libérale en matière d'attribution de fréquences et qu'ils aimeraient bien un peu de réciprocité de la part de leurs partenaires. Alors que les Toulousains peuvent écouter vingt-six radios, les Berlinois n'ont le choix qu'entre quinze et les Munichois qu'entre sept. Surtout, les investisseurs étrangers ne font objet d'aucune discrimination, au point que RTL, en tête de tous les sondages d'audience, appartient à Bertelsmann, via la CLT-UFA, de même que RTL 2, Fun Radio et M 6. Et Skyrock est récemment tombée dans l'escarcelle la Deutsche Bank.

Ce différend radiophonique a pris une dimension diplomatique. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, s'en est entretenue avec son homologue allemand. La question a aussi été évoquée lors des réunions du groupe franco-allemand sur les médias, qui se réunit deux fois par an. Il le sera probablement à nouveau lors de la prochaine réunion, en novembre.

Françoise Chirot

Une édition française soigneusement contrôlée

AVEC LA SORTIE, mardi 21 septembre, du premier numéro de *National Geographic France,* le public de l'Hexagone va pouvoir découvrir le magazine le plus lu au monde avec ses 50 millions de passionnés. Cette édition française, qui vient s'ajouter à six éditions étrangères – Japon, Espagne, Italie, Israël, Grèce, Amérique du Sud –, arrive une semaine avant l'allemande et la polonaise. *« Cela faisait des années que le* Geographic *voulait s'installer en France, le plus gros marché en Europe avec l'Allemagne,* explique François Marot, rédacteur en chef de l'édition française. Après trois ans de négociations, le groupe Prisma Presse, d'Axel Ganz, a obtenu la licence de diffusion du magazine.

Chaque numéro sortira en France quelques jours après son modèle américain. Le lecteur tiendra le même journal de petit format (17 cm × 25 cm) traduit en français. Avec quelques nuances. *« On s'est aperçu qu'il fallait enrichir des sujets d'éclairages français »,* explique François Marot. Ainsi, dans le numéro 1, un sujet sur la génétique est ponctué par huit pages sur « La saga du génome en France ». Mais il n'est pas prévu que la rédaction de dix personnes produise les gros sujets qui font la réputation du titre.

DIPLOMATIE

Une modification spectaculaire – qui ne se répétera pas – concerne la première couverture. Celle du numéro américain, consacrée à la génétique, est un gros plan sur des mains tenant un petit cochon. *« On ne pouvait pas commencer un journal identifié sur le voyage et la découverte avec ça »,* raconte François Marot. Le groupe Prisma s'est montré persuasif et a publié une photo du Cachemire. Cet épisode montre que l'édition française est soigneusement contrôlée par les Américains. Une charte de trente pages régente l'utilisation du logo. La moindre modification réactionnelle doit être validée. *« Je fais beaucoup de diplomatie »,* reconnaît François Marot qui insiste sur le *« dialogue constuctif »* avec les Américains. La vision très américaine et lisse de la planète séduira-t-elle les lecteurs ? François Marot a prévu de modifier des textes qui ne cadreraient pas avec le lecteur de l'Hexagone. Un « comité scientifique », dont font partie Claude Lévi-Strauss ou Jean Malaurie, supervise les textes avant publication.

Alors que le *Geographic* avait déjà 35 000 abonnés en France, l'objectif de l'édition française est d'atteindre les 150 000 à 200 000 exemplaires, vendus moitié par abonnement et moitié en kiosque, en France, Suisse et Belgique – le *Geographic* américain est vendu à 98 % par abonnement. Son prix (15 francs, puis 20 francs à partir du numéro 4) est un atout, et devrait concurrencer *Grands Reportages, Terre sauvage* (105 000 exemplaires) – qui vient de lancer une nouvelle formule – et surtout *Geo* (425 000 exemplaires). Ce dernier, qui appartient au groupe Prisma, est plus axé sur l'actualité, le reportage et la France, alors que *National Geographic* est ouvert à des sujets scientifiques et animaliers. *« Nous pouvons toucher des publics similaires,* répond Marc Rassat, de Prisma. *Nous préférons une concurrence qui vienne de l'intérieur. »*

M. G.

★ Exposition : « National Geographic, les photographies », Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. Tous les jours de 9 h 45 à 17 h 15. Fermé le mardi. Du 23 septembre au 25 octobre. Entrée libre.

La 2ème puissance industrielle de l'Ouest, vous connaissez ?
www.anjou.org
[l'Anjou tisse sa toile]

LeMonde Job: WMQ2109--0025-0 WAS LMQ2109-25 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:43 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0478 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 21 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : commerce extérieur (juillet).
■ **JAPON** : réunion de la Banque du Japon.
■ **ETATS-UNIS** : balance commerciale (juillet).
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** : CNP, Carbone Lorraine, Dexia, Electrabel.

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

■ **ITALIE** : chômage (juillet).
■ **GRANDE-BRETAGNE** : PIB au 2e trimestre.
■ **ESPAGNE** : PIB au 2e trimestre.
■ **ETATS-UNIS** : publication du Livre beige de la Fed.
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** : Bouygues, Aerospatiale-Matra, Natexis, Canal+, Usinor, Bertelsmann.

JEUDI 23 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : consommation des ménages (août).
■ **EUROPE** : réunion de la Banque centrale européenne.
■ **GRANDE-BRETAGNE** : balance commerciale (juillet).
■ **ETATS-UNIS** : estimation du PIB (2e trimestre).
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** : Sita, Lafarge, Crédit agricole.

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

■ **FRANCE** : indice définitif des prix de détail (août).
■ **JAPON** : prix de détail (août).
■ **ETATS-UNIS** : commandes de biens durables.
■ **RÉSULTATS SEMESTRIELS** : Accor, Nestlé, Electrafina, Tractebel.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROLLS ROYCE : le motoriste britannique** a annoncé, lundi 20 septembre, le lancement d'une offre publique d'achat amicale, de 576 millions de livres (897 millions d'euros), sur son compatriote Vickers, le plus ancien constructeur de véhicules blindés britannique. Le groupe aéronautique veut ainsi former un géant de la motorisation des bateaux.

● **SAINT-GOBAIN : Norton, la filiale américaine du groupe français de matériaux, a annoncé,** lundi 20 septembre, le lancement d'une OPA sur Furon, le premier fabricant de plastiques hautes performances, pour un montant de 450 millions d'euros, soit une fois le chiffre d'affaires.

● **CHEVRON et PHILLIPS PETROLEUM : Chevron, le troisième pétrolier américain, serait en discussion avec son compatriote** Phillips Petroleum pour une société commune dans la pétrochimie et une possible acquisition de la division gaz naturel de Phillips. De son côté, le *Sunday Times* du 19 septembre évoquait des négociations entre les deux groupes en vue d'un rachat par Chevron.

● **DEUTSCHE TELEKOM : le géant allemand des télécommunications,** le norvégien Telenor et le suédois Telia s'apprêtent à faire cette semaine une offre de reprise du groupe de télécommunications croate HT, selon le *Financial Times* de lundi. Le gouvernement croate devrait vendre une part de 35 % de l'opérateur pour plus de 1,9 milliard d'euros.

● **TATA TEA : les actionnaires du groupe théier indien** ont approuvé la prise de contrôle de la société anglaise Tetley, deuxième producteur mondial de thé en sachets. L'investissement est estimé à 114 millions d'euros.

SERVICES

● **INTERNET : cent sites, dont ceux de Microsoft, Lycos, Excite et Dell, se sont alliés** pour fédérer la vente aux enchères sur Internet et ainsi concurrencer le leader eBay.

● **SOL MELIA : le vice-président de la première chaîne hôtelière espagnole,** Sebastian Escarrer, envisage la possibilité d'une alliance en vue d'une implantation sur le marché américain, selon le journal espagnol *La Gaceta de los Negocios.*

FINANCES

● **INA : la banque italienne SanPaolo IMI préparerait une contre-offensive** de 14 milliards d'euros sur l'assureur transalpin, qui a fait l'objet d'une OPA/OPE hostile de 12,3 milliards d'euros de Generali, selon le quotidien *Il Sole 24 Ore* du 18 septembre.

● **DEUTSCHE et DRESDNER BANK : la politique nazie a permis aux deux banques allemandes** de gagner 290 millions de reichsmarks entre 1937 et 1945 en provisions et frais bancaires, soit 970 millions d'euros, affirme la *Berliner Zeitung* de lundi 20 septembre.

EUROPE

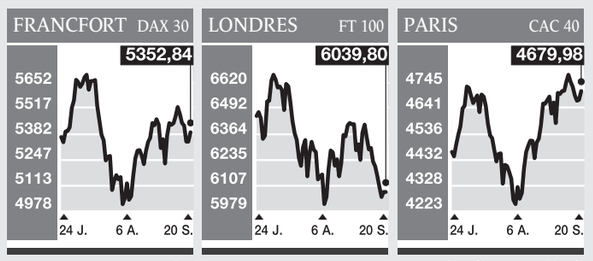

Europe 10h15	Indices sélection	cours 20/09	Var.% 17/09	Var.% 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3772,16	0,62	12,86
EUROPE	STOXX 50	3675,4	0,43	10,70
EUROPE	EURO STOXX 324	327,99	0,55	9,93
EUROPE	STOXX 653	311,19	0,30	11,46
PARIS	CAC 40	4679,98	0,77	18,70
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3203,70	0,65	20,61
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	577,53	0,95	7,28
BRUXELLES	BEL 20	3245,40	– 0,21	– 7,66
FRANCFORT	DAX 30	5352,84	0,92	6,92
LONDRES	FTSE 100	6039,80	0,42	2,67
MADRID	STOCK EXCHANGE	9740,80	0,13	– 0,97
MILAN	MIBTEL 30	34800,00	0,69	– 1
ZURICH	SPI	7068,20	0,59	– 1,29

AMÉRIQUES

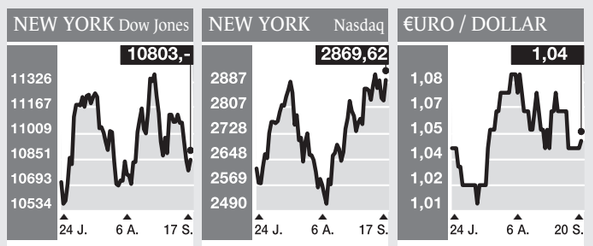

Amérique 10h15	Indices sélection	cours 17/09	Var.% veille	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10803,63	0,62	17,67
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1335,42	1,29	8,64
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2869,62	2,24	30,87
TORONTO	TSE INDEX	7062,33	0,64	8,89
SAO PAULO	BOVESPA	11290,00	1,76	66,42
MEXICO	BOLSA	277,79	– 0,19	19,49
BUENOS AIRES	MERVAL	518,60	– 0,09	20,59
SANTIAGO	IPSA GENERAL	131,00	– 0,67	70,13
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5064,30	2,78	5,76

ASIE - PACIFIQUE

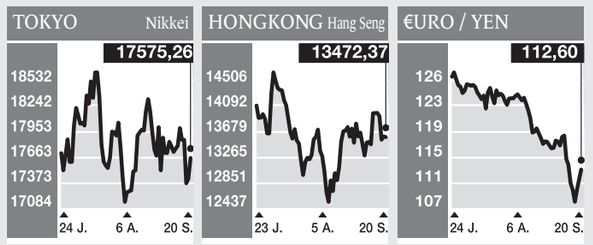

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 20/09	Var.% 17/09	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	17575,26	1,34	26,97
HONGKONG	HANG SENG	13472,37	– 0,09	34,07
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	52,50
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	113,16	1,04	74,25
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2907,30	– 0,25	3,34
BANGKOK	SET	30,43	– 0,65	18,50
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4667,64	1,07	52,77
WELLINGTON	NZSE-40	2110,80	0,84	2,20

ÉCONOMIE

Rigueur budgétaire maintenue au Royaume-Uni

LA GRANDE-BRETAGNE ne relâchera pas sa discipline budgétaire malgré des indicateurs économiques au beau fixe et une croissance qui devrait avoisiner 3 % l'an prochain, a réaffirmé, dimanche 19 septembre, le ministre des finances, Gordon Brown.
« J'ai dit à mes collègues ministres que nous n'allions pas commencer à faire les promesses de dépenses irresponsables des précédents gouvernements conservateurs et travaillistes », a-t-il indiqué à la chaîne de télévision GMTV, en référence aux fortes récessions qui ont sanctionné les périodes de croissance passées dans le pays.
« Le débat au cours des prochains mois devrait être centré sur l'investissement, comment nous pouvons investir dans les nouvelles technologies et le savoir-faire, comment nous pouvons accroître la productivité et renforcer l'économie », a-t-il ajouté.

■ **Le gouvernement britannique s'apprête à débloquer une aide exceptionnelle** de 80 millions de livres (112 millions d'euros) pour soutenir le monde agricole, a-t-on appris, dimanche, auprès du ministère de l'agriculture.

■ **FRANCE : 71 % des Français sont favorables à l'intervention de l'Etat** dans les affaires économiques, selon un sondage publié lundi par le quotidien *La Croix,* qui relève le *« décalage »* entre les attentes des Français et les récents propos du premier ministre Lionel Jospin estimant que l'Etat ne pouvait plus administrer l'économie.

■ **Quelque 43 % des Français se déclarent incités à faire des travaux de rénovation** de leurs logements en raison de la baisse de TVA annoncée mercredi, selon un sondage IFOP publié par l'édition dominicale d'*Ouest-France.*

■ **ESPAGNE : le gouvernement espagnol, réuni en conseil des ministres,** a étudié, vendredi, une série de mesures anti-inflation, concernant le secteur énergétique, sans toutefois les approuver. Ce train de mesures, destinées à contenir l'inflation qui a enregistré une forte remontée en août (+ 0,4 %, à 2,4 % sur un an), pourrait être adopté par le prochain conseil des ministres le 24 septembre, a indiqué le porte-parole de l'exécutif, Josep Piqué, lors d'une conférence de presse.

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a qualifié une nouvelle fois, samedi, d'« irresponsable »** la proposition de réduction de près de 800 milliards de dollars (832 milliards d'euros) d'impôts sur dix ans des républicains. *« Ils sont tellement occupés à chercher comment financer leur plan irresponsable de baisse d'impôts qu'ils prennent le risque de ne pas respecter l'obligation qu'ils ont d'adopter les projets de lois de dépenses budgétaires avant la fin de l'année budgétaire »,* fin septembre, a déclaré le président dans son discours radiodiffusé hebdomadaire.

■ **L'indice de confiance des consommateurs américains** établi par l'université du Michigan a augmenté début septembre, à 107,1 points, contre 104,5 le mois précédent.

■ **Les mises en chantier de logements ont augmenté de 0,4 % en août** aux Etats-Unis, à 1,676 million d'unités en rythme annuel, a annoncé, vendredi, le département américain du commerce.

■ **BRÉSIL : le commerce extérieur avec l'Argentine a été défavorable,** à hauteur de 412 millions de dollars (428 millions d'euros), de janvier à août cette année, soit une aggravation de 39,1 % par rapport à la même période de l'an dernier, selon le ministère brésilien du développement.

■ **Le déficit extérieur brésilien a atteint 5,02 % du produit intérieur brut (PIB)** au cours des douze derniers mois (échéance fin août), le pire résultat enregistré depuis 1983, en conséquence des mauvais résultats de la balance commerciale et de l'augmentation des dépenses du paiement des intérêts de la dette.

■ **Le président de la Fédération des industries de Rio de Janeiro** (Firjan), Eduardo Gouvêa, a critiqué, dimanche, la concentration des revenus dans le secteur financier brésilien qu'il a qualifiée d'*« indécente »* et de *« bestiale ».*

■ **OPEP : le comité de surveillance du marché de l'OPEP** se réunira à Vienne avant la réunion ministérielle de l'organisation, mercredi, dans la capitale autrichienne, rapporte, dimanche, l'agence koweïtienne KUNA. Le comité, qui regroupe des représentants du Koweït, de l'Iran, du Nigeria et le secrétaire général de l'OPEP, Rilwanu Lukman, doit *« vérifier le respect des engagements de production en mars dernier par les pays membres ».*

■ **L'Iran et l'Arabie saoudite, les deux principaux producteurs pétroliers de l'OPEP,** vont proposer de se partager les deux prochains mandats de secrétaire général de l'organisation aux neuf autres pays membres lors de la réunion de l'OPEP qui débute mercredi prochain, a annoncé, dimanche, le ministre iranien du pétrole.

VALEUR DU JOUR

Partenariat en vue entre Dexia et la Société générale

DIMANCHE 19 septembre, le groupe Dexia et le groupe Société générale (SG) ont annoncé qu'ils avaient entamé des négociations en vue de renforcer la coopération industrielle entre Dexia et le Crédit du Nord, le réseau de banques régionales de SG. Ce rapprochement permettrait notamment au Crédit local de France, la filiale française de Dexia spécialisée dans le financement des collectivités locales, de bénéficier des services du réseau du Crédit du Nord et à ce dernier d'améliorer son résultat d'exploitation. Il devrait également favoriser la mise en œuvre de synergies dans le domaine de la banque de détail, notamment entre le Crédit communal de Belgique, fort d'un réseau de 950 agences en Belgique, et le Crédit du Nord, première banque AFB dans la région Nord-Pas-de-Calais.
La coopération entre le Crédit du Nord et Dexia se situerait dans le prolongement des liens tissés en 1995. A cette époque, le Crédit du Nord avait pris une participation de 20 % dans CLF Banque pour laquelle il assure de nombreuses prestations de service. Mais l'idée de Dexia de nouer des relations plus étroites avec la Générale est née au début de 1998, après que les établissements eurent renoncé pour le premier et échoué pour le second à reprendre le CIC privatisé. Le partenariat devrait s'accompagner d'un échange de participations entre les deux banques. De quoi alimenter les spéculations d'un rapprochement encore plus étroit entre les deux groupes dans une phase ultérieure.
Pour le moment, Dexia va unifier ses structures (*Le Monde* du 18 septembre). Les deux sociétés (Dexia Belgium et Dexia France) qui détenaient jusqu'à présent Dexia vont être fusionnées. Ce regroupement sera réalisé au moyen d'une offre publique d'échange de Dexia Belgium sur Dexia France, sur la base d'une parité d'une action Dexia Belgium à émettre pour une action Dexia France. A l'issue de l'opération, Dexia aura une capitalisation boursière supérieure à 10 milliards d'euros et espère figurer prochainement dans l'indice CAC 40.

Joël Morio

Action Dexia
en **euros** à Paris

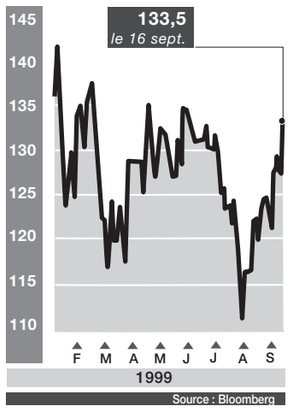

SUR LES MARCHÉS

PARIS

EN RAISON de l'harmonisation des horaires des places européennes, la Bourse de Paris a ouvert, lundi 20 septembre, pour la première fois de son histoire, à 9 heures. Une heure après le début des transactions, le CAC 40 gagnait 0,43 %, à 4 664,30 points, contre une hausse initiale de 0,49 %. Vendredi 17 septembre, il avait affiché une maigre progression de 0,08 %, à 4 644,32 points.

FRANCFORT

AU COURS des premiers échanges, lundi, l'indice DAX de la Bourse de Francfort enregistrait une hausse de 0,44 %, à 5 327,06 points. Le marché des actions en Allemagne avait fini, vendredi, quasiment inchangé, perdant 0,01 %, à 5 303,94 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé en hausse, vendredi, après cinq séances de baisse, grâce à la bonne tenue des valeurs des télécommunications et à l'influence de Wall Street. L'indice Footsie 100 avait gagné 0,42 %, à 6 039,8 points.

TOKYO

L'INDICE Nikkei a clôturé, lundi 20 septembre, en hausse de 1,3 %, à 17 575,26 points, porté par les espoirs d'une prochaine intervention concertée des autorités nippones et américaines pour freiner la progression de la devise japonaise.

NEW YORK

LE DOW JONES, le principal indice de la Bourse de New York, a terminé en hausse de 66,17 points (soit une progression de 0,62 %) à 10 803,63 points, vendredi 17 septembre. Le marché des valeurs américaines a profité de la reprise du dollar sur la journée. Les autres indicateurs de la Bourse étaient également bien orientés. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 2,24 % à 2 869,62 points, tandis que l'indice Standard and Poors 500 a fini en hausse de 1,28 % à 1 335,42 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la hausse, lundi 20 septembre, à l'ouverture des transactions. Evoluant en sens inverse des cours, les taux de rendement des emprunts d'Etat à 10 ans en France et en Allemagne se repliaient de 0,03 %. Ils s'établissaient respectivement à 5,15 % et à 5,02 %.

MONNAIES

LE DOLLAR regagnait du terrain contre le yen, lundi matin dans les premiers échanges, remontant à 107,56 yens. Le marché espère un nouveau geste de la Banque du Japon, qui pourrait agir de concert avec la Banque centrale américaine, pour enrayer la récente ascension de la devise nippone. En revanche, contre l'euro, le dollar était en baisse. La devise européenne s'échangeait à 1,0424 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	17/09
COURONNE DANOISE.	7,4323
COUR. NORVÉGIENNE	8,2135
COUR. SUÉDOISE	8,6220
COURONNE TCHÈQUE	36,412
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6013
DOLLAR CANADIEN	1,5280
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9757
DRACHME GRECQUE	326,40
FLORINT HONGROIS	255,33
ZLOTY POLONAIS	4,2812

Cours de change croisés

20/09 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,92743	1,04395	0,15912	1,62270	0,65083
YEN	107,82500	....	112,60000	17,22000	174,94000	70,16500
€URO	0,95790	0,88810	....	0,15245	1,55400	0,62355
FRANC	6,28460	5,82740	6,55957	....	10,19660	4,08935
LIVRE	0,61626	0,57160	0,64350	0,09810	....	0,40105
FRANC SUISSE	1,53650	1,42520	1,60425	0,24455	2,49345	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76	....
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matif

Cours 10h15	Volume 20/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	658	87,18	87,02
Euribor 3 mois			
OCTOBRE 99	....	....	....

Matières premières

En dollars	Cours 17/09	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1832	– 0,43
ALUMINIUM 3 MOIS	1547	– 0,45
PLOMB 3 MOIS	510	– 0,97
ETAIN 3 MOIS	5450	3,61
ZINC 3 MOIS	1215,5	– 0,12
NICKEL 3 MOIS	7215	1,91
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,13	– 0,29
PLATINE A TERME	50774,81	– 0,08
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	276,25	0,27
MAÏS (CHICAGO)	197	– 0,51
SOJA TOURTEAU (CHG.)	143	– 1,04
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	921	– 2,23
CAFÉ (LONDRES)	1269	....
SUCRE BLANC (PARIS)	188	....

Pétrole

En dollars	Cours 17/09	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	22,80	....
WTI (NEW YORK)	24,72	....
LIGHT SWEET CRUDE	24,72	0,41

Or

En €uros	Cours 17/09	Var % 16/09
OR FIN KILO BARRE	7860	– 0,38
OR FIN LINGOT	7900	– 0,38
ONCE D'OR (LO) $	255,10	– 1,75
PIÈCE FRANCE 20 F	44,20	+ 0,23
PIÈCE SUISSE 20 F	45,50	+ 1,11
PIÈCE UNION LAT. 20 F	45,50	+ 1,11
PIÈCE 10 DOLLARS US	220	– 4,35
PIÈCE 20 DOLLARS US	381,25	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	293	+ 0,34

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2109--0027-0 WAS LMQ2109-27 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 Nº:0480 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Banco Santander Central Hispano** a gagné, vendredi 17 septembre, 2,05 %, à 9,95 euros. Le secrétaire d'Etat portugais aux finances a déclaré qu'il *« était possible de concevoir un nouvel accord au terme dusquel la position de BSCH pourra être préservée »* dans son offre sur plusieurs établissements portugais de prêt. Jusque-là, le gouvernement portugais s'était opposé à cette prise de contrôle.

● Le titre **San Paolo-IMI** a progressé de 2,9 %, à 12,67 euros, vendredi. La plus grande banque italienne a mandaté les banques américaines J.P. Morgan et Morgan Stanley Dean Witter pour l'aider à contrer l'offre de l'assureur Generali sur son rival INA, avec lequel San Paolo-IMI souhaite s'allier.

● La valeur **Unigate** a bondi de 9,2 %, vendredi, à 355 pence. Le fabricant de lait a annoncé qu'il allait accroître ses ventes de lait à Tesco, la plus grande chaîne britannique de supermarchés, alors que les marchés craignaient qu'il ne perde des parts de marchés. Son concurrent, Robert Wiseman Dairies, envisage de construire une nouvelle usine.

● Le cours du groupe **Adidas-Salomon** s'est apprécié de 2,36 %, à 82,51 euros, après que Nike a annoncé que son bénéfice imposable au premier semestre a progressé de 22 %, porté par les ventes de la rentrée.

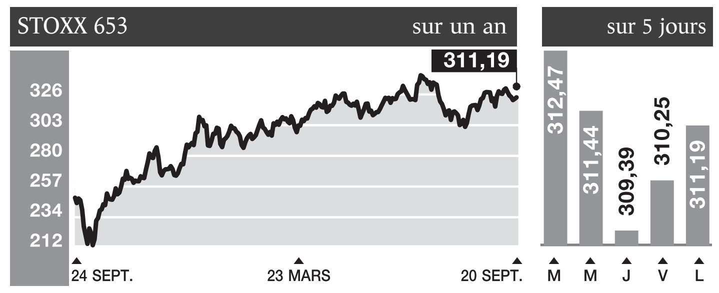

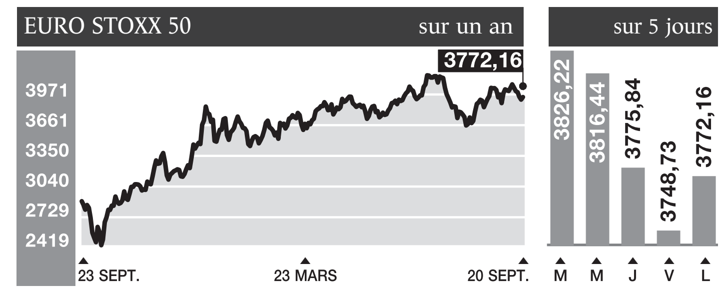

20/09 10 h 20 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,79	....
BASF AG	BE★	44,6	−0,11
BMW	DE★	29,4	+1,38
CONTINENTAL AG	DE★	21,9	+0,92
DAIMLERCHRYSLER	DE★	68,3	−0,29
FIAT	IT★	31,3	+1,95
FIAT PRIV.	IT★	15	−0,33
MICHELIN /RM	FR★	46,52	−2,06
PEUGEOT	FR★	194,1	−0,10
PIRELLI	IT★	2,28	+0,44
RENAULT	FR★	51,2	−1,54
VALEO /RM	FR★	70,95	−4,06
VOLKSWAGEN	DE★	54,8	+0,55
VOLVO -A-	SE	27,60	+0,85
VOLVO -B-	SE	27,55	+0,42
▶ DJ E STOXX AUTO P		253,79	....

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	15,68	+1
ABN AMRO HOLDIN	NL★	22,15	+0,23
ALL & LEICS	GB	12,50	+1,52
ALLIED IRISH BA	GB	16,91	....
ALPHA CREDIT BA	GR	85,92	....
ARGENTARIA R	ES★	21,13	+0,14
B PINTO MAYOR R	PT★	17,36	....
BANK AUSTRIA AG	AT★	48,3	+0,31
BANK OF IRELAND	GB	....	....
BANK OF PIRAEUS	GR	30,02	....
BANKINTER R	ES★	38,15	+0,03
BARCLAYS PLC	GB	25,47	−0,73
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	61,4	−1,13
BCA FIDEURAM	IT★	6	+0,84
BCA INTESA	IT★	4,34	+0,46
MONTE PASCHI SI	IT★	4,15	+0,48
BCA ROMA	IT★	1,46	−0,68
BBV R	ES★	12,62	+0,88
BCO POPULAR ESP	ES★	68,3	+0,81
BSCH R	ES★	10,15	....
BCP R	PT★	24,42	....
BIPOP CARIRE	IT★	40,75	+0,62
BNP /RM	FR★	79,15	−0,19
BSCH R	ES★	9,93	−0,20
CCF /RM	FR★	122,3	−0,24
CHRISTIANIA BK	NO	5,28	+27,27
COMIT	IT★	6,65	−0,30
COMM.BANK OF GR	GR	93,44	....
COMMERZBANK	DE★	34,55	+1,02
CREDIT LYONNAIS	FR★	28,31	−0,67
DEN DANSKE BK	DK	113,69	+1,14
DEN NORSKE BANK	NO	4,16	+6,21
DEUTSCHE BANK	DE★	66,6	....
DEXIA CC	BE★	140,7	−4,16
DEXIA FCE RM	FR★	140,4	+5,17
DRESDNER BANK	DE★	45,4	....
EFG EUROBANK	GR	47,49	....
ERGO BANK	GR	95,44	....
ERSTE BANK	AT★	49,36	−0,30
FOERENINGSSB A	SE	15,54	+0,75
HALIFAX GROUP	GB	10,34	−1,19
HSBC HLDG	GB	11,38	−1,48
IONIAN BK REG.S	GR	58,82	....
JYSKE BANK REG	DK	87,19	....
KAPITAL HOLDING	DK	38,35	....
KBC BANCASSURAN	BE★	51	+0,49
LLOYDS TSB	GB	11,97	−0,90
MERITA	FI★	5,53	+7,38
NAT BANK GREECE	GR	84,22	....
NATEXIS BQ POP.	FR★	62,95	−0,08
NATL WESTM BK	GB	17,09	+0,64
NORDBANKEN HOLD	SE	5,54	+1,92
ROLO BANCA 1473	IT★	20,62	+1,13
ROYAL BK SCOTL	GB	18,14	−0,77
S-E-BANKEN -A-	SE	10,15	+1,74
STE GENERAL-A-/	FR★	196,7	+0,98
SV HANDBK -A-	SE	12,76	+1,38
UBS REG	CH	257,68	+0,24
UNICREDITO ITAL	IT★	4,7	+1,51
UNIDANMARK -A-	DK	66,20	+0,61
XIOSBANK	GR	28,62	....
▶ DJ E STOXX BANK P		279,2	....

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	59,44	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,02	+2,65
ASSIDOMAEN AB	SE	18,09	−1,89
AVESTA	SE	5,05	+0,69
BEKAERT	BE★	442	−0,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	43,35	−0,12
BRITISH STEEL	GB	2,48	+0,63
BUHRMANN NV	NL★	17,25	+0,58
BUNZL PLC	GB	4,58	....
CART.BURGO	IT★	7,29	−1,49
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,29	....
ELVAL	GR	20,07	....
INPARSA	PT★	11,34	....
JOHNSON MATTHEY	GB	9,28	+0,17
MAYR-MELNHOF KA	AT★	44	−0,32
METSAE-SERLA A	FI★	9,1	....
MODO B FR	SE	29,92	−0,96
NORSKE SKOGIND-	NO	41,70	....
OUTOKUMPU OY -A	FI★	12,25	−0,08
PECHINEY-A-	FR★	55	−0,18
PORTUCEL INDUST	PT★	6,6	....
RAUTARUUKKI K	FI★	6,5	+0,78
RIO TINTO	GB	16,07	+1,18
SIDENOR	GR	42,89	....
SILVER & BARYTE	GR	41,12	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,86	−1,08
SONAE INDUSTRIA	PT★	7,85	....
SOPORCEL	PT★	13,65	....
SSAB SW ST A FR	SE	12,64	−2,24
STORA ENSO -A-	FI★	13,3	....
STORA ENSO -R-	FI★	13,3	+1,14
SVENSKA CELLULO	SE	27,37	+1,07
THYSSEN KRUPP	DE★	21,65	+2,61
TRELLEBORG B	SE	8,99	−0,64
UNION MINIERE	BE★	40,85	+2,13
UPM-KYMMENE COR	FI★	33,5	+2,13
USINOR	FR★	13,3	+1,14
VIOHALCO	GR	51,32	....
VOEST-ALPINE ST	AT★	29,29	−0,88
▶ DJ E STOXX BASI P		201,41	....

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGA -A-	SE	16,12	....
AGA -B-	SE	16,18	+0,36
AIR LIQUIDE /RM	FR★	149,4	+0,81
AKZO NOBEL NV	NL★	42,5	+0,35
BASF AG	DE★	44,6	−0,11
BAYER AG	DE★	39,83	+1,22
BOC GROUP PLC	GB	20,02	+0,31
CIBA SPEC CHEM	CH	72,13	....
CLARIANT N	CH	438,71	+0,57
DEGUSSA-HUELS	DE★	38	+0,80
DSM	NL★	112,55	....
DYNO	NO	20,70	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4754,78	+0,73
HENKEL KGAA VZ	DE★	67,2	+1,05
ICI	GB	10,20	−1,36
KEMIRA	FI★	5,3	....
LAPORTE	GB	10,21	+0,92
PERSTORP -B-	SE	10,79	....
RHODIA	FR★	19,97	+0,86
SNIA	IT★	1,15	....
SOLVAY	BE★	69,8	−0,57
TESSENDERLO CHE	BE★	46	−0,33
▶ DJ E STOXX CHEM P		350,12	....

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	14,37	....
CGIP /RM	FR★	47,9	+0,42
CHRISTIAN DIOR	FR★	155	+1,31
CIR	IT★	1,54	−0,65
D'IETEREN SA	BE★	426	+0,95
GAZ ET EAUX /RM	FR★	47	−0,36
GBL	BE★	187,5	+0,32
GENL ELECTR CO	GB	8,91	−0,69
GEVAERT	BE★	49,3	−0,40
HAGEMEYER NV	NL★	21,9	+1,39
INCHCAPE	GB	5,79	+2,48
INVESTOR -A-	SE	11,19	....
INVESTOR -B-	SE	11,37	+0,51
KVAERNER -A-	NO	21,67	....
LVMH / RM	FR★	287,7	+0,24
MYTILINEOS HOLD	GR	36,61	....
NORSK HYDRO	NO	43,04	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	131,80	−0,94
ORKLA -A-	NO	14,49	....
ORKLA -B-	NO	12,60	....
SONAE INVESTIME	PT★	30,07	....
TOMKINS	GB	4,20	−0,74
VEBA AG	DE★	56,2	+0,54
▶ DJ E STOXX CONG P		277,48	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	3,68	+0,27
BRITISH TELECOM	GB	14,90	+1,59
CABLE & WIRELES	GB	10,66	+0,74
DEUTSCHE TELEKO	DE★	39,7	−0,13
ENERGIS	GB	23,31	+2,32
EUROPOLITAN HLD	SE	9,63	....
FRANCE TELECOM	FR★	77,45	+1,24
HELLENIC TELE (	GR	22,98	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	42,7	+1,67
PANAFON HELLENI	GR	29,75	....
PORTUGAL TELECO	PT★	38	....
SWISSCOM N	CH	295,38	+0,21
TELE DANMARK -B	DK	52,74	+0,26
TELECEL	PT★	114,25	....
TELECOM ITALIA	IT★	8,92	+1,94
TELECOM ITALIA	IT★	5,16	+0,78
TELEFONICA	ES★	15,14	+0,66
TIM	IT★	5,84	+0,34
VODAFONE AIRTOU	GB	19,96	+2,72
▶ DJ E STOXX TCOM P		687,89	....

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES★	47,2	....
ACESA R	ES★	10,81	+0,09
AKTOR SA	GR	32,20	....
ASKO OY	FI★	16	+2,56
AUMAR R	ES★	19,49	−0,05
AUTOSTRADE	IT★	7,42	−0,40
BCA INTESA	IT★	4,34	+0,46
BICC PLC	GB	1,65	....
BLUE CIRCLE IND	GB	6,07	−0,26
BOUYGUES /RM	FR★	264	....
BPB	GB	6,85	+25,71
CARADON	GB	2,44	+0,64
CBR	BE★	90,1	+1,01
CIMPOR R	PT★	15,9	....
COLAS /RM	FR★	206,1	+1,03
CRH PLC	GB	29,15	....
CRISTALERIA ESP	ES★	47	+0,77
GRUPO DRAGADOS	ES★	11,47	−0,26
FOM CON CONTRAT	ES★	55,55	+1
GROUPE GTM	FR★	101,9	+0,89
HANSON PLC	GB	7,35	−1,67
HEIDELBERGER ZE	DE★	90,75	−0,27
HELL.TECHNODO.R	GR	58,18	....
HERACLES GENL R	GR	42,89	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	42	−1,18
HOLDERBANK FINA	CH	340,87	+0,37
HOLDERBANK FINA	CH	1192,75	+0,21
IMETAL /RM	FR★	148,7	−0,27
ITALCEMENTI	IT★	13	−1,37
ITALCEMENTI RNC	IT★	4,7	−1,67
LAFARGE /RM	FR★	101,7	−0,29
MICHANIKI REG.	GR	34,44	....
PARTEK	FI★	11,75	....
PHILIPP HOLZMAN	DE★	160	....
PILKINGTON PLC	GB	1,76	+0,89
RMC GROUP PLC	GB	14,59	....
RUGBY GRP	GB	1,40	−12,62
SAINT GOBAIN /R	FR★	173,5	−0,57
SEMAPA	PT★	16,21	....
SKANSKA -B-	SE	36,77	....
SUPERFOS	DK	20,18	+2,74
TAYLOR WOODROW	GB	2,65	−1,16
TECHNIP /RM	FR★	110,8	+0,36
TITAN CEMENT RE	GR	125,61	....
UNICEM	IT★	13	+0,62
URALITA	ES★	8,18	+0,49
VALENCIANA CEM	ES★	11,3	+0,27
WIENERB BAUSTOF	AT★	22,12	−0,81
WILLIAMS	GB	5,23	−0,59
▶ DJ E STOXX CNST P		220,11	....

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR★	213	+0,47
ADIDAS-SALOMON	DE★	83	+0,30
AIRTOURS PLC	GB	6,31	+1
ALITALIA	IT★	2,7	−0,37
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	21	+0,14
BANG & OLUFSEN	DK	56,51	....
BARRATT DEV PLC	GB	4,09	+0,77
BEAZER GROUP	GB	2,34	−1,32
BENETTON GROUP	IT★	2	....
BERKELEY GROUP	GB	9,65	−0,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,81	+0,27
CHARGEURS RM	FR★	59	....
CLUB MED. /RM	FR★	97,8	+1,35
COATS VIYELLA	GB	0,89	....
COMPASS GRP	GB	9,25	+0,68
COURTAULDS TEXT	GB	2,38	−3,16
DT.LUFTHANSA N	DE★	18,1	+3,13
ELECTROLUX -B-	SE	18,33	+0,96
EMI GROUP	GB	7,30	+0,43
EURO DISNEY /RM	FR★	1,29	−0,77
FINNAIR	FI★	4,6	+1,10
G WIMPEY PLC	GB	1,90	+0,83
GRANADA GROUP	GB	8,36	+0,75
HERMES INTL	FR★	107,5	+1,51
HPI	IT★	0,62	+3,33
HUNTER DOUGLAS	NL★	27,4	−1,26
KLM	NL★	24,7	+0,61
HILTON GROUP	GB	3,35	....
MOULINEX /RM	FR★	9,6	−0,21
NCL HLDG	NO	3,17	+1,56
PATHE /RM	FR★	104,5	+1,46
PENTLAND GRP	GB	2,23	....
PERSIMMON PLC	GB	3,53	+0,89
PREUSSAG AG	DE★	51,1	+1,19
RANK GROUP	GB	3,63	+0,87
SAIRGROUP N	CH	206,89	....
SAS DANMARK A/S	DK	10,23	−0,65
SEB /RM	FR★	63	+0,64
THE SWATCH GRP	CH	757,77	+1,33
THE SWATCH GRP	CH	157,97	....
WILLIAM BAIRD	GB	1,45	....
WILSON BOWDEN	GB	9,79	....
WOLFORD AG	AT★	50,5	−0,10
▶ DJ E STOXX CYC GO P		164,43	....

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	39,11	+1,01
ELAN CORP	GB	31,87	....
GLAXO WELLCOME	GB	25,30	+0,06
HOECHST AG	DE★	41,7	+0,48
NOVARTIS N	CH	1384,06	+0,91
NOVO NORDISK B	DK	115,04	+0,59
ORION A	FI★	21,85	....
ORION B	FI★	21,9	....
RHONE POUL./RM	FR★	48,9	+0,72
ROCHE HOLDING	CH	17467,44	−0,25
ROCHE HOLDING G	CH	11151,62	−0,64
SANOFI /RM	FR★	163,8	....
SCHERING AG	DE★	102,8	+0,78
SMITHKLINE BEEC	GB	12,10	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		381,16	....

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	9,74	−0,62
BG	GB	5,89	+0,53
BP AMOCO	GB	17,33	+0,45
BURMAH CASTROL	GB	18,34	+1,29
CEPSA	ES★	11,5	+0,44
ELF AQUITAINE /	FR★	177,1	+0,91
ENI	IT★	5,83	+0,17
ENTERPRISE OIL	GB	7,24	+2,65
F.OLSEN ENERGY	NO	8,64	....
LASMO	GB	2,29	−2
OMV AG	AT★	92,5	−0,54
PETROLEUM GEO-S	NO	19,54	....
PRIMAGAZ /RM	FR★	79,5	+0,38
PROSAFE	NO	10,29	+0,60
REPSOL	ES★	19,39	+0,47
ROYAL DUTCH CO	NL★	58,7	+0,60
SAIPEM	IT★	4,15	−1,19
SHELL TRANSP &	GB	7,64	+1,24
SMEDVIG -A-	NO	11,69	....
TOTAL FINA /RM	FR★	122,6	+1,41
▶ DJ E STOXX ENGY P		311,44	....

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	12,52	+0,25
ALMANIJ	BE★	53	−0,38
ALPHA FINANCE	GR	88,68	....
AMVESCAP	GB	7,49	....
BAIL INVEST /RM	FR★	124,1	−0,16
BPI R	PT★	17,8	....
BRITISH LAND CO	GB	7,71	−1,79
CANARY WHARF GR	GB	5,96	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,79	....
COBEPA	BE★	59,5	−0,83
CONSORS DISC-BR	DE★	61,99	....
CORP FIN ALBA	ES★	27,5	−0,72
CPR /RM	FR★	43,94	+0,09
CS GROUP N	CH	175,73	+0,71
EURAFRANCE /RM	FR★	583	+0,17
FONCIERE LYONNA	FR★	130	+0,08
FORTIS (NL)	NL★	32,25	+0,47
GECINA /RM	FR★	112,8	−0,09
HAMMERSON	GB	7,75	....
KAPITAL HOLDING	DK	38,35	....
LAND SECURITIES	GB	13,02	+0,36
LIBERTY INTL	GB	7,32	....
MEDIOBANCA	IT★	11,18	+1,27
MEDIOLANUM	IT★	7,36	+0,14
MEPC PLC	GB	7,22	−0,64
METROVACESA	ES★	21,1	+0,48
MEDIOLANUM	NL★	7,36	+0,14
PARIBAS	FR★	107,1	....
PROVIDENT FIN	GB	11,33	+0,14
RODAMCO UK	NL★	44,1	−0,68
RODAMCO CONT. E	NL★	38,95	−0,76
RODAMCO NORTH A	NL★	35	−0,28
SCHRODERS PLC	GB	22,96	+15,96
SEFIMEG N /RM	FR★	69,3	....
SIMCO N /RM	FR★	82,2	−0,24
SLOUGH ESTATES	GB	5,85	....
UNIBAIL /RM	FR★	129	....
UNIM	IT★	0,43	....
VALLEHERMOSO	ES★	9,35	+0,75
WCM BETEILIGUNG	DE★	39,3	....
WOOLWICH PLC	GB	5,11	+0,61
▶ DJ E STOXX FINS P		243,99	....

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ (	GB	9,08	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,85	+3,77
BASS	GB	12,49	+1,26
BBAG OE BRAU-BE	AT★	43,17	+1,10
BONGRAIN /RM	FR★	360	−0,28
BRAU-UNION	AT★	44,08	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,80	+0,23
CARLSBERG -B-	DK	37,54	+1,09
CARLSBERG AS -A	DK	37	+3,77
CHR. HANSEN HLD	DK	94,18	....
CULTOR -1-	FI★	16,65	....
DANISCO	DK	40,63	+0,67
DANONE /RM	FR★	239,8	+0,33
DELTA DAIRY	GR	39,46	....
DIAGEO	GB	10,10	−0,61
ELAIS OLEAGINOU	GR	64,03	....
ERID.BEGH.SAY /	FR★	109,3	−2,50
GREENCORE GROUP	GB	2,94	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	36,95	−1,34
HELLENIC BOTTLI	GR	27,27	....
HELLENIC SUGAR	GR	24,36	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI★	30,85	....
KERRY GRP-A-	GB	11,99	....
MONTEDISON	IT★	1,78	+1,71
NESTLE N	CH	1845,20	+0,71
KONINKLIJKE NUM	NL★	41,3	+1,23
PARMALAT	IT★	1,28	−1,54
PERNOD RICARD /	FR★	67,15	+1,59
RAISIO GRP -V-	FI★	7,05	−0,70
RIEBER & SON -B	NO	5,72	....
SCOTT & NEWCAST	GB	9,65	−1,12
SOUTH AFRICAN B	GB	7,07	−3,61
TATE & LYLE	GB	6,49	+3,73
UNIGATE PLC	GB	5,15	−4,34
UNILEVER	NL★	65,45	+0,54
UNILEVER	GB	9,03	+1,05
WHITBREAD	GB	12,14	+0,91
▶ DJ E STOXX F & BV P		232,29	....

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB PARTI	CH	1651,40	+0,76
ADECCO N	CH	520,35	+0,36
ALSTOM	FR★	33,85	−0,44
ALUSUISSE LON G	CH	1157,23	+0,32
ASSOC BR PORTS	GB	4,72	−2,26
ATLAS COPCO -A-	SE	27,31	−0,21
ATLAS COPCO -B-	SE	27,26	+1,29
ATTICA ENTR SA	GR	22,82	....
BAA	GB	10,07	+1,57
BBA GROUP PLC	GB	7,71	+4,87
BERGESEN	NO	15,46	....
BONHEUR	NO	27,88	....
CMB	BE★	43	+1,18
CMG	GB	34,49	+0,50
COOKSON GROUP P	GB	2,97	−4,50
DAMPSKIBS -A-	DK	9418,35	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10091,09	+0,94
DAMSKIBS SVEND	DK	14396,62	+1,42
DELTA PLC	GB	2,15	....
DET SONDENFJ NO	NO	7,67	....
ELECTROCOMPONEN	GB	7,82	−2,14
EQUANT NV	DE★	73	+2,82
EUROTUNNEL /RM	FR★	1,43	+2,14
FINNLINES	FI★	25,5	....
FKI	GB	3,13	−0,99
FLS IND.B	DK	25,29	+2,73
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38	....
GKN	GB	13,86	+1,48
GLYNWED INTL PL	GB	3,75	−0,41
HALKOR	GR	25,74	....
HAYS	GB	9,89	−1,70
HEIDELBERGER DR	DE★	61	+1,50
HELLAS CAN SA P	GR	56,34	....
IFIL	IT★	6,08	−0,33
IMI PLC	GB	4,39	−0,35
ISS INTL SERV-B	DK	55,16	+0,03
KOEBENHAVN LUFT	DK	81,42	....
KON.NEDLLOYD	NL★	26,8	....
KONE B	FI★	119	....
LEGRAND /RM	FR★	218,5	+0,46
LEIF HOEGH	NO	11,69	....
LINDE AG	DE★	58,2	+2,11
MAN AG	DE★	32,9	+2,17
MANNESMANN AG	DE★	146	....
METALLGESELLSCH	DE★	20,7	+0,24
METRA A	FI★	19	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,11	+3,13
NFC	GB	3,52	+3,20
NKT HOLDING	DK	74,67	+1,46
OCEAN GROUP	GB	16,19	+1,96
PENINS.ORIENT.S	GB	14,54	−1,48
PREMIER FARNELL	GB	4,72	....
RAILTRACK	GB	18,09	−1,02
RANDSTAD HOLDIN	NL★	50,3	+0,10
RATIN -A-	DK	108,71	....
RATIN -B-	DK	113,02	+1,57
RENTOKIL INITIA	GB	3,74	+0,84
REXAM	GB	4,37	−1,06
REXEL /RM	FR★	84	+0,12
RHI AG	AT★	28,4	−0,14
RIETER HLDG N	CH	592,01	....
SANDVIK -A-	SE	27,55	+1,28
SANDVIK -B-	SE	27,26	....
SAURER ARBON N	CH	415,03	−0,60
SCANIA AB -A-	SE	35,95	....
SCANIA AB -B-	SE	35,95	....
SCHINDLER HOLD	CH	1473,80	+1,68
SCHINDLER HOLD	CH	1514,30	....
SCHNEIDER ELECT	FR★	67,4	+0,15
SEAT-PAGINE GIA	IT★	1,38	....
SECURICOR	GB	9,26	+0,17
SECURITAS -B-	SE	14,90	+1,18
SGS GENEVA BR	CH	1084,31	−0,57
SHANKS GROUP	GB	3,53	....
SIDEL /RM	FR★	100,1	....
INVENSYS	GB	4,66	−0,66
SITA /RM	FR★	254	....
SKF -A-	SE	20,88	....
SKF -B-	SE	22,21	+1,06
SOPHUS BEREND -	DK	20,85	+6,16
SULZER FRAT.SA1	CH	590,76	+0,53
SVEDALA	SE	19,72	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,32	−0,21
TOMRA SYSTEMS	NO	34,33	....
VA TECHNOLOGIE	AT★	80	....
VALMET	FI★	10,72	−2,55
▶ DJ E STOXX IND GO P		378,98	....

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AGF /RM	FR★	50,4	−0,59
ALLEANZA ASS	IT★	9,69	+0,41
ALLIANZ AG	DE★	270,5	+0,37
ALLIED ZURICH	GB	11,29	+0,55
ASPIS PRONIA GE	GR	26,65	....
AXA /RM	FR★	114,4	+0,79
BALOISE HLDG N	CH	790,18	+0,48
CGU	GB	15,10	....
CNP ASSURANCES	FR★	26,05	−3,52
CORP MAPFRE R	ES★	17,99	+0,73
ERGO VERSICHERU	DE★	107,5	+0,66
ETHNIKI GEN INS	GR	64,03	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,54	+2,59
FORSIKRING CODA	DK	90,15	....
FORTIS (B)	BE★	32,38	+0,34
GENERALI ASS	IT★	32,05	+0,79
GENERALI HLD VI	AT★	160,1	....
INA	IT★	3,03	+1
INTERAM HELLEN	GR	88,69	....
IRISH LIFE & PE	GB	9,50	....
LEGAL & GENERAL	GB	3,07	....
MUENCH RUECKVER	DE★	200,5	+0,65
NORWICH UNION	GB	7,26	−1,69
POHJOLA YHTYMAE	FI★	47	....
PRUDENTIAL CORP	GB	14,37	+0,11
RAS	IT★	9,08	+1,79
ROYAL SUN ALLIA	GB	....	....
SAMPO -A-	FI★	34,8	+1,16
SWISS RE N	CH	1941,80	+0,26
SEGUROS MUNDIAL	PT★	35,8	....
SKANDIA INSURAN	SE	20,30	+0,29
STOREBRAND	NO	6,51	....
SUN LF & PROV H	GB	7,43	−0,42
SWISS LIFE REG	CH	567,71	−0,22
TOPDANMARK AS	DK	178,95	....
ZURICH ALLIED N	CH	536,55	+0,58
▶ DJ E STOXX INSU P		316,94	....

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	9,06	−0,17
CANAL PLUS /RM	FR★	66,65	....
CARLTON COMMUNI	GB	6,71	+0,23
ELSEVIER	NL★	10,6	+1,44
EM.TV & MERCHAN	DE★	55,6	....
EMAP PLC	GB	15,26	+1,34
HAVAS ADVERTISI	FR★	227	+0,44
INDP NEWS AND M	IR★	4,6	....
LAGARDERE SCA N	FR★	42,55	−2,63
MEDIASET	IT★	8,95	−0,56
PEARSON	GB	19,31	−0,88
REED INTERNATIO	GB	6,26	+1,52
REUTERS GROUP	GB	14,12	+0,22
SCHIBSTED	NO	9,98	....
TELEWEST COMM.	GB	3,69	+2,16
TF1	FR★	248	+2,56
UNITED NEWS & M	GB	9,53	+2
UNITED PAN-EURO	NL★	61,5	+2,07
WOLTERS KLUWER	NL★	35,05	+0,14
WPP GROUP	GB	9,03	+0,69
▶ DJ E STOXX MEDIA P		308,54	....

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL★	32,75	+0,46
ASDA GROUP PLC	GB	6,57	....
ATHENS MEDICAL	GR	55,91	....
AUSTRIA TABAK A	AT★	46	....
BEIERSDORF AG	DE★	67,4	−0,74
BIC /RM	FR★	48,6	−0,82
BRIT AMER TOBAC	GB	8,14	+0,19
CASINO GP /RM	FR★	106	+1,73
CFR UNITS -A-	CH	1878,86	−1,31
CPT MODERNES /R	FR★	564	....
DELHAIZE	BE★	77,5	+0,65
ESSILOR INTL /R	FR★	315,5	−1,07
ETS COLRUYT	BE★	624,5	+0,08
FRESENIUS MED C	DE★	69	−2,82
FYFFES	GB	1,85	....
GALLAHER GRP	GB	6,82	−3,10
GIB	BE★	42,4	−0,47
GOODYS	GR	51,47	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,89	+0,92
KESKO -B-	FI★	11,7	....
L'OREAL /RM	FR★	605,5	+0,92
MODELO CONTINEN	PT★	15,78	....
PROMODES /RM	FR★	910	−0,11
RECKITT & COLMA	GB	12	−0,77
SAFEWAY	GB	3,91	−3,09
SAINSBURY J. PL	GB	6,31	−1,22
SEITA /RM	FR★	57	....
SMITH & NEPHEW	GB	2,99	−0,52
STAGECOACH HLDG	GB	2,96	+1,60
TABACALERA A	ES★	18,35	+0,33
TAMRO	FI★	3,55	....
TESCO PLC	GB	2,91	−1,58
TNT POST GROEP	NL★	25,9	+0,78
▶ DJ E STOXX N CY G P		506,5	....

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,11	....
BOOTS CO PLC	GB	11,60	....
CARREFOUR /RM	FR★	153,8	−0,13
CASTO.DUBOIS /R	FR★	251	+1,62
CENTROS COMER P	ES★	19,15	+0,68
CONTINENTE	ES★	24	+1,18
DIXONS GROUP PL	GB	17,11	−0,72
GEHE AG	DE★	38,1	+0,26
GREAT UNIV STOR	GB	8,73	....
GUCCI GROUP	NL★	85	−0,82
GUILBERT /RM	FR★	132	−0,75
HENNES & MAURIT	SE	25,17	....
JERONIMO MARTIN	PT★	26,8	....
KARSTADT AG	DE★	441,5	+1,49
KINGFISHER	GB	10,46	−0,88
MARKS & SPENCER	GB	5,37	−4,17
METRO	DE★	52,2	−0,76
NEXT PLC	GB	10,21	−0,46
PINAULT PRINT./	FR★	170,5	....
RINASCENTE	IT★	7,08	+1,14
STOCKMANN A	FI★	17,8	....
VALORA HLDG N	CH	244,28	−0,51
W.H SMITH GRP	GB	9,34	+12,99
WOLSELEY PLC	GB	6,66	+0,94
▶ DJ E STOXX RETL P		392,39	....

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR★	21,61	−0,87
ALCATEL /RM	FR★	135,5	+2,03
ALTEC SA REG.	GR	26,07	....
BAAN COMPANY	NL★	14,2	+1,43
BARCO	BE★	128,9	+3,12
BRITISH AEROSPA	GB	6,96	+1,13
CAP GEMINI /RM	FR★	165,7	+1,04
COLOPLAST B	DK	92,17	....
COLT TELECOM NE	GB	19,24	+0,24
DASSAULT SYST./	FR★	39	−0,96
FINMECCANICA	IT★	0,88	....
GAMBRO -A-	SE	9,51	−0,61
GETRONICS	NL★	48,75	+0,72
GN GREAT NORDIC	DK	30,81	....
INTRACOM R	GR	90,38	....
LOGICA	GB	12,53	+1,90
MERKANTILDATA	NO	10,90	+1,13
MISYS	GB	9,33	+2,57
NERA ASA	NO	2,37	....
NETCOM ASA	NO	31,66	....
NOKIA	FI★	83,4	+1,08
NYCOMED AMERSHA	GB	6,54	+5,26
OCE	NL★	19,25	+0,79
OLIVETTI	IT★	2,27	+1,34
KON. PHILIPS	NL★	99,15	−1,15
ROLLS ROYCE	GB	3,44	−2,64
SAGE GRP	GB	44,37	−0,42
SAGEM	FR★	635	....
SAP AG	DE★	355	+0,57
SAP VZ	DE★	410	+0,61
SEMA GROUP	GB	11,83	−2,31
SIEMENS AG N	DE★	81,3	+1,43
SMITHS IND PLC	GB	13,61	+0,11
STMICROELEC SIC	FR★	75	+0,94
TANDBERG DATA A	NO	2,56	....
THOMSON CSF /RM	FR★	33,35	−0,71
TIETOENATOR	FI★	31,25	+1,13
WILLIAM DEMANT	DK	69,96	−0,57
▶ DJ E STOXX TECH P		468,76	....

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT★	2,19	−0,45
ANGLIAN WATER	GB	11,71	+0,40
BRITISH ENERGY	GB	7,33	+1,95
CENTRICA	GB	2,60	−0,60
EDISON	IT★	8,09	+1
ELECTRABEL	BE★	347,4	−1,86
ELECTRIC PORTUG	PT★	15,21	....
ENDESA	ES★	18,13	+0,28
EVN	AT★	125	−1,57
GAS NATURAL SDG	ES★	21,6	+0,23
HAFSLUND -A-	NO	5,72	....
HAFSLUND -B-	NO	3,65	....
IBERDROLA	ES★	13,25	+0,53
ITALGAS	IT★	4,13	−0,72
NATIONAL GRID G	GB	6,87	+1,15
NATIONAL POWER	GB	7,63	+2,30
OESTERR ELEKTR	AT★	138	−0,72
POWERGEN	GB	10,31	+2,32
SCOT POWER	GB	8,20	....
SEVERN TRENT	GB	14,32	−0,11
SUEZ LYON EAUX/	FR★	159,2	−0,44
SYDKRAFT -A-	SE	18,91	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,75	....
THAMES WATER	GB	13,97	+0,34
TRACTEBEL	BE★	173,8	−0,06
FENOSA	ES★	13,5	....
UNITED UTILITIE	GB	11,15	+1,99
VIAG	DE★	20,5	+1,99
VIVENDI/RM	FR★	70,55	+1,22
▶ DJ E STOXX PO SUP P		300,5	....

EURO NOUVEAU MARCHÉ

20/09 10 h 20 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,8	....
ANTONOV	0,91	....
C/TAC	7,3	....
CARDIO CONTROL	6,3	....
CSS	15,8	....
HITT NV	8	....
INNOCONCEPTS NV	20,2	....
NEDGRAPHICS HOLD	17	....
POLYDOC	2,15	....
PROLION HOLDING	104,25	....
RING ROSA	7,7	....
RING ROSA WT	0,88	....
UCC HOLDING NV	13,6	....

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,62	....
FARDEM BELGIUM B	20,59	....
INTERNOC HLD	2,7	....
INTL BRACHYTHER B	10,6	....
LINK SOFTWARE B	10,5	....
PAYTON PLANAR	1,7	....
SYNERGIA	8	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	84,5	....
AIXTRON	96,5	....
AUGUSTA TECHNOLOGI	58	....
BB BIOTECH ZT-D	51,25	....
BB MEDTECH ZT-D	15,4	....
BERTRANDT AG	68,8	....
BETA SYSTEMS SOFTW	16,45	....
CE COMPUTER EQUIPM	53	....
CE CONSUMER ELECTR	92	....
CENIT SYSTEMHAUS	40	....
DRILLISCH	9,8	....
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	51	....
EM.TV & MERCHANDI	55,6	....
EUROMICRON	20,5	....
GRAPHISOFT NV	13,39	....
HOEFT & WESSEL	23,15	....
HUNZINGER INFORMAT	12,75	....
INFOMATEC	39,9	....
INTERSHOP COMMUNIC	84,1	....
KINOWELT MEDIEN	82,08	....
LHS GROUP	31,5	....
LINTEC COMPUTER	114,5	....
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	30,8	....
MOBILCOM	67	....
MUEHL PRODUCT & SE	15,8	....
MUEHLBAUER HOLDING	59	....
PFEIFFER VACU TECH	38	....
PLENUM	17,3	....
PSI	37,75	....
QIAGEN NV	39,4	....
REFUGIUM HOLDING A	11,8	....
SACHSENRING AUTO	15,15	....
SALTUS TECHNOLOGY	25	....
SCM MICROSYSTEMS	37,95	....
SER SYSTEME	43,15	....
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	40,7	....
SOFTM SOFTWARE BER	41,5	....
TDS	20,5	....
TECHNOTRANS	43,05	....
TELDAFAX	19	....
TELES AG	38,5	....
TIPTEL	7,2	....
TRANSTEC	44,7	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	35,3	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2109--0028-0 WAS LMQ2109-28 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0481 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● Le cours de **Saint-Gobain** cédait 0,4 %, à 73,80 euros, lundi 20 septembre. Le groupe a annoncé le lancement d'une offre publique d'achat amicale sur Furon, le principal fabricant américain de plastiques hautes performances – des plastiques qui présentent des qualités particulières de résistance.

● Le titre **Vivendi** gagnait 0,93 %, à 70,35 euros, lundi, en début de matinée. Selon *Les Echos*, le groupe pourrait mettre en vente sa filiale américaine Sithe, spécialisée dans la production d'énergie et valorisée à 4 milliards d'euros.

● La valeur **Eurotunnel** gagnait 2,86 %, à 1,44 euros, lundi. Le titre entre dans l'indice Dow Jones Stoxx à compter du 20 septembre.

● La cotation du titre **Paribas** était suspendue lundi. Le groupe va acquérir Sanofi Santé nutrition animale. Pour sa part, l'action du groupe phamarceutique **Sanofi Synthélabo**, qui, par cette cession, confirme sa volonté de recentrage, abandonnait 2,74 %, à 40,75 euros.

● L'action **Dexia France** a ouvert en hausse de 5,77 %, à 141,20 euros, lundi. Dexia Belgique a annoncé le lancement d'une offre d'un montant de 6 milliards d'euros (39,36 milliards de francs) en actions pour acquérir Dexia France. Jusqu'ici, Dexia France et Dexia Belgique, spécialistes des prêts aux collectivités locales, étaient cotées séparément en France et en Belgique.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 SEPTEMBRE — **Cours relevés à 10 h 15**

Liquidation : 23 septembre

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	147	145	951,14	− 1,36	− 4,88
CR.LYONNAIS(TP)	144	144	944,58	....	+ 3,23
RENAULT (T.P.)	385,10	386	2531,99	+ 0,23	− 7,45
SAINT GOBAIN(T.P	176	173,20	1136,12	− 1,59	− 5,71
THOMSON S.A (T.P	145	147,90	970,16	+ 2	+ 3,21
ACCOR	212	213,30	1399,16	+ 0,61	+ 15,63
AEROSPATIALE MAT	21,80	21,70	142,34	− 0,46	....
AGF	50,70	50,50	331,26	− 0,39	− 0,74
AIR FRANCE GPE N	16,29	16,25	106,59	− 0,25	....
AIR LIQUIDE	148,20	149,60	981,31	+ 0,94	− 4,26
ALCATEL	132,80	135,50	888,82	+ 2,03	+ 29,95
ALSTOM	34	33,85	222,04	− 0,44	+ 69,50
ALTRAN TECHNO. #	281,80	280,50	1839,96	− 0,46	+ 36,49
ATOS CA	116	118	774,03	+ 1,72	+ 15,87
AXA	113,50	114,20	749,10	+ 0,62	− 7,51
BAIL INVESTIS	124,30	124,10	814,04	− 0,16	....
BAZAR HOT. VILLE	119	118,60	777,97	− 0,34	− 0,26
BIC	49	48,61	318,86	− 0,80	+ 2,87
BIS	92,85	92	603,48	− 0,92	+ 16,05
B.N.P.	79,30	79,10	518,86	− 0,25	+ 12,75
BOLLORE	165,80	168	1102,01	+ 1,33	− 3,41
BONGRAIN	361	360	2361,45	− 0,28	− 5,54
BOUYGUES	264	264	1731,73	....	+ 51,98
BOUYGUES OFFS	38,40	38,50	252,54	+ 0,26	+ 95,92
BULL#	7,49	7,50	49,20	+ 0,13	+ 17,55
CANAL +	66,65	66,65	437,20	....	+ 14,67
CAP GEMINI	164	165,80	1087,58	+ 1,10	+ 21,25
CARBONE LORRAINE	56	55,75	365,70	− 0,45	+ 38,02
CARREFOUR	154	153,50	1006,89	− 0,32	+ 43,20
CASINO GUICHARD	104,20	106	695,31	+ 1,73	+ 19,47
CASINO GUICH.ADP	68,60	71	465,73	+ 3,50	+ 29,75
CASTORAMA DUB.(L	247	251	1646,45	+ 1,62	+ 29,13
C.C.F.	122,60	122,90	806,17	+ 0,24	+ 55,33
CEGID (LY)	180	184	1206,96	+ 2,22	+ 18,44
CERUS	7,50	7,35	48,21	− 2	+ 8,88
CGIP	47,70	47,90	314,20	+ 0,42	+ 2,02
CHARGEURS	59	59	387,01	....	+ 25,26
CHRISTIAN DALLOZ	49,30	49,05	321,75	− 0,51	− 29,74
CHRISTIAN DIOR	153	154,80	1015,42	+ 1,18	+ 64,31
CIC -ACTIONS A.	85,90	85,90	563,47	....	+ 20,91
CIMENTS FRANCAIS	68,50	70,90	465,07	+ 3,50	+ 49,07
CLARINS	102,60	101,50	665,80	− 1,07	+ 66,33
CLUB MEDITERRANE	96,50	97,80	641,53	+ 1,35	+ 27,80
CNP ASSURANCES	27	26,05	170,88	− 3,52	+ 0,65
COFLEXIP	97,15	95,65	627,42	− 1,54	+ 65,57
COLAS	204	204,30	1340,12	+ 0,15	+ 13,95
COMPTOIR ENTREP.	1,98	1,97	12,92	− 0,51	+ 19,39
CPR	43,90	43,96	288,36	+ 0,14	+ 11,77
CRED.FON.FRANCE	17,30	17,38	114,01	+ 0,46	+ 34,83
CFF.(FERRAILLES)	33,03	33,12	217,25	+ 0,27	− 8,50
CREDIT LYONNAIS	28,50	28,29	185,57	− 0,74	....
CS SIGNAUX(CSEE)	50	51,50	337,82	+ 3	− 17,60
DAMART	80,25	81,70	535,92	+ 1,81	+ 11,88
DANONE	239	239,60	1571,67	+ 0,25	− 1,76
DASSAULT-AVIATIO	170,10	169,90	1114,47	− 0,12	− 2,23
DASSAULT SYSTEME	39,38	39,37	258,25	− 0,03	− 1,67
DE DIETRICH	64,95	63	413,25	− 3	+ 40,09
DEVEAUX(LY)#	76,90	76,25	500,17	− 0,85	− 34,44
DEV.R.N-P.CAL LI	14,95	15	98,39	+ 0,33	+ 44,78
DEXIA FRANCE ■	133,50	140,70	922,93	+ 5,39	+ 7,20
DMC (DOLLFUS MI)	6,66	6,69	43,88	+ 0,45	− 32,56
DYNACTION	25,70	25,92	170,02	+ 0,86	+ 6,40
EIFFAGE	66	68,60	449,99	+ 3,94	+ 1,55
ELF AQUITAINE	175,50	176,70	1159,08	+ 0,68	+ 79,42
ERAMET	49,98	49,80	326,67	− 0,36	+ 94,60
ERIDANIA BEGHIN	112,10	109,20	716,31	− 2,59	− 25,92
ESSILOR INTL	318,90	315,50	2069,54	− 1,07	− 5,92
ESSILOR INTL.ADP	324	324	2125,30	....	+ 8,99
ESSO	76,50	78,50	514,93	+ 2,61	+ 8,63
EURAFRANCE	582	583	3824,23	+ 0,17	+ 3,35
EURO DISNEY	1,30	1,28	8,40	− 1,54	+ 17,43
EUROTUNNEL	1,40	1,43	9,38	+ 2,14	+ 32,40
FACOM SA	72,90	72,50	475,57	− 0,55	+ 17,42
FAURECIA	59,60	60	393,57	+ 0,67	+ 3,57
FIMALAC SA	118	118,90	779,93	+ 0,76	+ 17,10
FINEXTEL	21,80	21,50	141,03	− 1,38	+ 20,58
FIVES-LILLE	88	86,80	569,37	− 1,36	+ 24,05
FONC.LYON.#	129,90	130	852,74	+ 0,08	− 2,87
FRANCE TELECOM	76,50	77,30	507,05	+ 1,05	+ 14,21
FROMAGERIES BEL	752	758	4972,15	+ 0,80	+ 10,71
GALERIES LAFAYET	149	149	977,38	....	+ 62,91
GASCOGNE	77,95	77	505,09	− 1,22	+ 8,38
GAUMONT #	63,40	63,40	415,88	....	+ 9,44
GAZ ET EAUX	47,17	47,17	309,41	....	+ 9,39
GECINA	112,90	112,80	739,92	− 0,09	+ 11,27
GEOPHYSIQUE	61,30	62	406,69	+ 1,14	+ 24,87
GRANDVISION	25,30	25,50	167,27	+ 0,79	+ 19,49
GROUPE ANDRE S.A	131,20	135,80	890,79	+ 3,51	+ 29,11
GR.ZANNIER (LY)	26,85	26,50	173,83	− 1,30	+ 27,83
GROUPE GTM	101	101,90	668,42	+ 0,89	+ 15,24
GROUPE PARTOUCHE	68	68	446,05	....	+ 3,26
GUILBERT	133	132	865,86	− 0,75	+ 15,45
GUYENNE GASCOGNE	499	497,90	3266,01	− 0,22	+ 30,33
HACHETTE FILI.ME	228,30	228,40	1498,21	+ 0,04	+ 13,50
HAVAS ADVERTISIN	226	227	1489,02	+ 0,44	+ 59,26
IMETAL	149,10	148,70	975,41	− 0,27	+ 74,18
IMMEUBLES DE FCE	19,70	19,37	127,06	− 1,68	+ 1,73
INFOGRAMES ENTER	75	74,70	490	− 0,40	+ 32,44
INGENICO	23,90	24	157,43	+ 0,42	− 2,87
INTERBAIL	25,27	25,50	167,27	+ 0,91	+ 14,91
INTERTECHNIQUE	317	313,50	2056,43	− 1,10	+ 14,94
ISIS	73	73	478,85	....	+ 20,02
KLEPIERRE	96,75	96,75	634,64	....	+ 11,34
LABINAL	126	123,50	810,11	− 1,98	+ 35,81
LAFARGE	102	102	669,08	....	+ 26
LAGARDERE	43,70	42,51	278,85	− 2,72	+ 17,43
LAPEYRE	70	70,55	462,78	+ 0,79	+ 15,99
LEBON (CIE)	49	48,80	320,11	− 0,41	+ 30,72
LEGRAND	217,50	219	1436,55	+ 0,69	− 2,99
LEGRAND ADP	123,10	126	826,51	+ 2,36	− 7,12
LEGRIS INDUST.	37	37,85	248,28	+ 2,30	− 9,34
LOCINDUS	106,50	106,10	695,97	− 0,38	− 13,54
L'OREAL	600	607	3981,66	+ 1,17	− 1,44
LVMH MOET HEN.	287	287,80	1887,84	+ 0,28	+ 87,76
MARINE WENDEL	152,50	152,50	1000,33	....	− 9,05
METALEUROP	8,08	8,15	53,46	+ 0,87	+ 131,53
MICHELIN	47,50	46,53	305,22	− 2,04	+ 36,57
MONTUPET SA	32,40	32,85	215,48	+ 1,39	− 6,30
MOULINEX	9,62	9,60	62,97	− 0,21	− 26,77
NATEXIS BQ POP.	63	62,05	407,02	− 1,51	+ 13,06
NEOPOST	27,06	28,50	186,95	+ 5,32	....
NORBERT DENTRES.	24,50	25,25	165,63	+ 3,06	− 16,33
NORD-EST	25,61	25,44	166,88	− 0,66	+ 11,28
NORDON (NY)	72	....	....	....	− 1,59
NRJ #	275	270	1771,08	− 1,82	+ 77,11
OLIPAR	8,19	8,18	53,66	− 0,12	+ 9,94
PARIBAS	107,10	....	....	....	+ 44,65
PATHE	103	104,50	685,48	+ 1,46	+ 31,82
PECHINEY ACT ORD	55,10	55	360,78	− 0,18	+ 97,69
PENAUILLE POLY.C	280	275,50	1807,16	− 1,61	+ 15,84
PERNOD-RICARD	66,10	67,15	440,48	+ 1,59	+ 21,36
PEUGEOT	194,30	194,30	1274,52	....	+ 47,35
PINAULT-PRINT.RE	170,50	170,40	1117,75	− 0,06	+ 4,66
PLASTIC OMN.(LY)	108	111	728,11	+ 2,78	+ 36,09
PRIMAGAZ	79,20	79,50	521,49	+ 0,38	− 1,59
PROMODES	911	909	5962,65	− 0,22	+ 46,71
PUBLICIS #	222	219,50	1439,83	− 1,13	+ 43,99
REMY COINTREAU	19,49	18,72	122,80	− 3,95	+ 11,16
RENAULT	52	51,20	335,85	− 1,54	+ 33,82
REXEL	83,90	84	551	+ 0,12	+ 3,76
RHODIA	19,80	19,95	130,86	+ 0,76	+ 54,05
RHONE POULENC A	48,55	49	321,42	+ 0,93	+ 11,77
ROCHETTE (LA)	3,50	3,42	22,43	− 2,29	+ 37,90
ROYAL CANIN	66	66,75	437,85	+ 1,14	+ 25,11
RUE IMPERIALE (L	1870	1855	12168	− 0,80	+ 92,53
SADE (NY)	39,10	39,40	258,45	+ 0,77	+ 12,86
SAGEM S.A.	260	262	1718,61	+ 0,77	....
SAINT-GOBAIN	174,50	173,30	1136,77	− 0,69	+ 44,08
SALVEPAR (NY)	83	82,85	543,46	− 0,18	+ 16,37
SANOFI SYNTHELAB	41,90	40,51	265,73	− 3,32	....
SAUPIQUET (NS)	72,45	72,90	478,19	+ 0,62	+ 22,97
SCHNEIDER ELECTR	67,30	67,40	442,12	+ 0,15	+ 30,41
SCOR	47,50	47,96	314,60	+ 0,97	− 14,84
S.E.B.	62,60	63	413,25	+ 0,64	− 11,11
SEITA	57	56,85	372,91	− 0,26	+ 6,56
SELECTIBANQUE	12,87	12,95	84,95	+ 0,62	+ 18,04
SGE	45,95	45,93	301,28	− 0,04	+ 14,99
SIDEL	100,10	101	662,52	+ 0,90	+ 39,77
SILIC CA	160	157,10	1030,51	− 1,81	− 0,81
SIMCO	82,40	82,20	539,20	− 0,24	+ 6,35
S.I.T.A	254	254	1666,13	....	+ 13,73
SKIS ROSSIGNOL ■	15,24	15,25	100,03	+ 0,07	+ 23,58
SOCIETE GENERALE	194,80	196,60	1289,61	+ 0,92	+ 42,50
SODEXHO ALLIANCE	158,40	155,20	1018,05	− 2,02	− 18,55
SOGEPARC (FIN)	85	85,05	557,89	+ 0,06	+ 11,61
SOMMER-ALLIBERT	27,26	27,44	179,99	+ 0,66	+ 19,14
SOPHIA	40,25	40,25	264,02	....	+ 11,18
SPIR COMMUNIC. #	77,50	76,10	499,18	− 1,81	+ 49,68
SR TELEPERFORMAN	124,90	126	826,51	+ 0,88	+ 20,66
SUEZ LYON.DES EA	159,90	158,80	1041,66	− 0,69	− 9,26
TF1	241,80	246,50	1616,93	+ 1,94	+ 62,51
TECHNIP	110,40	110,80	726,80	+ 0,36	+ 38,18
THOMSON-CSF	33,59	33,30	218,43	− 0,86	− 8,96
TOTAL FINA SA	120,90	122,20	801,58	+ 1,08	+ 41,63
UNIBAIL	129	129	846,18	....	+ 3,83
UNILOG	54,40	55,90	366,68	+ 2,76	+ 51,53
UNION ASSUR.FDAL	130	128	839,62	− 1,54	+ 13,16
USINOR	13,15	13,30	87,24	+ 1,14	+ 40,74
VALEO	73,95	70,85	464,75	− 4,19	+ 5,54
VALLOUREC	41	40,60	266,32	− 0,98	+ 22,17
VIA BANQUE	28,90	29,30	192,20	+ 1,38	....
VIVENDI	69,70	70,60	463,11	+ 1,29	− 2,40
WORMS (EX.SOMEAL	14,39	14,20	93,15	− 1,32	+ 5,89
ZODIAC EX.DT DIV	203,10	205	1344,71	+ 0,94	+ 12,24

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS	132,50	134	878,98	+ 1,13	+ 54,21
A.T.T. #	44	44,10	289,28	+ 0,23	+ 0,31
BARRICK GOLD #	17,40	17,60	115,45	+ 1,15	+ 5,76
CROWN CORK ORD.#	24,21	24,25	159,07	+ 0,17	− 7,51
DE BEERS #	26	26,49	173,76	+ 1,88	+ 138,21
DU PONT NEMOURS	58,90	59,60	390,95	+ 1,19	+ 27,35
ERICSSON #	29,44	29,49	193,44	+ 0,17	+ 44,27
FORD MOTOR #	49,50	....	....	....	− 3,79
GENERAL ELECT. #	114,50	115,90	760,25	+ 1,22	+ 31,98
GENERAL MOTORS #	63	63	413,25	....	+ 23,67
HITACHI #	10,36	10,40	68,22	+ 0,39	+ 103,92
I.B.M #	126,10	121,10	794,36	− 3,97	+ 53,05
ITO YOKADO #	81,90	81,85	536,90	− 0,06	+ 46,50
MATSUSHITA #	20,65	20,20	132,50	− 2,18	+ 40,18
MC DONALD'S #	40,87	....	....	....	+ 25,71
MERCK AND CO #	67,45	65,55	429,98	− 2,82	+ 3
MITSUBISHI CORP.	7,90	7,60	49,85	− 3,80	+ 59,66
MOBIL CORPORAT.#	98,40	99,30	651,37	+ 0,91	+ 30,64
MORGAN J.P. #	116,10	117,20	768,78	+ 0,95	+ 28,14
NIPP. MEATPACKER	13,43	13,66	89,60	+ 1,71	+ 3,25
PHILIP MORRIS #	35,60	35,01	229,65	− 1,66	− 23,29
PROCTER GAMBLE	97,50	97,10	636,93	− 0,41	+ 22,26
SEGA ENTERPRISES	20,75	19,93	130,73	− 3,95	+ 9,50
SCHLUMBERGER #	62,25	63,30	415,22	+ 1,69	+ 59,96
SONY CORP. #	140,60	145,50	954,42	+ 3,49	+ 138,01

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 17 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,80	83,96	− 1,39
AB SOFT	13,29	87,18	− 0,82
ALPHAMEDIA	15,99	104,89	....
ALPHA MOS	3,40	22,30	− 1,45
ALTAMIR & CI	134	878,98	− 3,74
APPLIGENE ON	1,56	10,23	− 8,24
ASTRA	1,60	10,50	− 3,03
ATN	9,60	62,97	+ 1,05
AVENIR TELEC	72	472,29	+ 4,96
BELVEDERE	75,50	495,25	− 0,53
BIODOME #	12,80	83,96	+ 1,59
BVRP EX DT S	42	275,50	+ 1,94
CAC SYSTEMES	8,60	56,41	− 2,05
CEREP	15,50	101,67	− 1,71
CHEMUNEX #	0,66	4,33	− 1,49
COIL	38	249,26	− 1,04
CRYO INTERAC	27	177,11	− 2,88
CYBER PRES.P	39,90	261,73	....
CYRANO #	10,50	68,88	+ 1,06
DESK #	13	85,27	− 6,47
DESK BS 98 ◆	1,29	8,46	....
DMS #	11,35	74,45	− 1,73
DURAND ALLIZ	7	45,92	....
DURAN DUBOI	97,70	640,87	− 0,31
EFFIK #	15	98,39	− 3,16
ESKER	33	216,47	+ 0,30
EUROFINS SCI	73	478,85	− 4,07
EURO.CARGO S	9,30	61	− 7
EUROPSTAT #	95,80	628,41	+ 5,27
FABMASTER #	11,90	78,06	....
FI SYSTEM #	83	544,44	− 9,78
FLOREANE MED	8,95	58,71	+ 0,56
GENERIX #	52,05	341,43	− 5,36
GENESYS #	18	118,07	− 1,64
GENSET	34,50	226,31	− 1,43
GROUPE D #	19,95	130,86	− 1,48
GUILLEMOT #	68	446,05	....
GUYANOR ACTI	0,34	2,23	− 5,56
HF COMPANY	76,45	501,48	− 0,07
HIGH CO.	57,50	377,18	+ 0,88
HOLOGRAM IND.	40	262,38	+ 0,98
IGE + XAO	6,10	40,01	+ 0,16
ILOG #	7,05	46,24	+ 1,44
IMECOM GROUP	4,48	29,39	− 4,68
INFOSOURCES	17	111,51	− 1,16
INFOTEL #	27,30	179,08	+ 3,02
INTERCALL #	31,80	208,59	+ 0,95
LEXIBOOK #	24	157,43	− 2,04
JOLIEZ-REGOL	7,05	46,24	+ 0,71
JOLIEZ-REGOL	0,26	1,71	− 7,14
LACIE GROUP	8	52,48	....
MEDIDEP #	19	124,63	....
MILLE AMIS # ◆	5,98	39,23	....
MONDIAL PECH	8,80	57,72	− 4,35
NATUREX	7,90	51,82	− 0,13
OLITEC	62,90	412,60	− 5,41
OXIS INTL RG	0,88	5,77	....
PERFECT TECH	20,80	136,44	+ 0,48
PHONE SYS.NE	8,51	55,82	− 0,35
PICOGIGA	17,70	116,10	− 0,56
PROSODIE #	95	623,16	+ 1,06
PROLOGUE SOF	34,50	226,31	+ 0,61
QUANTEL	3,92	25,71	+ 0,26
R2I SANTE	50	327,98	− 1,96
RADOUX INTL	41	268,94	....
RECIF #	20,90	137,10	....
REPONSE #	19,25	126,27	− 0,26
REGINA RUBEN	7,54	49,46	....
SAVEURS DE F	18,80	123,32	− 1,05
SILICOMP #	12,85	84,29	+ 0,39
SERP RECYCLA	110	721,55	− 6,62
SOI TEC SILI	39	255,82	....
STACI #	23,99	157,36	+ 4,30
STELAX	0,76	4,99	....
SYNELEC #	16,50	108,23	+ 0,30
LA TETE D.L.	2,12	13,91	− 0,93
THERMATECH I	28	183,67	....
TITUS INTERA	98	642,84	− 0,91
TITUS INTER. ◆	101,80	667,76	....
TRANSGENE #	32,61	213,91	− 1,18
TR SERVICES	12,60	82,65	− 2,33
V CON TELEC	7,20	47,23	− 3,87
WESTERN TELE	9,28	60,87	+ 3,11

(Publicité)

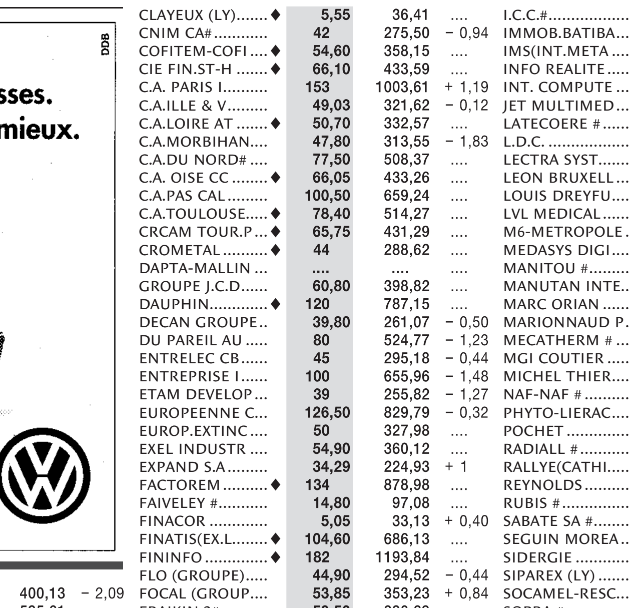

SECOND MARCHÉ

LUNDI 20 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ◆	54,95	360,45	....
AIGLE #	86,20	565,43	− 4,22
ALGECO #	77	505,09	+ 0,79
APRIL S.A.#(	108,50	711,71	− 3,13
ARKOPHARMA #	61	400,13	− 2,09
ASSUR.BQ.POP	90,80	595,61	....
ASSYSTEM #	40,80	267,63	− 0,97
BENETEAU CA#	209	1370,95	+ 0,48
BISC. GARDEI ◆	6,94	45,52	....
BOIRON (LY)#	59	387,01	+ 0,34
BOISSET (LY) ◆	37,81	248,02	....
BOIZEL CHANO	96,05	630,05	+ 0,79
BONDUELLE	15,55	102	− 0,64
BOURGEOIS (L ◆	6,30	41,33	....
BRICE	59,30	388,98	+ 4,96
BRICORAMA #	60	393,57	− 2,44
BRIOCHE PASQ	93	610,04	....
SOLERI	63	413,25	+ 0,64
CDA-CIE DES	32,10	210,56	+ 0,31
CEGEDIM #	48,40	317,48	+ 0,83
CERG-FINANCE	118	774,03	− 2,88
CGBI ◆	45	295,18	....
CLAYEUX (LY) ◆	5,55	36,41	....
CNIM CA#	42	275,50	− 0,94
COFITEM-COFI ◆	54,60	358,15	....
CIE FIN.ST-H ◆	66,10	433,59	....
C.A. PARIS I	153	1003,61	+ 1,19
C.A.ILLE & V	49,03	321,62	− 0,12
C.A.LOIRE AT ◆	50,70	332,57	....
C.A.MORBIHAN	47,80	313,55	− 1,83
C.A.DU NORD#	77,50	508,37	....
C.A. OISE CC ◆	66,05	433,26	....
C.A.PAS CAL	100,50	659,24	....
C.A.TOULOUSE ◆	78,40	514,27	....
CRCAM TOUR.P ◆	65,75	431,29	....
CROMETAL ◆	44	288,62	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	60,80	398,82	....
DAUPHIN ◆	120	787,15	....
DECAN GROUPE	39,80	261,07	− 0,50
DU PAREIL AU	80	524,77	− 1,23
ENTRELEC CB	45	295,18	− 0,44
ENTREPRISE I	100	655,96	− 1,48
ETAM DEVELOP	39	255,82	− 1,27
EUROPEENNE C	126,50	829,79	− 0,32
EUROP.EXTINC	50	327,98	....
EXEL INDUSTR	54,90	360,12	....
EXPAND S.A	34,29	224,93	+ 1
FACTOREM ◆	134	878,98	....
FAIVELEY #	14,80	97,08	....
FINACOR	5,05	33,13	+ 0,40
FINATIS(EX.L ◆	104,60	686,13	....
FININFO ◆	182	1193,84	....
FLO (GROUPE)	44,90	294,52	− 0,44
FOCAL (GROUP	53,85	353,23	+ 0,84
FRAIKIN 2#	59,50	390,29	....
GAUTIER FRAN	43,40	284,69	....
GEL 2000 ◆	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ◆	33	216,47	....
GEODIS	82,90	543,79	+ 1,10
G.E.P PASQUI ◆	0,96	6,30	....
GFI INDUSTRI	26,46	173,57	− 2
GFI INFORMAT	79,25	519,85	− 0,19
GO SPORT ◆	69,35	454,91	....
GPRI FINANCI ◆	17,40	114,14	....
GRAND MARNIE ◆	5140	33716,19	....
GROUPE BOURB ◆	50	327,98	....
GUERBET S.A	19,89	130,47	....
GUY DEGRENNE	32,60	213,84	+ 0,31
GUYOMARC H N	66	432,93	− 1,49
HERMES INTL	106	695,31	+ 0,09
HYPARLO #(LY	117	767,47	....
I.C.C.# ◆	34	223,03	....
IMMOB.BATIBA	52,80	346,35	+ 1,54
IMS(INT.META	9,15	60,02	+ 0,55
INFO REALITE	45,30	297,15	+ 0,67
INT. COMPUTE ◆	3,84	25,19	....
JET MULTIMED	183	1200,40	+ 1,39
LATECOERE #	104	682,20	....
L.D.C.	97	636,28	+ 3,19
LECTRA SYST.	7,01	45,98	+ 0,14
LEON BRUXELL	35,75	234,50	+ 2,14
LOUIS DREYFU	17,18	112,69	+ 0,12
LVL MEDICAL	22	144,31	− 0,68
M6-METROPOLE	208,10	1365,05	− 0,90
MEDASYS DIGI	2,11	13,84	....
MANITOU #	43,10	282,72	+ 1,63
MANUTAN INTE	59	387,01	− 1,67
MARC ORIAN ◆	108	708,43	....
MARIONNAUD P	50,50	331,26	− 2,70
MECATHERM #	36,20	237,46	+ 0,28
MGI COUTIER	36,10	236,80	− 0,82
MICHEL THIER	134,50	882,26	....
NAF-NAF #	12,90	84,62	....
PHYTO-LIERAC	26,51	173,89	+ 4,99
POCHET ◆	71,50	469,01	....
RADIALL #	73,50	482,13	+ 5
RALLYE(CATHI	68,25	447,69	+ 1,41
REYNOLDS	38,99	255,76	+ 1,01
RUBIS #	23	150,87	+ 0,26
SABATE SA #	116	760,91	....
SEGUIN MOREA	73,05	479,18	+ 0,14
SIDERGIE	154	1010,17	....
SIPAREX (LY)	26,52	173,96	− 0,38
SOCAMEL-RESC ◆	23,01	150,94	....
SOPRA #	56,50	370,62	+ 0,80
SPORT ELEC S ◆	9	59,04	....
STALLERGENES	17,50	114,79	− 3,85
STEF-TFE #	41	268,94	....
SUPERVOX (B) ◆	1,81	11,87	....
SYLEA	54,50	357,50	+ 0,28
TOUPARGEL (L ◆	13,77	90,33	....
TRANSICIEL # ●	57,10	374,55	− 1,64
TRIGANO	52,90	347	+ 4,96
UBI SOFT ENT	120,50	790,43	+ 1,26
VIEL ET CIE	22	144,31	....
VILMOR.CLAUS	80,10	525,42	....
VIRBAC ◆	53	347,66	....
WALTER #	97	636,28	− 0,61
AFIBEL ◆	38	249,26	....
AIRFEU#(NS)	39	255,82	....
ALAIN MANOUK	40,90	268,29	+ 7,46

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 17 septembre

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	26,03	170,75	17/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	26,28	172,39	17/09
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	116,32	763,01	17/09
BNP ACTIONS FRANCE	159,76	1047,96	17/09
BNP ACT. MIDCAP EURO	107,70	706,47	17/09
BNP ACT. MIDCAP FR.	39,36	258,18	17/09
BNP ACTIONS MONDE	179,48	1177,31	17/09
BNP ACTIONS PEA EURO	190,09	1246,91	17/09
BNP ÉP. PATRIMOINE	29,07	190,69	17/09
BNP ÉPARGNE RETRAITE	32,11	210,63	17/09
BNP MONÉ COURT TERME	2302,17	15101,25	17/09
BNP MONÉTAIRE C	872,86	5725,59	17/09
BNP MONÉTAIRE D	803,44	5270,22	17/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	12693,16	83261,67	17/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11602,26	76105,84	17/09
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1780,67	11680,43	17/09
BNP MONÉ TRÉSORIE	143627	942131,36	17/09
BNP OBLIG. CT	166,18	1090,07	17/09
BNP OBLIG. LT	34,34	225,26	17/09
BNP OBLIG. MONDE	179,77	1179,21	17/09
BNP OBLIG. MT C	141,26	926,60	17/09
BNP OBLIG. MT D	134,50	882,26	17/09
BNP OBLIG. REVENUS	164,10	1076,43	17/09
BNP OBLIG. SPREADS	168,34	1104,24	17/09
BNP OBLIG. TRÉSOR	1820,84	11943,93	17/09
BNP SECT. IMMOBILIER	139,73	916,57	17/09
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	190,32	1248,42	19/09
NORD SUD DÉVELOP. C	435,80	2858,66	19/09
NORD SUD DÉVELOP. D	370,81	2432,35	19/09
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,68	325,88	19/09
PATRIMOINE RETRAITE D	45,77	300,23	19/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	67,09	440,08	19/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	17,42	114,27	19/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,51	265,73	19/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	46,33	303,90	19/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	44,35	290,92	19/09
ÉCUR. EXPANSION C	13572,66	89030,81	19/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	38,99	255,76	19/09
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	52,94	347,26	19/09
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	208,96	1370,69	19/09
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	188,51	1236,54	19/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	159,12	1043,76	19/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	280,76	1841,66	19/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,61	187,67	19/09
GÉOPTIM C	2096,50	13752,14	19/09
HORIZON C	498,43	3269,49	19/09
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,19	99,64	19/09
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	35,94	235,75	19/09
ÉCUR. PRUDENCE C	32,43	212,73	19/09
ÉCUR. VITALITÉ C	41,07	269,40	19/09
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	43,09	282,65	17/09
ATOUT ASIE	22,17	145,43	17/09
ATOUT CROISSANCE	341,80	2242,06	17/09
ATOUT FONCIER	305,95	2006,90	17/09
ATOUT FRANCE EUROPE	193,57	1269,74	17/09
ATOUT FRANCE MONDE	47,35	310,60	17/09
ATOUT FUTUR C	198,13	1299,65	17/09
ATOUT FUTUR D	183,74	1205,26	17/09
COEXIS	317,97	2085,75	17/09
DIÈZE	420,03	2755,22	17/09
EURODYN	542,05	3555,61	17/09
INDICIA EUROLAND	114,65	752,05	16/09
INDICIA FRANCE	412,22	2703,99	16/09
INDOCAM CONVERT. C	244,37	1602,96	17/09
INDOCAM CONVERT. D	216,03	1417,06	17/09
INDOCAM EUR. NOUV.	1921,27	12602,71	16/09
INDOCAM HOR. EUR. C	181,39	1189,84	17/09
INDOCAM HOR. EUR. D	160,09	1050,12	17/09
INDOCAM MULTI OBLIG.	151,63	994,63	17/09
INDOCAM ORIENT C	37,52	246,12	16/09
INDOCAM ORIENT D	33,46	219,48	16/09
INDOCAM UNIJAPON	195,67	1283,51	17/09
INDOCAM STR. 5-7 C	314,12	2060,49	17/09
INDOCAM STR. 5-7 D	215,01	1410,37	17/09
MONÉDYN	1573,05	10318,53	16/09
MONÉ.J C	1916,24	12569,71	20/09
MONÉ.J D	1773,58	11633,92	20/09
OBLIFUTUR C	91,07	597,38	17/09
OBLIFUTUR D	81	531,33	17/09
ORACTION	218,09	1430,58	17/09
REVENU-VERT	173,96	1141,10	17/09
SÉVÉA	18,40	120,70	16/09
SYNTHÉSIS	3069,24	20132,89	17/09
UNIVERS ACTIONS	57,75	378,82	17/09
MONÉ ASSOCIATIONS	184,65	1211,22	20/09
UNIVAR C	199,38	1307,85	20/09
UNIVAR D	182,51	1197,19	20/09
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,34	251,49	17/09
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	292,87	1921,10	16/09
MASTER ACTIONS	43,79	287,24	15/09
MASTER OBLIGATIONS	27,97	183,47	15/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	20,22	132,63	16/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	19,69	129,16	16/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,91	124,04	16/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,04	118,33	16/09
OPTALIS EXPANSION C	18,14	118,99	16/09
OPTALIS EXPANSION D	18,06	118,47	16/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,07	111,97	16/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,95	104,63	16/09
PACTE SOL. LOGEM.	79,29	520,11	14/09
PACTE VERT T. MONDE	81,71	535,98	14/09
CIC BANQUES			
FRANCIC	34,84	228,54	17/09
FRANCIC PIERRE	30,99	203,28	17/09
EUROPE RÉGIONS	48,84	320,37	17/09
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,17	1103,12	19/09
AURECIC	90,48	593,51	17/09
CICAMONDE	32,44	212,79	17/09
CONVERTICIC	75,47	495,05	17/09
ECOCIC	325,66	2136,19	17/09
EPARCIC	793,27	5203,51	19/09
MENSUELCIC	1460,45	9579,92	17/09
OBLICIC MONDIAL	659,08	4323,28	17/09
OBLICIC RéGIONS	176,05	1154,81	17/09
RENTACIC	24,46	160,45	17/09
SECURICIC	365,17	2395,36	19/09
SECURICIC D	330,02	2164,79	19/09
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
LION 20000 C/3 11/06/99	916,46	6011,58	17/09
LION 20000 D/3 11/06/99	835,91	5483,21	17/09
SICAV 5000	168,54	1105,55	17/09
SLIVAFRANCE	291,97	1915,20	17/09
SLIVARENTE	38,37	251,69	17/09
SLIVINTER	170,32	1117,23	17/09
TRILION	751,83	4931,68	17/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	197,53	1295,71	17/09
ACTILION DYNAMIQUE D *	194,38	1275,05	17/09
ACTILION ÉQUILIBRE C *	182,08	1194,37	17/09
ACTILION ÉQUILIBRE D *	178,58	1171,41	17/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *	168,63	1106,14	17/09
ACTILION PRUDENCE C *	168,79	1107,19	17/09
ACTILION PRUDENCE D *	165,46	1085,35	17/09
LION ACTION EURO	94,94	622,77	17/09
LION PEA EURO	93,42	612,80	17/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,64	141,95	17/09
CM FRANCE ACTIONS	35,16	230,63	17/09
CM MID. ACT. FRANCE	28,92	189,70	17/09
CM MONDE ACTIONS	356,90	2341,11	17/09
CM OBLIG. LONG TERME	102,26	670,78	17/09
CM OPTION DYNAM.	30,04	197,05	17/09
CM OPTION ÉQUIL.	49,32	323,52	17/09
CM OBLIG. COURT TERME	150,86	989,58	17/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	308,35	2022,64	17/09
CM OBLIG. QUATRE	162,79	1067,83	17/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	17,70	116,10	17/09
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	89,86	589,44	16/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3241,76	21264,55	16/09
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	67,15	440,48	16/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	127,67	837,46	16/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	311,30	2041,99	16/09
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	293,70	1926,55	19/09
STRATÉGIE IND. EUROPE	203,85	1337,17	16/09
STRATÉGIE RENDEMENT	323,57	2122,48	16/09
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,69	168,52	19/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,46	167,01	19/09
AMPLITUDE EUROPE C	35,39	232,14	19/09
AMPLITUDE EUROPE D	34,57	226,76	19/09
AMPLITUDE MONDE C	242,55	1591,02	19/09
AMPLITUDE MONDE D	222,17	1457,34	19/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,94	163,60	19/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	24,58	161,23	19/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	44,16	289,67	19/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	109,85	720,57	19/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	32,35	212,20	19/09
GÉOBILYS C	107,18	703,05	19/09
GÉOBILYS D	99,71	654,05	19/09
INTENSYS C	19,14	125,55	19/09
INTENSYS D	17,07	111,97	19/09
KALEÏS DYNAMISME C	226,03	1482,66	19/09
KALEIS DYNAMISME D	222,86	1461,87	19/09
KALEÏS ÉQUILIBRE C	195,38	1281,61	19/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	192,34	1261,67	19/09
KALEÏS SÉRÉNITÉ C	180,82	1186,10	19/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	177,36	1163,41	19/09
LATITUDE C	23,89	156,71	19/09
LATITUDE D	20,81	136,50	19/09
OBLITYS D	102,19	670,32	19/09
PLÉNITUDE D PEA	43,57	285,80	19/09
POSTE GESTION C	2412,71	15826,34	19/09
POSTE GESTION D	2256,52	14801,80	19/09
POSTE PREMIÈRE SI	6574,99	43129,11	19/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38989,45	255754,03	19/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	8306,87	54489,50	19/09
REVENUS TRIMESTR. D	785,88	5155,03	19/09
THÉSORA C	167,40	1098,07	19/09
THÉSORA D	144,26	946,28	19/09
TRÉSORYS C	43523,67	285496,56	19/09
SOLSTICE D	357,97	2348,13	19/09
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	82,76	542,87	19/09
POSTE EUROPE D	80,10	525,42	19/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,03	1161,24	19/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	170,95	1121,36	19/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	159,16	1044,02	17/09
CADENCE 2 D	157,53	1033,33	17/09
CADENCE 3 D	155,74	1021,59	17/09
INTEROBLIG C	51,31	336,57	17/09
INTERSÉLECTION FR. D	78,67	516,04	17/09
SÉLECT DÉFENSIF C	181,98	1193,71	17/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	241,30	1582,82	17/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	165,37	1084,76	17/09
SÉLECT PEA 3	161,11	1056,81	17/09
SG FRANCE OPPORT. C	441,72	2897,49	17/09
SG FRANCE OPPORT. D	415,26	2723,93	17/09
SOGENFRANCE C	493,27	3235,64	17/09
SOGENFRANCE D	446	2925,57	17/09
SOGEOBLIG C	102,28	670,91	17/09
SOGÉPARGNE D	46,30	303,71	17/09
SOGEPEA EUROPE	247,99	1626,71	17/09
SOGINTER C	67,73	444,28	17/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,48	108,10	16/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	50,68	332,44	16/09
DÉCLIC ACTIONS INTER.	40,93	268,48	16/09
DÉCLIC BOURSE PEA	53,46	350,67	16/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,14	105,87	16/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,30	113,48	16/09
DÉCLIC PEA EUROPE	20,47	134,27	16/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,15	447,03	16/09

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2109--0029-0 WAS LMQ2109-29 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Henri Storck

Le pionnier du cinéma belge

GRANDE FIGURE du cinéma en général et pionnier du cinéma belge en particulier, Henri Storck est mort vendredi 17 septembre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il aura accompagné ce siècle sous les auspices privilégiés de l'avant-garde, du documentaire et d'un engagement artistique qui n'aura jamais failli.

Né le 5 septembre 1907 à Ostende, Henri Storck connaît son baptême cinématographique à l'âge de huit ans, en accompagnant ses parents dans une brasserie de la ville pour y voir *Quo vadis ?*, d'Enrico Guazzoni. Comme il le rapporte dans ses souvenirs, le surgissement sur l'écran – et semble-t-il dans la salle ! – de quatre chevaux blancs lors de la fameuse course de chars le plonge dans une telle terreur qu'un accès de fièvre lui fait passer une nuit de la même couleur que les chevaux. C'est plus tard, sous l'influence de Flaherty, qu'il crée le ciné-club d'Ostende en 1928, avant de passer lui-même à la réalisation par une série de films courts consacrés à sa ville. *Images d'Ostende* (1930) ou *Une idylle à la plage* (1931) révèlent ainsi un cinéaste de la célébration du paysage, qui solennise avec un lyrisme pictural les épousailles de la terre, du ciel et de l'eau, tandis que *Pour vos beaux yeux* (1927) ou *La Mort de Vénus* (1930) trahissent son inclination surréaliste.

Henri Storck signe ainsi en 1932 une remarquable *Histoire du soldat inconnu*, belliqueux film de montage antimilitariste, redécouvert à Paris en 1995, à l'occasion d'une rétrospective consacrée par la Galerie nationale du Jeu de paume au *found footage* (films de récupération).

Entre parades et boucheries, fleurs au fusil et gerbes des monuments aux morts, entre sabres, goupillons et squelettes, l'utilisation magistrale des images d'actualité, liant la maîtrise du rythme et la syncope des raccords, fait de ce film un salutaire électrochoc. Une déclinaison plus humoristique des vertus du collage se retrouve la même année dans *Sur les bords de la caméra*, faisant de Storck l'un des précurseurs du détournement d'images, que nombre de cinéastes expérimentaux reprendront à leur compte plus tard.

En 1933, on le retrouve acteur dans *Zéro de conduite*, de Jean Vigo, dont il est aussi l'assistant, et dont il adopte le *« point de vue documenté »* dans *Misère au Borinage*, coréalisé avec Joris Ivens. L'heure est à la montée des périls, aux revendications sociales et à la nécessité de l'engagement. En se plaçant du côté des mineurs en grève dans le bassin du Hainaut, Storck a choisi le sien.

Plus encore : en reconstituant la grève un an après les événements, et avec la participation des mineurs dans leur propre rôle, il crée le docudrame et signe un des films fondateurs du cinéma belge. *Symphonie paysanne* (1944), hymne lyrique et sensuel à la terre et aux saisons, distribué en cinq parties, le fait retourner à ses premières amours, tandis que *Les Fêtes de Belgique* (1973) est une manière de plongée ethnographique dans le patrimoine national.

Employant la fin de sa vie à soutenir diverses structures de formation cinématographique, Henri Storck aura légué aux jeunes générations le meilleur exemple du cinéma belge, étrange expérience de laboratoire où la commande institutionnelle et la liberté créatrice s'allient contre la toute-puissance du commerce. De Boris Lehman aux frères Dardenne, il n'y a pas lieu de se plaindre de sa postérité.

Jacques Mandelbaum

■ **RAÏSSA GORBATCHEV,** épouse de l'ancien chef de l'Etat soviétique Mikhaïl Gorbatchev, est morte, lundi matin 20 septembre, à la clinique de Münster (Allemagne) où elle était traitée pour une leucémie. Elle était âgée de soixante-sept ans. (*Lire page 42).*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laurence BENAÏM
et **Bruno KRIEF,**
Alexia et **Charlotte**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Elias KRIEF,

le 15 septembre 1999, à Paris.

Décès

– A ses compagnons des Brigades internationales,
A ceux des FTP-MOI – 35e brigade Marcel-Langer,
A tous ses amis,

le **docteur Stéphane BARSONY,**

Après avoir passé l'Ebre, a traversé le Styx ce 9 septembre 1999.

Il a été accompagné par les siens,
Ses petites-filles,
Et ses amis
avec le kaddish et le rouge, jaune, violet du drapeau républicain espagnol, au cimetière de Terre Cabade, à Toulouse.

Sa générosité, sa cohérence impertinente, sa lucidité et son humour vont nous manquer.

Barsony,
25, rue de Lalande,
31650 Saint-Orens.

– Mme Maryse Bouilhol,
son épouse,
Fabien et Annette,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BOUILHOL,

survenu le 16 septembre 1999, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 20 septembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Chamalières (Puy-de-Dôme).

– Sa famille,

Ses proches
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques LEDIEU,
née **Jeanne BLATT,**

survenu le 15 septembre 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain de Pantin, le mercredi 22 septembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Norma Checura-Jeria,
son épouse,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès de

Edmundo CHECURA-JERIA,
ancien préfet
du président Allende,

survenu le 15 septembre 1999.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le 21 septembre, à 11 h 15.

Gémissons, gémissons, gémissons.

– La R.·. L.·. Union Universal no 4,
Et la R.·. L.·. Lautaro no 1 du Gran Oriente Latinoamericano
ont la tristesse de faire part du décès de

Edmundo CHECURA-JERIA,
ancien V.·. M.·.
fondateur de nos institutions
et ancien préfet au Chili
sous la présidence
du docteur Salvador Allende.

L'incinération aura lieu le mardi 21 septembre 1999, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Monique Dupuis,
Sa famille,
Ses amis fidèles,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Georges DUPUIS,

survenu, à Paris, le 12 septembre 1999.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité familiale, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

« Je veux que là où je suis,
vous soyez là aussi. »
(Jn 14, 3).

– Nous avons la tristesse de faire part du décès de

André TUNC,
professeur émérite
à l'université de Paris-I,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
d'Orange-Nassau,
docteur HC
des universités de Bruxelles, Cambrige (Angleterre), Gand, Genève, Louvain,
Oxford, Sarrebruck, Stockholm,
membre étranger
de la British Academy,
de l'Académie royale de Belgique,
de l'Académie royale des Pays-Bas,
de l'Academie dei Lincei (Rome),
de l'Istituto Lombardo,
et de l'American Academy of Arts and Sciences,

survenu le 10 septembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

De la part de
Suzanne Tunc,
son épouse,
Et des familles Tunc, Bacquié, Della Monica, Brayer, Lombardi, Moulinet,
Ainsi que de ses filleules et filleuls.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en la chapelle Notre-Dame-des-Anges (rue de Vaugirard), le 16 septembre 1999.

André Tunc était né le 3 mai 1917 à Meaux (Seine-et-Marne). Agrégé, il enseigna d'abord à Grenoble le droit commercial, puis le droit des obligations. Il rédigea alors la 5e édition de l'ouvrage de H. et L. Mazeaud, avant d'être nommé à la Faculté de droit de Paris en 1958. Entre-temps, il fut conseiller juridique au Fonds monétaire international (1947-1950) et à la Commission économique pour l'Europe (1957-1958). Son séjour aux Etats-Unis l'avait engagé à étudier le droit de ce pays, et il avait publié (en collaboration avec sa femme) trois volumes d'initiation à ce droit. Les articles qu'il écrivit en particulier sur la Securities and Exchange Commission sont sans doute à l'origine de notre Commission des opérations de Bourse (COB). De plus en plus engagé vers le droit comparé, il fut en rapport constant avec l'Angleterre et créa, avec un collègue anglais, la maîtrise double franco-anglaise, en plein essor aujourd'hui. Il exécuta également plusieurs missions au Japon et en de nombreux pays, en Tunisie, où il compte de chaleureux amis, et également en Algérie, au Maroc et en Afrique noire. Il est peut-être surtout célèbre pour sa contribution à la réparation des accidents de la circulation (loi Badinter). Modeste, il ne briguait pas les situations brillantes pour se consacrer uniquement à ses recherches et à son enseignement, qu'il poursuivit avec joie jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Catholique fervent et très ouvert, il avait de nombreux amis juifs, musulmans, bouddhistes, agnostiques. Il était très aimé de ses étudiants.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean VALDEYRON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure lettres,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 15 septembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

De la part de
Alix et Pierre de Kergorlay,
leur fille, Valérie,
Béatrice Vignal,
son fils, Arnaud,
Caroline Leroux,
son fils, Cyrille,
Joëlle et Dominique Martin,
leurs enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 17 septembre, en la chapelle du Père-Lachaise, à Paris-20e, dans la plus stricte intimité, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

46, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.

– Jeannine Worms,
son épouse,
Danielle et Pierre Bouvier,
Laurent et Elena Worms,
ses enfants,
Fabrice et Adrien Bouvier,
ses petits-enfants,
Madeleine Fried,
Francine et Alec Weisweiller,
ses sœurs et son beau-frère,
Carole Weisweiller,
Anita et Gérard Manlot,
Sylvie et Alain Sic-Sic,
ses nièces et neveux,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Gérard WORMS,
ancien président
des Editions du Rocher.

L'inhumation aura lieu le mardi 21 septembre 1999, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer, avec un très profond regret, le décès de

M. Pierre-Henri PICOU,

survenu le 2 août 1999, en son domicile du Puech de Banhars (Aveyron).

Le service religieux a été célébré par M. le curé Ricard, en la présence émue de la famille, de proches, de nombreux amis.

Le corps a été inhumé au cimetière de Banhars.

De la part de
Mme Micheline Bloch,
sa compagne, et sa famille,
M. Jean Picou,
son oncle, et sa famille,
M. et Mme Marchi, Jérôme et Cécile,
ses sœur, beau-frère, neveux,
M., Mme Pupponi,
ses cousin et cousine.
Que son souvenir demeure en chacun de nous.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques De Maria,
Alexandre et Diane,
ses enfants et petits-enfants,
M. Rachain Kluanklard,
M. et Mme Jérôme Charrey,
Mme Eugénie Pellegrino-Charrey,
ses neveu et nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Germaine
FORD DE MARIA,
née **PELLEGRINO,**
chevalier de la Légion d'honneur,
citoyenne d'honneur
de la ville de Cannes,

survenu le 17 septembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Elle a rejoint son fils,

François,

décédé le 22 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 septembre, à 10 h 15, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance du Suquet, à Cannes.

Un registre sera ouvert pour recueillir vos témoignages de sympathie.

Beverly Palace,
13, boulevard de Belgique,
MC 98000 Monaco.
14, rue des Granges,
1204 Genève (Suisse).

– Le docteur Maurice Haskeles,
son époux,
Mlle Medi Tailler,
sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine Valentine
HASKELES,
née **KOPENHAGUE,**

survenu le 16 septembre 1999.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le jeudi 23 septembre, au cimetière du Père-Lachaise, à 10 h 15.

Anniversaires de décès

Yann CHOPIN

nous a quittés, il y a cinq ans.

Nous pensons toujours à lui avec autant d'amour.

Alain, Odile et Simon.

– Le 21 septembre 1984, le poète

PIERRE EMMANUEL

nous a quittés.

Sa famille et ses amis pensent à lui.

Cours

ÉCONOMIE ET GESTION
DE L'INNOVATION
DANS L'ENTREPRISE
Cours du professeur Marc Giget
Conservatoire national
des arts et métiers

L'innovation est la source principale de croissance ainsi que de création d'emplois et de richesse par les entreprises. L'enseignement porte sur la synthèse des concepts clefs et la présentation des pratiques et méthodes d'innovation les plus efficaces. Le cours est illustré de nombreux exemples d'entreprises de toutes tailles, et de différents secteurs.

Cours le vendredi, de 18 heures à 21 heures, à partir du 8 octobre (amphi P, ENSAM, 155, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e), accessible aux professionnels (responsables R&D, innovation, marketing, projets, etc.) sans exigence de diplôme et d'examen (sous réserve d'acceptation du professeur et dans la limite des places disponibles).

Cours validable dans le cadre de plusieurs diplômes.

Candidatures : 01-40-27-21-09 ou csts@cnam.fr ou sur le site Web : www.cnam.fr/deg/csts.

Colloques

L'Académie des sciences
de l'Institut de France
organise à Paris,
les jeudi 21 et vendredi 22 octobre 1999,
un colloque international sur le thème

SANTÉ DE LA MÈRE
ET DE L'ENFANT DANS LES PAYS
EN DÉVELOPPEMENT :
RECHERCHES ET PROPOSITIONS
D'ACTIONS
Sous la présidence
du professeur Jacques Caen

Quatre thèmes majeurs seront traités. Le premier thème, sous la responsabilité du professeur Emile Papiernik, concerne l'inacceptable persistance dans de trop nombreux pays d'un risque élevé de mortalité maternelle au moment de l'accouchement. Le second, sous celle du professeur Pierre Louisot, porte sur la nutrition dans les pays en développement et sur ce qu'on peut attendre des biotechnologies. Le troisième thème aborde, sous l'autorité des professeurs Marc Gentilini et Claude Lejeune, la question de la promotion de la santé périnatale. Le quatrième thème, coanimé par les professeurs Etienne Baulieu et Philippe Lazar, a pour objet d'élargir le débat en montrant que la solution des problèmes évoqués au cours du colloque relève d'une recherche et d'une action sur les sociétés elles-mêmes, et notamment sur leur capacité à reconnaître aux femmes un rôle de citoyennes et non seulement de mères et sur la façon dont ces sociétés traitent ou acceptent que soient traités les enfants.

Les inscriptions sont libres, dans la limite des places disponibles, et doivent être formulées par écrit avant le **30 septembre 1999.**

La participation aux frais est de 300 francs, déjeuners inclus.

Le bulletin d'inscription peut être obtenu auprès du secrétariat administratif du colloque :
AIRMEC,
2, boulevard Pershing,
75017 Paris.
Tél. : 33-1-55-37-90-15.
Fax : 33-1-55-37-90-40.

Conférences

Conférences à Sciences-Po

VIVRE LA VILLE
Nouveaux visages
de la civilisation urbaine
Cycle de huit conférences
de 18 h 30 à 20 h 30
Ouvert à un large public

Mardi 19 octobre : **« Vivre la ville ; réflexions sur la civilisation urbaine »,** par François Ascher, professeur à l'Institut français d'urbanisme.

Mardi 9 novembre : **« La politique de la ville ; non une logique de guichet mais une logique de projet »,** par Jean-Pierre Sueur, ancien ministre, maire d'Orléans.

Lundi 15 novembre : **« Ville et écologie. Des villes à vivre »,** par Bettina Laville, conseillère pour l'aménagement du territoire et l'environnement auprès du premier ministre.

Mardi 23 novembre : **« Ville et communauté »,** par Nicolas Frize, compositeur, auteur de travaux sur l'environnement sonore urbain.

Mardi 30 novembre : **« La ville sous tensions. Les chemins de l'intégration »,** par Jacqueline Costa-Lascoux, directeur de recherche au CNRS (CEVIPOF).

Mardi 7 décembre : **« Comment rendre habitables les périphéries ? »,** par Roland Castro, architecte.

Mardi 14 décembre : **« Le roman de la ville »,** par Thierry Paquot, rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*, professeur à l'Ecole d'architecture de Paris-Nanterre et à l'ENPC.

Mardi 21 décembre : **« Regards sur la ville, la ville filmée »,** par Jean-Louis Comolli, cinéaste.

Conception et animation :
Bernadette Bricout, professeur
à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.

Inscription préalable : 600 francs à titre individuel pour l'ensemble du cycle.
SCIENCES-PO FORMATION
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-07-55 - 01-44-39-07-41.
Fax : 01-44-39-07-61.
E-mail : info@formation-continue.sciences-po-fr
http//www.sciences-po-fr/spf/

Les Mardis de la philo

Cycles de conférences, le mardi en matinée et en soirée, à partir du 5 octobre 1999, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

– La philosophie de l'Antiquité et du Moyen Age.
– La philosophie classique.
– Les philosophes modernes.
– L'art et la question du beau.
– Pourquoi y a-t-il de l'art ?
– Le bien, le mal, qu'est-ce qu'être moral ?
– Les religions monothéistes face aux interrogations contemporaines.
– Introduction aux sagesses orientales : hindouisme, bouddhisme.
– La philosophie dans le monde contemporain.

Renseignements : tél. 01-47-22-13-00.

LeMonde Job: WMQ2109--0030-0 WAS LMQ2109-30 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:24 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

SPORTS **La 33e édition de la Ryder Cup, qui oppose les meilleurs golfeurs américains à une sélection européenne, se jouera sur les greens du Country Club de Brookline (Massachusetts) du vendredi 24 au dimanche 26 septembre. ● LA SÉLECTION AMÉRICAINE, conduite par Ben Crenshaw, est favorite mais l'histoire récente a montré que les Européens maîtrisaient souvent mieux que leurs rivaux les subtilités du golf en équipe. ● LE FRANÇAIS JEAN VAN DE VELDE a été retenu dans l'équipe d'Europe dirigée par l'Anglais Mark James. ● MALGRÉ LES REVENDICATIONS de certains joueurs américains, les organisateurs n'accorderont aucune prime aux engagés, respectant ainsi la tradition de l'épreuve. ● LE TROPHÉE LANCÔME, joué par plusieurs sélectionnés européens, a été gagné, dimanche 19 septembre, par le Suédois Pierre Fulke alors que Jean Van de Velde finissait à la 31e place.**

Les golfeurs américains s'imaginent en vainqueurs de la Ryder Cup

Le tournoi qui oppose traditionnellement les meilleurs spécialistes américains à leurs rivaux européens pourrait bien, selon les chroniqueurs avisés, touner à l'avantage des premiers nommés. Mais l'histoire de l'épreuve montre que, pratiqué en équipe, le golf perd sa rationalité

LOS ANGELES
Correspondance

Ils sont favoris. Mais, une fois de plus, ce ne sera pas forcément un avantage. La Ryder Cup est un tournoi trop irrationnel pour en prévoir la destinée, une improbable farce qui se joue des statistiques figées et des palmarès individuels. La preuve ? Depuis leur dernière victoire en 1993, les golfeurs américains ont manqué deux fois le coche alors que les experts les considéraient volontiers comme vainqueurs avant même le début des épreuves. En 1995 au Country Club d'Oak Hill, près de New York, puis en 1997, sur le parcours ensoleillé de Valderrama, en Espagne, les professionnels européens ont déjoué les pronostics et vexé leurs collègues américains. A l'époque, outre Atlantique, l'opinion publique avait assez peu apprécié l'humiliante déroute de ses vedettes des greens. Dans un pays où la défaite sportive se vit comme un péché capital, ces débâcles n'ont pas été pardonnées.

« Après notre défaite à Valderrama, la presse américaine nous a découpés à coups de hache, se souvient aujourd'hui Mark O'Meara. *Mais je ne comprends toujours pas les excès patriotiques qui entourent ce tournoi. »* Le vainqueur du Masters et du British Open de 1998 est bien le seul dans ce cas. Car, au-delà des simples enjeux sportifs, la Ryder Cup se définit comme une guerre des mondes du golf, dure et épuisante, à l'opposé des clichés lisses et raffinés qui sont habituellement employés dans l'univers de ce sport. En vérité, la Ryder Cup est un combat de cannes qui se gagne à la force des nerfs. Avec les tripes.

Vieille de soixante-douze ans, cette compétition par équipes qui oppose, une année sur deux, l'Europe aux Etats-Unis, dépasse parfois les frontières du réel. *« Vous pouvez avoir gagné des dizaines de tournois, il est impossible de lutter contre les crampes d'estomac qui vous saisissent au premier trou de la Ryder Cup*, explique l'Ecossais Colin Montgomerie, le meilleur golfeur du circuit européen. *Je dirais que la Ryder Cup est dix fois plus stressante que toutes les autres compétitions de la planète car rien ne lui ressemble. »*

« TOUT PEUT ARRIVER »

Au Country Club de Brookline, le camp américain est d'ores et déjà donné gagnant. Dans son jardin du Massachusetts, du vendredi 24 au dimanche 26 septembre, l'équipe dirigée par Ben Crenshaw devrait en effet s'imposer facilement. *« Sur le papier, les Américains devraient battre les Européens en deux temps, trois mouvements*, tempère le Sud-Africain, Ernie Els. *Théoriquement, l'équipe européenne n'a aucune chance de l'emporter. D'ailleurs, si le tournoi était de format stroke-play, le jeu n'en vaudrait même pas la chandelle. Mais la Ryder Cup se joue en match-play de dix-huit trous et, sur une partie, tout peut arriver. »*

Virtuellement, l'équipe américaine constituée à l'occasion de cette trente-troisième Ryder Cup (Tiger Woods, David Duval, Payne Stewart, Davis Love III, Mark O'Meara, Hal Sutton, Justin Leonard, Jim Furyk, Phil Mickelson, Tom Lehman, Steve Pate et Jeff Maggert) est effectivement l'une des plus solides de l'histoire. Aucun joueur sélectionné n'est classé au-delà de la 30e place mondiale et, malgré l'absence remarquée de Fred Couples, cette sélection fleure bon la *dream team*.

Sur le papier, les troupes européennes ne semblent pas dotées de la même force. Seuls cinq golfeurs du Vieux Continent (Colin Montgomerie, Lee Westwood, José Maria Olazabal, Jesper Parnevik et Darren Clarke) ont déjà goûté aux saveurs pimentées du tournoi. Les sept autres joueurs sélectionnés par l'Anglais Mark James (Sergio Garcia, Paul Lawrie, Jarmo Sandelin, Miguel Angel Jimenez, Jean Van de Velde, Padraig Harrington et Andrew Coltart) sont des nouveaux venus, des novices de l'épreuve. Enfin, cinq Européens (Colin Montgomerie, Lee Westwood, Jesper Parnevick, José Maria Olazabal et Sergio Garcia) sont actuellement classés dans le « top 30 » mondial. C'est peu.

Si la valeur du circuit américain est souvent surestimée, la comparaison statistique s'arrête là. L'histoire de la Ryder Cup a prouvé, à de multiples reprises, que la somme des talents individuels ne reflétait pas systématiquement la puissance de frappe d'une équipe. Jouer collectivement est un art plutôt difficile sur les *fairways*. *« Nous avons remarqué depuis longtemps que les Américains n'ont jamais cru que deux cerveaux étaient plus compétitifs qu'un seul*, s'amuse Nick Faldo, qui a participé à onze éditions de la Ryder Cup. *En Europe, nous pensons qu'il est plus facile d'analyser un putt à deux mais, visiblement, cette idée n'a jamais effleuré l'esprit de nos adversaires... »*

PATRICK KOVARIK/AFP

L'Ecossais Colin Montgomerie, quasi assuré du titre de meilleur Européen grâce à sa troisième place au Trophée Lancôme, est le chef de file de la sélection continentale en Ryder Cup.

Sous la pression populaire, le capitaine américain Ben Crenshaw devra donc composer au mieux pour créer une dynamique de groupe dans son équipe de stars hétéroclite. En outre, avec ses fairways biscornus et ses greens minimalistes, le parcours un peu démodé de Brookline risque de séduire les traditionalistes du camp européen dont le manque d'expérience pourrait être transcendé par l'enjeu. *« Nous avons gagné la Ryder Cup car nous étions tous prêts à mourir en cas de défaite »*, avait expliqué l'Espagnol José Maria Olazabal après la belle victoire européenne de 1987, à la grande époque des Severiano Ballesteros, Sandy Lyle, Nick Faldo, Bernhard Langer et Ian Woosnam, le « cinq majeur » légendaire.

Depuis, les golfeurs du Vieux Continent ont toujours su préparer les Ryder Cups dans cet esprit théâtral de tragédie sportive. Pas les Américains. *« C'est un honneur pour moi de participer à ma cinquième Ryder Cup*, note Mark O'Meara, *mais il ne s'agissait pas d'un objectif prioritaire* ***au*** *début de la saison. J'espère que nous gagnerions mais, dans le cas contraire, cela ne m'empêchera pas de dormir le lendemain soir. »* Les Américains sont peut-être arrogants. Il n'empêche, au Country Club de Brookline, ils n'ont jamais perdu. Un golfeur européen averti en vaut douze.

Paul Miquel

Un effort gratuit

Dans l'univers du golf professionnel, la Ryder Cup est une compétition atypique. Tous les deux ans, les 24 meilleurs golfeurs de la planète se retrouvent face-à-face pour défendre les couleurs de leur continent. C'est une histoire de gloire et d'honneur. Pas un affaire d'argent. Seul un défraiement de 5 000 dollars est alloué à chacun des concurrents. Depuis sa création, en 1927, par le jardinier anglais Samuel Ryder, l'épreuve n'a pas dérogé au principe de l'effort gratuit. Seulement voilà : l'édition 1989, emportée par l'équipe européenne, a déclenché une curiosité médiatique que rien n'a encore épuisé. Dans son édition de septembre, le magazine américain *Golf Digest* assure que les revenus générés par la Ryder Cup 1999 s'élèveront à 395 millions de francs. La Professional Golfers'Association (PGA) of America, qui organise la compétition, devrait empocher 106 millions de francs. De quoi aiguiser l'appétit des professionnels américains. Mark O'Meara, soutenus par Tiger Woods, David Duval, Phil Mickelson et Jack Nicklaus, a récemment défendu l'idée d'une rémunération atteignant les 20 000 dollars. *« Payer les joueurs dénaturerait complètement l'esprit de la Ryder Cup »*, a répliqué le n°1 européen, l'Ecossais Colin Montgomerie.

Une guerre entre l'Europe et les Etats-Unis

La 33e édition de la Ryder Cup se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 septembre au Country Club de Brookline (Massachusetts), près de Boston.

● **Joué en vingt-huit rencontres de format *match-play*** (sur dix-huit trous), ce tournoi entre l'Europe et les Etats-Unis a lieu tous les deux ans et oppose deux équipes de douze golfeurs.

● **En 1999,** les golfeurs américains sélectionnés sont Tiger Woods, David Duval, Payne Stewart, Davis Love III, Mark O'Meara, Hal Sutton, Justin Leonard, Jim Furyk, Phil Mickelson, Tom Lehman, Steve Pate et Jeff Maggert. Leur capitaine est Ben Crenshaw, irrésistible *putter* et vainqueur du Masters en 1984 et 1995.

● **La sélection européenne**, dirigée par l'Anglais Mark James, se compose de trois Espagnols (José Maria Olazabal, Sergio Garcia, Miguel Angel Jiménez), trois Ecossais (Colin Montgomerie, Andrew Coltart, Paul Lawrie), deux Irlandais (Darren Clarke, Padraig Harrington), deux Suédois (Jesper Parnevik, Jarmo Sandelin), un Anglais (Lee Westwood) et, pour la première fois de l'histoire, d'un Français (Jean Van de Velde).

● **Vendredi 24 et samedi 25 septembre,** la compétition débutera par quatre *foursome matches* (parties dans lesquelles deux Européens jouent contre deux Américains, chaque camp jouant une balle) et quatre *fourball matches* (parties *« à quatre balles »* dans lesquelles deux golfeurs du même camp jouent leur meilleure balle contre la meilleure balle de leurs adversaires).

● **Dimanche 26 septembre**, le tournoi se terminera par douze *singles games* (des *« simples »*), c'est-à-dire des matches opposant, en duel, un Américain à un Européen.

● **Chaque victoire** rapporte un point. Si, après les dix-huit trous réglementaires du parcours, les deux camps ne peuvent se départager, chaque équipe récolte un demi-point. Enfin, si le tournoi se termine par un score vierge (14-14), les champions en titre (les Européens, en l'occurrence), conserveront leur trophée.

● **En 1997,** sur le parcours sélectif de Valderrama (Espagne), les Européens s'étaient imposés 14,5 à 13,5 points. Deux ans auparavant, la sélection du Vieux Continent avait remporté le tournoi sur le même score au Country Club de Oak Hill, près de New York. La dernière victoire des Américains date de 1993.

Au Trophée Lancôme, le Suédois Pierre Fulke a brisé l'anonymat

EN GOLF, on dit : *« Lire une pente. »* L'expression peut paraître prétentieuse. Mais apprécier l'inclinaison d'un green afin de donner la bonne trajectoire à sa balle s'apparente bien à une opération de déchiffrage. Le texte s'avère parfois compliqué à interpréter. Il est même certains greens qui semblent rédigés en sanscrit.

Dimanche 19 septembre, Pierre Fulke a parfaitement percé la 18e et dernière énigme de la journée, soumis à sa sagacité. Sa balle a décrit une douce parabole pour tomber mollement dans le trou, 6 mètres plus loin. Bien vu, bien lu. Une jolie leçon de littérature, en vérité, qui a permis au Suédois de remporter in extremis le trentième Trophée Lancôme, à Saint-Nom-la-Bretèche.

Agé de vingt-huit ans, professionnel depuis 1992, le vainqueur a emporté son premier tournoi sur le circuit européen là où il s'y attendait le moins. Lors de ses six précédentes participations au Trophée Lancôme, il n'avait jamais franchi le *cut* (seuil couperet instauré le vendredi soir, après la deuxième journée, qui élimine une partie des participants). Ce premier dimanche à Saint-Nom-la-Bretèche aura donc été jour de gloire. *« Incroyable »*, ne savait que rabâcher le vainqueur pour tenter justement d'y croire.

Si le nom de l'impétrant (affilié dans un club à Abou Dhabi) a déjoué les pronostics, sa nationalité n'a guère surpris. Le pays scandinave a, en une décennie, gagné le respect et l'école nordique est aujourd'hui présentée en modèle. Les petites têtes blondes sont invitées librement dans les clubs jusqu'à l'âge de treize ans. Est alors développé un système de détection puis de sélection qui aboutit à un stage de six mois sur la Costa del Sol, en Espagne. Là sont désignés ceux qui seront aptes à tenter l'aventure pro. Ainsi, avec un nombre de licenciés comparables, la Suède a une vingtaine de représentants sur le circuit professionnel européen quand la France peine à en aligner le tiers.

Côté français justement, la notoriété soudaine de Jean Van de Velde laisse espérer une embellie. Parmi les 40 000 spectateurs qui se sont succédé pendant les quatre jours du tournoi se recrutaient nombre de néophytes venus applaudir celui qui termina deuxième de l'Open de Grande-Bretagne, en juillet. Ces nouveaux convertis se sont collés, dès jeudi, aux basques de leur nouveau héros.

Ils ont fini, dimanche, à celles de Marc Farry, inattendu 8e du trophée. L'homme confirme la présence internationale du golf français mais arbore déjà une chevelure trop grise pour figurer vraiment son avenir. Comme Jean Van de Velde, 31e de l'épreuve, Marc Farry traîne, avec des bonheurs divers, ses clubs dans le monde professionnel depuis plus de dix ans déjà.

SEPT DÉBUTANTS

La France golfique fait donc du neuf avec du plus tout jeune. Pour sa première participation, Jean Van de Velde sera, à trente-trois ans, un des plus anciens membres de l'équipe d'Europe qui affrontera, du 23 au 26 juin, à Brookline (Massachusetts) la sélection américaine pour le compte de la Ryder Cup. A respectivement trente-cinq et trente-trois ans, Colin Montgomerie et Jose Maria Olazabal en seront, eux, à leur cinquième participation à ce sommet biennal. Le premier brigue un septième titre de meilleur européen que sa troisième place à Saint-Nom-la-Bretèche lui assure quasiment. Le second a remporté en mai son deuxième Masters, relançant une carrière entravée par une blessure.

A Boston, l'Ecossais et l'Espagnol serviront de mentors à une équipe d'Europe qui comptera sept débutants dont l'espoir Sergio Garcia. A dix-neuf ans, le nouveau prodige espagnol entretient une tradition d'excellence juvénile entamée avec Severiano Ballesteros. Dans notre pays, le golf n'en est pas encore à espérer ces miracles de précocité. En fait, après trente « édition blanche », la France serait déjà heureuse de dénicher dans ses rangs un simple Pierre Fulke, capable d'emporter enfin le Trophée Lancôme.

B. H.

■ **Le classement :** 1. Pierre Fulke (Suè.), 69, 69, 65, 67, 270,-14 ; 2. Ignacio Garrido (Esp.), 67, 70, 68, 66, 271,-13 ; 3. Santiago Luna (Esp.), 70, 66, 70, 66, 272,-12 ; Colin Montgomerie (Eco.), 66, 70, 68, 68, 272,-12 ; Greg Owen (Ang.), 73, 66, 67, 66, 272,-12 ; 6. Jarmo Sandelin (Suè.), 70, 66, 69, 69, 274,-10 ; Gary Evans (Ang.), 71, 64, 73, 66, 274,-10 ; 8. Steve Webster (Ang.), 69, 71, 68, 67, 275,-9 ; Marc Farry (Fra.), 75, 68, 66, 66, 275,-9 ; etc.

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE MARTIN

1 En tant que président de la Fédération française de golf, que pensez-vous des critiques de Jean Van de Velde sur le manque d'intérêt de cette institution pour le haut niveau ?

Jean est pourtant un pur produit fédéral. En France, nous savons désormais former de bons golfeurs amateurs. Mais le milieu professionnel est une autre école. Nous n'avons que sept garçons sur le tour européen, quand les Anglais en ont cinquante, et les Suédois vingt-cinq. Notre objectif désormais est d'aider de jeunes joueurs et de jeunes joueuses à franchir ce palier, afin que la présence française soit plus importante. Les performances de Jean vont nous y aider car il a brisé un complexe d'infériorité. Avec Van de Velde, il va enfin y avoir le phénomène d'identification qui nous manquait encore.

2 Pourtant, à peine 10 % des 270 000 licenciés français ont moins de vingt-cinq ans...

C'est le grand problème. Il y a quelques années, il n'était pas question de laisser entrer un jeune sur un parcours. Moi qui ai commencé très tôt, je me souviens avoir été régulièrement foutu dehors. Je crois que beaucoup de clubs ne se sont pas rendu compte que la richesse de notre sport, c'est sa jeunesse. Aujourd'hui encore, nous devons souvent mener notre politique de jeunes contre le gré des clubs.

3 Et le golf traîne toujours cette image élitiste qui entrave son développement...

Il y a du mieux, mais c'est vrai que cette réputation qui nous colle est exaspérante. Aujourd'hui, on peut entrer sur un parcours de golf pour moins de 100 francs. Mais en France, dans la publicité notamment, on associe toujours un golfeur à l'image du luxe. Si c'est une bonne chose que se maintienne une tradition de qualité, nous devons continuer à nous ouvrir sur d'autres sphères de la société. La barrière est psychologique et non plus financière.

Propos recueillis par Benoît Hopquin

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

LeMonde Job: WMQ2109--0031-0 WAS LMQ2109-31 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:38 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

L'Olympique lyonnais fait rechuter les Girondins de Bordeaux

Les champions de France en titre ont été battus (1-3) à domicile

Grâce à sa victoire (3-1) à Bordeaux, samedi 18 septembre, lors de la 7e journée du championnat de France de première division, Lyon a rejoint Paris-Saint-Germain, auteur d'un match nul (1-1), à Strasbourg, en tête du classement. Les Bordelais comptaient sur une bonne performance en Ligue des champions (2e journée), mardi 21 septembre, face aux modestes Belges de Willem II Tiburg pour se relancer.

LA CONVALESCENCE n'aura pas duré longtemps et la rechute n'a pas tardé. Auteur d'un prometteur match nul (0-0), le 15 septembre, à Prague, face au Sparta, à l'occasion de la première journée de la Ligue des champions (groupe G), les Girondins de Bordeaux ont été battus (1-3), sur leur terrain, par l'Olympique lyonnais, samedi 18 septembre, lors de la 7e journée du championnat de France de première division.

FOOTBALL

Les Bordelais n'ont jamais inquiété les Lyonnais, qui ont même mené 3-0 (Sonny Anderson 10e et 66e, Patrice Carteron 7e) avant que Sylvain Wiltord (80e) sauve un honneur bien malmené. L'équipe championne de France 1999 n'a pas gagné un match depuis le 14 août. L'entraîneur Elie Baup, dont l'équipe pointe à la 10e place du classement, sait bien que la situation peut parfaitement s'aggraver.

« Il ne faut surtout pas s'enfoncer, prévient-il, *car derrière il y a d'autres échéances très importantes. Il y a pas mal de points en jeu d'ici à la fin de la saison mais nous en avons perdu beaucoup. Il faut réagir très vite et battre Willem II en Ligue des champions, mardi soir. »* La mission ne paraît pas impossible mais les Girondins ont déjà démontré que leurs prestations européennes n'influaient pas sur leur comportement national.

TROIS RENCONTRES DÉLICATES

En revanche, les Lyonnais semblent avoir oublié tous leurs soucis estivaux. Vainqueurs en Coupe de l'UEFA, vainqueurs en championnat, les voilà qui occupent la première place du classement aux côtés du Paris-Saint-Germain. Sonny Anderson ne l'a pas caché : *« On veut plus que jamais emporter un trophée d'ici à la fin de saison. »*

Le PSG possède, sans doute, semblable ambition. Pourtant privé de l'attaquant Lionel Robert (suspendu pour trois matches), les Parisiens ont fait match nul (1-1), dimanche 19 septembre, à Strasbourg, où, selon les observateurs, ils auraient même pu s'imposer après avoir ouvert le score, sur penalty, par Mikaël Madar (64e). Mais Olivier Echouafni, cinq minutes plus tard, permettait aux Strasbourgeois de revenir, contraignant ainsi le PSG à partager sa place de leader avant de débuter une série de trois rencontres délicates – Monaco, Nantes, Marseille.

Un programme qui pourrait profiter à l'AJ Auxerre, 3e du classement à égalité de points avec les Parisiens et les Lyonnais mais nantis d'une différence de buts moins avantageuse. Vainqueurs de Saint-Etienne (2-1), samedi, grâce à Stéphane Guivarc'h (73e, sur penalty) et Stéphane Carnot (76e), après avoir été mené sur un but du Brésilien Alex (51e), les hommes de Guy Roux se déplacent à Bordeaux, où tout est désormais possible, à l'occasion de la prochaine journée, le 25 septembre.

Michel Dalloni

Le championnat de France de football de D1

7e JOURNÉE

Auxerre - Saint-Etienne	**2-1**
Bordeaux - Lyon	**1-0**
Nantes - Rennes	**3-0**
Strasbourg - Paris-SG	**1-1**
Marseille - Troyes	**1-0**
Sedan - Bastia	**2-0**
Nancy - Montpellier	**1-2**
Le Havre - Lens	**1-1**
Monaco - Metz	**2-2**

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Lyon	**14**	7	4	2	1	+ 4	1	NGGN**G**
2 Paris-SG	**14**	7	4	2	1	+ 4	1	GNPG**N**
3 Auxerre	**14**	7	4	2	1	+ 2	=	GNGN**G**
4 Nantes	**12**	7	4	0	3	+ 6	2	PPGP**G**
5 Sedan	**12**	7	4	0	3	+ 2	2	PPGG**G**
6 Nantes	**11**	7	3	2	2	+ 6	1	GGGP**N**
7 Strasbourg	**11**	7	3	2	2	0	1	GPGN**N**
8 Marseille	**10**	7	2	4	1	+ 2	3	NNNP**G**
9 Montpellier	**10**	7	3	1	3	– 2	4	PPPG**G**
10 Bordeaux	**8**	7	2	2	3	+ 1	1	GPNP**P**
11 Bastia	**8**	7	2	2	3	– 3	1	PGNN**P**
12 Lens	**8**	7	2	2	3	– 3	2	GNPP**N**
13 Rennes	**8**	7	2	2	3	– 4	1	NGPG**P**
14 Metz	**7**	7	1	4	2	+ 1	3	PPNN**N**
15 Nancy	**7**	7	2	1	4	– 1	1	GPGN**P**
16 Saint-Etienne	**6**	7	1	3	3	– 3	=	NGPN**P**
17 Le Havre	**6**	7	1	3	3	– 4	3	PGPN**N**
18 Troyes	**6**	7	2	0	5	– 8	1	PGPG**P**

LES CARTONS

	Jaunes	Rouges
1 Nantes	10	**0**
2 Bastia	15	**0**
3 Monaco et Montpellier	18	**0**
16 Paris-SG	17	**2**
17 Auxerre	11	**3**
18 Le Havre	12	**3**

LES ATTAQUES 1 Monaco **15** buts • 2 Saint-Etienne et Sedan **13** buts

LES DÉFENSES 1 Nantes **4** buts • 2 Metz **5** buts • 3 Lyon et Paris-SG **6** buts

LES BUTEURS 1 Trezeguet (Monaco) **8** buts • 2 Guivarc'h (Auxerre) et Mionnet (Sedan) **5** buts

8e JOURNÉE : Samedi 25 septembre : Paris-SG - Monaco, Lyon-Strasbourg, Montpellier-Sedan, Metz - Nantes, Troyes - Nancy, Bordeaux-Auxerre, Bastia - Le Havre. Dimanche 26 septembre : Lens - Saint-Etienne, Rennes - Marseille.

Lille écrase le championnat de France de D 2

En s'imposant face au Mans (2-0), samedi 18 septembre, à l'occasion de la 10e journée du championnat de France de deuxième division, les Lillois ont confirmé leur ambition de retourner parmi l'élite dès la saison 2000-2001. Avec neuf victoires pour un seul match nul, *« les Dogues »* – qui affichent la meilleure attaque (18 buts), la meilleure défense (4 buts) et la plus nette différence de buts (+ 14) – n'ont pas de véritable concurrent. Avec 10 points d'avance, les hommes de Vahid Halilhodzic devancent un trio composé d'Amiens, tenu en échec sur son terrain par Niort (0-0), Guingamp, auteur d'un net succès face à Wasquehal (3-1) et Cannes, qui a obtenu le point du match nul à Gueugnon (1-1). Toulouse, quatrième, qui a écrasé Laval (0-3) en match en retard, a montré qu'il entendait bien aussi se mêler à la lutte pour l'accession. Plus bas dans le classement, la démission de l'entraîneur niçois, Guy David, le 14 septembre, n'a pas provoqué le choc psychologique escompté face à Châteauroux, la lanterne rouge (0-0). Les *« Aiglons »* à égalité de points (9) avec Louhans-Cuiseaux, défait à Nîmes (2-1), occupent la 16e place.

Le motard français Régis Laconi s'impose dans la catégorie des 500 cc

Il espère avoir mis fin à la spirale de « la malchance »

RÉGIS LACONI n'a peur de rien. Surtout pas des paradoxes. A vingt-quatre ans, ce natif de Bar-le-Duc (Meuse) reconnaît qu'il serait temps pour lui de *« penser à passer le permis moto »*. *« Pour en faire tous les jours »*, relève-t-il, alors qu'il n'a pourtant de cesse que de consacrer ses journées au pilotage de motocyclettes de course. Une passion pour laquelle il a souvent payer le prix fort ces dernières années, mais qui a fini par lui sourire à nouveau, dimanche 19 septembre, au Grand Prix motocycliste de vitesse de Valence (Espagne).

Pendant un peu moins d'une heure, Régis Laconi, au guidon d'une Yamaha, a tenu en respect sur le circuit ibérique les ténors de la catégorie reine des 500 cc, que sont l'Américain Kenny Roberts, l'Australien Garry McKoy, l'Italien Max Biaggi, ou encore l'actuel leader du championnat du monde, l'Espagnol Alex Crivillé – victime d'une chute sans gravité. Depuis Christian Sarron, plus aucun pilote français n'était monté sur la plus haute marche d'un podium dans une course de 500 cc. C'était à Hockenheim (Allemagne), en 1985.

Samedi 18 septembre, Régis Laconi avait déjà marqué de son empreinte les essais, en décrochant la première place sur la ligne de départ sur une piste sèche. Mais, dimanche après-midi, c'est sur un circuit encore détrempé par les averses matinales que le pilote français a dominé en prenant le pari d'équiper sa machine d'un pneumatique lisse à l'arrière, quand ses concurrents jouaient la prudence avec des « gomme » adaptés à une chaussée humide.

Déjà auteur d'une cinquième place remarquée lors du Grand Prix d'Imola (Italie), deux semaines plus tôt, Régis Laconi considère que cette victoire *« est tout sauf un hasard »*, voulant croire que la spirale de *« la malchance »*, dont il indique avoir *« beaucoup souffert par le passé »*, est enfin brisée.

Car, jusqu'à présent, la route du jeune Lorrain a été pour le moins cahoteuse. En 1994, il s'afffiche plein de promesses en décrochant le titre de champion d'Europe dans la catégorie des 250 cc, devançant un autre pilote français, Olivier Jacque. Ce titre de gloire reste éphémère. Régis Laconi voit d'abord l'écurie Tech 3 donner la préférence à Olivier Jacque. Il tente alors la chance avec l'équipe Tecmas, mais l'expérience n'est pas concluante. Au point qu'en 1997 il décide de courir dans la catégorie des 500 cc. Las. Le 1er juin 1997, sur le circuit du Grand Prix d'Autriche, à Zeltweg, il est victime d'un grave accident au guidon de sa Honda : lésion au foie, contusions aux poumons, fracture d'une vertèbre cervicale. Il s'accroche et revient à la compétition avant la fin de cette saison, décrochant même une cinquième place au Grande Prix d'Australie.

« PRÊT À RÉCIDIVER »

L'année 1998 est elle aussi marquée par quelques petits malheurs. Régis Laconi, qui a été embauché par l'équipe « usine » Yamaha-Red Bull, se brise une cheville en avril, lors du Grand Prix du Japon. Il n'en finit pas moins la saison 1998 à la dixième position du championnat du monde. Il souffre pourtant encore un peu de devoir rouler dans l'ombre de son coéquipier, le Néo-Zélandais Simon Crafar. Dimanche, Régis Laconi a dédié sa victoire à son frère, Alban, décédé accidentellement il y a cinq ans et qui était son mécanicien. Et il a juré être *« vraiment prêt à récidiver »*.

Ph. L. C. (avec AFP)

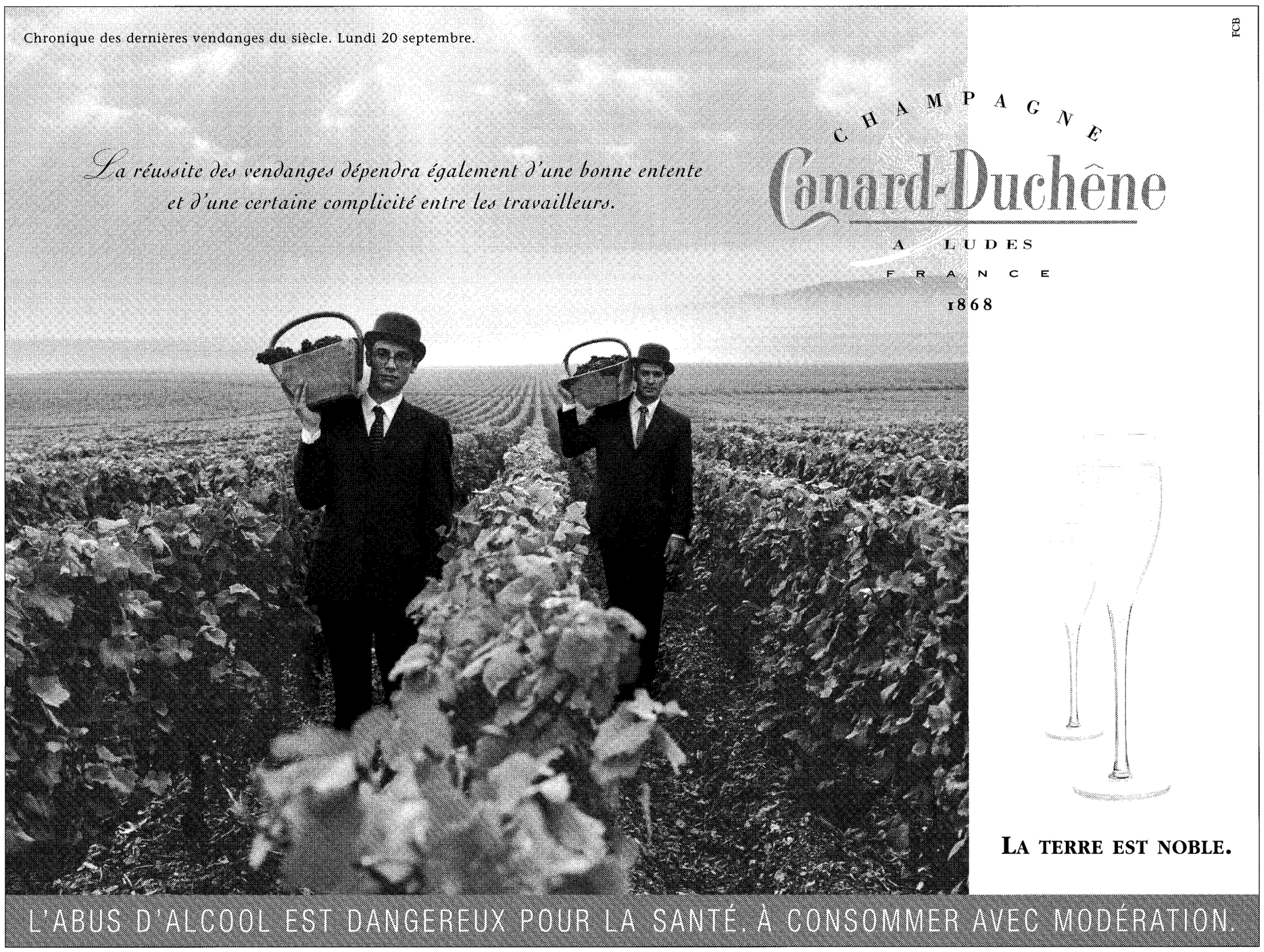

LeMonde Job: WMQ2109--0032-0 WAS LMQ2109-32 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 11:29 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

Felix Trinidad et Oscar De La Hoya redorent ensemble le blason de la boxe

Le match entre les deux boxeurs modèles a tourné à l'avantage du premier, qui demeure invaincu

Oscar De La Hoya a subi la première défaite de sa carrière face à Felix Trinidad, samedi 18 septembre, à Las Vegas. Le Portoricain, en battant l'Américain aux points, est devenu double champion du monde welter IBF et WBC. Choc entre deux champions aux parcours similaires et rencontre aux profits juteux, le match était également organisé pour remettre de l'ordre dans la boxe en réunissant deux titres.

DANS LE BROUHAHA permanent de la boxe, Oscar De La Hoya (Etats-Unis) et Felix Trinidad (Porto Rico) étaient appelés, samedi 18 septembre, à rendre à ce sport un peu de son prestige. Les deux poids welter se sont affrontés, au Mandalay Bay de Las Vegas, à l'occasion d'un match qui permettait la réunification des titres mondiaux WBC et IBF. Présentée comme le *« combat du millénaire »* par les promoteurs respectifs des deux hommes, Bob Arum et Don King, l'affiche a provoqué un engouement égal aux désormais légendaires Hearns-Leonard de 1981 et Hagler-Leonard de 1987. Elle fera date dans la décennie puisque les deux champions, au sommet de leur carrière, sont régulièrement plébiscités pour le titre honorifique de meilleur boxeur de la planète.

De La Hoya (31 victoires dont 25 avant la limite) et Trinidad (35 victoires dont 30 par KO) présentaient un palmarès vierge de toute défaite. Depuis samedi soir, seul Felix Trinidad demeure invaincu. Le Portoricain est devenu champion du monde IBF et WBC aux points (115-113, 115-114, 114-114) dans un match qui n'a pas tenu toutes ses promesses. Crispés par l'enjeu et la peur de connaître, pour la première fois, l'humiliation d'un voyage définitif au tapis, ils n'ont proposé au public de Las Vegas qu'un bon match de gala, incertain jusque bout. *« Je savais que c'était serré mais dans les derniers rounds j'ai mis la pression et cela a marché*, expliquait Trinidad, *je suis le meilleur et je n'ai plus rien à prouver. »* Pour sa part, De La Hoya estimait mériter la victoire : *« Je sais que j'avais gagné. Une défaite dans ces conditions, cela fait mal. »*

L'Américain et le Portoricain n'en finissent pas de détonner dans le monde curieux du « boxing business ». Ils présentent des parcours personnels atypiques mais similaires en de nombreux points. Tous deux sont nés en 1973. Tous deux découvrent la boxe dès leur plus jeune âge – *« J'avais cinq ans lorsque j'ai vu pour la première fois des gants de boxe »*, explique Oscar De La Hoya ; Felix Trinidad franchira le pas à neuf ans.

De La Hoya a attendu 1992 et une médaille d'or aux Jeux olympiques de Barcelone pour se révéler au grand public sous le surnom de « Golden Boy ». Il sera considéré comme le successeur désigné de l'artiste Sugar Ray Leonard. Trinidad, dit Tito, a gagné cinq titres nationaux entre douze ans et dix-sept ans, juste avant de devenir professionnel. Le titre mondial conquis le 19 juin 1993 est la récompense d'une carrière déjà longue.Tous deux sont fils, voire petits-fils de boxeur. Tous deux ont été d'abord guidés par leur père : Don Joel De La Hoya ne supportait pas que le rejeton ne démontre aucune des qualités familiales de vaillance tandis que Felix Trinidad Senior entraînait Junior dans ses footing matinaux.

Loin des excès de certains parents de « bébé-star », Oscar De La Hoya et Felix Trinidad ont été éduqués dans le respect d'un juste équilibre de vie. Leur image de jeune homme de bonne famille n'est pas usurpée. Tenu à l'écart des gangs aux rivalités sanglantes, le Californien est diplômé en architecture – il a dessiné les plans de sa maison sur les hauteurs de Big Bear –, joue au golf et lit Shakespeare. Le Portoricain travaille ses cours d'économie par correspondance de l'université de San Juan et s'adonne à l'élevage de chevaux. Les deux athlètes jouissent d'un statut qui dépasse les frontières de leur sport. Porte-drapeau de la forte minorité hispanique, le « Golden Boy » s'exprime, dans ses conférences de presse, en espagnol et en anglais. Il a donné son nom à une fondation pour l'éducation par le sport et la scolarité. « Tito », véritable héros national, a remplacé dans le cœur des insulaires Wilfredo Gomez. A la différence de l'ancien triple champion du monde arrêté pour vente de cocaïne, il n'hésite pas à participer aux campagnes de lutte contre la drogue.

VRAIES VALEURS

Depuis de trop longues années, la boxe s'était discréditée. Décisions contestées, promoteurs peu scrupuleux, champions éphémères, le « noble art », dont d'aucuns contestent la vocation artistique, avait perdu toute sa noblesse. Les aventures de ses représentants, à l'image de celles de Mike Tyson, nourrissaient plus souvent la rubrique des faits divers que celle des sports. Dix-sept catégories de poids, quatre fédérations (WBC, WBA, IBF, WBO) – soit soixante-huit champions du monde possibles – ne clarifient guère, il est vrai, la situation. Plus qu'un affrontement pour – chose rare – une réunification de titres, Felix Trinidad et Oscar De La Hoya défendaient, samedi 18 septembre, les vrais valeurs d'un sport à la recherche de champions exemplaires. L'aura et la prestance de ces jeunes hommes de vingt-six ans autorisent à envisager l'avenir de la boxe avec un certain optimisme.

Eric Camacho (avec AFP)

La revanche est déjà envisagée

Si Oscar De La Hoya a perdu son titre WBC des welters conquis en avril 1997 face à Pernell Whitaker, il pourra se consoler avec la prime du combat qui lui est attribuée. Il empoche 21 millions de dollars (plus de 132 millions de francs, soit 20 millions d'euros) en plus du pourcentage à venir sur les recettes télévisées. Felix Trinidad, nouveau champion IBF et WBC, est assuré de récupérer la moitié de cette somme. Dès la fin du combat, l'Américain, battu pour la première fois en 32 matches, a demandé une revanche. *« Je n'ai plus rien à prouver, je suis le meilleur, un point c'est tout,* affirme de son côté le Portoricain, *mais Oscar mérite une revanche. Il faut en discuter. »* La discussion à laquelle il fait allusion portera sur une réévaluation de sa prime de combat. Don King, promoteur de Trinidad, et Bob Arum, celui de De La Hoya, engageront les négociations rapidement. Il n'est donc pas exclu de voir un *« combat du nouveau millénaire »* au début de l'an 2000.

Les handballeurs français qualifiés pour l'Euro 2000

DÉJÀ QUALIFIÉE pour les Jeux olympiques de Sydney et pour le Mondial 2001 (en tant que pays organisateur), l'équipe de France de handball a obtenu son billet pour le championnat d'Europe des nations 2000, dimanche 19 septembre, à Dijon, en battant la Roumanie (19-18). Vainqueurs au match-aller (25-15), les Français n'ont guère brillé avant d'obtenir la victoire dans les dernières secondes d'une rencontre terne. Les championnats d'Europe 2000 auront lieu du 21 au 31 janvier à Zagreb et Rijeka (Croatie).

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : la Française Eunice Barber** a gagné (6 514 points) l'épreuve d'heptathlon du Décastar de Talence, dimanche 19 septembre. La victoire dans le décathlon est également revenue au champion du monde en titre, le Tchèque Tomas Dvorak (8 690 pts).

■ **FOOTBALL : Manchester United a été tenu en échec** sur sa pelouse par Wimbledon (1-1) et Chelsea, autre prétendant au titre de champion d'Angleterre, a subi sa première défaite à Watford (1-0), samedi 18 septembre, lors de la 8e journée. Au classement, les « Red Devils » (20 points) devancent Leeds (16), vainqueur face à Middlesbrough (2-0), et Arsenal qui, grâce à un but de Thierry Henry, a battu Southampton (0-1).

■ **Le Rayo Vallecano, club d'un quartier populaire de Madrid**, a pris la tête du championnat d'Espagne après sa victoire à Vigo (0-1), dimanche 19 septembre, au terme de la 4e journée. Le club promu devance de trois points le FC Barcelone, battu (2-1) par Alaves.

■ **RALLYE : le Français Didier Auriol** (Toyota), vainqueur de cinq étapes sur six, s'est adjugé, dimanche 19 septembre, le rallye de Chine. L'ancien champion du monde s'est replacé, à égalité de points (48) avec le Finlandais Tommi Makinen, en tête du classement du championnat du monde.

■ **SKI NAUTIQUE : le Français Patrice Martin a décroché** pour la sixième fois consécutive le titre de champion du monde du combiné, dimanche 19 septembre sur le bassin de l'Idroscalo (Italie). Ce succès est le douzième (toutes disciplines confondues) du champion français, en plus de vingt ans de carrière.

■ **TENNIS : les Etats-Unis ont gagné la Fed Cup**, l'équivalent féminin de la Coupe Davis, en battant la Russie en finale (4-1), dimanche 19 septembre, à Palo Alto (Californie). L'équipe américaine, qui alignait quatre des cinq meilleures joueuses mondiales – Lindsay Davenpot, Venus et Serena Williams, Monica Seles –, n'a eu aucun mal à se défaire d'une formation composée d'Elena Likhotseva, Elena Dementieva et Elena Makarova.

LOTO

■ **Résultat des tirages n° 75**, effectués samedi 18 septembre. **Premier tirage :** 15, 22, 26, 33, 35, 44, numéro complémentaire le 16. Rapport pour six bons numéros : 672 500 F (102 522 €) ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 57 805 F (8 812 €) ; pour cinq bons numéros : 1 350 F (206 €) ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 220 F (33,5 €) ; pour quatre bons numéros : 110 F (16,8 €) ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F (4,3 €) ; pour trois bons numéros : 14 F (2,1 €). **Second tirage :** 7, 9, 11, 12, 35, 37, numéro complémentaire le 48. Rapports pour six bons numéros : 7 151 305 F (1 090 209 €) ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 57 805 F (8 812 €) ; pour cinq bons numéros : 4 350 F (663 €) ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 180 F (27,4 €) ; pour quatre bons numéros : 90 F (13,7 €) ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 20 F (3 €) ; pour trois bons numéros : 10 F (1,5 €).

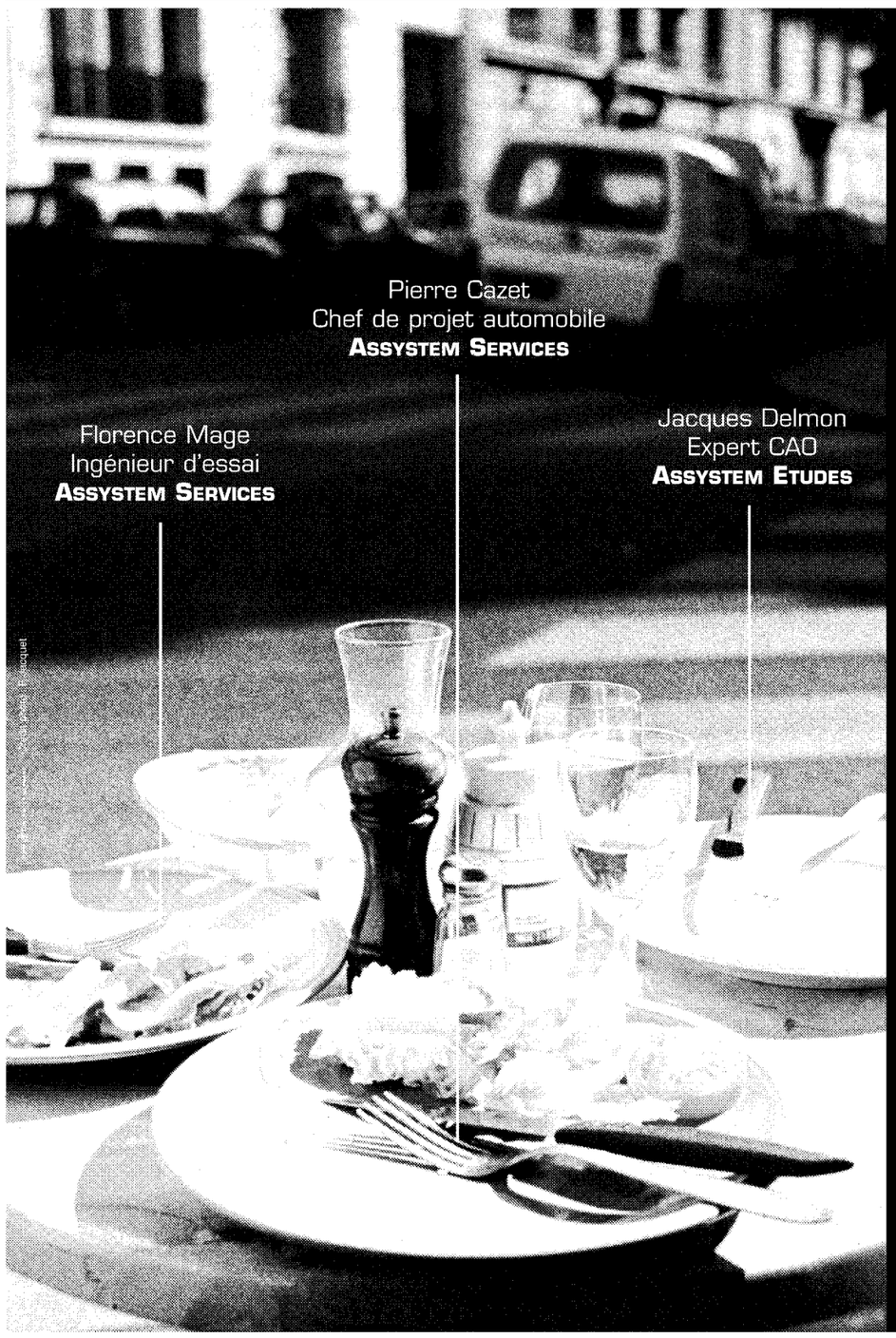

Chez Assystem, les solutions pour les clients se construisent en toutes circonstances. Prometteur, n'est-ce pas ?

De l'énergie à la pharmacie en passant par l'automobile et les télécoms, de l'investissement à la maintenance en passant par les études produits-process, depuis 30 ans chez ASSYSTEM, on saisit toutes les occasions pour optimiser notre service. Pour chacun de nos clients et à chaque stade des projets. Techniciens, ingénieurs, si l'écoute et la satisfaction du client peuvent devenir votre pain et votre sel quotidiens, envoyez vos candidatures à ASSYSTEM, 12, rue Euler, 75008 PARIS (réf. A1/LM). Pour consulter toutes nos offres de postes : www.assystem.com/drh

ASSYSTEM
Avec l'industrie.

LeMonde Job: WMQ2109--0033-0 WAS LMQ2109-33 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:46 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

Pluies à l'Ouest

MARDI. Une dépression se creuse sur le sud de l'Irlande et engendre sur le proche Atlantique un rapide flux de sud-ouest. Une perturbation active pénètre sur l'ouest de la France en matinée et se dirige vers le centre du pays dans la journée, accompagnée de pluies parfois soutenues.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel déjà très nuageux au petit matin se charge de plus en plus en cours de journée. Des pluies assez soutenues dureront tout l'après-midi. Il fera de 18 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des averses peuvent encore se produire en début de matinée puis le ciel s'éclaircit en milieu de journée. De nouvelles pluies sont attendues en fin d'après-midi. Il fera de 19 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ces régions se réveillent sous un ciel couvert avec des averses. L'après-midi, le temps s'améliore mais le ciel reste encore très nuageux. Il fera de 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Charentes et l'Aquitaine, les pluies sont soutenues le matin, alors qu'ailleurs le temps reste sec. L'après-midi les pluies se généralisent sur le Poitou et sur le nord de la région Midi-Pyrénées. Il fera de 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Des averses peuvent encore se produire le matin sur Rhône-Alpes. Le Limousin et l'Auvergne profitent quant à eux d'une matinée plus clémente. L'après-midi, c'est le contraire, cela s'améliore sur Rhône-Alpes alors que des pluies sont attendues sur le Limousin puis l'Auvergne. Il fera de 17 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages bas deviendront nombreux à la mi-journée. Ailleurs, le temps reste agréable malgré de nombreux passages de nuages élevés. Il fera de 24 à 26 degrés.

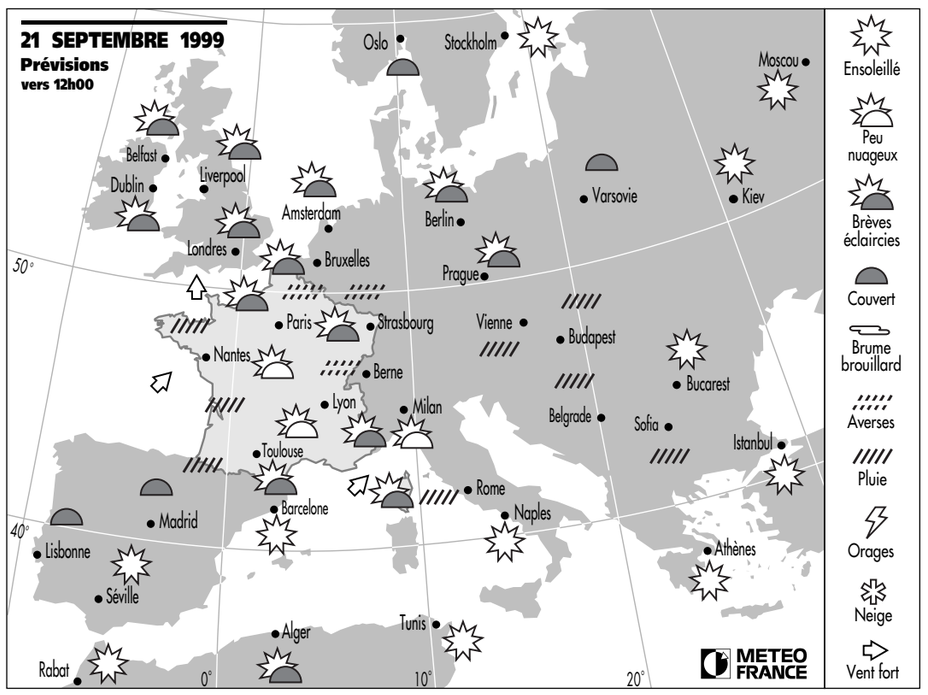

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INTERNET.** Pour fêter le premier anniversaire de la vente aux enchères de vols, séjours ou croisières sur son site (www.nouvelles-frontieres.fr), Nouvelles Frontières proposera le 28 septembre une croisière « Réveillon 2 000 » dans les Caraïbes (Cuba, Mexique, Belize), du 30 décembre au 7 janvier. Valeur : 21 440 F (3 268 €) pour 2 personnes, en pension complète et acheminement aérien. Mise à prix : 8 500 F (1 296 €). Chaque mardi, depuis le 20 octobre (2 000 internautes avaient participé à cette première séance), des milliers de candidats au voyage féquentent cette salle des ventes virtuelle qui, le 7 septembre, a accueilli 60 000 personnes.

■ **AVION.** Le Népal et le Sri Lanka ont conclu un accord permettant l'ouverture de quatre liaisons hebdomadaires entre les deux pays. Ces vols, qui ne seront pas directs, pourraient faire escale aux Maldives.

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				AMSTERDAM	13/20	N	LUXEMBOURG	11/17	C	BUENOS AIR.	9/20	S
AJACCIO	17/24	N	NANTES	ATHENES	21/28	S	MADRID	8/21	C	CARACAS	25/31	S
BIARRITZ	16/24	P	NICE	BARCELONE	18/25	S	MILAN	17/22	S	CHICAGO	7/15	S
BORDEAUX	16/22	P	PARIS	BELFAST	13/15	N	MOSCOU	5/14	S	LIMA	13/19	N
BOURGES	13/21	N	PAU	BELGRADE	16/19	P	MUNICH	8/22	S	LOS ANGELES	17/22	N
BREST	12/17	P	PERPIGNAN	BERLIN	16/21	N	NAPLES	20/26	S	MEXICO	10/20	S
CAEN	14/18	N	RENNES	BERNE	10/19	N	OSLO	9/17	C	MONTREAL	8/13	C
CHERBOURG	12/18	N	ST-ETIENNE	BRUXELLES	13/19	C	PALMA DE M.	18/28	S	NEW YORK	14/20	P
CLERMONT-F.	14/22	N	STRASBOURG	BUCAREST	12/21	S	PRAGUE	14/19	N	SAN FRANCIS.	13/21	S
DIJON	11/20	C	TOULOUSE	BUDAPEST	14/20	P	ROME	20/24	P	SANTIAGO/CHI	10/24	S
GRENOBLE	10/23	N	TOURS	COPENHAGUE	16/20	P	SEVILLE	17/26	S	TORONTO	6/12	S
LILLE	12/19	P	**FRANCE outre-mer**	DUBLIN	13/15	N	SOFIA	12/21	P	WASHINGTON	12/20	P
LIMOGES	12/20	P	CAYENNE	FRANCFORT	10/22	S	ST-PETERSB.	8/16	N	**AFRIQUE**		
LYON	13/23	N	FORT-DE-FR.	GENEVE	14/21	C	STOCKHOLM	13/18	S	ALGER	17/28	N
MARSEILLE	15/25	N	NOUMEA	HELSINKI	6/17	N	TENERIFE	16/23	N	DAKAR	25/29	S
NANCY	12/18	P	PAPEETE	ISTANBUL	18/24	S	VARSOVIE	11/23	C	KINSHASA	20/31	N
			POINTE-A-PIT.	KIEV	8/18	S	VENISE	17/22	S	LE CAIRE	22/31	S
			ST-DENIS-RÉ.	LISBONNE	18/22	C	VIENNE	14/17	P	MARRAKECH	18/29	S
			EUROPE	LIVERPOOL	15/19	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/27	S
				LONDRES	15/20	N				PRETORIA	14/27	S
										RABAT	15/25	S
										TUNIS	24/29	S
										ASIE-OCÉANIE		
										BANGKOK	26/34	C
										BOMBAY	26/30	P
										DJAKARTA	26/31	C
										DUBAI	28/36	S
										HANOI	25/32	N
										HONGKONG	24/29	N
										JERUSALEM	22/30	S
										NEW DEHLI	27/34	P
										PEKIN	8/15	S
										SEOUL	19/24	P
										SINGAPOUR	26/29	C
										SYDNEY	11/17	P
										TOKYO	23/28	P

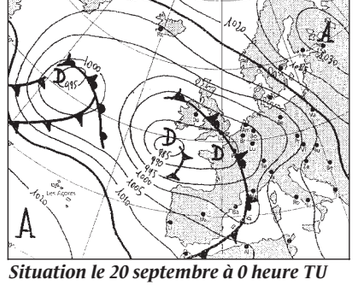

Situation le 20 septembre à 0 heure TU

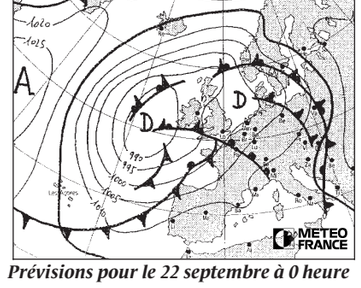

Prévisions pour le 22 septembre à 0 heure

ASTRONOMIE

Vingt planètes pour un espoir de vie ailleurs que sur la Terre

ET DE VINGT ! Avec l'annonce, il y a quelques jours, de la découverte d'une nouvelle planète extrasolaire par la performante équipe de l'observatoire de Genève, la liste de ces objets très convoités atteint désormais les deux dizaines. La trouvaille des chercheurs suisses gravite autour de l'étoile HD 130322 de la constellation de la Vierge.

Vingt découvertes en à peine cinq ans... Cependant, la chasse à ces planètes extrasolaires avait commencé par un résultat pessimiste. En 1995, après avoir observé, quinze ans durant, une vingtaine d'étoiles, une équipe canadienne annonçait n'avoir rien trouvé. La même année pourtant, les scientifiques genevois, emmenés par Michel Mayor et Didier Queloz, faisaient entrer une étoile dans la légende de l'astronomie. Nommé 51 Pegasi (ou 51 Peg pour les intimes), cet autre soleil était accompagné d'une boule grosse comme une demi-Jupiter.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 24 septembre 1999 (à Paris) •

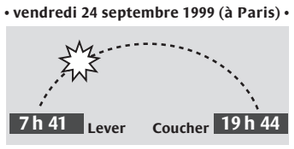

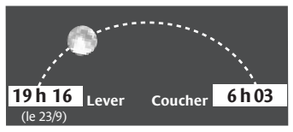

PROCHE DE SON ÉTOILE

Et, surprise de taille, cette première planète extrasolaire se révélait extrêmement proche de son étoile. A titre de comparaison, si l'on ramène la distance Soleil-Terre à la distance Paris-Nice, alors cette exoplanète habite à moins de 50 kilomètres de la capitale. Cette banlieusarde contredisait toutes les théories concernant l'évolution des systèmes solaires, qui avaient, précisons-le, l'excuse de n'avoir qu'un seul cas à étudier, le nôtre. Les planétologues ont donc remis leur ouvrage sur le métier et sont actuellement en pleine effervescence pour tenter d'expliquer comment des monstres, nés à plusieurs centaines de millions de kilomètres de leur étoile, ont pu ainsi migrer et s'en rapprocher à ce point, sans toutefois « tomber » dedans.

Après 51 Peg, d'autres découvertes ont suivi. Toutes ont été effectuées grâce à la technique dite de la vitesse radiale. Dans un système double comme peuvent le constituer une étoile et sa planète, chaque composant tourne autour du centre de masse du système. Mais, dans cette révolution, l'influence de la planète se traduit par une infime modification dans la vitesse de déplacement de l'étoile. Par exemple, l'influence de Jupiter sur la vitesse du Soleil est de 13 mètres par seconde. Ces perturbations sont d'autant plus faciles à repérer que la planète est massive et proche de son étoile. La limite actuelle de la technique de détection est de 5 à 10 mètres par seconde, ce qui empêcherait un éventuel astronome extraterrestre de trouver une Saturne. Quant à dénicher la Terre, il ne faudrait pas y compter : son influence sur la vitesse du Soleil s'élève à 8 centimètres par seconde. Invisible.

D'où l'envie, légitime, des chercheurs de mettre au point d'autres méthodes de détection et d'autres instruments, pour chasser des planètes telluriques – et non gazeuses – analogues à la Terre, Vénus ou Mars. Enregistrant les baisses d'intensité lumineuse des étoiles dues au passage des planètes devant elles – des mini-éclipses en quelques sorte – la photométrie s'annonce prometteuse. Si le Centre national d'études spatiales (CNES) s'y décide en octobre, le satellite européen Corot partira en 2003 et sera capable de « voir » des planètes telluriques, y compris dans la fameuse zone « habitable » (*Le Monde* du 14 septembre). D'autres observatoires spatiaux pourraient profiter de la technique de l'interférométrie, qui permet de coupler plusieurs instruments afin d'obtenir, par recoupement, un grand miroir virtuel de télescope. *« Tous ces projets font partie d'un programme de recherche de la vie sur d'autres planètes*, explique Stéphane Udry, astronome à l'observatoire de Genève et codécouvreur de HD 130322. *On sait désormais que les planètes se forment facilement. La course à leur découverte est d'ailleurs en train de se calmer. Nous allons maintenant, dans un premier temps, tâcher d'avoir une meilleure compréhension des systèmes planétaires, puis trouver des planètes telluriques. Enfin, grâce à l'interférométrie à infrarouge, on cherchera, dans le spectre de ces planètes, la signature de gaz carbonique, d'eau et d'ozone. Si nous trouvons de l'ozone, cela prouvera qu'une vie organique existe sur ces planètes. Tout cela sera possible d'ici quinze à vingt ans. »*

Pierre Barthélémy

Un début de statistiques

● **Nombre**
2 500 à 3 000 étoiles sont aujourd'hui étudiées par différents groupes d'astronomes dans le monde. Sachant qu'environ 5 % des étoiles sont dotées d'une planète géante, on attend environ 150 détections d'exoplanètes dans les mois ou les années à venir.

● **Masse**
Etant donné que les planètes détectées sont toutes énormes, l'étalon retenu par les astronomes est la masse de Jupiter, la géante de notre système solaire qui ne pèse pas moins de 1 900 milliards de milliards de tonnes, soit 318 fois la masse terrestre. Sur les vingt planètes découvertes jusqu'ici, seules quatre sont plus légères que Jupiter, la moyenne tournant autour de deux fois la masse de Jupiter. La plus petite fait 0,42 masse de Jupiter.

● **Distance et période**
Sept des vingt planètes extrasolaires découvertes depuis 1995 sont situées à moins de 15 millions de kilomètres de leur étoile. A titre de comparaison, la Terre se trouve dix fois plus loin. Quant à Jupiter, la première des géantes gazeuses de notre système planétaire, elle navigue à 778 millions de kilomètres du Soleil. Les astronomes ont appelé ces planètes voisines de leur étoile des « Jupiters chauds » car la température qui règne à leur surface dépasse le millier de degrés. Elles mettent entre trois et dix jours à effectuer une révolution autour de leur étoile. Deux planètes se situent à une distance comparable à celle qui sépare la Terre du Soleil (l'unité astronomique, UA) : l'une est à 0,93 UA et met 320 jours pour tourner autour de son étoile ; l'autre, située à 1,15 UA, a une révolution de 437 jours.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 99224

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

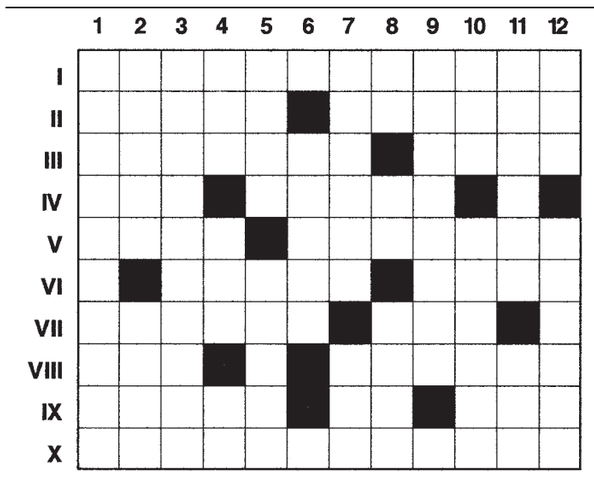

HORIZONTALEMENT

I. Douteuse chez le généticien, subtile chez le magicien. – II. En mauvais état. Inutilisable. – III. Nulle et moche. Plutôt niais. – IV. Part en éclats. Fit passer du liquide au solide. – V. Grande partie du monde. Travailler l'orge ou faire du blé. – VI. Rauque quand il s'exprime. Bien située. – VII. Grand papillon malgache. Assure un meilleur coup sur le terrain. – VIII. Sera toujours le premier en France. Habita en toute familiarité. – IX. Trop mûre. Suit son cours. Rimes du Moyen Age. – X. Doivent faire attention car ils sont bons conducteurs.

VERTICALEMENT

1. Surinformation ou désinformation. – 2. Cris face à la bête. Circule librement au Yémen. – 3. Comme une paupière protectrice... bien chouette. – 4. Pour compter sur lui, il faudra le retourner. Départ pour l'Allemagne. Prises de bec. – 5. Couleur d'yeux. Doit être passé pour sauver. – 6. Gaullistes de père en fils. – 7. Fait la course en tête. Expression forte. – 8. Le temps de faire un tour. Chauffe le Nil. Joker du vocabulaire. – 9. Qui a dû passer un très mauvais quart d'heure. – 10. Fait de bonnes charpentes. Ne changera pas en l'an 2000. – 11. Monnaies d'échanges. Expression de l'effort. – 12. Sans bavure. Partais en voyage.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99223

HORIZONTALEMENT

I. Carambouille. – II. Ovation. Voix. – III. Natter. Bau. – IV. Trie. Diantre. – V. Rien. Est. RER. – VI. Ecran. Samedi. – VII. Ci. Ne. Uri. OE. – VIII. Hector. Décru. – IX. Ouïe. Atelier. – X. Cx. Sites. Les.

VERTICALEMENT

1. Contre-choc. – 2. Avaricieux. – 3. Ratier. Ci. – 4. Attenantes. – 5. Mie. Néo. – 6. Borde. Rat. – 7. On. Issu. Te. – 8. Bâtardes. – 9. Ivan. Miel. – 10. Loutre. Cil. – 11. Li. Redorée. – 12. Extérieurs.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 139

Les mailles du filet

ON DIVISE en dix parties (pas forcément identiques) les deux côtés obliques de ce triangle, et on joint chaque point de subdivision au sommet opposé, comme sur la figure.

Combien de triangles sont tracés sur la figure ?

Généraliser lorsque AB est divisé en *p* parties et AC en *n*.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

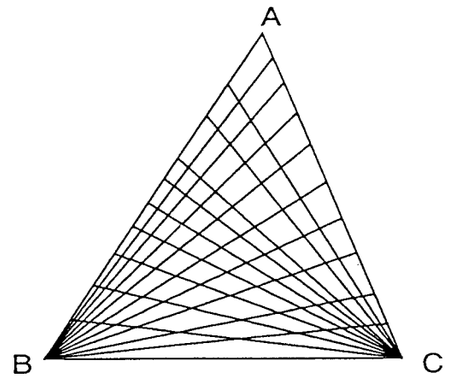

Solution dans *Le Monde* du 28 septembre.

Solution du problème n° 138 paru dans *Le Monde* du 14 septembre.

Le cercle est jaune ; le triangle, bleu ; le carré, rouge ; le trapèze, vert ; le pentagone, rose ; l'hexagone, blanc.

En effet, les deux élèves ont sept réponses justes à eux deux pour six questions.

Ils n'ont en commun que la réponse du pentagone rose, qui est donc juste.

Pour les cinq autres figures, ils ont, à eux deux, cinq réponses justes, c'est-à-dire qu'un des deux et un seulement a raison sur chaque figure.

● Si le cercle n'était pas jaune, il serait rouge, et le carré ne serait pas rouge.

Le carré serait blanc, et l'hexagone ne pourrait pas l'être. Bénédicte aurait trois fautes.

● Donc, le cercle est jaune, ce qui entraîne que l'hexagone n'est pas jaune mais blanc, ce qui entraîne que le carré n'est pas blanc mais rouge.

Alexandre a déjà ses trois erreurs, et ses autres réponses sont justes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

LeMonde Job: WMQ2109--0034-0 WAS LMQ2109-34 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0487 Lcp:700 CMYK

THÉÂTRE **Pas une soirée ne se passe aujourd'hui dans le monde sans que soit joué *En attendant Godot*. Ecrite entre octobre 1948 et janvier 1949, la pièce de Samuel Beckett a été traduite en cinquante langues, et son texte, paru en 1952, s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires en français. ● DEPUIS CINQUANTE ANS, l'œuvre a nourri des scandales et de multiples interprétations, fasciné Hollywood et le peuple des prisons. Aujourd'hui, les sites Internet qui lui sont consacrés se multiplient, en revenant souvent à la genèse des débats. ● L'ODÉON, à Paris, accueille la mise en scène de Luc Bondy créée au théâtre de Vidy. La salle prive, hélas ! les spectateurs d'un angle de vue qui rendait le Godot de Lausanne remarquable. Les acteurs eux-mêmes peinent à retrouver leurs marques, à l'exception d'un bouleversant Gérard Desarthe.**

Godot, cinquante ans d'attente et de malentendu

Un premier acte pendant lequel il ne se passe rien, un second qui répète le premier. Ecrite entre octobre 1948 et janvier 1949, la pièce de Beckett a été traduite en cinquante langues, a déclenché quelques scandales et a donné lieu à une inflation d'interprétations. Son histoire continue

PAS UNE SOIRÉE dans le monde aujourd'hui, sans que sur une scène, un jeune gardien de chèvres s'avance après une heure de jeu et dise (*d'un trait*), à deux individus enclochardisés sous leur couvre-chef (Vladimir et Estragon) : *« Monsieur Godot m'a dit de vous dire qu'il ne viendra pas ce soir mais sûrement demain. »* Pas une saison sans que surgisse dans quelque théâtre un nouvel arbre pétrifié, dont les branches décharnées pointent l'horloge de la *« blafarde »* (la lune) venue signifier l'écoulement d'un acte, et en appellent à la corde, jamais assez longue pour en finir vraiment. Avec soi, avec les autres, avec le théâtre, avec l'attente.

Godot s'appelle Godot dans plus de cinquante langues. Le texte de la pièce, paru en 1952 sous l'étoile de Minuit, a été vendu depuis à plus d'un million d'exemplaires en français. Cinq années après sa création, le 3 janvier 1953 au Théâtre de Babylone, dirigé par Jean-Marie Serreau, Martin Esslin, auteur du *Théâtre de l'absurde*, comptabilisait un million de spectateurs dans le monde. Et pourtant, il avait fallu quatre années d'efforts, l'obstination du metteur en scène Roger Blin et de quelques amis avant que la pièce trouve un refuge. Ecrite en effet entre octobre 1948 et janvier 1949, *En attendant Godot* a cinquante ans (*Le Monde* du 31 mars 1999).

Sur les décombres de l'après-guerre poussent alors une série d'œuvres théâtrales d'espèce jamais vue, signées de patronymes souvent lointains : Schehadé, Ghelderode, Dubillard, Vauthier, Ionesco. Il en est un qui paraît devoir éclipser les autres : Adamov. Il réjouit à la fois les tenants du nouveau cours et les défenseurs d'un théâtre *« populaire »*. L'année 1953 (Sartre donne *Kean* au Sarah-Bernhardt, et Vilar monte *La Mort de Danton* de Büchner au TNP) aurait pu être l'année Adamov, avec *Tous contre tous*, mis en scène par Jean-Marie Serreau à Paris et *Le Professeur Taranne*, mis en scène par Roger Planchon à Lyon, si d'un seul coup d'un seul, Godot n'avait raflé la mise historique.

Godot se résume alors ainsi : un premier acte pendant lequel il ne se passe rien, suivi d'un second acte qui répète le premier. Encore trop peu pour Henry Miller, embarqué là par Maurice Nadeau. Il faudra arracher à son siège l'auteur de *Sexus* qui réclame un troisième acte. *« Charmante soirée./ Inoubliable./ Et ce n'est pas fini. / On dirait que non. / Ça ne fait que commencer. / C'est terrible... »* Le tac au tac Vladimir-Estragon présente la première ligne de partage entre enthousiastes et ricaneurs avant d'affronter la tranchée abrupte du monologue de Lucky (aujourd'hui au programme des lycées). Un soir, quelques spectateurs refusent la traversée. On en vient aux mains. Assez pour que cela se sache.

UN MOT DE PASSE

En quelques jours, Godot est devenu un mot de passe : *« Alors tu viens ou tu attends Godot ? »* On ajoute des chaises au Babylone, où le spectacle restera à l'affiche près d'un an. Les premiers spectateurs avaient été surtout sensibles au désespoir, les clochards n'étaient pas tous métaphysiques, et s'ils avaient perçu le côté farce, ce n'était pas au point de le manifester. Rien de tel avec le nouveau public attiré par le scandale. Roland Barthes le relève dans *France-Observateur* : désormais, c'est la rigolade.

« L'interprétationnite » n'en finira plus. L'absurde et la dérision ; l'incommunicable et le palpable ; la scatologie et l'eschalotogie ; la résistance et la transcendance : chaque phrase est désossée. Beckett s'en tient à ce qu'il proclamait dès 1951 : *« Je ne sais pas plus sur cette pièce que celui qui arrive à la lire avec attention. / Je ne sais pas plus sur les personnages que ce qu'ils disent, ce qu'ils font et ce qui leur arrive./ Je ne sais pas qui est Godot. Je ne sais même pas, surtout pas, s'il existe. Et je ne sais pas s'ils y croient ou non, les deux qui attendent... »* A sir Ralph Richardson, pressenti pour jouer Vladimir à Londres (Alec Guiness aurait été Estragon) et qui exige le *curriculum vitae* des personnages, il envoie, excédé : *« Si avec Godot, j'avais voulu désigner Dieu je l'aurais appelé Dieu* [God], *pas Godot. »*

PASCAL MAINE

Serge Merlin (Vladimir), dans « En attendant Godot », mis en scène par Luc Bondy.

La pièce rencontre un succès immédiat en Allemagne, mais se heurte à des difficultés aux Pays-Bas comme en Espagne, où l'Eglise s'insurge et bloque toute annonce des représentations. A Londres, c'est le chambellan de la couronne (censeur au théâtre) qui exige la suppression de douze passages ! Lorsque *Waiting for Godot* est enfin présenté, à l'été 1955, les tabloïds prennent le relais. Il faut une semaine d'agitation et l'intervention de deux critiques prestigieux pour inverser la tendance, et jouer à bureaux fermés.

Aux Etats-Unis, Godot est une star à laquelle les stars s'intéressent. Mais le projet d'un tandem Buster Keaton (Vladimir)-Marlon Brando (Estragon) devra être abandonné. Après de premiers pas désastreux au Coconut Grove à Miami (1956), où la pièce a été présentée comme *« le grand succès comique de l'année en Europe »*, ses promoteurs inversent le message et en appellent à *« soixante-dix mille intellectuels »* pour la lancer à New York. Et ça marche. Dix ans plus tard, quand Steve McQueen voudra en acquérir les droits cinématographiques, Beckett refusera et, avec sa courtoisie coutumière, il proposera de lui écrire un script original, que le cow-boy déclinera.

En France, le théâtre dit populaire n'a d'yeux que pour Brecht. Surtout après la venue du Berliner Ensemble à Paris (1954) avec *Mère Courage*. Ni Vilar en France, ni Strehler en Italie ne monteront Godot. *« Théâtre du laisser-aller, du laisser-faire, de l'échec et du mal »*, l'œuvre de Beckett n'est alors pour Sartre qu'un *« théâtre bourgeois »*. Cette fois, c'est à Godot d'attendre. Il lui faudra vingt-cinq ans avant de conquérir simultanément (1978) les deux pôles les plus prestigieux du théâtre en France : la Comédie-Française, dans la mise en scène de Roger Blin au Théâtre de l'Odéon, et la Cour d'honneur du Palais des papes dans celle d'Otomar Krejca.

LES TAULARDS S'EN EMPARENT

Loin de là, un peuple s'est reconnu d'emblée dans la pièce : celui des taulards. En Allemagne, dès 1953, l'un d'entre eux s'est fait envoyer le texte, l'a traduit, et est parvenu à jouer quinze fois dans sa prison son *Man wartet auf Godot*. Il écrit à Beckett : *« Nous aussi, nous attendons Godot... »* Aux Etats-Unis, *Waiting for Godot* est donné par une troupe de San Francisco en 1957 au pénitencier de San Quentin (Californie). Entourés de gardiens armés, les bagnards saluent d'une telle ovation le monologue de Lucky, que les comédiens doivent attendre avant de continuer. Après trois années de démarches, les prisonniers formeront une troupe, la Compagnie théâtrale de San Quentin et, en 1984, c'est l'auteur en personne qui viendra diriger leur *Godot*.

« INSTRUMENT DE TORTURE »

Comme le rappelle James Knowlson dans son *Beckett* (Solin-Actes Sud, 199 F, 30 €), Godot marque une césure importante chez Beckett. *« Je ne peux m'empêcher de penser que le succès de* Godot *tient pour une grande part à un malentendu, ou à une série de malentendus »*, écrira t-il. Il fera tout, pour que sa pièce suivante, *Fin de partie* (1957), échappe au « malentendu ». Pour autant, il n'abandonnera jamais Godot. Il continuera de contrôler du plus près possible les mises en scènes, et finira par le diriger lui-même à Berlin, au Schiller Theater en 1975. C'est lui qui supervisera la médiocre adaptation télévisée – à l'exception du monologue de Lucky, interprété par Roman Polanski – achevée à la veille de sa mort (le 22 décembre 1989).

L'histoire de Godot commence à peine. Les sites Internet se multiplient, et révèlent parfois le bégaiement des recommencements. C'est ce que laisse peut-être paraître un article récent du *Financial Times* (2 janvier 1999), consacrant une pleine page à Beckett : *« Godot est un instrument de torture prolongée, de dénégation. Toutes les attentes et les penchants des spectateurs sont systématiquement refusés – action, continuité des dialogues, peinture des caractères, cohérence...* Godot *présente le danger stimulant de plonger l'assistance sous un filet d'eau froide. »* Cinquante ans après, c'est comme si le premier acte n'avait jamais été joué.

Jean-Louis Perrier

Quelques mises en scène

● **1953.** Théâtre de Babylone. Mise en scène : Roger Blin. Avec Lucien Raimbourg (Vladimir), Pierre Latour (Estragon), Roger Blin (Pozzo), Jean Martin (Lucky).

● **1970.** Théâtre Récamier. Mise en scène : Roger Blin. Avec Lucien Raimbourg, Marc Eyraud, Armand Meffre, Michel Robin.

● **1978.** Comédie-Française au Théâtre de l'Odéon . Mise en scène : Roger Blin. Avec Michel Aumont, Jean-Paul Roussillon, François Chaumette, Georges Riquier.

● **1978.** Festival d'Avignon, Cour d'honneur. Mise en scène : Otomar Krejca. Avec Georges Wilson, Rufus, Michel Bouquet, José-Maria Flotats. Mise en scène reprise en 1980 puis en 1985 à Paris.

● **1996.** Théâtre du Rond-Point. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Robert Hirsch, Jean-Michel Dupuis.

Le monde réduit à une portion de route

EN ATTENDANT GODOT, de Samuel Beckett. Mise en scène : Luc Bondy . Avec Roger Jendly, Serge Merlin, Gérard Desarthe, François Chattot et Xavier Loira. ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE, place Paul-Claudel, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-44-41-36-00. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche à 15 heures. De 30 F à 180 F (5 € à 30 €). Durée : trois heures. Jusqu'au 24 octobre.

« Route à la campagne, avec arbre », indique Samuel Beckett en ouverture d'*En attendant Godot*. Le décorateur Gilles Aillaud a respecté la consigne, mais il l'a transfigurée en un paysage de bout du monde, familier et onirique. Une vision. La route vient de nulle part ; elle s'accroche au haut d'une colline qu'elle dévale en dessinant un léger virage. Là-haut, l'arbre, posé comme une croix sur le Golgotha, dans l'hiver d'un sol ras, d'où émergent quelques touffes. Goudron sur la route, une pierre sur le côté. Vide du ciel au fond : une absence bleue, comme il en apparaît souvent au détour d'une montée. Ce serait donc l'hiver, plutôt en Champagne qu'en Ardèche. Mais, toujours chez Gilles Aillaud, le Nord et le Sud s'embrassent. Ils le feront pour *Godot*, quand la lumière changeante mettra à jour des prismes de couleur, des bleus, des rouges et des gris, sur les flancs blancs de la colline. Alors ce sera comme une toile de neige de Malevitch.

Ce décor plonge dans la salle. Il semble entraîner les spectateurs sur la route de *Godot*. Au théâtre de Vidy, où le spectacle a été créé ce printemps (*Le Monde* du 31 mars), l'effet était remarquable. La vision de Gilles Aillaud s'inscrivait parfaitement dans le cadre de la salle, frontale, avec des gradins. Le transfert à l'Odéon change l'angle de vision, qui n'est pas rien dans la mise en scène. Jean-Luc Godard a dit un jour que les images du cinéma et celles de la télévision doivent être pensées d'une manière totalement différentes, pour la raison simple qu'on lève les yeux pour regarder l'écran au cinéma et qu'on les baisse pour regarder la télévision. De la même manière, le regard n'est pas le même selon que l'on se trouve dans une salle à l'italienne ou dans une salle frontale.

Ainsi, sans qu'ils le sachent, les spectateurs parisiens sont privés d'un angle de vue qui rendait le *Godot* de Lausanne remarquable de bout en bout. Il s'en dégageait une liberté magnifique. Accrochés à leur colline, à la limite parfois du déséquilibre, Vladimir (Serge Merlin) et Estragon (Roger Jendly) semblaient entraînés dans un road-movie immobile : la réduction du monde à une portion de route où tout est possible, puisqu'il n'y a rien.

RETOUR À LA CASE DÉPART

Attendre Godot, être là ou ailleurs, qu'importe, puisque de toute façon il faut continuer : tenir sur ses pieds en ayant envie de *« pisser »*, mais on a sa pudeur et l'arbre est trop mince pour que Vladimir puisse se soulager sans qu'on le voit ; se suicider ? oui, mais la ficelle qui tient le pantalon d'Estragon céderait sous le poids ; se raconter des histoires ? toutes sont éculées, même les plus bêtes ; faire de petits excercices, oui, chanter une chanson ; croire qu'on a peur quand déboulent Pozzo et Lucky, se dire que ce sont deux vrais fous, eux, et que soi-même, non, on n'en est pas là ; demander à l'enfant qui arrive avec son vélo si monsieur Beckett est gentil avec lui, qui garde ses chèvres ; s'allonger comme des Indiens sur la route pour écouter le pouls silencieux du monde ; et finir comme des enfants, lovés l'un dans l'autre, dans une position fœtale impossible, celle du retour à la case départ. Beckett, dit-on, passa ainsi les derniers jours de sa vie.

Cette façon de ne pas appuyer sur la pédale métaphysique de *Godot*, de ne pas donner de leçons (sur la guerre, la résistance, l'état du siècle) joue en faveur de Luc Bondy. Mais dans le cadre de l'Odéon, il faudra sûrement du temps pour que les comédiens trouvent leurs marques dans cet exercice difficile, qui requiert un jeu libertaire et poétique. Etait-ce à cause du trac ? Le soir de la représentation générale, Roger Jendly (Estragon) et Serge Merlin (Vladimir) – un couple pourtant idéal, l'un est aussi lunaire que l'autre est enraciné – peinaient à trouver le rythme et retrouver la fabuleuse amitié de scène qui les unissait à Vidy, tandis que François Chattot (Pozzo) tirait trop vers le cirque.

Seul, Gérard Desarthe (Lucky) s'imposait d'une manière bouleversante : vêtu comme un personnage de Tchekhov, regard fixé au sol, visage momifié, il était tout simplement là, comme un atome épuisé et résistant, qui dansait en coupant l'air. Mais quand il s'est assis à l'écart et qu'il a parlé comme il l'entendait, la salle a résonné du silence effrayant de Godot : *« Les pierres !... Si calmes !... Connard !... Inachevés ! »* Oui, inachevés.

Brigitte Salino

Quinzaine des Réalisateurs
Cannes 1999
Prix de la Jeunesse

voyages

un film
d'Emmanuel Finkiel

mk2 diffusion

le 22 septembre

Libération

LeMonde Job: WMQ2109--0036-0 WAS LMQ2109-36 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:56 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0489 Lcp:700 CMYK

La deuxième Techno Parade a réuni 250 000 raveurs

Commencée par un défilé dans l'Est parisien, la parade s'est achevée par un concert gigantesque

***« Y A-T-IL** quelqu'un sur cette place ? »* Salué par une immense clameur, le DJ du char « Acidéral » était sûr de son effet. A 15 heures, le 18 septembre, une foule compacte recouvre la place de la Bastille, des marches de l'Opéra jusqu'au toit du moindre Abribus. Une heure avant, le cortège de la seconde édition de la Techno Parade s'était ébranlé place de la République, dans un nuage de fumée rose et une avalanche de décibels. On attendait quarante chars, ils ne sont qu'une trentaine. Le manque de moyens a eu raison de quelques projets. Mais le public est au rendez-vous. Des curieux, de la génération Trenet à la génération rock, mais surtout la masse grandissante des adeptes des fêtes électroniques. L'an dernier, ils cherchaient la reconnaissance d'une culture ; aujourd'hui qu'elle s'impose, l'heure est au plaisir pur.

Les organisateurs de la parade espéraient doubler l'audience de 1998 pour atteindre les 300 000 participants. Ils n'en ont dénombré « que » 250 000, là où la préfecture en a compté 200 000. Quelques tenues excentriques – fluo et moulantes – de night-clubeurs impénitents ou de raveurs psychédéliques, mais plus encore la garde-robe anonyme d'adolescents qui n'ont pas besoin d'en rajouter dans le look pour s'amuser. A peine s'asperge-t-on les cheveux de bombes de peinture. La tendance est au bleu pailleté. Deux possibilités : regarder le défilé d'un point fixe et attraper au vol trois minutes de beats techno, house ou drum'n'bass, ou suivre en dansant son char préféré.

Un troupeau d'étranges girafes rouges déambule dans la foule, rare attraction visuelle de ce cortège. Monté sur le char d'un label français, Jack Lang, initiateur de la parade organisée par l'association Technopol, paraît regretter la relative banalité du cortège. Malgré les promesses, la qualité esthétique des chars n'a pas progressé. Au contraire des ambitieux délires de la Love Parade berlinoise, le carnaval parisien se contente de pauvres décors. Filets de camouflage, emballage plastique, peintures hindouisantes aux couleurs criardes... La techno mériterait mieux que les clichés du genre. Quelques exceptions : la maison de briques du label Pro-Zak Trax, les go-go dancers bodybuildés du Trans Zeno Express dans leur combinaison de nounours gonflable et surtout la « Bête » métallique réalisée à Poitiers par Le Confort moderne, Zo Prod et Baz'Art (*Le Monde* du 18 septembre), seule véritable création de la manifestation.

PELOUSE « DANCE FLOORS »

L'an dernier, la fin de parade avait été gâchée par des échauffourées souvent provoquées par les « sauvageons » de la banlieue parisienne. Pendant le défilé, un important service d'ordre a limité les frictions. Quelques bouffées de gaz lacrymogène ne perturberont pas la fête. Après 6 kilomètres de trajet, la colonne arrive pelouse de Reuilly – un endroit clos afin de sécuriser le final. Un peu débordés par la foule, les vigiles ouvrent les sorties de secours pour la faire entrer sans encombre, abandonnant leur volonté de filtrage. A chaque semi-remorque, son emplacement. La pelouse de Reuilly se décompose en autant de *dancefloors* qu'il y a de chars.

L'ambiance est relativement bon enfant, le public déambulant de char en char, dansant devant les plus attractifs et faisant halte aux stands de gaufres, barbe à papa et pommes d'amour. Des associations de prévention des risques ont, elles aussi, leur stand, devant lequel quelques dizaines de personnes font la queue afin de faire tester leurs produits (des volontaires grattent les comprimés pour déterminer s'il s'agit ou non d'ecstasy).

« Nous sommes très surpris par l'affluence, note Sarah de Hero, volontaire à l'association Auto support des usagers de drogue (ASUD), *il y a une grosse demande d'information sur les produits de synthèse. » « Tout ça contredit l'idée qu'il n'y a pas de vente et de consommation d'ecstasy à la Techno Parade »*, renchérit Grégoire Serikoff, coordinateur de la mission rave de Médecins du monde (MDM), dépité par le refus signifié à MDM de faire du *testing* sur le site. *« Les organisateurs nient la réalité et nous reprochent d'inciter à la consommation ; ils nous renvoient sur la préfecture, sachant qu'elle n'est pas très ouverte dans ce domaine – elle nous a d'ailleurs notifié son refus. »*

Comme prévu, à 23 heures, les platines arrêtent de tourner. La foule se disperse, encadrée par un dispositif de sécurité public et privé inhabituel – trois cents personnes. Une dizaines d'échauffourées, des disparitions de portefeuilles, beaucoup de vols de téléphones portables... Un bilan raisonnable, au regard des incidents qui avaient fait une centaine de blessés, l'an dernier, sur la place de la Nation. Le service des urgences de l'hôpital Saint-Antoine, qui avait reçu 43 personnes à la suite d'agressions en 1998, n'en accueillera que 12 cette année – agressions bénignes pour la plupart, et pour beaucoup commises dans le métro. La préfecture de police a fait état pour sa part de trois blessés légers par armes blanches et de 47 interpellations, dont 5 pour bris de vitrine, 11 pour vol et violence et 5 pour infraction à la législation sur les stupéfiants.

Marie-Pierre Subtil et Stéphane Davet

FRANÇOIS GUILLOT / AFP

La « Bête » de Poitiers était l'exception dans un cortège trop terne.

Fortes affluences pour les Journées du patrimoine

A QUELQUES CHIFFRES près, les Journées du patrimoine, organisées par le ministère de la culture les 18 et 19 septembre dans toute la France, auront convaincu près de 11,5 millions de personnes de découvrir un ou plusieurs édifices publics ou privés, et particulièrement cette année les lieux de la « citoyenneté », thème des journées 1999. 27 000 visiteurs ont ainsi visité l'Assemblée nationale, près de 13 000 le Panthéon, 9 000 Matignon et 7 000 le Conseil de l'Europe à Strasbourg... L'effet des intempéries, notamment dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, a été compensé par un engouement sans précédent dans certaines régions, comme la Corse, et par l'ouverture de 1 300 sites nouveaux par rapport à 1998.

Parmi eux, le château de Voltaire à Ferney-Voltaire (Ain), récemment racheté par l'Etat, a reçu 1 800 personnes. En Bretagne, c'est en grande partie sous la pluie que 620 monuments ont été ouverts (contre 580 l'an dernier). La grande attraction a été le Parlement de Bretagne, enfin rouvert au public, qui n'a pu accueillir que 1 200 visiteurs ayant réservé leurs billets par avance. Le Grand Théâtre de Bordeaux, construit par l'architecte Victor Louis au XVIII[e] siècle, a été l'un des monuments les plus visités du Sud-Ouest avec plus de 8 000 entrées. Le nombre de visiteurs de l'Hospice gantois à Lille, édifié en 1460 par Jehan de la Gambe, est passé de 2100 en 1998 à 4 500 cette année.

Les trop riches heures du Festival du film de Toronto

TORONTO
de notre envoyé spécial

Depuis cinq ans, Toronto s'est imposé comme le festival de cinéma le plus important d'Amérique du Nord, avec Sundance. La manifestation s'est ouverte le 9 septembre avec la présentation du *Voyage de Felicia*, d'Atom Egoyan, et s'est achevée le 18 septembre. Elle a présenté 319 films venus d'une vingtaine de pays, porté une attention particulière au cinéma africain, espagnol et rendu hommage au cinéaste japonais Kyochi Kurosawa. Ce nombre impressionnant de films, présentés dans plusieurs cinémas de Toronto, a donné un festival sans véritable centre, complètement éclaté, s'adressant à plusieurs types de spectateurs venus en général pour une sélection bien précise comme « Perspective Canada », « Contemporary World Cinema », « Discovery » ou « Gala », consacrée au cinéma hollywoodien.

Cette abondance fait de Toronto un festival à part sur le continent. Son identité repose sur la promotion d'un cinéma non hollywoodien largement méconnu ici et son succès s'est bâti sur une exigence cinéphile très forte. Il arrive pourtant aujourd'hui à Toronto ce qui est arrivé à Sundance il y a quelques années : son succès n'a pas échappé aux majors américaines ; la période à laquelle se déroule le festival, à la sortie de l'été et juste après Venise, en fait une plate-forme de lancement idéale pour les films des studios qui commencent déjà à préparer la course aux Oscars.

« RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE »

Il faut noter aussi la présence envahissante des acheteurs et des vendeurs venus du monde entier (on pouvait en dénombrer 450 cette année) que l'on voyait déambuler dans les couloirs de l'hôtel Hyatt où était situé le quartier général du festival. Les compagnies dites indépendantes mais adossées à des grands studios, telles que Miramax, Fine Line et Sony Pictures Classics, avaient toutes dépêché leurs représentants. Les stars ont concentré sur elles presque toute l'attention de la presse. Au point que Toronto ne se différencie plus guère des autres grands festivals.

Plusieurs dirigeants de maisons de production beaucoup plus modestes redoutent cette évolution du festival. La concurrence est de plus en plus vive. Un état de fait que Piers Handling, le directeur du festival, déplorait, tout en reconnaissant la difficulté d'en empêcher les dérives : *« Nous avons eu des réunions avec la presse locale, mais rien n'y a fait, ce sont les films de studios qui font tous les jours la une des journaux. Mais Toronto est peut-être la seule occasion dans l'année pour que les journalistes américains voient des films iraniens ou japonais. Cela rétablit l'équilibre. On peut être sûr qu'ils écriront ainsi sur des films dont ils n'auraient jamais parlé autrement. »* Denis O'Connor, le président des acquisitions à Trimark Pictures, la compagnie qui distribue *Romance* de Catherine Breillat aux Etats-Unis, a volontairement attendu plus de six mois pour distribuer le film, afin de présenter ce film à Toronto juste avant sa sortie américaine le 17 septembre.

Un choix judicieux lorsqu'on voit l'accueil critique enthousiaste dont le film a bénéficié dans la presse américaine.

Mais des films aussi médiocres que *Jakob le menteur*, avec Robin Williams, une « comédie » sur la Shoah, *Anywhere but here*, de Wayne Wang, avec Susan Sarandon, *Simpatico*, de Matthew Warchus, avec Sharon Stone et Nick Nolte, *Ride with the Devil*, d'Ang Lee, avec la chanteuse Jewel, ne devaient leur présence qu'à leurs stars.

CONFIRMATIONS

Les premières nord-américaines de *L'Autre*, de Youssef Chahine, *Juha*, d'Aki Kaurismaki, *Kikujiro*, de Takeshi Kitano, *La Lettre*, de Manoel de Oliveira, *L'Anglais*, de Steven Soderbergh, ou *Le Vent nous emportera*, d'Abbas Kiarostami, qui donnent leur raison d'être à ce festival, sont presque passées inaperçues des professionnels...

Le niveau des films présentés à Toronto – si l'on fait exception des films européens, iraniens et japonais déjà présentés à Cannes et à Venise – était assez faible. Pour autant qu'on puisse prendre la mesure de ce festival, il n'y a pas eu de découvertes majeures, mais des confirmations. *Gemini*, du Japonais Shinya Tsukamoto, qui raconte les tribulations d'un médecin au début du siècle poursuivi par son frère jumeau, affirme le talent et l'originalité d'un cinéaste dont seulement un film, *Tetsuo*, a été distribué en France. *Mr Death : The Rise And Fall of Fred A. Leuchter Jr.*, documentaire d'Errol Morris, aura été l'autre moment important du festival. Le film est une charge évidente contre la peine de mort et Errol Morris évoque avec précision la personnalité de ce bon Américain patriote doublé d'un militant révisionniste, récupéré par des groupes nazis...

Samuel Blumenfeld

CONCERTS

MERCREDI 29 SEPTEMBRE
JEUDI 30 SEPTEMBRE - 20 H
SALLE PLEYEL
CHRISTOPH ESCHENBACH direction
KATIA ET MARIELLE LABÈQUE pianos
FRANCIS POULENC
GUSTAV MAHLER

MERCREDI 6 OCTOBRE
JEUDI 7 OCTOBRE - 20 H
SALLE PLEYEL
CHRISTOPH ESCHENBACH direction
TRULS MØRK violoncelle
HEIDI GRANT MURPHY soprano
ANTONÍN DVORÁK
GUSTAV MAHLER
ORCHESTRE DE PARIS SAISON 1999-2000
DE 90 F À 320 F - TARIF JEUNES : 50 F
RÉSERVATIONS
• 01 45 61 65 89 •
www.orchestredeparis.com

SAMEDI 25 SEPTEMBRE - 11 H
OPÉRA-COMIQUE
Solistes de l'Orchestre de Paris
"LE TANGO DANS TOUS CES ÉTATS"
ASTOR PIAZZOLLA
CARLOS GARDEL
IGOR STRAVINSKY
LUIS NAON
GEORGES GRANDCHAMP
ORCHESTRE DE PARIS SAISON 1999-2000
• Tarif plein : 50 F • En famille, gratuit pour les moins de 12 ans • Tarif groupe scolaire : 25 F •
RENSEIGNEMENTS
• 01 45 61 65 65 •
www.orchestredeparis.com

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Luciano Berio
Passaggio
et œuvres de P. Aralla et G. Ligeti
Jonathan Nott, dir.
Ensemble Intercontemporain
Chœur de chambre Accentus
22 septembre < 20h

Luigi Nono
cycle Caminantes (intégral)
Emilio Pomarico, dir
Orchestre symphonique du Südwestrundfunk
1er et 2 octobre < 20h

le poète et son double
Haydn, Schubert, Schumann
Nico van der Meel, ténor
Dido Keuning, piano
2 et 3 octobre
Chostakovitch, Rachmaninov, Prokofiev
Miomura Vitas, soprano
Dimitri Sitkovetsky, violon
David Geringas, violoncelle
Brigitte Engerer, piano
5 octobre < 20h
Ⓜ Porte de Pantin
01 44 84 44 84

Auditorium du Louvre
jeudi 23 septembre à 12h30
Shunsuke Sato, violon
Sandrine Erdely Sayo, piano
MOZART, KORNGOLD
MANEN, WIENIAWSKI
LOC : 01 40 20 84 00

LeMonde Job: WMQ2109--0037-0 WAS LMQ2109-37 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0490 Lcp:700 CMYK

Au Palais Garnier, le plaisir des « Indes galantes » se fait attendre

Natalie Dessay et les Arts florissants irrésistibles dans une production d'abord surchargée

A l'Opéra-Garnier, à Paris, la représentation, le 17 septembre des *Indes galantes,* de Rameau, a donné l'impression d'assister à deux spectacles. Lestée par un foisonnement excessif avant l'entracte, la production a fini par conjuguer finesse et humour, ce qui a permis à la mise en scène d'Andreï Serban de donner sa pleine mesure et de métamorphoser les chanteurs, l'orchestre et les chœurs des Arts florissants restant irréprochables.

LES INDES GALANTES, opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau, avec Natalie Dessay (Hébé, Fatime, Zima), Heidi Grant-Murphy (Emilie, Zaïre), Gaëlle Méchaly (l'Amour), Malin Hartelius (Phani), Nicolas Cavallier (Bellone), Nathan Berg (Osman, Ali), Yann Beuron (Valère, Damon), Lau-rent Naouri (Huascar, Don Alvar), Iain Paton (Don Carlos), Paul Agnew (Tacmas), Nicolas Rivenq (Adario), Orchestre et chœurs des Arts florissants, Marina Draghici (décors et costumes), Robert Wierzel (lumières), Blanca Li (chorégraphie), Andreï Serban (mise en scène), William Christie (direction musicale).
PALAIS GARNIER, le 17 septembre, 19 h 30. Place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Prochaines représentations les 20, 23, 24, 25, 27, 28, 29 septembre, 1er , 2, 4 et 5 octobre, 19 h 30. De 60 F à 670 F (9,15 à 102,14 €). Tél. : 08-36-69-78-68.

Si Gluck a dit de Rameau : *« Il pue la musique »*, l'opéra-ballet, quant à lui, « pue la danse ». L'intrigue se gausse de toute action dramatique suivie : autant d'actes, autant de sujets. La baguette élégante et mœlleuse de William Christie n'a pas sitôt attaqué l'*Ouverture à la française* que les quatre Amours sont là, arc au dos, prêts au combat. Dans le ciel, les fameux petits nuages « baroques ». D'emblée, le ton est donné : l'oscillation entre le partipris d'une signalétique forte, qu'elle soit symbolique (couleurs, costumes) ou simplement illustrative (détail, objet), et une distanciation amusée, jamais féroce, loin des folies d'Alfredo Arias dans la production de 1990. D'où vient cependant l'impression qu'on a assisté à deux spectacles ? Il y a un avant et un après l'entracte, les deux derniers tableaux respirant une liberté de ton et une aisance qui s'étaient fait attendre.

Le prologue a l'allure d'un vide-poche (dépliant de cartes postales, kaléidoscope d'images récurrentes). La tentation du foisonnement excessif se fait sentir. Natalie Dessay campe une déesse de la jeunesse transformée en écuyère mythologique que viendra tancer, sein sous l'armure, Bellone la guerrière (un Nicolas Cavallier mordant) avant que l'Amour rouge vif n'apporte son secours plaisamment nigaud (piquante Gaëlle Méchaly). Trio qui ne manque certes pas d'attrait, tout comme le défilé de « vignettes amoureuses » qui clôt en farandole le départ des hommes au combat et la colère des femmes abandonnées. Pourquoi cependant l'épisode du *Turc généreux*, en dépit d'une tempête avec tritons, sirènes, épaves et marins en débâcle, paraît-il si poussivement esthétique qu'on parvient mal à se sentir embarqué ? Peut-être la faible épaisseur dynamique et vocale d'une Emilie sensuellement peu incarnée par Heidi Grant-Murphy, le manque de clarté dans l'articulation de Nathan Berg (Osman). Notons toutefois une belle prestation de Yann Beuron en Valère et des chœurs magnifiques.

DE LA LISIBILITÉ, ENFIN

Avec les *Incas du Pérou*, on passe à la vitesse supérieure, même si le « tube » – l'explosion volcanique – n'est pas des plus telluriques. Le Huascar de Laurent Naouri impose un grand prêtre du Soleil avec la noirceur voulue, qui fait ressortir la chaleur lumineuse, charnelle, du soprano de Malin Hartelius (Phani). L'ensemble bénéficie d'une lisibilité qui manquait jusqu'alors, souvent compromise dans les tableaux. Quelque chose « se cale » : le plaisir, roi de la fête.

Dans *Les Fleurs, la fête persane*, c'est un petit miracle de poésie à la Marivaux. En Zaïre, Heidi Grant-Murphy semble métamorphosée : de la couleur, de la nuance. Le Tacmas de Paul Agnew, voix belle et sans faille, offre un régal d'intelligence interprétative et d'aisance scénique. Natalie Dessay est une Fatime fragile et radieuse. C'est encore elle, indienne coquine en diable, qui damera le pion dans *Les Sauvages* : charme fou, joie de chanter, bonheur de bouger. On saluera l'Adario facétieux de Nicolas Rivenq en Sioux de service, ainsi qu'à nouveau Yann Beuron en Damon séducteur inconstant. Mention spéciale pour la percussionniste Marie-Ange Petit qui, pendant la *Danse du calumet de la paix*, focalisa l'attention du public par la superbe de sa gestuelle.

Délivré des surcharges initiales, le spectacle conquiert enfin. La mise en scène d'Andreï Serban donne sa pleine mesure dans les scènes d'intimité. Costumes et lumières revisitent avec une inventive discrétion les conventions exotiques. Quant à la partie chorégraphique, créée par Blanca Li, elle relève le difficile pari du syncrétisme (danse baroque, classique, contemporaine, orientale) : son ballet des fleurs notamment est une réussite. Laissons les dernières fleurs pour les chœurs et l'orchestre des Arts florissants – il a bien tous les jours vingt ans !

Marie-Aude Roux

Marseille, puzzle fantaisiste d'images et de sons

VOUS ÊTES ICI !, par le groupe Dunes. Friche la Belle de Mai, 41, rue Jobin, 13003 Marseille. De 20 heures à minuit. Relâche le dimanche. Prix : 20 F. Bar à tapas sur le toit. Jusqu'au 9 octobre. Tél. : 04-91-50-13-13.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Le toit-terrasse de la Friche la Belle de Mai, dans le troisième arrondissement de Marseille, semble flotter en plein ciel. Un tapis volant de 8 000 mètres carrés ouvert à 360 degrés sur la mer, le port, les quartiers nord. Il est 20 heures. Le ciel rose fluo flashe, les lumières des appartements trouent l'obscurité naissante, un croissant de lune joue les accroche-cœurs. Cette carte postale urbaine s'offre pour la première fois au public. Parce que le groupe Dunes (Madeleine Chiche et Bernard Misrachi) en a longtemps rêvé, parce qu'ils ont fini par réaliser l'installation vidéo qui les hante depuis quelques années. Son titre : *Vous êtes ici !* Sous-entendu, bien là, et pas ailleurs, ouvert, offert à tout ce qui vous tombe sous les yeux, dans les oreilles.

UN BAIN DE PERCEPTIONS

Sur de grands écrans et de petits moniteurs vidéo, des images se juxtaposent, s'imbriquent comme un puzzle fantaisiste : lampes de chevet, verres empilés, plantes vertes mais aussi rues, immeubles, bateau, foule en marche, enfants. Un bulletin météo parasite les aboiements d'un chien que trouble le glouglou d'un robinet vite étouffé par un klaxon tonitruant. Des mots défilent sur les façades des immeubles entourant la terrasse : imperceptible, traverser, habiter, disparition, aujourd'hui. Ondes sonores, flux d'images, ce bain de perceptions est propice à tous les fantasmes, toutes les rêveries. Des bribes d'histoires se dilatent dans nos têtes tandis que la ville bruit doucement autour de nous. Transformés en éponge sensorielle, on déambule en somnambule, se rapprochant ou s'éloignant des écrans et des haut-parleurs jusqu'à avoir l'impression, très vive, de générer le paysage qui nous enveloppe tout en étant absorbé par lui. Certains visiteurs se lovent dans des fauteuils, d'autres s'allongent près des sources sonores pour mieux se laisser bercer par les bruits.

Pour cette scénographie d'images et de sons, Madeleine Chiche et Bernard Misrachi ont filmé la ville de Marseille, animé des ateliers avec des enfants de toutes origines, conversé sur le vocabulaire avec des architectes, des juristes, des scientifiques. Têtes chercheuses toujours en quête d'intensités nouvelles, ils ont planché sur les outils informatiques les plus sophistiqués du moment pour incarner cette folle combinaison de lumières, textes, couleurs, objets, dont l'évidence s'impose. Le dispositif technique, pourtant très lourd – 20 sources vidéo pour 50 points de diffusion, 24 points sonores pour plus de 70 haut-parleurs –, se fait totalement oublier. Un miracle Dunes qui s'affirme envers et contre tout comme un duo de chorégraphes.

Madeleine Chiche et Bernard Misrachi tiennent à cette appellation. Le mouvement est au centre de leurs préoccupations : mouvements des images qui se succèdent en rythme, des regards qui découpent leur propre scénario dans les propositions visuelles. Depuis le début des années 80, ce couple de danseurs formé à l'école de Jacques Lecoq projette son travail chorégraphique dans des espaces redessinés par des projections.

Après un long travail sur le terrain via des ateliers de sensibilisation, ils conçoivent des spectacles dont l'interaction images-sons introduit à une poétique de l'espace inédite, qu'il s'agisse des ports européens ou d'une HLM de Jean Nouvel à Bezons. Avec une quinzaine de pièces, films, vidéos, ces as de l'expérimentation restent néanmoins, et plus que jamais, des artisans, obsédés par le regard de l'autre, sa présence au monde qu'ils s'acharnent à sublimer en multipliant les composantes de la réalité.

Rosita Boisseau

Fête latine et spiritualité orientale pour les dix ans des Rencontres de chants polyphoniques de Calvi

CALVI
de notre envoyé spécial

Pour fêter les dix ans des Rencontres de chants polyphoniques, le Svegliu Calvese a choisi l'audace, la découverte, plutôt que le traditionnel hommage aux grandes heures de la décennie. Mis à part, en ouverture, les chanteurs des Voci Atroci, virtuoses « hérétiques » au tempérament débridé, et, héros de la soirée de clôture, les Flying Pickets, il n'y eut que de nouveaux convives. Avec deux axes privilégiés.

Une fête latine, voire spécifiquement italienne, d'abord. Outre le style théâtral des Voci Atroci, la Sardaigne était représentée par les Tenores Antonia Mesina d'Orgosolo, Gênes par l'art du « trallallero » de La Squadra et Naples et la Campanie par l'exubérance irrésistible et contagieuse de Marcello Colasurdo e La Paranza Vocale. D'autre part, une rencontre avec des formes rares de spiritualité orientale. L'ensemble syrien Al-Kindi, qui donna d'abord un aperçu de la tradition du salon de musique d'Alep, subjugua le lendemain en célébrant la liturgie soufie de la grande mosquée des Omeyades de Damas, emmené par Sheikh Hamza Shakkûr. Avec Tembang Sunda et Kachapi Sulin, une musique de cour méditative et savante, à la gloire des épopées anciennes du pays sunda, à l'ouest de Java, la chanteuse Imas Permas sut imposer, par son art délicat, ce chant réservé, volontiers mélancolique.

D'une adhésion plus immédiate, le gospel des Helping Hand Gospel Singers de Brooklyn fit un triomphe. Sans occulter des tentatives plus singulières. En marge d'un récital avec ses deux musiciens, la chanteuse béarnaise Marilis Orionna proposa un « technogala », jeu sophistiqué sur le son et la voix, tour à tour nue et terriblement réverbérée ; né au printemps autour de la Casa Musicale de Pigna, A Madrigalesca est un quatuor féminin qui chante et joue la tradition insulaire en bousculant les barrières ; enfin le spectacle de Jean-Pierre Lanfranchi, joua sur le rêve et la réalité en mêlant danse, récit et chanson.

Pour les Balanins toutefois, le clou de cette édition – avant même le très attendu finale sur la Place d'armes qui réunit tous les acteurs de ces fêtes chorales – était l'hommage au compositeur Bruno Coulais, qui depuis la musique du film de Jacques Weber, *Don Juan*, offre à A Filetta de nouvelles voies, vers les sommets tibétains notamment – *Himalaya, l'enfance d'un chef*, bande originale du film d'Eric Valli, paraît mi-octobre.

Philippe-Jean Catinchi

SORTIR

PARIS

Le Chant du dire-dire
de Daniel Danis, mise en scène d'Alain Françon, avec Stéphanie Béghain, Clovis Cornillac, Jérôme Huguet et Gilles Privat.
Il y a Rock, l'aîné, ses deux cadets et la petite Noéma. Soudés les uns aux autres par la vie et la langue. Quatre enfants perdus pour lesquels leurs parents d'adoption avaient inventé le *« dire-dire »*, afin de les protéger du monde extérieur. Chanteuse country, Noéma quitte ce monde pour y revenir sans voix. L'auteur de cette œuvre de tonnerre et d'éclairs, Daniel Danis, vit dans la région du Saguenay, au Québec. Sept de ses pièces ont déjà été publiées en français.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mo Gambetta. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 23 octobre.

Festival international de Paris
Réjouissances de haut vol pour les balletomanes avec le Festival international de Paris. Trois compagnies internationales se bousculent à l'affiche : le fameux American Ballet Theater aujourd'hui dirigé par Kevin McKenzie, le Ballet de la Communidad de Madrid sous la houlette de Victor Ullate, ex-interprète de Maurice Béjart, et pour la première fois à Paris, le Ballet national de Marseille-Pietragalla dont la nouvelle patronne, la danseuse étoile Marie-Claude Pietragalla, entend bien imposer le nouveau répertoire de sa compagnie. Au programme, des pièces signées Claude Brumachon, Maryse Delente et Pietra herself.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Du 21 septembre au 8 octobre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 390 F.

GENÈVE

Norma, de Vincenzo Bellini
Le Grand Théâtre de Genève ouvre sa saison avec *Norma,* de Bellini, un opéra pour gosiers. Le gosier principal est June Anderson, qui risque de faire courir les foules. Le nom du metteur en scène, Francisco Negrin, est peu connu, mais son précédent spectacle à Genève, la *Vénus* d'Othmar Schoeck, a fait beaucoup parler de lui – en bien.
Grand Théâtre de Genève, 11, boulevard du Théâtre, CH-1211 Genève (Suisse). Jusqu'au 26 septembre. Tél. : 00-41-22-418-31-30. De 120 F à 620 F.

Publicité

Les Nocturnes de la Rive Droite
Mercredi 22 septembre1999 de 18h à 22h
Plus de 60 professionnels de l'art ouvrent leurs portes pour une soirée exceptionnelle !

Avenue Matignon
Savegh Gallery/ Galerie Alexandre Léadouze/ Galerie Yoshii/ Galerie Boulakia/ Galerie Benamou Gravier/ Galerie Cazeau - La Béraudière/ Galerie Enrico Navarra/ Galerie Piltzer/ Galerie Flora Jansem/ Galerie jean-Pierre Joubert/ Galerie Matignon / Galerie Taménaga/ MakassarFrance/ Michel Meyer/ Galerie Daniel Malingue/ Galerie Pierre Levy/ Galerie Caplain Matignon/ Galerie Matignon 32/ Galerie d'Orsay/ Galerie Jean-Louis Danant/ Galerie Valérie Cueto/ ArtFrance/ Galerie Jérôme de Noirmont.

Rue de Penthièvre
Univers du Bronze/ Villa Antica/ Galerie Francis Barlier/ Galerie A. et A. de Bayser/ Galerie Philippe Heim/ Artemisia.

Faubourg Saint-Honoré
Galerie Nichido/ Galerie Art Mel/ Christian Lacroix/ Galerie Martin Caille Matignon/ Bernheim-Jeune & Cie/ Galerie de la Présidence/ Atelier Saint-Honoré/ Galerie Coatalem/ Galerie Jacques Bailly/ Librairie Lardanchet/ Dalloyau/ Hadjer/ Galerie Frédéric Paul/ Jean-François Heim/ Renou & Poyet/ Librairie Chrétien.

Rue de Miromesnil
Galerie Michel Roche/ Galerie Marbeau/ Galerie Scot/ Galerie Colin Maillard/ Galerie Cauris/ Duret-Dujarric Paris/ Galerie di Verolí/ Eve Cazes/ Galerie Delorme/ Rapin Gruel-Gabillet/

Rue du Cirque
Galerie Mermoz/ Steinitz

Participation des restaurants Jardin de l'Hôtel Le Bristol, Dalloyau et la Villa Barclay, pour des menu exceptionnels Nocturnes de la Rive Droite.

GUIDE

CINÉMA

Sicilia !
A l'issue de la séance du film *Sicilia !*, de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub (*Le Monde* du 15 septembre), le Studio des Ursulines organise un débat entre le public et les réalisateurs.
Le Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, 5e. Mo Luxembourg. Le 20 septembre, à 20 h 30. Tél. : 01-43-26-19-09.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Gilda Solve
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, 3e. Mo Saint-Michel. Les 20 et 21, à 21 h 30. Tél. : 01-43-26-65-05. 75 F.
Georges Arvanitas Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Du 20 au 25, à 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84. 120 F.
Iva Bittova
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

RÉSERVATIONS

Supergrass
Café de la Danse, 11e. Le 24 septembre. Tél. : 01-40-21-70-70 et 01-47-00-57-59.
Takfarinas
Zénith, 19e. Le 25 septembre. Tél. : 01-42-08-60-00.
Prysm
Sunset, 1er. Du 27 septembre au 2 octobre. Tél. : 01-40-26-46-60.
Quelqu'un va venir
de Jon Fosse, mise en scène de Claude Régy.
Théâtre des Amandiers. Nanterre (92). Du 28 septembre au 20 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00.
Tartuffe
de Molière, mise en scène Jean-Marie Villégier.
Athénée Louis-Jouvet, 9e. Du 28 septembre au 6 novembre. Tél. : 01-53-05-19-19.
Concert en hommage à Luigi Nono
par l'Orchestre de la Südwestrundfunk.
Cité de la Musique, 19e. Les 1er et 2 octobre. Tél. : 01-44-84-44-84.
La Périchole
d'Offenbach, mise en scène de Jérome Savary, direction Gérard Daguerre.
Théâtre national de Chaillot, 16e. Du 1er octobre au 31 décembre. Tél. : 01-53-65-30-00.
Hommage à Poulenc et Chausson
par les musiciens de l'Orchestre national de l'Opéra de Paris.
Palais Garnier, 9e. Le 3 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68.
Blanca Li
Macadam, Macadam.
Maison des Arts de Créteil. Du 6 au 9 octobre. Tél. : 01-45-13-19-19.

DERNIERS JOURS

26 septembre :
Claude Closky
Centre national de l'estampe et de l'art imprimé, maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 12 heures à 18 heures. Groupes sur rendez-vous tlj de 10 heures à 20 heures. 15 F. 10 F, forfait famille : 30 F.
Marie-Jo Lafontaine, Richard Meier
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. 38 F. 28 F ; gratuit pour les moins de 13 ans.
Ma Solange, comment t'écrire mon désastre, Alex Roux
de Noëlle Renaude, mise en scène de Philippe Calvario.
Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. Mo Muette. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 150 F.
Images à voir, images à lire :
Nina Childress, Claude Closky, Antoine
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures et sur rendez-vous. Entrée libre.
28 septembre :
Picasso collectionneur
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 18 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé mardi. 30 F (exposition + musée), dimanche : 20 F, gratuit pour les moins de 18 ans.
30 septembre :
Art construit et cinétique d'Amérique latine
Galerie Denise René, espace Marais, 22, rue Charlot, 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.
Yves Mikaeloff
Orangerie du parc de Bercy, 31, rue Paul-Belmondo, 12e. Mo Bercy. Tél. : 01-53-46-19-04. De 11 heures à 19 heures. Entrée libre.
3 octobre :
Et Vian ! En avant la zique !
d'Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. De 70 F à 140 F.
Peines d'amour perdues
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-François Granadel.
Pré-Catelan-Théâtre de Verdure-Jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, 16e. Mo Porte-Maillot, puis bus 244, arrêt Bagatelle. Tél. : 01-30-24-19-17. 60 F et 100 F.

LeMonde Job: WMQ2109--0040-0 WAS LMQ2109-40 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0493 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Le parquet militaire de Kaliningrad accuse d'*« atteinte au moral de l'armée »* les mères qui manifestent devant les casernes contre l'envoi de leurs fils au Daghestan.

■ La virginité de **Chedrine**, vingt ans, tuée par un cousin pour *« sauver l'honneur de la famille »*, vendredi 17 septembre à la veille de ses noces dans une rue d'Irbid en Jordanie, est confirmée par l'autopsie.

■ En Turquie, le nombre des jeunes qui se suicident pour des querelles de famille a augmenté de 63,5 % en quatre ans.

■ Alertés sur la présence de vingt et une têtes de porc accrochées à des grilles, les policiers de Liverpool, n'écartant aucune hypothèse, tournent leurs regards vers les supporteurs du club de football de la ville.

■ La firme Pharmacia-Upjohn fabrique à l'intention des éleveurs de porcs danois une crème solaire d'indice huit pour le confort des truies qui, souffrant l'été de coups de soleil dans le dos, redoutent les assauts des verrats.

■ **Payoke,** organisation caritative belge, précise, en ouvrant une « école de la prostitution » à Anvers : *« Nos cours sur la législation, la gestion, l'hygiène et les techniques sexuelles permettront de venir en aide à ceux ou celles qui veulent sérieusement exercer le plus vieux métier du monde. »*

■ Aux semonces de **Mgr George Carey,** primat de l'Eglise d'Angleterre, **Mgr Richard Holloway,** chef de l'Eglise anglicane en Ecosse, qui prêche la légalisation du cannabis, défend les homosexuels, refuse de condamner l'adultère et ne croit pas à la résurrection du **Christ,** répond : *« J'ai passé l'âge de recevoir des leçons. »*

■ Les gendarmes du pays de Bray ont contrôlé, samedi 11 septembre, un client d'une auto-école qui prenait une leçon avec un 1,5 gramme d'alcool dans le sang.

■ Un fidèle en transe, persuadé d'avoir reçu dans son sommeil le don divin de la conduite, s'emparant d'un véhicule au sortir de la messe, a écrasé en zigzaguant une femme, dimanche 12 septembre, devant une église chrétienne à Kinshasa, rapporte le journal *Le Palmarès.*

■ **Abeoku**, marchand ambulant à Monrovia au Liberia, s'est noyé en plongeant pour récupérer son charreton qu'un policier avait jeté d'un pont avec son chargement.

■ A l'occasion de la visite de **Bill Clinton** à Auckland, les conseillers du président – **Douglas Sosnik** et **Gene Sperling** en tête – ont sauté à l'élastique du haut d'un pont néo-zélandais.

Christian Colombani

Les mutations françaises selon « Sciences humaines »

La revue fait le tableau des transformations intervenues dans la société depuis vingt-cinq ans. Elle décrit une réalité de plus en plus complexe et contradictoire

AVEC un numéro hors série, la revue trimestrielle *Sciences humaines* (N° 26, septembre octobre 1999) dresse un panorama exhaustif de *« la France en mutation »*. En prenant pour période d'observation ce dernier quart de siècle, qui s'ouvre par la crise du choc pétrolier et la fin brutale des « trente glorieuses », son objectif est de montrer en quoi la société française s'est profondément transformée. Plusieurs sociologues, dont Henri Mendras, Serge Paugam et un collectif réuni sous le nom de Louis Dirn (anagramme de lundi soir, jour des séances de travail) en expliquent les multiples facettes, le vieillissement démographique et les nouvelles familles, l'emploi flexible et la pauvreté, pour s'en tenir à de grandes têtes de chapitre.

« Plutôt qu'un système homogène gouverné par quelques principes directeurs, la société française apparaîtrait comme une nébuleuse de forces, de logiques, d'entités », écrit Achille Weinberg dans l'article introductif. Reprenant à son compte l'hypothèse d'un *« déclin de l'idée de société »*, confortée par la déstructuration de l'Etat-nation, il note que cette vision d'une société *« éclatée, hétérogène, diversifiée »* peut être due au regard nouveau des sociologues. Délaissant les théories générales, ils ont, pendant la même période, davantage

porté leur attention sur des secteurs limités, *« la famille, les jeunes, les banlieues, les " tribus " professionnelles ou urbaines »*, sur l'acteur plutôt que sur la structure, sur le micro plutôt que sur le macro.

Cette façon de procéder se retrouve dans ce numéro de *Sciences humaines*. La revue dégage aussi quelques tendances qui sous-tendent l'ampleur des transformations. Des thèmes comme la recomposition des groupes sociaux, les bouleversements intervenus dans la famille et la place de l'Etat, exercent leur influence dans de nombreux domaines ou trouvent leur prolongement dans des attitudes nouvelles.

Ainsi, *« si beaucoup de sociologues parlent de " brouillage des classes ", cela ne veut pas dire disparition des clivages ou distinctions sociales, mais plutôt superposition des lignes de fracture »*. De même, la modification du statut de la femme a bousculé la famille mais l'essor de l'individualisme a, de son côté, moins conduit à une montée des égoïsmes qu'à une *« désaffiliation »*. Quant à une prétendue crise de l'Etat, *« les spécialistes »* préfèrent opposer une transformation ou une *« recomposition de l'action publique »*.

Dans chacun des articles traitant d'un sujet particulier, on retrouve un même balancement entre le constat d'une mutation et des éléments qui en tempèrent l'impact. La sociabilité souffre de la modernité ou de l'isolement dû au chômage, à l'exclusion ? C'est oublier la sociabilité adolescente qui se développe avec l'allongement des études, ou celle des retraités ou du troisième âge, à distinguer du quatrième. C'est, encore, ne pas tenir compte de l'augmentation des temps de loisir, de l'engouement pour le sport et de la croissance des associations.

La jeunesse *« qui dure »* crée une période intermédiaire et incertaine, les jeunes connaissant *« des difficultés d'insertion sociale inédites depuis cinquante ans »*. Mais elle se montre *« suractive »* du point de vue culturel. Espérance de vie et amélioration des retraites aidant, les vieux sont devenus des seniors et il se vérifie que *« le troisième âge animera la société française »*. Et ainsi de suite, jusqu'à cette notation à propos des métamorphoses de l'économie et qui vaudrait pour tout : *« le mot crise exprime mal les transformations qu'a connues la France de ce dernier quart de siècle »*.

Alain Lebaube

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Pierre Rousselin

■ A chaque fois les Nations unies ne peuvent agir faute de moyens et faute de consensus. La question des moyens s'explique aisément : les Etats-Unis doivent 1,7 milliard [de dollars] d'arriérés à l'ONU. Leur excédent budgétaire de 14 milliards leur permettrait de rembourser leur dette aisément, si seulement ils le jugeaient dans leur intérêt. Mais Washington préfère que les gendarmes du monde ne soient pas toujours coiffés du casque bleu : c'est la question du consensus, souvent introuvable à l'ONU. Ils auront donc tantôt l'uniforme OTAN ; tantôt celui des pilotes de la RAF ou de l'US Air force ; tantôt celui des militaires australiens. C'est dommage pour l'ONU, qui devrait être le vrai garant de la sécurité internationale et n'est plus qu'une chambre d'enregistrement. Les motivations des gendarmes ne peuvent être que suspectes. Au Timor, comme au Kosovo.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Ou bien l'ONU ne sert que de caution ou de paravent à des opérations lourdes décidées et conduites en dehors de son magistère. C'est ce qui s'est passé en Irak ou au Kosovo. Ou bien elle prend laborieusement et tardivement l'initiative d'opérations dont elle est contrainte de déléguer l'exécution faute de moyens. Tel est le cas au Timor-Oriental. On sait les raisons de cette impuissance et de cette faiblesse. La volonté hégémonique des Etats-Unis, qui n'acceptent l'ONU que si elle est aux ordres et qui excercent à son encontre un chantage financier en négotiant le paiement de leur cotisation, d'où les graves difficultés financières de l'organisation internationale. Les grandes nations qui ne parviennent pas à s'entendre et peinent à élargir le Conseil de sécurité à de nouveaux membres. Le mauvais fonctionnement enfin d'un organisme mangé par la bureaucratie et le gâchis financier.

RFI
Jacques Rozenblum

■ On dira que la maréchaussée internationale arrive toujours trop tard, après la bataille et pour enterrer les morts. Mais au moins est-elle arrrivée cette fois-ci et avec un mandat en bonne et due forme du Conseil de sécurité. (...) Mais il ne faut pas se cacher qu'après le Kosovo, où l'intervention s'était faite sans l'aval de l'ONU, l'affaire du Timor n'a que faiblement contribué à rétablir la légitimité de l'organisation mère de la communauté internationale. (...) Pourtant, aussi malmenée soit-elle, cette organisation reste indispensable. (...) Elle reste un frein à la tentation toujours présente de l'unilatéralisme des grands pays, à commencer par le premier d'entre eux. (...) En cette période de mondialisation, elle seule représente le rêve d'un gouvernement mondial sur la base de l'égalité des peuples et du partage des richesses. Bref, si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer. C'est bien pourquoi il est devenu urgent de la réinventer.

travel.state.gov/y2kca.html

Un guide pour aider les voyageurs américains à échapper au bogue de l'an 2000

LES ÉTATS-UNIS prennent très au sérieux le bogue de l'an 2000, qu'ils appellent Y2K (pour *year* 2000, 2K représentant deux fois 1 000). Le président Clinton en a fait un des ses chevaux de bataille et la Maison Blanche surveille les administrations pour s'assurer qu'elles seront *« Y2K compatibles »* avant la date fatidique du 31 décembre.

Le responsable Y2K au département d'État, John O'Keefe, et le directeur du service des Américains à l'étranger ont commenté la publication et la diffusion sur Internet d'informations concernant la situation dans cent quatre-vingt-seize pays. Trop souvent accusés de manier le bâton plus que la carotte, les diplomates américains se défendent de toute ingérence dans les affaires d'autres Etats : *« il n'est pas dans notre intention de vouloir restreindre les voyages ou le tourisme de quelque manière que ce soit et nos analyses ne reflètent aucune considération politique »*, a déclaré d'emblée M. O'Keefe. Il n'empêche, cette publication a pour objet d'informer les voyageurs, et donc de les amener à réfléchir, avant de se rendre dans un certains pays « à risques », mal préparés pour le grand saut dans le prochain millénaire. La Chine, l'Inde ou la Russie n'apprécieront guère d'être montrés du doigt, même dans les termes les plus diplomatiques. Ainsi, si les villes côtières chinoises sont *« généralement bien préparées »*, il n'en est pas de même du reste du territoire, où *« il pourrait y avoir un risque de perturbations dans des secteurs-clés comme la banque, la finance, les télécommunications, les services médicaux, l'alimentation en électricité et les infrastructures»*.

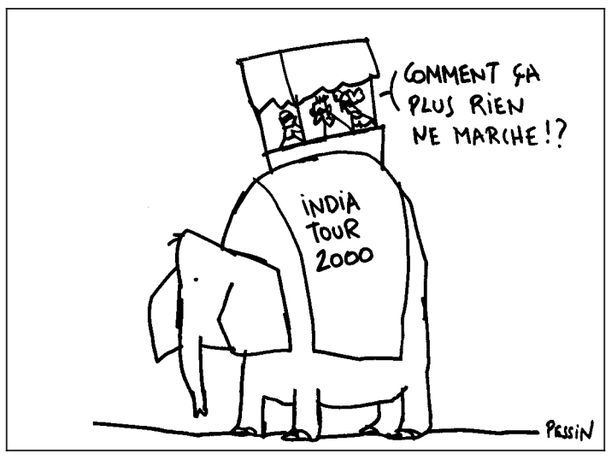

Risques similaires en Russie, où *« les ressortissants américains devraient prendre des précautions pratiques, anticiper les perturbations potentielles de leurs activités quotidiennes »*. En ce qui concerne l'Inde, M. O'Keefe a souligné *« l'ironie »* de voir que ce pays, dont les experts ont contribué à *« remettre en état les systèmes chez les autres »*, était mal préparé. Ce genre d'informations et de commentaires risquent de mécontenter les capitales concernées, pour des raisons politiques ou par peur de voir s'envoler la manne touristique – surtout si elles craignent effectivement de ne pas être prêtes à temps.

Que les Français se rassurent : les Américains estiment que la France *« est bien préparée pour faire face aux problèmes posés par le bogue. Le risque de perturbations potentielles dans les secteurs-clés est faible »*.

Patrice de Beer

SUR LA TOILE

LIVRES ESPAGNOLS

■ Après la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, la libraire en ligne BOL, filiale du groupe Bertelsmann, s'attaque au marché espagnol, avec un catalogue de plus de 125 000 livres. Les prix pratiqués par BOL seront les mêmes que ceux des librairies espagnoles traditionnelles. Une boutique destinée aux internautes latino-américains est en préparation. – (*AFP.*)
www.es.bol.com

CRYPTAGE

■ Le gouvernement des Etats-Unis va autoriser les fabricants américains de logiciels à exporter leurs systèmes de cryptage les plus puissants, jusqu'alors considérés comme des *« équipements stratégiques »* dont la circulation devait être restreinte pour des raisons de sécurité nationale. Le cryptage informatique est notamment utilisé pour assurer la confidentialité des messages et transactions sur Internet. Les exportateurs américains devront fournir au gouvernement fédéral des listes détaillées de leurs clients étrangers. L'interdiction d'exportation reste valable pour l'Iran, l'Irak, la Libye, la Syrie, le Soudan, la Corée du Nord et Cuba. – (*AP.*)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€)par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom.....
Prénom .....
N° .....rue.....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue.....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year *"Le Monde"* 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le « Guide » tue-mouches *par Alain Rollat*

IL Y A TRENTE ANS, le colonel Kadhafi faisait la « une » de tous les quotidiens et la couverture de tous les magazines. Les chaînes de télévision se disputaient le privilège de le filmer et les journaux celui de l'interviewer. Adulé par les uns, détesté par les autres, le chef de la révolution libyenne ne laissait personne indifférent. Le monde arabe voyait en lui un génie prophétique, le fils spirituel de Nasser, le phare visionnaire d'une « troisième voie » réformatrice située à mi-chemin du capitalisme et du marxisme. Sa prestance, son verbe, son impétuosité galvanisaient les foules. Son regard volontaire, son sourire éclatant, son langage intrépide fascinaient les victimes de l'exploitation coloniale. Il incarnait l'anti-impérialisme. Le monde occidental voyait en lui le nouveau diable, le plus chauvin, le plus fanatique, le plus antisémite, le plus terroriste des musulmans nationalistes. Aujourd'hui, le colonel Kadhafi pose pour « Le Vrai Journal » de Karl Zéro. Son charisme s'est empâté. Il ne refait plus le monde. Il fait la sieste, sous sa tente, en chassant les mouches.

Les questions l'ennuient. Il y répond du bout des lèvres, au rythme lent de son chasse-mouches. A peine consent-il à juger *« ridicule »* qu'on lui prête l'ambition de devenir *« le président des Etats-unis d'Afrique »*. Il promène son regard vide, du haut de son chasse-mouches, sans jamais voir les autres. Son verbe s'est embourgeoisé. Il aime tout le monde. Y compris Bill Clinton : *« Il a une bonne nature »*. Il aime surtout Jacques Chirac, en l'honneur duquel il accélère un peu son chasse-mouches : *« C'est mon ami. S'il continue de diriger la France, il n'y aura absolument plus aucun problème entre nous. »* Son chasse-mouches prêche *« l'amour de la paix »* : *« C'est l'Amérique, l'OTAN, les Israéliens qui aiment la guerre comme Napoléon et Hitler l'aimaient... »* Il éprouve même une certaine *« compassion »* pour les victimes des attentats imputés à son terrorisme d'Etat.

Aujourd'hui, le colonel Kadhafi a la paix triste. Il ne sourit plus. Est-ce à cause des mouches ? Il n'a souri qu'une seule fois au cours de cet entretien sollicité depuis huit mois : quand on lui a demandé s'il aurait, lui, *« embauché Monica Lewinski »*. Il a répondu *« oui »*, tout en précisant qu'il aurait *« beaucoup à redire sur le reste... »*. Pour le remercier de ce *« scoop planétaire »*, les envoyés spéciaux du « Vrai Journal » lui ont offert un tee-shirt de Canal+. Et, par un juste retour des choses, Karl Zéro a hérité de son chasse-mouches. La statue du « Guide de la révolution libyenne » finira donc comme toutes les idoles démodées : sous les chiures.

LeMonde Job: WMQ2109--0041-0 WAS LMQ2109-41 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 09:27 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0494 Lcp:700 CMYK

LUNDI 20 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Islam, religion moderne ou archaïque ? **Forum Planète**
23.00 De Gaulle : une certaine idée de la France. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Avec Jean-Luc Bideau ; Tindersticks ; Philippe Labro ; Tariq Abdul Wahad ; Marc Jolivet. **Canal +**
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Edouard Balladur. **LCI**
21.00 Lundi soir. Invités : Marie-José Pérec et Guy Drut. **Eurosport**
21.05 Le Point. Le diamant canadien. Fraude par téléphone. Des travailleurs importés d'Allemagne. **TV 5**
22.35 Argent public. Invité : François de Closets. **France 2**
22.40 et 1.45 Le Journal de l'Economie. Philippe Jaffre. **LCI**
23.20 Y a pas photo ! Invités : Michel Galabru ; Astrid Veillon. **TF 1**
0.20 L'Entretien. Invité : Raymond Barre. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.00 De Gaulle au fil des mots. **Planète**
20.00 Erick Surcouf, à la recherche de son ancêtre. **Planète**
20.15 Reportage. La Nasa à Moscou. **Arte**
20.30 Le Fracas des ailes. [3/13]. La deuxième guerre mondiale vue du ciel : Le pari d'Hitler. **Planète**
21.05 James Dean, une carrière foudroyée. **Canal Jimmy**
21.20 Lonely Planet. Philippines. **Planète**
21.30 L'Année des Gagadjus. **Odyssée**
22.10 Appel d'air. [2/6]. Birmanie. **Odyssée**
22.35 La Grande Combine de General Motors. **Planète**
23.10 Dustin Hoffman. **Paris Première**
23.35 Rocamadour, les Montgolfiades. **Planète**
0.05 Base-Ball. [12/18]. **Planète**
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Aoutara, jeunes filles Baga. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Rugby à XIII. Championnat de France. Pia - Saint-Estève. **Pathé Sport**
20.55 Football. Championnat étranger. **Canal + vert**

MUSIQUE

20.45 Karajan dirige... *La Symphonie n° 5*, de Beethoven et *La Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. Réalisation. Henri-Georges Clouzot. **Mezzo**
21.00 Don Giovanni. Opéra de Mozart. Mise en scène. Deborah Warner. Par The Orchestra of the Age of Enlightenment, dir. Yakov Kreizberg. **Muzzik**
22.20 Beethoven. *Sonate pour piano «Au clair de lune»*. Avec Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
22.45 Karajan dirige... *La Symphonie n° 4*, de Beethoven ; *La Symphonie n° 1*, de Brahms et *La Symphonie n° 6*, de Beethoven. Avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Mezzo**
0.15 Wynton Marsalis. Montréal 1982. **Muzzik**
1.00 Jazz 6. Count Basie. **M 6**

TÉLÉFILMS

20.30 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [1 et 2 et 3/3]. **Festival**
20.50 Balzac. Josée Dayan [2/2]. **TF 1**
22.45 Au nom de la race. J. Sargent. **TMC**
23.20 Ruby et Oswald. Mel Stuart. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.20 Courts au 13. **13ème RUE**
22.40 Court-circuit. *Cinq minutes*. Britta Krause ; *Les Mistons* et *Antoine et Colette*. François Truffaut. **Arte**

SÉRIES

20.35 Docteur Quinn, femme médecin. [1/2]. Voyage à Boston. **Série Club**
21.50 New York Police Blues. Pas de pitié (v.o.). **Canal Jimmy**
22.35 Earth 2. [2/2]. **13ème RUE**
22.40 X-files. [1/2]. Toute la vérité. **TSR**

FILMS

20.15 **La Femme défendue** ■■ Philippe Harel (France, 1997, 105 min) ✪. **RTBF 1**
20.25 **Donnie Brasco** ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 135 min) ✪. **TSR**
20.30 **La Poursuite infernale** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 **Un monde à part** ■■ Chris Menges (GB, 1988, 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
20.40 **Will Hunting** ■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 119 min) ✪. **Canal +**

20.45 **La Sirène du Mississippi** ■■■ **François Truffaut. Avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Deneuve** (France, 1969, 115 min) ✪. **Arte**
20.55 **Le Festin de Babette** ■■ Gabriel Axel (Danemark, 1987, 105 min) ✪. **TMC**
21.15 **Deux têtes folles** ■■ Richard Quine (Etats-Unis, 1963, 110 min) ✪. **Cinétoile**
22.05 **Polar** ■■ Jacques Bral (France, 1983, 100 min) ✪. **Cinéstar 1**
22.10 **La terre tremble** ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1948, N., v.o., 160 min) ✪. **Ciné Classics**
22.15 **Le Crabe-tambour** ■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 90 min) ✪. **TV 5**
22.25 **Snake Eyes** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, v.o., 110 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
22.30 **Bronco Billy** ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1979, 115 min) ✪. **RTL 9**
22.30 **L'Ultime Razzia** ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) ✪. **Cinéfaz**
22.50 **Une femme disparaît** ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., v.o., 95 min) ✪. **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **Clic et net.**
19.57 **L'Air d'en rire.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.50 **Balzac.** Téléfilm. Josée Dayan [2/2]. ✪.
23.20 **Y a pas photo !** Les histoires étonnantes et drôles des surdoués.
0.50 **Football.**
1.25 **TF 1 nuit, Météo.**

FRANCE 2

18.25 **Hartley, cœurs à vif.** ✪.
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **Qui est qui.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Crimes en série.** Nature morte. ✪.
22.35 **Argent public.**
23.55 **Journal, Météo.**
0.20 **L'Entretien.**
1.10 **Mezzo l'info.**
1.25 **Envoyé spécial.**

FRANCE 3

18.13 **Comment ça va aujourd'hui ?**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa Si La.**
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **L'Homme des hautes plaines** ■ Film. Clint Eastwood. ✪.
22.45 **Météo, Soir 3.**
23.20 **Ruby et Oswald.** Téléfilm. Mel Stuart. ✪.
1.00 **La Case de l'Oncle Doc.** Aoutara, jeunes filles Baga.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.40 **Will Hunting** ■ Film. Gus Van Sant. ✪.
22.39 **Les Têtes.** Lapin carotte. ✪.
22.40 **Sue perdue dans Manhattan** ■ Film. Amos Kollek (v.o.). ✪.
0.10 **Boxe hebdo à Las Vegas.**
1.10 **Football.**

ARTE

19.00 **Nature.**
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Reportage.** La Nasa à Moscou.
20.45 **La Sirène du Mississippi** ■■■ Film. François Truffaut. ✪.
22.40 **Court-circuit 1.** *Cinq minutes.* Britta Krause (v.o.). ✪.
22.50 **Une femme disparaît** ■■ Film. Alfred Hitchcock (v.o.). ✪.
0.25 **Court-circuit 2.** *Les Mistons.* ✪. *Antoine et Colette.* ✪. François Truffaut.
1.15 **Le Secret de Jérôme** ■■ Film. Phil Comeau. ✪.

M 6

19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.** ✪.
20.40 **Décrochages info, Les Produits stars.**
20.55 **The Shooter** Film. Ted Kotcheff. ✪.
22.30 **The Substitute** Film. Robert Mandel. ✪.
0.30 **Culture pub.** La saga Kelton. La pub a droit de cité.
1.00 **Jazz 6.** Count Basie.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.30 **Multidiffusion.**
22.10 **Carnet de notes.** Archives d'un mélomane.
22.30 **Gouhahanouka.** Les émergeants.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 **Concert UER.** Saison des concerts euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebrück, dir. Reinhard Goebel. Œuvres de Vogler, Mozart, Richter, Cannabich.
22.30 **Suivez le thème.**
23.00 **Le Conversatoire.**

RADIO CLASSIQUE

20.15 **Les Soirées.** *Symphonie*, de Kraus, par l'Orchestre de chambre suédois, dir. Petter Sundkvist. **20.40** Récital du pianiste Murray Perahia. Piano. Œuvres de Bach, Haydn, Brahms...
22.30 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de Mozart, Brahms, Beethoven.

Le Monde TELÉVISION

LA CINQUIÈME

16.50 Buffet froid
Sur le quai du RER, Alphonse rencontre un homme avec lequel il essaie d'engager la conversation et auquel il montre un couteau... bientôt planté – mais par qui ? – dans le ventre du quidam. Alphonse rentre chez lui, dans un immeuble de trente étages. Sa femme, Josyane, lui apprend que leur voisin est inspecteur. Le malaise et l'angoisse dans la grande ville, vus par Bertrand Blier.

TF 1

20.50 Balzac
Second volet de la superproduction du trio Depardieu-Dayan-Decoin qui n'a pas les défauts du premier, diffusé lundi 13. Un rythme moins haché, des violons moins envahissants, et Depardieu se laisse moins aller à son penchant naturel à en faire trop. Madame de Berny morte, Honoré de Balzac s'adonne désormais tout entier à sa nouvelle passion, Eve Hanska (Fanny Ardant) et à son œuvre.

ARTE

20.45 Soirée François Truffaut
Un long métrage – *La Sirène du Mississippi*, neuvième film tourné par Truffaut, avec le couple Deneuve-Delon – et deux perles rares, les courts métrages *Antoine et Colette* et *Les Mistons*, alimentent cette soirée que la chaîne culturelle dédie au cinéaste de la nouvelle vague. Dimension autobiographique et cruauté poétique assurées pour ces œuvres qui se font écho.

MARDI 21 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Hô Chí Minh. Invités : Daniel Hemery. Lê Thanh Khoï. Jean Lacouture. André Martel. Roland Sadou. Vu Dinh Lan. **Forum Planète**
22.00 Sur les traces de Lawrence. **Forum Planète**
23.00 Ex-URSS, à l'ombre du croissant. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : Circuler en ville. **La Cinquième**
15.20 1 an de +. **Canal +**
16.05 Saga-Cités. Chambres à part. **France 3**
18.00 Stars en stock. Rock Hudson. Spencer Tracy. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Avec The Pretender ; Gilbert Bécaud ; Christian Califano. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.00 Courts particuliers. Christian Philibert. **Paris Première**
20.05 Une année de défilés. Dior. **Paris Première**
20.50 E = M 6 spécial. Les colères du ciel. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Les animaux comme vous ne les avez jamais vus ! **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Alain Delon. **Paris Première**
21.05 Temps présent. La chute de « Loèche-les-Bains SA ». **TV 5**
22.45 52 sur la Une. Du riffi chez les polygames mormons. **TF 1**
0.15 Top bab. Top Beatles. **Canal Jimmy**
0.25 Capital. Les nouvelles recettes du commerce. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.35 Global Family. Des acrobates sans filet. **Odyssée**
17.55 Exploration planète. [8/17]. Les médicaments de la nature. **La Cinquième**
18.25 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [7/13]. L'offensive du Têt. **Planète**
18.30 Le Monde des animaux. Miracle dans le désert. [7/13]. **La Cinquième**
18.30 Mongolie, le paradis bleu. [6/6]. **TMC**
19.15 Asie centrale, le réveil du tigre. **Planète**
19.15 La Dernière Moisson. **Odyssée**
20.15 Reportage. Danse avec l'atome. **Arte**
20.30 Les Chevaliers. Le vrai Falstaff ? Sir John Falstaff. **Planète**
20.35 Tant que les cheminées fumeront. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. Heimatfront, guerre au quotidien en Allemagne. [3/6]. La bataille du travail. **Arte**
21.00 Mes années de guerre. Portrait d'Arnold Schoenberg. **Muzzik**
21.55 Terre François Joseph. Un tournage dans la nuit arctique. **Odyssée**
22.45 Le Fracas des ailes. [3/13]. La Deuxième Guerre mondiale vue du ciel : Le pari d'Hitler. **Planète**
22.45 La Route de Bolivar. [1/2]. Profil d'un continent. **Histoire**
22.45 Carnets de vol. Hélicoptères contre criminels. **Odyssée**
23.30 Le Mystère Alzheimer. **France 3**
23.35 Lonely Planet. Philippines. **Planète**
23.35 Behind the Music. Blondie. **Canal Jimmy**
23.35 Aimer vivre en France. La passion des jardins. **Odyssée**
0.20 Théâtre du monde à Berlin. [2/2]. **Arte**
0.20 La Vie en face. Les Années 4 CV. **TSR**
0.25 La Grande Combine de General Motors. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne) : Valence - Teruel. **Eurosport - TSR**
20.45 Football. Ligue des champions (1er tour, 2e journée, groupe G) : Bordeaux - Willem II Tilburg. **Canal +**
20.45 Football. Ligue des champions (1er tour, 2e journée, groupe H) : Milan AC - Galatasaray. **Canal + vert**
22.00 Boxe. Poids mi-lourds : Juan Perez Nelongo, dit Kid Dongo - Alex Mason. **Eurosport**

DANSE

17.10 Coppélia. Chorégraphie de Maguy Marin. Musique de Léo Delibes. Avec Maria Brown, Josu Zabala. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano. **Mezzo**

MUSIQUE

18.55 Carl Philipp Emmanuel Bach. *Concerto pour violoncelle.* Par le Bach Collegium de Munich, dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**
19.15 Schubert. *Le Voyage d'hiver.* Avec Ian Bostridge, ténor ; Julius Drake, piano. **Muzzik**
20.59 Soirée Schoenberg. **Muzzik**
21.40 Beethoven. *Coriolan, ouverture en ut mineur.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
21.50 Richard Strauss. *Don Quichotte.* Avec Mstislav Rostropovitch, violoncelle ; Ulrich Koch, alto. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
22.25 Les Gurrelieder, de Schoenberg. Londres 1987. Avec Jessye Norman ; Laurence Raffeiner ; Reigel ; Nienstadt ; Brocheler. Par l'Orchestre de New York, dir. Pierre Boulez. **Muzzik**
22.45 Cavalleria rusticana. Opéra de Mascagni. Enregistré en 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
0.00 Karajan dirige... le Philharmonique de Berlin 1983. Œuvres de Rossini, Smetana, Sibelius, Strauss. **Mezzo**
0.55 Paillasse. Opéra de Leoncavallo. Milan 1968. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. H. von Karajan. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.30 Lear. Pièce de Shakespeare. Mise en scène d'Ong Keng Sen. **Arte**

TÉLÉFILMS

20.30 A nous, les beaux dimanches ! Robert Mazoyer [1/2]. **Festival**
21.20 Les Mômes. Patrick Volson. **RTBF 1**
22.40 L'Ombre d'un doute. Peter Foldy. ✪. **M 6**
23.50 Des toques et des étoiles. **TMC**
0.10 L'Année du certif. Jacques Renard. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Libre court. *Talounado.* Cyril Lecomte. **France 3**

SÉRIES

19.05 Les Enquêtes de Remington Steele. La grande classe. **13ème RUE**
19.15 Le Prisonnier. Le carillon de Big Ben. **Série Club**
19.55 Deux flics à Miami. Les heures difficiles. **13ème RUE**
20.35 Code Quantum. Singe et astronaute. Cauchemars. **Série Club**
21.40 Ally McBeal. Honni soit qui mal y pense (v.o.). **Téva**
22.05 C-16. Un frère encombrant. **Série Club**
22.40 Les Soprano. A bout de souffle. **Canal Jimmy**
22.30 Au nom du Père et du Fils. [3/5]. **Festival**
1.35 Star Trek, Voyager. Parallax (v.o.). **Canal Jimmy**
2.20 Star Trek, Deep Space Nine. Maison de Quark (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

16.05 **La terre tremble** ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1948, N., v.o., 160 min) ✪. **Ciné Classics**
16.05 **Quai des Orfèvres** ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min) ✪. **Cinétoile**
17.05 **New York 1997** ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1981, v.o., 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
18.15 **Le Roman d'un tricheur** ■■■ Sacha Guitry (France, 1936, N., 90 min) ✪. **TV 5**
18.55 **Le Château de ma mère** ■■ Yves Robert (France, 1990, 95 min) ✪. **Cinéstar 2**
19.50 **Dumbo, l'éléphant volant** ■■ Norman Ferguson (EU, animation, 1940, 65 min) ✪. **Disney Channel**
20.30 **Une ravissante idiote** ■■ Edouard Molinaro (France - Italie, 1964, N., 110 min) ✪. **Ciné Classics**
20.30 **Snake Eyes** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, 105 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.55 **Les Tontons flingueurs** ■■ Georges Lautner (France, 1963, N., 120 min) ✪. **France 2**
20.55 **Le Silencieux** ■■ Claude Pinoteau (France, 1972, 115 min) ✪. **Cinétoile**
22.20 **La Vie privée d'Henry VIII** ■■■ Alexander Korda (Grande-Bretagne, 1933, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
22.30 **Europa** ■■ Lars von Trier (France - Danemark, 1991, v.o., 115 min) ✪. **Paris Première**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.30 **2001, l'odyssée de l'espace** ■■■ **Stanley Kubrick. Avec Keir Dullea, Gary Lockwood** (EU, 1968, v.o., 135 min) ✪. **Cinéfaz**
22.50 **La Règle du jeu** ■■■ Jean Renoir (France, 1939, N., 105 min) ✪. **Cinétoile**
23.40 **New York 1997** ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1981, 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
0.00 **L'Esclave libre** ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

1.10 **Monsieur Max** ■■ **Mario Camerini. Avec Vittorio De Sica, Assia Norris** (It., 1937, N., v.o., 85 min) ✪. **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 **Sydney Police.** ✪.
16.40 **Sunset Beach.** ✪.
17.35 **Melrose Place.** ✪.
18.25 **Exclusif.**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **Clic et net.**
19.57 **L'Air d'en rire.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.50 **Arlette.** Film. Claude Zidi. ✪.
22.45 **52 sur la Une.** Du riffifi chez les polygames mormons.
23.45 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**
0.15 **TF 1 nuit, Météo.**
0.30 **Reportages.** Les pèlerins de Saint-Jacques.

FRANCE 2

16.05 **La Chance aux chansons.**
16.50 **Des chiffres et des lettres.**
17.20 et 22.55 **Un livre, des livres.**
17.25 **Cap des Pins.** ✪.
17.55 **Le Prince de Bel-Air.** ✪.
18.25 **Hartley, cœurs à vif.** ✪.
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **Qui est qui.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Les Tontons flingueurs** ■■ Film. Georges Lautner. ✪.
23.00 **La Femme flic** Film. Yves Boisset. ✪.
0.45 **Journal, Météo.**
1.10 **Ciné-Club.** Cycle Téléphones blancs. Monsieur Max ■■ Film. Mario Camerini (v.o.). ✪.

FRANCE 3

16.05 **Saga-Cités.**
16.35 **Les Minikeums.**
17.40 **Le Kadox.**
18.13 **Comment ça va aujourd'hui ?**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa Si La.**
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **Pourquoi ? Comment ?** Les animaux comme vous ne les avez jamais vus !
22.55 **Météo, Soir 3.**
23.30 **Le Mystère Alzheimer.**
0.25 **Libre court.** *Talounado.* Cyril Lecomte. ✪.
0.45 **Magazine olympique.**
1.10 **Nocturnales.** Spécial Masters de Monte Carlo 1999.

CANAL +

15.20 **1 an de +.**
16.10 **Le Monde perdu** ■■ Film. Steven Spielberg. ✪.
▶ **En clair jusqu'à 20.45**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.15 **Soirée Football.** **20.45** Bordeaux-Willem II Tilburg. **22.30** Résumé.
23.44 **Les Têtes.** Boxe. ✪.
23.45 **U-Turn, ici commence l'enfer** ■ Film. Oliver Stone (v.o.). ✪.
1.45 **Football NFL.**

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 **La Cinquième rencontre...** Justice, société : Circuler en ville.
16.00 **En quête d'avenir.** [2/6].
16.30 **Alf.**
16.55 **Abécédaire du polar.**
17.10 **Histoires de profs.**
17.30 **100 % question.**
17.55 **Exploration planète.** [8/17].
18.25 **Météo.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **Archimède.**
19.45 **Météo, Arte info.**
20.15 **Reportage.** Danse avec l'atome.
20.45 **La Vie en face.** Heimatfront, la guerre au quotidien en Allemagne [3/6].
21.45 **Comedia.** Festival Théâtre du monde Berlin 1999.
21.55 **Théâtre du monde à Berlin.** [1/2].
22.30 **Lear.** Pièce de William Shakespeare.
0.20 **Théâtre du monde à Berlin.** [2/2].
1.00 **Frère** ■ Film. Alexei Balabanov. ✪.

M 6

15.15 **La Belle et la Bête.** ✪.
16.10 **M comme musique.**
17.20 **Highlander.** ✪.
18.25 **The Sentinel.** ✪.
19.20 **Dharma & Greg.** ✪.
19.50 **La sécurité sort de la bouche des enfants.**
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.** ✪.
20.40 **Décrochages info, E = M 6 découverte.**
20.50 **E = M 6 spécial.** Les colères du ciel.
22.40 **L'Ombre d'un doute.** Téléfilm. Peter Foldy. ✪.
0.25 **Capital.** Les nouvelles recettes du commerce.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 **In vivo.**
20.30 **Prima la musica.**
21.20 **Expresso - Poésie sur parole.**
21.30 **Multidiffusion.**
22.10 **Carnet de notes.** Libre cour.
22.30 **Gouhahanouka.** Les émergeants.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUES

19.07 **A côté de la plaque.**
20.00 **Un mardi idéal.**
22.30 **Suivez le thème.** How About You.
23.00 **Le Conversatoire.**
0.00 **Tapage nocturne.**

RADIO CLASSIQUE

18.30 **Le Magazine.**
20.15 **Les Soirées.** *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti. **20.40** Claude Debussy et André Caplet. Œuvres de Debussy, Wagner, Debussy, Caplet.
22.44 **Les Soirées... (suite).** Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Dvorak.

Le Monde TELÉVISION

FRANCE-MUSIQUES

10.30 Papier à musique
Le festival Musica de Strasbourg a consacré, cette année, l'essentiel de sa programmation à la musique espagnole contemporaine. Alain Pâris a invité dans son émission « Papier à musique » – du lundi au vendredi – Luis de Pablo, fondateur du groupe Alea, qui, « *par son œuvre autant que par l'influence qu'il exerce sur les nouvelles générations, est, en Espagne, la figure emblématique de la modernité* ».

FRANCE 2

1.10 Monsieur Max
Gianni tient un kiosque à journaux à Rome et rêve de mener la grande vie. Il participe à une croisière de luxe sous le nom de « comte Max Varaldo », et tombe amoureux de donna Paola. Obligé de revenir à son kiosque, il est alors reconnu par Lauretta, la femme de chambre de Paola. Il fait croire à une ressemblance et endosse les deux personnages. Une comédie brillante de Mario Camerini.

CANAL+

3.30 Mina Tannenbaum
Deux fillettes juives se lient d'amitié au milieu des années 60. Le film de Martine Dugowson suit leur évolution sociale et sentimentale, leurs émois et leurs ruptures, sur une trentaine d'années. Un film à la construction un peu compliquée, mais que ses deux interprètes principales – Romane Bohringer et Elsa Zylberstein, parfois bouleversantes d'émotion – rendent très attachant.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
Ⓞ Accord parental souhaitable
Ⓐ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
Ⓟ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
Ⓒ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2109--0042-0 WAS LMQ2109-42 Op.: XX Rev.: 20-09-99 T.: 11:16 S.: 111,06-Cmp.:20,11, Base : LMQPAG 59Fap:100 N°:0495 Lcp:700 CMYK

Le Monde
MARDI 21 SEPTEMBRE 1999

Patrimoine

par Pierre Georges

SE SERAIT-IL, comme le cuisinier du roi, Vatel, le fit en son temps pour du poisson non frais, pendu pour une ganache râtée, l'excellent Maurice Bernachon ? Qui sait ? En tout cas, le voici mort à quatre-vingts ans, samedi 18 septembre, d'un transport au cerveau, comme l'on disait jadis.

Maître Bernachon, un nom déjà comme une enseigne, un nom fondant sous la langue comme truffe fourrée, était le plus grand chocolatier de Lyon. Ce qui revient à dire, et Raymond Barre l'a dit un jour en maire gourmand, *« le plus grand chocolatier du monde »*. Mourir le week-end du Patrimoine, en ces moments où la France faisait procession sagement en ses trésors intérieurs, c'est assurément être un homme de goût.

On ignore s'il y eut procession, dimanche matin, à la célébrissisime adresse du cours Franklin-Roosevelt à Lyon. On ignore même si la chocolaterie Bernachon fils, en grand deuil brun, fit en sorte d'être ouverte en hommage à Bernachon père. Mais ce qu'on n'ignore pas, c'est qu'un bienfaiteur de l'humanité gourmande vient de disparaître.

Dans le singulier débat qui agite la France en cette fin d'été autour de la « mal-bouffe », la mort du *« prince de la ganache »*, selon le titre d'une page savoureuse que lui consacra Véronique Maurus dans *Le Monde*, prend une manière d'actualité. José Bové, Maurice Bernachon, même combat ! C'est que ce maître de la fève et des cacaos les plus subtils fut un adversaire impitoyable de ce qu'on serait tenté d'appeller le « mal-chocolat ». Maurice Bernachon, en son laboratoire, odoriférant comme une caverne parfumée aux senteurs de Colombie, de Venezuela, de Brésil, d'Equateur ou d'Afrique, trônait, en exquis potentat réactionnaire. Il se disait et il était profondément, totalement, définitivement, conservateur en son art. Les meilleures fèves, les meilleurs cacaos, les meilleurs beurres, les meilleures crèmes, et vogue le plaisir ! *« Eh bien quoi ! le chocolat, c'est simple, tout simple, puisqu'il se suffit à lui-même. »*

Les grands artisans, comme les grands cuisiniers, ont ainsi la maîtrise vertigineuse et sophistiquée du simple. Du « pur simple », si l'on ose ce concept. De la dictature féroce du simple même qui faisait que Maurice Bernachon ne laissait à nul autre que lui-même, son fils et ses aides, le soin, hors la culture et la récolte des fèves bien sûr, de fabriquer, de torréfier, de concasser, de mélanger et de malaxer. Et aussi qu'il n'enviait à nul autre, plus aventureux, le goût des expérimentations les plus étranges et des additifs les plus exotiques.

Depuis deux ans, Maurice Bernachon avait pris sa retraite. C'est-à-dire, explique son fils Jean-Jacques, son successeur, qu'il avait cessé de faire du chocolat. Mais point renoncé à venir, chaque jour et à toute heure, goûter et voir si la trahison, la facilité et l'étrange ne rôdaient point en son sanctuaire. Et voilà, il est mort, laissant à son fantôme patrimonial le soin d'exercer cette tyrannique et exquise dictature du simple.

Raïssa Gorbatcheva est morte en Allemagne, où elle était traitée pour une leucémie

La femme de Mikhaïl Gorbatchev avait bouleversé le rôle d'épouse de numéro un soviétique

RAÏSSA GORBATCHEVA, l'épouse du dernier secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique, est décédée, lundi 20 septembre, des suites d'un incident cardiaque à la clinique de Muenster (ouest de l'Allemagne), où elle était traitée pour une leucémie. Hospitalisée depuis le 26 juillet à Muenster, Raïssa Gorbatcheva, soixante-sept ans, avait, dans un premier temps, suivi une chimiothérapie. Elle devait ensuite subir une greffe de moëlle osseuse, mais un grave accident circulatoire étant survenu le 12 septembre, la greffe avait dû être repoussée et son état n'avait, depuis, fait qu'empirer.

Née Titarenko, Raïssa Maksimovna avait vu le jour le 5 janvier 1932 en Sibérie. C'est à Moscou, où elle entreprend des études de philosophie qu'elle fait la connaissance de son futur mari, Mikhaïl Sergueevitch, étudiant en droit. Elle l'épouse en 1953 et va s'installer avec lui dans la région de Stavropol (sud de la Russie). En 1967, elle soutient une thèse de philosophie sur le thème de *« l'apparition de nouveaux aspects dans la vie quotidienne des kolkhoziens »*, une enquête de sociologie sur les loisirs de la masse paysanne à Stavropol, où son mari est devenu premier secrétaire de l'organisation du parti de la région. Elle enseigne alors le marxisme-léninisme dans une école locale.

En 1976, les Gorbatchev et leur fille unique Irina reviennent à Moscou où Mikhaïl est appelé. Raïssa enseignera alors à l'université de la capitale (MGOu) jusqu'en mars 1985, quand son mari sera nommé par le Politburo secrétaire général du PCUS. Des millions de soviétiques découvriront alors une épouse de dirigeant d'un nouveau genre. Loin de Nina Khrouchtcheva ou de Viktoria Brejneva, qui vivaient dans l'ombre de leurs maris, Raïssa apparaît aussitôt comme plus présente dans la vie du Kremlin. Elle accompagne son mari partout, notamment à l'étranger, où le couple sait se faire apprécier, a son avis sur tout, et le fait savoir.

INCOMPRISE DANS SON PAYS

L'opinion de la nouvelle première dame aurait, dit-on, été prise en compte, pour le lancement de la « loi sèche » (prohibition de l'alcool), une disposition adoptée par Mikhaïl Gorbatchev afin de réduire la consommation de vodka en URSS. Dans son travail de thèse, Raïssa Maksimovna ne déplorait-elle pas que ce fléau soit responsable de la mort précoce de millions de personnes ? Les photos de celle que de nombreux Soviétiques vont surnommer « la Tsarine rouge » abondent alors dans la presse. On la voit visitant une usine, un kolkhoze, un sous-marin nucléaire... *« Raïssa était là tout le temps, écoutait nos discussions et y prenait part. Son expérience dans la recherche sociologique, son travail auprès de la jeunesse universitaire et enfin son savoir sur la vie de tous les jours se sont avérés très utiles »*, expliquait Mikhaïl Gorbatchev à la veille d'un congrès du parti en 1986. Le père de la perestroïka confiera un jour *« ne jamais prendre aucune décision sans consulter Raïssa »*, ce qui déclenchera un tollé général. Tout comme son mari, apprécié à ses débuts puis honni jusqu'à la fin abrupte de son mandat en décembre 1991, Raïssa Gorbatcheva, de plus en plus critiquée, pour ses toilettes, ses déclarations ou son image trop occidentale, restera incomprise par des millions de Soviétiques.

Marie Jégo (avec AP)

Jacques Chirac chez les pompiers « toujours présents, par tous les temps »

ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

En politique, le pompier présente un atout formidable : il est l'homme le plus aimé des Français. L'équivalent masculin de l'infirmière. Sa fréquentation – photos à l'appui – ne peut que bénéficier à ceux qui la recherchent. Pourtant, allez savoir pourquoi, jamais président de la République n'était venu honorer de sa présence, depuis cent six ans qu'il existe, le congrès de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Jusqu'au 18 septembre 1999, les « soldats du feu » français vivaient sur un souvenir fané : la visite, en 1987, d'un caporal d'honneur des sapeurs-pompiers de Corrèze nommé Jacques Chirac, *« premier premier ministre »*, rappellent-ils volontiers, à s'être intéressé à eux.

Jacques Chirac a donc laissé Lionel Jospin aux labours de Pomacle et s'est rendu, samedi 18 septembre, au congrès des sapeurs-pompiers, réuni cette année à Orléans (*Le Monde* daté 19-20 septembre). Sur le parking du Zénith, qu'il a gentiment baptisé *« cour d'honneur »*, le président de la République a passé en revue les troupes et la dure année écoulée : échelles, caissons, fourgons, *« sept camarades tombés »*, unité de déblaiement de l'Est tout juste revenue de Turquie, sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône (civils et militaires, en guerre sur leurs domaines de compétence), le Kosovo et les Comores, l'avalanche du Tour, le tunnel du Mont-Blanc, les décrets d'application de la loi du 3 mai 1996, qui « départementalise » les secours, l'explosion d'une voiture équipée au GPL à Vénissieux, les incendies en Corse... Dans la salle, mille pompiers, les yeux rivés sur un écran géant, suivaient en silence cette revue des corps. Ils ont éclaté de rire quand le président s'est penché pour tâter longuement le col orange d'une recrue en tenue anti-acide, comme à un gag de film muet.

« LE MEILLEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE »

Pas grave. Ce qu'il y a de bien, chez les pompiers, c'est qu'on peut faire dans le... pompier sans que cela soit de mauvais goût. Toute la salle a donc applaudi debout M. Chirac sur l'hymne de la profession : *« Toujours présents, par tous les temps/ Les sapeurs-pompiers noblement... »* M. Chirac a apprécié. Et écouté avec attention le lieutenant-colonel Ory, président de la Fédération, rappeler de quelle *« manière éclatante »* son hôte de marque ne manquait jamais l'occasion de leur rendre hommage ou – histoire de montrer qu'il connaissait sur le bout des doigts son Chirac moderne –, déplorer le décalage croissant entre *« les énergies locales »* et *« une administration trop souvent coupée des réalités »*. Jacques Chirac leur a expliqué, dans un long discours, que *« nos 200 000 pompiers volontaires, pour la plupart artisans, ouvriers, employés, paysans, incarnent le meilleur de la société française »*. Il évoqué, au final, ce *« pacte émouvant qui existe entre les Français et leurs sapeurs-pompiers »*.

Du coup, les pompiers lui ont offert un casque : le F 1, dernier-né des casques d'intervention, *« le plus moderne »*, le plus étincelant. Les flashes se retenaient. Le président de la République a hésité, comme pour le béret qu'on lui avait tendu lors de sa visite de Terre Attitude, deux jours plus tôt. Il l'a gardé entre ses mains. Mais s'est payé le luxe de remonter la salle par l'allée principale, entre des cadets en uniforme et des pompiers forts en voix et en médailles. Des mains, toujours. L'hymne et les trompettes, encore. *« Toujours-présent-par-tous-les-temps, courage amour et dévouement »*...

Ariane Chemin

La rencontre secrète de Tel-Aviv entre Ehoud Barak et Yasser Arafat s'est bien passée

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cernés par les journalistes et les cameramen, ils se voyaient d'habitude à Erez, point de passage qui sert de frontière entre Israël et la bande de Gaza administrée par l'Autorité palestinienne ; ou encore lors de rencontres internationales telle celle qui avait réunit, en novembre 1995, à Barcelone, les pays riverains de la Méditerranée. Mais cette fois Yasser Arafat et Ehoud Barak se sont rencontrés secrètement, en Israël même, pour échanger des idées durant des heures, à bâtons rompus, sans la pression des journalistes ni les contraintes d'un ordre du jour. En quelque sorte une visite entre voisins qui, selon les confidences de certains des participants, s'est passée mieux que bien, confirmant l'amélioration du climat qui règne désormais sur les relations israélo-palestiniennes.

La rencontre s'est tenue dans la nuit du 16 au 17 septembre, dans une maison de la banlieue résidentielle de Tel-Aviv appartenant à Jean Frydman, homme d'affaires franco-israélien proche d'Ehoud Barak et du Parti travailliste. Commencée vers 22 h 30, elle s'est terminée à 5 heures du matin, horaire ordinaire pour ces deux hommes habitués à travailler de nuit et à ne se coucher qu'à l'aube.

Arrivé par hélicoptère, Yasser Arafat était accompagné de son bras droit et numéro deux de l'OLP, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), de Yasser Abed Rabbo, ministre de la culture de l'Autorité palestinienne qui vient d'être chargé de conduire la délégation palestinienne aux pourparlers avec Israël, et de Nabil Abourdeiné, assistant personnel du chef palestinien. Côté israélien, il y avait, entre autres, Dany Yatom, ancien chef du Mossad aujourd'hui proche conseiller d'Ehoud Barak, et surtout Mme Barak qui, accompagnée d'une de ses filles, avait pour mission implicite de placer la soirée sous le signe de la convivialité et de la détente.

De fait, si l'on en croit Ehoud Barak qui, le lendemain, l'a évoquée lors d'un entretien sur France 2, la réunion, où l'on a notamment parlé dignité mutuelle, aide économique et relations avec le monde arabe, a été fort cordiale. Les deux hommes, qui ne se connaissaient pas bien, auraient mutuellement apprécié cette occasion qui pourrait leur permettre d'insuffler un peu de confiance et de chaleur dans un processus où elles ne sont pas superflues. Elle leur aurait également permis d'évaluer les limites que chacun des protagonistes n'est pas prêt à dépasser lors des imminentes négociations sur le statut final des territoires palestiniens.

Le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, pourtant officiellement chef de file des négociateurs israéliens, n'avait pas été invité, ni même mis dans la confidence. L'apprenant le lendemain, il n'a pas caché son agacement devant cette première entorse à son autorité commise par celui là même qui l'en avait investi.

Ce genre de rencontres secrètes sont pourtant monnaie courante dans le sinueux processus palestino-israélien. A tel point qu'en Israël, chacun sait qu'à côté des experts ou des responsables politiques qui discutent, quasi publiquement, autour de la table du salon, une partie de la négociation, bien plus importante, a lieu discrètement dans la cuisine. L'un des problèmes d'Ehoud Barak serait d'ailleurs de trouver l'homme de confiance et de qualité qui, côté israélien, liera la sauce.

Georges Marion

DÉPÊCHE

■ **SOCIAL : les trois principales sources d'approvisionnement pétrolier de Lyon,** la raffinerie de Feyzin, l'entrepôt du port Edouard-Herriot et le dépôt de Saint-Priest, étaient bloquées lundi matin 20 septembre par des routiers en grève. Les manifestants empêchent tout chargement d'hydrocarbures sur les camions livrant l'essence aux stations-service. En revanche, les quatre dépôts de carburants des Bouches-du-Rhône, occupés depuis vendredi (*Le Monde* daté 19-20 septembre), ont été débloqués dimanche par les forces de l'ordre. Les salariés de sociétés de transport d'hydrocarbures réclament la tenue d'une table ronde *« nationale »*, sous l'égide du ministère, pour faire reconnaître la spécificité du transport des matières dangereuses. Ils demandent notamment une hausse de salaire de 1 000 francs par mois. Une réunion entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux devait avoir lieu lundi soir à la préfecture du Rhône.

Tirage du *Monde* daté dimanche 19-lundi 20 septembre 1999 : 602 395 exemplaires. 1 - 3

Michel del Castillo
Colette
une certaine France
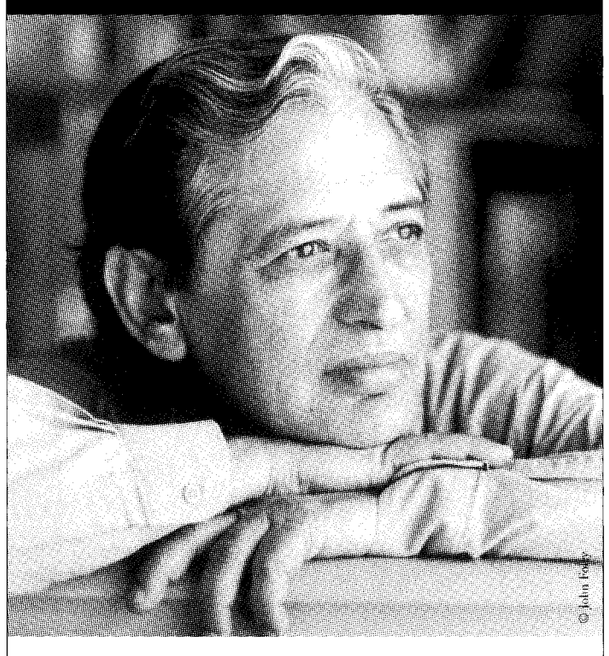
© John Foster
Rentrée littéraire
Stock

CONCOURS ADMINISTRATIFS
Préparations intensives
IRA *4 week-ends en oct/nov 1999*
TACAA *Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000*
ENI *5 week-ends en sep/oct 2000*
IPESUP *Enseignement supérieur privé*
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30

plus
Le Code civil de l'an 2000
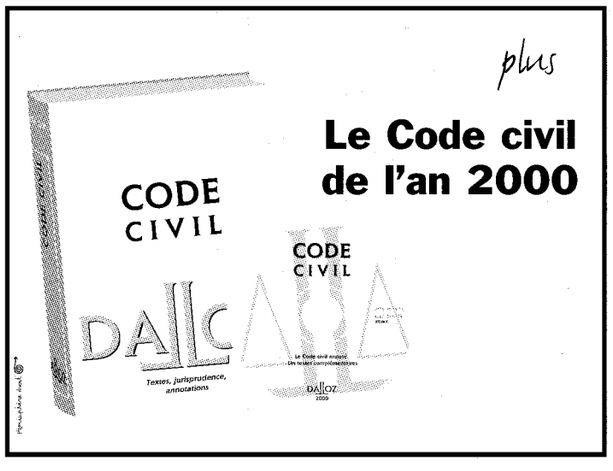

LeMonde Job: WDE3899--0001-0 WAS MDE3899-1 Op.: XX Rev.: 18-09-99 T.: 16:04 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0149 Lcp:700 CMYK

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES
MARDI 21 SEPTEMBRE 1999

EUROPE
200 millions d'euros
La somme provisionnée par la Communauté pour financer d'éventuelles « non-mises en marché » de fruits et légumes en cas de surproduction
(page IV)

BOUSSOLE
L'économie russe connaît une embellie. La dévaluation du rouble a amélioré ses performances. Mais la consommation et l'épargne sont en baisse
(page V)

FUTURS

Les groupes français peinent à choisir leur voie vers Internet. Pour Hal R. Varian, professeur à Berkeley, les règles économiques classiques s'appliquent au secteur des nouvelles technologies
(page VI)

TRIBUNES
Les 35 heures se mettent en place sans grands sacrifices salariaux, mais sans beaucoup d'embauches, d'après deux études qui dressent un bilan transitoire de la loi Aubry
(page VII)

OFFRES D'EMPLOIS
De la page IX à la page XXVIII

Le 21 septembre, la Banque d'Angleterre vendra à nouveau une partie de son or. Avec le risque d'affaiblir un marché déjà déprimé

L'éclat terni de l'or

● Le métal jaune ne séduit plus les investisseurs. Son rendement est aujourd'hui trop faible.
● Pour Haruko Fukuda, directrice générale du Conseil mondial de l'or, il reste *« le garant de la souveraineté monétaire et de l'indépendance »* d'une nation.
● Si les ventes se poursuivaient, la fermeture de mines entraînerait de lourdes tensions sociales dans les pays producteurs.

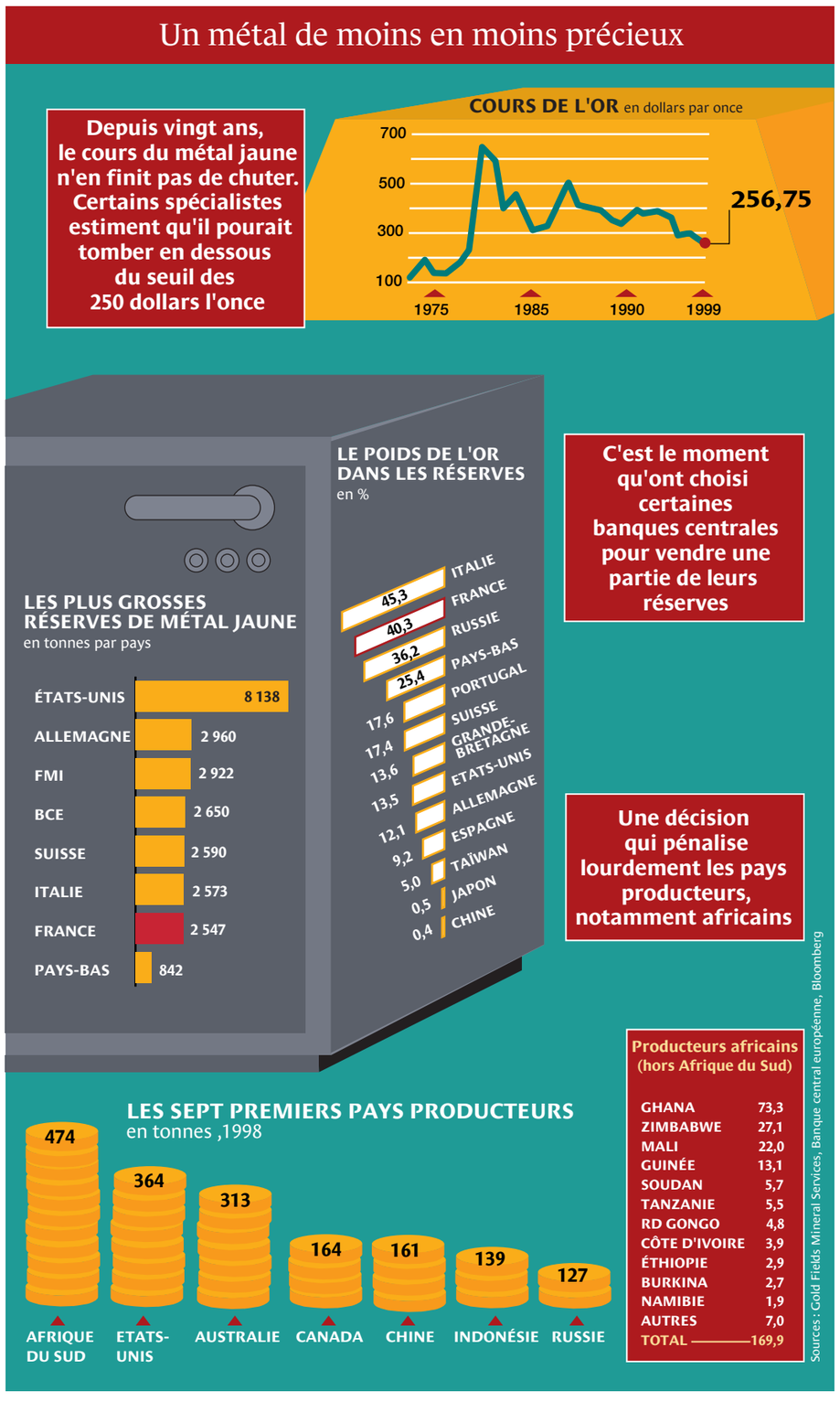

Il n'est de bonne monnaie que d'or », affirme le dicton. Une formule désormais éculée. Depuis longtemps déjà, l'or ne fait plus recette. En termes de placement, il suffit de regarder la dégringolade, sur vingt ans, du cours de l'once d'or à Londres, où se tient chaque jour la cérémonie du *« fixing »* – selon un rituel immuable depuis... 1919 – pour se convaincre que le métal fin a singulièrement perdu de son éclat. Et de son attrait pour les investisseurs.

Les bruits de bottes annonciateurs de guerres qui, d'ordinaire, lui donnent un coup de fouet, ne le font même plus tressaillir. Les crises, en revanche, accentuent sa déprime, à en juger par la nouvelle descente aux enfers que connaît le cours de l'or depuis la tourmente financière de l'été 1997.

Largement déconsidéré en tant que valeur-refuge, privé de tout attrait spéculatif, le métal fin n'apparaît plus, par ailleurs, comme le nécessaire rempart contre une inflation qui ne menace plus grand monde. Contrairement au passé, lorsqu'il conservait sa valeur alors que se dépréciait le papier-monnaie.

Enfin, la « dollarisation » de l'économie mondiale – que la naissance de l'euro n'a pas encore véritablement menacée – a achevé de démonétiser ce produit mythique devenu simple matière première, soumise à l'humiliation de la loi de l'offre et de la demande.

Pour les investisseurs qui ont le seul rapport qualité-prix en ligne de mire, le choix est simple : en deux ans, de l'argent placé en obligations américaines aura rapporté une plus-value de 40 % à ses propriétaires ; la même somme, investie en or, leur aurait fait perdre 30 % de sa valeur.

Les vils spéculateurs ne sont pas seuls experts dans l'art de manier la règle à calcul. Les banques centrales, qui détiennent 35 000 tonnes d'or – lesquelles ne servent plus à gager la crédibilité de la monnaie émise – savent compter, elles aussi.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Depuis 1996, la Belgique et les Pays-Bas se sont délestés de 800 tonnes d'or. L'année suivante, l'Australie et l'Argentine ont vendu respectivement 166 et 125 tonnes. Par la suite, d'autres « petits » pays ont emboîté le pas à ces précurseurs.

Tout cela s'est produit dans une relative indifférence jusqu'à ce que, à la mi-août, la Banque d'Angleterre procède à une première vente aux enchères de 25 tonnes de métal précieux, prélude à d'autres opérations de même nature, la prochaine étant fixée au 21 septembre. Selon un projet annoncé le 7 mai par Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, la banque centrale entend procéder, au cours des prochaines années, à des ventes totalisant 415 tonnes. Un chiffre considérable par rapport au niveau actuel de ses réserves en or (715 tonnes) et qui a effarouché le marché autant qu'il mécontentait les pays producteurs qui, pour nombre d'entre eux – Afrique du Sud et autres pays du continent noir, mais aussi Russie –, se débattent déjà dans d'énormes difficultés financières.

L'émotion ainsi suscitée, liée aux mises en garde des groupes miniers, inquiets des problèmes sociaux qu'entraînerait la fermeture de certaines installations déclarées non rentables, a certainement joué dans la décision du Fonds monétaire international (FMI) de remettre à plus tard son projet de ventes d'or ou d'y procéder sous une autre forme. Le FMI voulait ainsi dégager des recettes nouvelles pour les réaffecter aux pays soucieux d'alléger le poids de leur dette.

D'autres banques centrales, plus orthodoxes, telle la Banque de France, ont par ailleurs clairement fait savoir qu'elles ne voulaient pas se défaire de leur réserve d'or. Pour certains gouverneurs, la détention de métal fin est encore un signe de souveraineté monétaire. Et une marque d'indépendance vis-à-vis du dollar que l'euro nouveau-né ne tient pas à perdre. D'où la décision de la Banque centrale européenne de maintenir 15 % de ses réserves en métal précieux.

STATISTIQUES

De quoi redonner des couleurs aux défenseurs de cet investissement, réconfortés par les dernières statistiques. Selon le Conseil mondial de l'or, la demande d'or a progressé de 16 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de 1998, atteignant le chiffre record de 810 tonnes.

Durant cette période, la demande provenant de l'Asie de l'Est a représenté 90 % de son niveau avant la crise asiatique. L'espoir, mesuré, renaît. Rangé peut-être trop vite au rang des accessoires, l'or, que continuent à privilégier certains investisseurs non institutionnels, mérite donc encore toute notre attention.

Serge Marti

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
*FULLY ACCREDITED **
Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :
ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse
● ieMBA accrédité *
♦
MBA Master of Business Administration in International Management
■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité *
♦
DBA Doctorate of Business Administration
■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *
♦
Certificats : finance & marketing : 120 heures
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : http://ism-mba.edu e.mail : ism.paris@wanadoo.fr
ISM

LeMonde Job: WDE3899--0002-0 WAS MDE3899-2 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:06 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0150 Lcp:700 CMYK

ÉTALON

Questions-réponses

1 Quelles sont les caractéristiques de l'or ?

Matière première devenue marchandise, l'or a toujours bénéficié, historiquement et économiquement, d'un rôle particulier. A la fois instrument de compte et intermédiaire d'échanges, il est aussi valeur-refuge et objet de thésaurisation.

Il a connu son heure de gloire avec l'étalon-or, système qui a prévalu jusqu'à la première guerre mondiale et par lequel les banques centrales garantissaient, grâce à l'or qu'elle détenaient, la possibilité de rembourser, à tout moment et en principe sans limites, les billets de banques présentés aux guichets dont la valeur était ainsi gagée sur le métal fin en fonction d'une certaine parité.

Ce rôle de garantie de la monnaie s'est trouvé amoindri, après le second conflit mondial, au fur et à mesure que le dollar prenait de l'importance. La démonétisation du métal fin sera consacrée en 1971, lorsque les Etats-Unis décrètent la fin de la convertibilité en or du billet vert.

2 Comment s'est déroulée, dans le détail, cette évolution historique ?

A la veille de la guerre de 1914, l'étalon-or fonctionnait dans cinquante-neuf pays. Ce système, qui permettait d'utiliser les diverses monnaies en toute confiance, a permis au commerce international de se développer durant le XIXe siècle.

Mais la première guerre mondiale provoqua un abandon quasi général du système qui n'était déjà plus qu'une fiction, au profit du cours forcé des billets. En 1922, lors de la conférence de Gênes, les bases d'un nouveau système de convertibilité furent établies. La convertibilité du franc en or redevint effective le 25 juin 1928 ; un franc valait alors 58,9 mg d'or pur.

Mais rapidement, les contraintes du système devinrent beaucoup trop pesantes. La crise financière de 1929, puis la seconde guerre mondiale avaient fortement réduit les réserves d'or de la banque centrale de Grande-Bretagne, incitant ce pays à souhaiter que le métal ne joue plus aucun rôle. Dès 1943, les autorités britanniques demandèrent à John Maynard Keynes de réfléchir à une nouvelle organisation monétaire ; mais c'est finalement un plan américain qui servira de base aux accords de Bretton Woods, signés le 22 juillet 1944. Ceux-ci stipulent que les parités officielles de chaque monnaie doivent être exprimées en termes d'or ou de dollars américains, ce qui relativise le rôle du métal fin.

3 Est-ce la fin du rôle majeur de l'or ?

Pas tout à fait puisque la valeur du dollar reste liée à celle de l'or. Cette convertibilité a d'ailleurs posé problème aux Etats-Unis. Au début des années 60, l'or fait l'objet d'intenses spéculations, alors que le cours du dollar faiblit. Le système explose lorsque, le 15 août 1971, les Etats-Unis décident unilatéralement de suspendre la convertibilité du dollar en or. La Grande-Bretagne supprime la parité de la livre avec l'or le 23 juin 1972. Tandis que celle du franc avec l'or disparaît le 9 janvier 1975.

Le système de Bretton Woods doit être réformé. Les 7 et 8 janvier 1976, lors d'une réunion des Etats membres du Fonds monétaire international (FMI) tenue à Kingston en Jamaïque, la démonétarisation de l'or est entérinée par la suppression, définitive, de toute parité de la monnaie par rapport à l'or.

Ces remous n'ont pas empêché l'augmentation de la production et de la consommation d'or.

4 Qui sont les principaux théoriciens de l'or ?

David Ricardo, né à Londres en 1772, a analysé avec précision les mécanismes de l'étalon-or, dans le cadre de ses réflexions sur le rôle de la monnaie dans la formation des prix.

John Maynard Keynes, également de nationalité britannique et né en 1883, peut être considéré comme un anti-Ricardo. Très sceptique sur l'efficacité du système de l'étalon-or, il avait conseillé à la Banque d'Angleterre, dès 1922, d'abandonner ce régime. Mais il ne fut pas écouté. Enfin, Jacques Rueff, économiste français, né en 1896, a toujours souhaité redonner à l'or une place prépondérante dans le système monétaire international pour retrouver les mécanismes stabilisateurs de l'étalon-or.

5 A quels niveaux se situent aujourd'hui l'offre et la demande mondiale d'or ?

La production totale d'or s'est élevée en 1998 à 2 555 tonnes. En 1989, elle était de 2 063 tonnes. Mais si l'on ajoute à ce chiffre l'or recyclé (notamment la refonte de bijoux), les ventes des banques centrales et les cessions d'autres sources, l'offre d'or atteignait 4 123 tonnes en 1998 contre 3 076 tonnes en 1989.

La demande, émanant de la fabrication, représentait 3 709 tonnes en 1998 contre 2 547 tonnes en 1989, dont, respectivement, 3 145 tonnes et 2 048 tonnes pour la seule bijouterie, le reste correspondant à des opérations de thésaurisation sous forme d'or en barres.

6 Quels sont les principaux pays consommateurs ?

L'Inde arrive en tête avec 737 tonnes consommées en 1998, suivie des Etats-Unis (377 tonnes), de la Chine (265 tonnes), de la Turquie (202 tonnes), et de l'Arabie saoudite (199 tonnes).

L'opinion publique tient aux stocks d'or des banques centrales

La Banque d'Angleterre a décidé de tourner ouvertement le dos au mythe de l'or, en annonçant son intention de se délester, sur deux ans, de près de la moitié de son stock de métal fin, fixé jusque-là à 715 tonnes. Et le monde s'en émeut. La tendance n'est pourtant pas nouvelle. Depuis un certain temps déjà, d'autres banques centrales avaient amorcé une réduction du niveau de leurs réserves d'or.

Il ne s'agissait, certes, ni des pays considérés comme les plus puissants (Belgique, Argentine, Pays-Bas, Canada), ni les plus riches en métal jaune. De plus, ces ventes d'or ont été effectuées à doses homéopathiques, sans publicité, comme un acte de bonne gestion ordinaire, pour rééquilibrer le portefeuille de ces banques centrales au profit de placements jugés plus rentables, comme les actions et les devises. La Belgique par exemple avait annoncé en 1997 que, à terme, l'or ne représenterait désormais pas plus de 35 % du total de ses réserves monétaires.

Il en va tout autrement de l'institut d'émission britannique. D'abord par l'ampleur des cessions annoncées : 125 tonnes pour cette seule année. Ensuite, parce que cette décision survient au plus mauvais moment pour les producteurs d'or, qui pâtissent depuis des années de la faiblesse du cours de l'once. Déjà, quelques mois plus tôt, la Suisse avait, par référendum, mis un terme formel à la parité or-franc suisse, ouvrant la voie à la vente d'une grande partie des réserves en métal fin de sa banque centrale.

De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) semblait pencher pour la proposition faite par l'ancien chancelier de l'Echiquier britannique, Kenneth Clarke, de vendre une partie du magot de l'institution pour financer le programme de réduction de dettes des pays les plus pauvres décidé en juillet à Cologne par le G8.

> La France, comme les Etats-Unis ou l'Allemagne, souhaite garder intactes ses réserves du précieux métal

Si les Suisses n'ont semble-t-il pas remis en cause leur intention de vendre 50 % de leur or à partir de l'an 2000, la perspective d'une cession du stock du Fonds paraît s'éloigner, après le tollé provoqué par cette éventualité. L'institution devrait proposer, lors des assemblées générales annuelles du FMI et de la Banque mondiale, fin septembre à Washington, une autre solution qui ne pèserait pas sur les cours mondiaux du métal jaune.

L'or est-il définitivement démonétisé ? A-t-il perdu son statut de valeur-refuge ? En dépit de ces derniers événements, il semble que non.

Malgré la tendance de certains instituts d'émission à optimiser la rentabilité de leurs actifs, l'attachement aux réserves d'or, et à l'or en général, demeure répandu. Y compris auprès des banques centrales pour lesquelles il représente encore un signe de souveraineté monétaire.

C'est le cas de la Banque de France, qui souhaite conserver intact son stock d'or (lequel équivalait, fin août, à 24,5 milliards d'euros, contre 35,6 milliards de réserves en devises), mais également celui des Etats-Unis ou de l'Allemagne. L'or reste un élément de confiance à long terme dans la monnaie, peut-on lire dans le rapport annuel 1997 de la Banque de France.

L'or assume aussi d'autres fonctions. Il constitue encore aujourd'hui une assurance contre un dérèglement majeur du système monétaire international. Considéré comme un actif de dernier recours, les principales banques centrales détentrices ne puisent dans ces réserves qu'en cas de difficultés majeures nécessitant une remise en ordre financière d'envergure. Ce point de vue est partagé par le directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI) : *« Je ne vois pas de changement majeur dans le rôle de l'or »*, estimait-il en juin, soulignant que *« l'or continuera à avoir une part très importante dans les réserves et la plupart des banques centrales n'envisagent pas de vendre d'or »*. Le métal jaune représente d'ailleurs 15 % des avoirs de la dernière-née des banques centrales, la Banque centrale européenne.

En outre, l'or sera, et pour longtemps, le métal qui servira à frapper les médailles commémoratives et un signe extérieur de richesse pour les particuliers. En témoignent les dernières statistiques du Conseil mondial de l'or, qui affirme que la demande de métal fin a augmenté de 16 % au deuxième trimestre, portant à 35 % la hausse de cette même demande depuis le début de l'année grâce, notamment, à l'Asie et aux États-Unis.

La Corée du Sud et la Thaïlande, deux pays du Sud-Est asiatique parmi les plus sévèrement touchés par la tourmente financière de l'été 1997, ont augmenté leurs achats respectivement de 113,8 % et 286,7 % entre avril et juin par rapport au premier trimestre 1998. Plus récemment, la faiblesse du prix du métal sur le marché mondial et la hausse du prix du baril de pétrole ont fait exploser la demande au Moyen-Orient, particulièrement friand de métal jaune.

Le tabou hérité de l'étalon-or a mis vingt-huit ans (depuis le 15 août 1971) à se briser. Il en faudra au moins autant pour que la *« vieille relique barbare »* dont parlait John Maynard Keynes perde tout attrait.

Babette Stern

Les mirages de la mine Bre-X

Même s'il a perdu de son éclat, l'or continue à susciter passion, autant que déraison. Et crédulité. En 1995, les dirigeants de Bre-X Minerals, une mine jusque-là inconnue, située dans l'île de Bornéo en Indonésie, prétendaient avoir découvert un gisement contenant 70 millions d'onces et, potentiellement, près du triple.

En quelques semaines, le cours de cette obscure entreprise bondissait de 50 cents à près de 30 dollars en Bourse et Freeport MaMoRan, un groupe minier américain, s'empressait d'acheter 15 % d'un projet... qu'il n'avait pas vu. Las ! Les analyses effectuées ultérieurement révélaient de l'or en quantités « négligeables ». D'où effondrement des cours et investisseurs ruinés, sur fond d'installations incendiées et de mystérieux suicides. La ruée vers l'or indonésien a tourné court. Reste l'une des plus fabuleuses arnaques qu'ait connues l'histoire de ce métal précieux.

L'étrange cérémonie du fixing londonien

LONDRES
de notre correspondant à la City

Dix heures trente du matin, la salle du fixing située au troisième étage de la banque N. M. Rothschild & Sons, en plein cœur de la City. *« Messieurs, il est temps de démarrer. Je propose 255,45 dollars... »*, déclare Neil Jackman, le président de séance, par tradition le représentant de la célèbre banque familiale de New Court. Les quatre autres courtiers (représentant HSBC Midland, Deutsche Bank, Republic National Bank, Bank of Nova Scotia-Mocatta), installés autour de lui à des pupitres d'écolier sur lesquels trône la bannière de l'Union Jack, sont également en contact téléphonique permanent avec leur salle de change respective qui relaie les ordres d'achat et de vente.

Le *chairman* propose comme prix d'ouverture le cours de Sydney qui ferme quand Londres ouvre son marché de l'or. Ce jour-là, trois acheteurs, deux vendeurs, le calme plat. L'offre et la demande s'équilibrent. Il n'est donc pas nécessaire de lancer les enchères. Ses collègues, toujours pendus au téléphone, acquiescent en abaissant leur petit drapeau. Il est 10 h 37. Le gardien du fixing prononce lentement la phrase rituelle : *« Nous sommes à l'équilibre. Il n'y a plus de drapeaux levés dans cette pièce. Fixé ! »*. Pendant que les cinq gentlemen du Gold Bullion Market (le marché de l'or en lingots) délibèrent, le négoce est suspendu de par le monde. Le secret est total, les conversations du « club des cinq » ne sont pas enregistrées, à l'inverse de ce qui se passe dans les salles de change de la première place boursière européenne.

GUERRE IRAN-IRAK

Neil Jackman écrit le cours sur un petit carré de bristol beige – à l'enseigne de la dynastie Rothschild – qui comprend également les prix en livres sterling, en euros, en francs suisses. Un carton destiné aux archives de cette légendaire institution. Lors du fixing de l'après-midi, à quinze heures, le cours, qui tient compte cette fois des transactions de New York qui ouvre, restera inchangé, à 255,45 dollars l'once.

Avec le prix historiquement bas de l'or, le fixing ces jours-ci ne fait plus vibrer le cœur de millions de petits épargnants frileusement accrochés à leur lingots ou souverains. En 1980, en revanche, aux premiers jours de la guerre Iran-Irak, quand l'once d'or avait frôlé le millier de dollars, la séance pouvait durer une heure, voire plus. Le record historique, deux heures vingt minutes, a été enregistré lors du krach boursier de 1987. Cette cérémonie quotidienne, dont le rituel n'a guère varié depuis la création du fixing, le 21 mai 1919, symbolise la suprématie de Londres en matière d'échanges physiques de l'or et des opérations de compensation.

Chaque jour, les douze teneurs de marché de la London Bullion Market Association (LBMA), regroupant soixante-trois compagnies membres du marché, traitent sept millions d'onces. Un volume qui place Londres loin devant le Comex de New York. Mais le grand rival américain, depuis qu'il s'est spécialisé dans les opérations à terme, se développe rapidement, en raison de l'explosion des opérations de couverture de risque opérées par les groupes miniers aurifères.

Au cours de seize ans de carrière, le président du fixing n'a toutefois vu qu'une seule fois à quoi pouvait ressembler un lingot ! C'était il y a trois ans quand Helmut Newton était venu photographier son employeur, sir Evelyn de Rothschild, posant dans la salle des coffres pour une couverture du magazine *Vanity Fair*. Touchant une barre de douze kilos de métal jaune, Neil Jackman s'était pris à rêver : *« Ce fut une expérience inoubliable. »*

M. R.

L'année du Dragon devrait attiser l'intérêt des consommateurs chinois

SHANGHAÏ
de notre envoyé spécial

Glaciale, l'atmosphère de cette bijouterie de marbre et de verre de Shanghaï ; on pourrait se croire dans une galerie marchande à air conditionné de Singapour ou de Hongkong ! Impressionnés par cet univers fonctionnel et épuré, décoré uniquement de quelques plantes vertes, les clients lèchent en silence les vitrines où sont entassés quantité de bijoux. *« En cette année du Lapin, les auspices sont plus favorables à ceux qui offrent des cadeaux que l'an dernier, avec le Tigre »*, lance, dans un anglais sommaire, la vendeuse pimpante dans son tablier rose bonbon. Les prix sont clairement affichés : pas de marchandage possible pour la boucle d'oreille de 14 carats sertie de particules de jade. *Business is business...*

PLATINE ET PERLES

Rue Xianguyan : l'atelier, ouvert sur le trottoir, d'un jeune artisan-bijoutier installé à son propre compte, d'origine cantonaise. Un autre monde. Une jeune femme

> Les commerçants parient sur l'an 2 000, considéré comme particulièrement faste

parfumée lui apporte un petit bloc d'or qui doit servir à lui confectionner une broche dont elle choisit le modèle, en forme de lézard, dans un prospectus plastifié. Avec un petit chalumeau alimenté par une bonbonne de gaz, l'or est fondu dans un moule puis travaillé avec dextérité à l'aide d'un maillet. Le nouveau bijou fait plus camelote que joyau. *« Les affaires ne sont pas formidables. Je fais pourtant de jolies choses, mais ça n'a pas l'air de plaire aux gens chics du coin »*, se plaint l'artisan, les cheveux collés par l'humidité.

A l'évidence, dans la Chine nouvelle de l'ouverture économique, les jeunes entrepreneurs préfèrent acheter de grosses voitures, des duplex, ou spéculer en Bourse. *« Quand j'étais gamine, mon grand-père m'avait offert une grosse bague en or fabriquée avec le métal jaune provenant de ses dents et d'un vieux porte-plume caché sous le matelas pendant la Révolution culturelle. Mais je ne la porte jamais. Ça fait trop clinquant, trop nouveau riche. Je préfère le platine ou les perles »*, indique une animatrice de radio, très au courant des tendances dans la capitale économique du pays.

Ce désaveu de l'or, Ouyang Wei, le rédacteur en chef de la revue économique *China Money*, n'y croit guère : *« Pour les Chinois, l'or reste un actif tangible, spécialement quand l'accès à d'autres formes de placements est limité ou non existant, comme c'est le cas dans les petites villes de province. L'or est ancré dans une tradition de cinq mille ans. Le potentiel du marché chinois, avec un milliard d'habitants, est phénoménal »*.

Si la consommation d'or en Chine s'est élevée à 191,6 tonnes en 1998 contre 214 l'année précédente, l'expert prévoit une hausse de 10 % l'an, une fois la présente crise économique passée. Et ses prédictions tiennent compte du maintien au niveau actuel du taux de TVA sur les bijoux, qui est de loin supérieur à celui des autres pays d'Asie. Sur quoi pareil optimisme est-il fondé ?

Pour des motifs de sécurité nationale, le négoce de l'or reste sévèrement contrôlé par la Banque populaire de Chine (la banque centrale) qui détient le monopole de l'achat et des ventes d'or. Le chiffre de la production d'or est un secret d'Etat et tout ce qui entoure le métal jaune est jugé sensible. Selon les estimations d'Ouyang Wei, la production annuelle avoisinerait une centaine de tonnes. La majorité des mines sont situées dans la province du Shandong au nord-est. Elles représentent 25 % de la production et la moitié des réserves prouvées du pays.

MERCURE

L'exploitation est difficile. Vétusté d'installations mal entretenues, problèmes d'alimentation en électricité, main-d'œuvre pléthorique, nombreux accidents et vols : la plupart des complexes miniers, peu performants, ne sont pas rentables, malgré la politique des autorités consistant à maintenir des prix artificiellement élevés par rapport aux cours mondiaux.

S'ajoute à cela le casse-tête de la haute teneur en mercure de l'or chinois. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que la poignée de joint-ventures autorisées à ce jour avec des étrangers aient tourné court.

Mais dans l'empire du Milieu, entre comportements archaïques et capitalisme sophistiqué, les choses changent vite. Jusqu'au début des années 80, la totalité de la production était allouée au stock stratégique et aux réserves de change. Aujourd'hui, la banque centrale vend la quasi-totalité des livraisons à des intermédiaires qui la rétrocèdent aux grossistes, bijoutiers et commerçants.

Les chiffres officiels qui ne tiennent pas compte de la contrebande très importante avec la zone administrative spéciale de Hongkong et des arrangements privés entre négociants, sous-estiment l'appétit des Chinois pour l'or. Plus de 70 % des ménages citadins possèdent du métal jaune, contre 20 % dans les campagnes qui constituent une réserve substantielle d'acheteurs. En zone rurale, le placement or continue de jouer de valeur-refuge contre une inflation élevée.

Autre signe encourageant, depuis 1993, la Banque de Chine a réduit à sept reprises le prix officiel de l'or pour tenter de coller au prix du marché mondial. Enfin, dernier facteur de confiance, l'an 2000 sera placé sous le signe du Dragon, particulièrement faste dans le calendrier lunaire traditionnel, au cours duquel, d'après Ouyang Wei, les Chinois vont acheter beaucoup d'or.

Marc Roche

Bibliographie

- **L'Or**, de Jules Lepidi (PUF, « Que sais-je ? », 1997, 129 p., 42 F, 6,40 €).
- **Monnaie, monnaies**, de Michèle Giacobbi et Anne-Marie Gronier (Le Monde Editions/Marabout, 1994, 213 p., 39 F, 5,95 €).
- **Le Système monétaire international**, de Michel Lelart (La Découverte, « Repères », 1998, 127 p., 49 F, 7,47 €).
- **Les Perspectives du marché de l'or**, d'André Wilmots (L'Harmattan, 1999, 143 p., 80 F, 12,20 €).

LeMonde Job: WDE3899--0003-0 WAS MDE3899-3 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:06 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0151 Lcp:700 CMYK

Haruko Fukuda, directrice générale du Conseil mondial de l'or

« Le métal jaune reste le garant de la souveraineté et de l'indépendance d'une nation »

« Vous êtes la responsable du World Gold Council, le Conseil mondial de l'or, qui regroupe les principales sociétés minières aurifères mondiale. Comment expliquez-vous la diminution persistante du prix de l'or alors que l'offre est largement inférieure à la demande ?

– C'est un mystère, et les spéculations vont bon train. Le marché de l'or est vaste, complexe, totalement ouvert, très liquide et influencé par d'importants acteurs de la communauté financière. Un grand nombre de facteurs interviennent pour déterminer le prix de l'or au jour le jour, comme le développement des produits dérivés " or " et leur interaction avec les transactions physiques.

» La demande d'or physique, en particulier la consommation de joaillerie qui a augmenté en 1998 dans le monde, particulièrement en Inde et aux Etats-Unis, est actuellement excédentaire d'un bon millier de tonnes par rapport à la production. L'offre d'or nouvellement extrait ne cesse de se contracter en raison de la chute du cours qui rend l'exploitation de certains gisements marginaux non rentables et conduit les compagnies minières à retarder des investissements. Mais le marché de l'or est d'abord guidé par les ventes à terme, représentées par les produits dérivés.

– Quel rôle jouent les ventes des banques centrales et celle, apparemment remise en cause, du Fonds monétaire international (FMI) dans cette spirale baissière du marché de l'or ?

– Toute vente physique d'or augmentant l'offre déprime automatiquement le marché. Au cours des dernières années, quand le prix était stable ou même remontait, l'annonce d'une cession d'or par les banques centrales a toujours précipité une chute des cours. Le projet de vente par le FMI d'une partie de ses réserves, s'il est maintenu, pénalise en fait les trente pays producteurs et exportateurs de métal jaune parmi les quarante et une nations les plus endettées de la planète.

» Il s'agit de pays pauvres, essentiellement africains, qui voient ainsi diminuer leurs recettes d'exportation et poindre la menace de difficultés sociales. Les fonds dégagés par la vente de cet or seront inférieurs aux pertes de recettes des pays les plus pauvres que cette mesure est censée aider. Au Ghana ou au Mali, la production d'or peut représenter plus de 35 % des recettes d'exportation. Il existe d'autres possibilités, actuellement à l'examen, comme la vente éventuelle d'or par le FMI aux banques centrales dont certaines ont été récemment acheteuses, comme celles des Philippines ou de la Corée du Sud.

» Il faut insister sur le fait que la grande majorité des banques centrales ne sont pas vendeuses de leur or, à l'instar, par exemple, de la Réserve fédérale américaine, de la Banque de France ou de la Bundesbank. Seulement six banques centrales, si l'on inclut la Banque d'Angleterre, ont réduit le montant de leurs réserves en or ces deux dernières années. Le FMI, en coordination avec le Trésor américain, est en train de réexaminer son attitude. Nous en sommes là.

» Pour ce qui est du grand public, il est instinctivement favorable au maintien d'importantes réserves d'or. Ainsi, en Grande-Bretagne, selon un sondage réalisé par le Conseil mondial de l'or, 85 % des personnes interrogées se sont déclarées hostiles au projet de mise aux enchères d'une partie du stock d'or détenu dans les coffres de la Banque d'Angleterre.

– Pourquoi un institut d'émission garderait-il dans ses coffres un métal dont le rendement est, de loin, inférieur aux devises et aux actions ?

– Le rôle des banques centrales n'est pas d'investir sur les marchés financiers. Leur mission est de garder des réserves garantes de la stabilité économique d'un pays, conformément à son statut historique de contrepartie de la monnaie. Il faut aussi regarder l'or comme un actif à long terme. Au cours des cinquante dernières années, l'or a mieux résisté à l'inflation que toutes les autres formes de placement. La gestion de la richesse nationale ne peut être menée à court terme.

– L'or est-il devenu une matière première comme une autre, dépourvue de rôle monétaire ? Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, il n'a pas bénéficié de l'impact des crises financières de 1997-1998 ou de la guerre du Kosovo...

– Le métal fin est le bastion de la devise d'une nation, utilisé en dernier recours quand l'argent-papier est devenu inacceptable. La récente crise asiatique a démontré une nouvelle fois combien, en période de catastrophe économique, l'or reste la valeur-refuge par excellence. La Corée a vendu de l'or pour sauver son économie de la banqueroute. En Indonésie, ceux qui avaient investi dans l'or ont pu mieux se protéger des effets de la dévaluation de la monnaie par rapport au dollar qui a atteint jusqu'à 80 % et de la flambée de l'inflation.

» Pendant la guerre du Golfe, le gouvernement irakien a pu continuer à s'approvisionner à l'étranger grâce à ses réserves d'or. Tel a été le cas, également, de l'Allemagne nazie et de la Grande-Bretagne lors de la seconde guerre mondiale. L'or est la seule matière première acceptée partout dans le monde à un prix unique. C'est un garant de souveraineté et d'indépendance. La décision de la banque centrale européenne de garder 15 % de ses réserves en or pour soutenir l'euro en est la meilleure preuve.

– Comment faire cohabiter dans un même lobby pro-or l'extrême droite républicaine hostile à l'annulation de la dette des plus pauvres décidée par le G 8 et des pays d'Afrique subsaharienne, région la plus déshéritée au monde ?

Haruko Fukuda

● Née à Tokyo, Haruko Fukuda, cinquante-trois ans, est directrice générale du World Gold Council (Conseil mondial de l'or) depuis le 1er janvier.

● Historienne de formation, elle a travaillé pendant dix ans pour Nikko Europe dont elle a été vice-présidente entre 1994 et 1998.

● Haruko Fukuda a commencé sa carrière comme économiste spécialiste du Japon à Washington, à la Banque mondiale.

– L'hostilité au projet du FMI a créé une alliance politique originale, notamment aux Etats-Unis, ce qui est une bonne chose. Si vous partez du point de vue que les pays endettés ont besoin d'aide, il faut penser à une solution qui leur porte assistance au lieu de les pénaliser davantage.

– Le lobby de l'or ne souffre-t-il pas de la mauvaise image de certains groupes miniers accusés de corruption, de polluer l'environnement ou d'exploiter les ressources naturelles du tiers-monde ?

– Je ne crois pas que l'image des groupes aurifères soit négative. Au contraire, les pays pauvres sont les premiers bénéficiaires de leur activité. Les mines sont presque toujours installées dans l'arrière-pays, souvent déshérité. Pour tirer l'or du sous-sol, il ne faut pas seulement bâtir des sites d'exploitation. Il faut créer une communauté, une infrastructure routière, des hôpitaux, des équipements collectifs, comme des écoles, des logements. C'est tout le contraire de l'exploitation de style néocolonial.

– Comment analysez-vous la division entre les vieux producteurs comme l'Afrique du Sud et les nouveaux producteurs comme le Canada et l'Australie ?

– En temps de crise, tous les producteurs se serrent les coudes, qu'il s'agisse de producteurs dotés de mines en profondeur ou en surface, de grandes ou de petites sociétés.

– L'action du Conseil mondial de l'or ne souffre–t-elle pas de ses liens étroits avec l'industrie minière, en particulier sud-africaine, dont il est l'émanation ?

– Nous ne sommes pas un lobby minier, mais une organisation internationale dont la tâche est de promouvoir la demande d'or sous toutes ses formes. On ne peut nous comparer par exemple à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui est un cartel dont les membres coordonnent la production en imposant des quotas pour maintenir les prix. Le Conseil mondial de l'or ne s'occupe pas de l'offre de métal fin, du niveau des cours ou de la production, ce qui est du ressort de chaque compagnie minière. »

Propos recueillis par Marc Roche

La descente aux enfers sud-africaine

LONDRES
de notre correspondant à la City

Si les cours de l'or restent à leur niveau actuel, un tiers des mines pourraient fermer

Son prestige était au zénith chez ses pairs de la chambre des mines. Le syndicat National Union of Miners (NUM) le couvrait d'éloges. Mais aujourd'hui, Bernard Swanepoel, directeur général du groupe minier Harmony, ne sait plus à quel saint se vouer après avoir annoncé, en août, un recul de 27 % de son bénéfice net lors du deuxième trimestre de 1999. Seule la faiblesse de la devise sud-africaine, le rand, par rapport au dollar, la monnaie de référence des cours de l'once de métal jaune, a évité la catastrophe au quatrième groupe aurifère du pays sauvé, il y a cinq ans, de la banqueroute.

Résultats en chute libre et licenciements massifs : le secteur minier sud-africain paie un lourd tribut à la faiblesse persistante des cours de l'or. Cette crise touche de plein fouet le Witwaterstrand, le bassin aurifère en fer à cheval s'étendant de l'Etat libre d'Orange au Transvall où le taux de chômage dans la population noire est déjà très élevé.

GRANDE PROFONDEUR

Les pays limitrophes comme le Mozambique, le Lesotho ou le Swaziland, d'où sont originaires une bonne moitié des ouvriers de fonds d'Afrique du Sud, subissent également le contrecoup. En effet, plus de la moitié du salaire d'un ouvrier migrant, avec lequel il fait vivre une dizaine de personnes, est automatiquement versée par l'employeur dans son pays natal.

Pour Roger Baxter, porte-parole de la chambre des mines (COM) d'Afrique du Sud, la pression se fait d'autant plus vive que l'or sud-africain est plus coûteux à produire que celui des concurrents américains, australiens ou canadiens, dont la plupart des gisements sont situés en surface. Les mines sud-africaines sont plus difficiles à exploiter en raison de leur grande profondeur (jusqu'à 5 000 mètres). Les difficultés de la mécanisation nécessitent une main-d'œuvre nombreuse.

Autre ombre au tableau : les réajustements sociaux imposés par l'African National Congress (ANC) au pouvoir depuis 1994, pesant sur les frais généraux. Le patronat critique en particulier la multiplication des jours de congé, la rénovation des logements de mineurs ou la prise en charge des malades du sida frappant une main-d'œuvre jeune, d'origine rurale et célibataire.

Pourtant, pour les analystes de la City, l'industrie minière sud-africaine garde des atouts à long terme. Les positions patronale et syndicale demeurent assez proches sur l'essentiel, à commencer par la réorganisation du travail en équipes soudées où sont représentés tous les métiers. Ainsi, les hommes qui percent la roche de quartz renfermant le métal jaune travaillent désormais aux côtés de géologues, de mécaniciens, d'ingénieurs ou de spécialistes des explosifs pour s'assurer que seules les veines les plus riches sont exploitées. Des permanents syndicaux à plein temps, payés par l'entreprise, servent de relais entre la base, noire dans sa très grande majorité, et une direction qui reste blanche.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Pourtant très à gauche, le puissant syndicat NUM a prêté main forte à la COM pour obtenir des pouvoirs publics un assouplissement de la législation limitant les heures supplémentaires. Les primes à la productivité peuvent constituer jusqu'à 60 % du salaire de base. Autre réforme, le nombre de niveaux hiérarchiques a été ramené de vingt à cinq ! Enfin, un Comité de crise regroupant des représentants du gouvernement, de l'industrie et du NUM, coordonne la mobilisation contre les enchères organisées par la Banque d'Angleterre.

Les groupes miniers n'ont pas attendu la décision de Londres de vendre 415 tonnes d'or pour accentuer leur restructuration. Les deux principaux opérateurs, l'Anglo American et Gold Fields, ont regroupé leurs activités aurifères dans des entités distinctes. Leurs dirigeants respectifs, Bobby Godsell et Chris Thompson, ont un profil commercial bien plus marqué que leurs prédécesseurs, ingénieurs de formation. Du fait de la diversification de leurs activités et de leur politique de vente anticipée de lingots, ces mastodontes miniers sont parvenus jusqu'à présent à limiter les dégâts. Mais à long terme, faute d'une reprise des cours, la survie des mines les plus marginales, plus vulnérables, n'est pas garantie.

M . R .

Repères

● L'Afrique du Sud est le premier producteur d'or de la planète, avec 464,4 tonnes en 1998, soit un cinquième de la production mondiale, contre 492,5 tonnes en 1997 et 605,1 tonnes en 1990. Au cours du premier semestre 1999, l'extraction d'or a atteint 222,3 tonnes, soit une chute de 3 % comparé à la même période de l'an dernier. L'or représente 18 % des exportations du pays (contre 28 % en 1993) et 4 % du produit intérieur brut.

● 19 mines d'or sont exploitées, mais seulement 4 ou 5 seraient rentables. Elles emploient 230 000 personnes, contre 257 000 l'an dernier, 330 000 en 1994 et 500 000 au début de la décennie.
Si les cours restent à leur niveau actuel, autour de 250 dollars l'once, un tiers des mines pourraient fermer, entraînant 80 000 licenciements, auxquels il convient d'ajouter 20 000 postes en aval.

● Les principales sociétés sont, dans l'ordre, AngloGold, numéro un mondial, filiale du conglomérat Anglo American (pour qui le métal jaune ne représente que 22 % des bénéfices d'exploitation), Goldfields, Avgold, Harmony, Durban Roodefort Deep, JCI Group.

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Spectateurs ou acteurs

Avec Michelin et l'épilogue du feuilleton qui a opposé TotalFina et Elf, la saison a été riche d'enseignements. Inaugurée par la fusion BNP-Paribas, la leçon s'achève – provisoirement – sur un constat d'impuissance. En économie, plus que jamais, un fossé sépare les acteurs des spectateurs. Au vu des décisions et des réactions provoquées, tout se passe comme si nous étions en présence de logiques inconciliables et de deux mondes qui ne se comprennent plus.

Dans chacun de ces dossiers, les ingrédients sont les mêmes, tout comme les intentions avouées : il s'agit d'accélérer la fameuse création de valeur et d'atteindre ou de conforter une position forte sur ses marchés. Un processus dont on sait par ailleurs qu'il ne s'arrêtera pas là, ni pour les uns ni pour les autres, compte tenu des contraintes de la mondialisation. Chercher à être le champion national ne suffit pas aux ambitions de la performance.

A chaque fois, aussi, l'opération a des conséquences sociales, plus ou moins lourdes en matière d'emploi. Edouard Michelin annonce 7 500 suppressions de postes en Europe sur trois ans. Thierry Desmarest (TotalFina) parle maintenant de 2 000 emplois à supprimer en France, et évite de rappeler que son plan comporte une autre baisse, équivalente en nombre, valable pour le monde entier. Michel Pébereau n'a jamais caché que le rapprochement entre la BNP et Paribas se traduirait par des réductions d'effectifs.

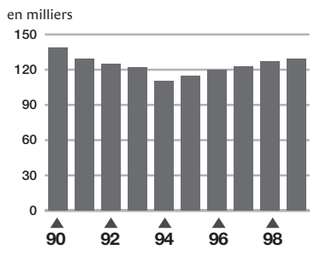

Effectifs de Michelin

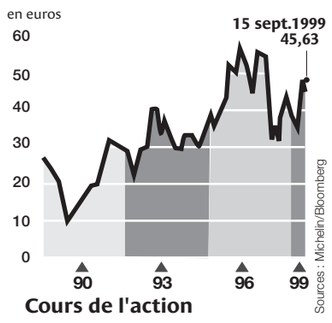

Cours de l'action

D'où vient, alors, que la stratégie affichée par Michelin provoque un tollé, quand la réprobation semble épargner TotalFina et BNP-Paribas ? Ce pourrait être dû à une erreur de communication et une simple question de méthode. Afficher, simultanément, d'excellents résultats semestriels et un objectif de dégraissage, choque le bon sens de l'opinion. D'autant que cette coïncidence fâcheuse de calendrier s'est vite doublée d'une démonstration cruelle. Pour saluer la nouvelle, riche de bénéfices futurs, la Bourse a enregistré une hausse du cours de l'action.

Mais si Michelin a servi de révélateur, le malaise est plus profond ; les jours suivants l'ont confirmé. Du côté des entreprises, avec ou sans tact, les protagonistes sont condamnés à bousculer les vieux schémas de la gestion prudente pour rester en compétition. Clairement, le pouvoir est passé dans le camp des actionnaires et des fonds de pension (alimentés – ironie – par les salariés) qui n'ont pas d'états d'âme. Interventionnistes, actifs, ils veulent des ratios qui rassurent, des suppressions d'emploi lourdes de la promesse d'une rentabilité future et des taux de profit élevés qui gonflent l'épargne et garantiront, demain, la retraite.

En face, et sauf les rares bénéficiaires de stock-options, les autres partenaires sont voués à assister à l'inéluctable scénario. Les salariés, d'abord, qui ont perdu la main, quand bien même, dans un aveu de faiblesse, Lionel Jospin leur demande de se mobiliser. L'Etat, ensuite, qui n'a guère prise sur les événements et ne peut plus le cacher. L'autre soir, à la télévision, les propos du premier ministre étaient, de ce point de vue, terriblement édifiants.

Cette vérité nue, chacun la soupçonnait mais ne voulait en prendre conscience. Grâce à Edouard Michelin, elle éclate au grand jour, et personne ne pourra plus faire semblant de l'ignorer. Mais, sauf à se satisfaire de ce constat, désarmant, cela devrait conduire à s'interroger sur une nouvelle répartition des rôles, adaptée à la situation. Une question qui porte en premier lieu sur la place et le pouvoir de l'Etat.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

IGS
FORMATION CONTINUE

Salariés en plan de formation, Capital Temps Formation ou CIF.

2 ans à temps partiel pour acquérir un titre homologué bac+4 en Ressources Humaines et donner une nouvelle dimension à votre emploi.

2ème CYCLE
ADMINISTRATION DU PERSONNEL ET GESTION DE L'EMPLOI

RECRUTEMEMENT IMMÉDIAT

Pour toute information ou participation aux petits déjeûners de présentation (30 sept., 7 et 10 oct.) :
Fanny LAGARDE : 01 56 79 69 07

IGS - Institut de Gestion Sociale
12, rue Alexandre Parodi
75010 Paris

GROUPE IGS
UNIVERSITE PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

LeMonde Job: WDE3899--0004-0 WAS MDE3899-4 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:06 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0152 Lcp:700 CMYK

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Les surproductions de fruits et légumes

La crise de la pêche est passée. Une autre suivra, cette année ou plus tard, liée à la pomme, à la poire ou au chou-fleur... Car la France et l'Europe produisent toujours en trop grande quantité ces denrées qui ne trouvent pas preneurs et qui finissent dans des décharges. Il y a en vérité fort peu d'imprévus dans ce circuit géré, contrôlé et financé par l'Union européenne. Seul le volume réel est inconnu, mais la Communauté est prudente : 200 millions d'euros sont provisionnés pour financer d'éventuelles *« non mises en marché »* de fruits et légumes. Comment fonctionne ce dispositif, quelles sont les indemnités perçues par les producteurs et quelles sont les perspectives ?

La quasi-totalité des fruits et légumes relèvent d'une organisation commune des marchés (OCM) qui prévoit un certain nombre de règles et de soutiens. L'une de ces interventions consiste à financer des opérations de retrait en cas de surproduction de certains produits. Seize produits sont éligibles à cette aide (pomme, poire, chou-fleur, abricot, melon, tomate, etc.).

La décision *« de ne pas mettre sur le marché »* relève des organismes de producteurs (les OP) qui regroupent associations, coopératives... Les produits retirés sont contrôlés par les douanes (contrôles des quantités, refus des lots atteints de pourriture...), qui délivrent un *« certificat de retrait »*, qui conditionne l'attribution d'une *« indemnité compensatrice de retrait »* (ICR). L'indemnité est versée par l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (Oniflhor) sur les crédits ouverts dans le budget communautaire.

Ce dispositif, spécifique aux fruits et légumes, existe et fonctionne régulièrement depuis la première OCM, en 1972. Le système a failli exploser au début des années 90, victime de son succès. L'ICR, évaluée par rapport au prix de production d'origine, avait été plus ou moins reconduite par le conseil les années suivantes, sans tenir compte des progrès de productivité intervenus entre-temps, de telle sorte que, au fil des années, quelques producteurs s'étaient fait une spécialité de produire pour le retrait, afin de bénéficier d'une indemnité devenue plus attractive que le prix du marché ! Quelques *« contrôles laxistes »* avaient amplifié le phénomène et les retraits pouvaient alors atteindre des volumes considérables se chiffrant par millions de tonnes.

La nouvelle OCM de 1996 a apporté des changements en programmant sur six ans les volumes éligibles et les prix de retrait. Les quantités susceptibles d'être retirées sont dégressives par rapport aux volumes commercialisés : 50 % en 1998, 10 % en 2002. Le montant de l'ICR est également dégressif et fort peu incitatif : 92 centimes le kilo de pêches cette année, 72 centimes en 2002, soit moins du tiers du coût de production.

Quelques producteurs s'étaient fait une spécialité de produire pour le retrait, afin de bénéficier d'une indemnité devenue plus attractive que le prix du marché !

Les producteurs français, comme les autres producteurs européens, ont toujours bénéficié de ces dispositifs, même si les efforts de maîtrise des productions (arrachage de pommiers, par exemple) et la baisse de l'ICR ont conduit à une diminution progressive du volume des retraits depuis le pic de 1992 (1,2 million de tonnes). Entre 260 000 et 370 000 tonnes ont été présentées au retrait au cours des trois dernières années pour un coût compris entre 250 et 400 millions de francs (38 à 61 millions d'euros). Première production visée : les pommes (200 000 tonnes retirées en 1998, 850 000 tonnes en 1992 !), suivies par les choux-fleurs et par les pêches.

Que deviennent ces denrées excédentaires ? Trois destinations sont prévues : la distribution gratuite aux organisations caritatives, hôpitaux ou établissements pénitentiaires, *« à condition que les quantités distribuées s'ajoutent à celles qui sont normalement achetées par ces établissements »*, l'alimentation animale et la distillation, ou l'*« utilisation à des fins non alimentaires »*, autrement dit la destruction, la dénaturation (par pulvérisation de pétrole ou de teinture), le compostage ou la biodégradation en décharges ou dans les champs. En fait, 85 % des retraits font l'objet d'une destruction, ce pourcentage atteignant 98 % pour les pêches et nectarines. L'alimentation animale et les distributions gratuites ne représentant, respectivement, en France, que 10-12 % et moins de 5 % des retraits.

Avec les efforts de maîtrise de production et la baisse des compensations financières, les surproductions devraient diminuer. Il paraît pourtant difficile d'éliminer totalement le phénomène, tant la vulnérabilité de certaines productions aux nouvelles concurrences (pommes) ou aux conditions climatiques (choux-fleurs) est forte, et tant les dynamiques de consommation sont fragiles (pêches). Les responsables d'Oniflhor expliquent que la surproduction est parfois même utile pour l'exportation, en donnant la marge nécessaire pour assurer une présence sur les marchés étrangers. Une production autosuffisante est logiquement réservée au marché intérieur, alors qu'il faut dix ans pour reconquérir un marché extérieur délaissé.

La mise en décharge et les destructions massives devraient, elles aussi, régresser. Les effets médiatiques des destructions de fruits et légumes sont toujours désastreux. Des considérations écologiques s'ajoutent désormais aux seules considérations humanitaires. En 1995, la Cour des comptes européenne avait relevé que *« la répétition d'opérations de destructions et les quantités énormes de produits ensevelis avaient entraîné de graves problèmes de pollution »*. Le cas concernait un pays du Sud, mais quelques sites de la vallée de la Durance seraient également touchés.

Les distributions alimentaires aux organisations caritatives sont encore particulièrement faibles dans notre pays, de l'ordre de 3 %-4 % du total des quantités retirées en 1998, et le prochain rapport de la Cour stigmatisera l'insuffisance des efforts réalisés en France dans ce domaine. Les contraintes de transport et de conservation sont toutefois des obstacles réels aux efforts de solidarité. Le dernier échec est la tentative d'envoyer cet été 2 000 tonnes de pommes de terre bretonnes au Kosovo. Les conditions de stockage n'étaient pas assurées. L'opération a été annulée.

Nicolas-Jean Brehon *est enseignant à Paris-I-Panthéon-Sorbonne.*

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 30 septembre 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Entre la Roumanie et la Hongrie s'instaure une nouvelle dynamique de développement local

BUCAREST
de notre correspondant

Rouge, blanc, vert. De Timisoara, ville située à l'ouest de la Roumanie, jusqu'à la capitale Bucarest, au sud-est du pays, les trois couleurs du drapeau hongrois interpellent le voyageur : la trentaine de stations d'essence peintes en rouge, blanc et vert s'imposent par leur coquetterie. Le distributeur de carburants MOL, qui représente actuellement le plus grand investissement hongrois en Roumanie, fait déjà partie du paysage.

Ce qui ne va pas de soi étant donnés les rapports tendus qui ont marqué ces deux pays voisins. L'objet de la discorde est la Transylvanie, région située à l'ouest de la Roumanie, qui a fait partie de l'Empire austro-hongrois jusqu'en 1918.

Aujourd'hui, 1,6 million de Hongrois habitent en Roumanie – 7 % de la population – et constituent le moteur du développement économique. Leurs rapports avec leur pays d'origine, les réseaux et la connaissance des deux langues sont des avantages très appréciés par les investisseurs hongrois en Roumanie.

Malgré les chiffres peu brillants qui caractérisent les relations économiques entre les deux pays, les perspectives de développement sont considérables et les échanges s'accélèrent. En 1998, la Hongrie exportait en Roumanie à hauteur de 564 millions de dollars (534 millions d'euros), soit une augmentation de 78 % par rapport à l'année précédente. A l'inverse, les exportations roumaines en Hongrie n'ont atteint, pour la même période, que 185 millions de dollars (176 millions d'euros), ce qui représente une hausse de 20 %. Ce relatif déséquilibre atteste d'une meilleure santé de l'économie hongroise.

Les chiffres des investissements étrangers dans les deux pays parlent d'eux-mêmes. Depuis la chute des régimes communistes en 1989, la Hongrie

Près de 80 % des 3 000 sociétés magyares présentes en Roumanie sont des petites et moyennes entreprises

– qui compte 8 millions d'habitants – a attiré 22,5 milliards de dollars (21,4 milliards d'euros), tandis que la Roumanie, un marché de 23 millions de consommateurs, n'a drainé que 4,5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros).

C'est à partir du milieu des années 90 que l'économie hongroise, bien capitalisée, a commencé à investir à l'étranger. Sur le milliard de dollars placé sur les marchés extérieurs, la Roumanie n'a bénéficié pour l'instant que de 87 millions (83 millions d'euros). A part quelques grands groupes, comme MOL ou Gedeon-Richter – une firme de produits pharmaceutiques –, 80 % des 3 000 sociétés hongroises présentes en Roumanie sont des petites et moyennes entreprises.

« Il est dommage que l'Etat n'intervienne pas pour orienter davantage d'investissements vers la Roumanie, affirme Janos Halasz, conseiller commercial de Hongrie à Bucarest. *Les grandes entreprises ont leur propre stratégie, mais les PME devraient être encouragées par des crédits avantageux et des garanties suffisantes pour s'installer en Roumanie. La Transylvanie pourrait devenir pour la Hongrie et la Roumanie ce que l'Alsace représente pour la France et l'Allemagne. »*

En 1997, la Roumanie signait le traité de libre-échange Cesta, réunissant les bons élèves de l'Europe centrale : la Hongrie, la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie. L'ouverture du marché roumain à l'espace central européen a été une épreuve difficile. Exposée à la concurrence de ces économies plus performantes, la Roumanie a été obligée, cette année, d'imposer des mesures protectionnistes. Selon le gouvernement roumain, les importations massives de produits agroalimentaires de l'espace Cesta risquaient d'être fatales à l'agriculture roumaine, en retard par rapport à celle de ses voisins de l'Europe centrale.

« La législation roumaine dans le domaine des investissements étrangers est trop souvent imprévisible, précise Janos Halasz. *C'est la principale raison qui décourage les investisseurs. »*

La société MOL, installée en Roumanie depuis 1994, a investi en Roumanie 65 millions de dollars (62 millions d'euros) et compte actuellement 600 employés dispersés dans tout le pays. *« Malgré un ralentissement temporaire de nos activités en Roumanie, dû aux difficultés que traverse l'économie roumaine,* explique Laszlo Konya, le PDG de la filiale roumaine, *notre stratégie s'étend jusqu'en 2012, date à laquelle nous aurons mis en place 120 stations d'essence. »*

Et de poursuivre, enthousiaste : *« J'essaie d'envoyer un maximum de mes employés en Hongrie pour faire des stages. Là-bas, ils peuvent constater que l'on peut faire quelque chose à partir de rien, que les gains ne sont pas des miracles, mais dépendent de chacun de nous, qu'il faut avoir le courage de prendre tout seul ses décisions... »* Un véritable cours de libéralisme.

La Hongrie bénéficie également d'un important atout politique en Roumanie. L'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR), formation politique de la minorité hongroise, fait partie de la coalition qui gouverne la Roumanie depuis fin 1996. Après la signature d'un traité politique entre les deux pays, il y a trois ans, qui a mis fin aux conflits potentiels, la présence de l'UDMR dans les rangs du gouvernement roumain rassure les investisseurs hongrois.

Deux eurorégions impliquant les deux pays vont dans le même sens. L'eurorégion des Carpates, créée en 1994 par la Hongrie, la Roumanie, la Pologne, la Slovaquie et l'Ukraine, concerne 14 millions d'individus. Fin 1997, la Roumanie et la Hongrie ont créé l'eurorégion Danube-Mures-Tisza qui apporte une nouvelle dynamique de développement local. Mais toutes ces initiatives politiques resteraient lettre morte si le nouveau cadre de coopération établi entre les deux pays n'était pas soutenu par l'économie. C'est ce que les investisseurs hongrois ont compris avant les politiques.

Mirel Bran

HONGRIE/ROUMANIE

Pour Andris Barblan, la communauté universitaire ne s'arrête pas à l'Oural

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Quand j'animais des chantiers internationaux de jeunes chrétiens, je traçais sur le sol une grande carte de l'Europe, et je demandais à chacun des participants de se placer sur son pays : tous se rendaient compte à quel point les uns étaient serrés, les autres au large, et l'intérêt qu'il y avait à se rapprocher... » Andris Barblan est secrétaire général de l'Association des universités européennes, née en 1994 de la Conférence des recteurs européens (CRE). Il joue depuis vingt-trois ans au même jeu avec les 530 membres de cette organisation, basée à Genève, *« dont le plus à l'Est est l'université de Novossibirsk, en Sibérie »*.

Bruxelles a enfin reconnu le combat du secrétaire général de l'Association des universités européennes pour un élargissement à l'Est

GUERRE FROIDE

Car même l'Oural ne borne pas sa conviction européenne. Une conviction née de son œcuménisme de militant chrétien élevé dans la patrie de Calvin, et dont il lui reste toujours un contact humain empli de sympathie pateline. Il l'a nourrie de sa formation à l'Institut d'études internationales de l'université de Genève, créé en 1927 pour fournir un vivier d'experts à la Société des nations ; il l'a abreuvée de sa fréquentation de Denis de Rougemont, un des pères spirituels de l'Union européenne ; il l'a appuyée enfin sur sa citoyenneté helvétique, rappelant que la Suisse est le premier pays d'Europe à avoir choisi la forme fédérale pour dépasser les conflits qui opposaient ses cantons.

Aujourd'hui, la construction d'une « Europe des études supérieures » figure au sommet des agendas européens, pour la Commission comme pour les Etats membres. La déclaration de Bologne (19 juin 1999) est, dit-il, *« un événement historique : pour la première fois, trente ministres ont cosigné un texte qui, s'il n'est pas un programme précis, définit néanmoins une philosophie commune. La réunion des ministres de l'enseignement supérieur en conseil informel le 26 septembre à Tempere, en Finlande, devrait permettre de préparer les décisions qui seront prises lors du sommet de Prague en 2001. C'est exactement ce pour quoi nous nous battons depuis notre création il y a quarante ans, le 13 septembre 1959 »*. L'association alors créée s'appelle la Conférence des recteurs européens (CRE), dont l'acronyme a été conservé jusqu'à ce jour.

En 1949 déjà, au Congrès de La Haye, intellectuels et universitaires avaient affirmé que l'unification européenne ne pourrait se réaliser sans l'édification de valeurs communes. D'où la création du Centre européen de la culture, à Genève, puis de la Fondation européenne de la culture, en 1954. En 1955, l'Union de l'Europe occidentale (UEO) organisait, à Cambridge, une première rencontre des recteurs d'université, afin de renouer les liens disparus avant la seconde guerre mondiale. Les recteurs décident de se retrouver en 1959 à Dijon, où ils créent une structure permanente, la CRE.

Mais ce volontarisme paneuropéen entre immédiatement en crise, pour cause de guerre froide. Arguant de l'indépendance universitaire, la CRE se bat pour conserver en son sein les établissements d'Europe de l'Est, et s'isole ainsi des instances de l'Europe occidentale (UEO, Conseil de l'Europe).

Paradoxalement, la détente entre les deux blocs entraîne la scission de la CRE, en 1975 : tandis que certains (Français et Italiens) souhaitent réactiver les liens avec l'Est, d'autres (Anglais, Allemands) bloquent la décision, entraînant le départ... des universités de l'Est !

Lorsque Andris Barblan arrive, l'année suivante, il trouve, à son grand regret, *« une organisation limitée à l'Occident, ruinée par sa scission »*, en passe de perdre sa représentativité : *« Bruxelles nous considérait alors comme de doux rêveurs fédéralistes. »*

Les universités des pays de l'Union ont d'ailleurs constitué, à six puis à neuf, une Confédération des conférences de recteurs de l'Union européenne, sise... à Bruxelles, où elle est jugée plus efficace que la structure genevoise, dans la mesure où ses adhérents sont les interlocuteurs directs de chaque gouvernement national.

Pendant ce temps, la CRE s'évertue à recoller les morceaux avec l'Est, sans grands résultats avant 1985, lorsque la *glasnost* de Mikhaïl Gorbatchev permet la reprise des contacts. Une date qui porte chance, puisque, avec l'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission et le lancement des programmes communautaires (Comett en 1986, Erasmus en 1987), le thème de l'Europe des universités refait surface. En 1989, après la chute du mur de Berlin, l'extension des programmes à l'Est (Copernicus, puis Tacis) trouve dans la CRE une précieuse tête de pont. Celle-ci se voit dès lors conviée à participer à l'élaboration des décisions communautaires, et confier l'évaluation de l'application des programmes.

Malgré ses faibles moyens (douze permanents à Genève, cinq à Paris, trois à Bruxelles), la CRE multiplie les actions (séminaires de gestion, études comparatives sur l'évaluation, le financement ou les nouvelles technologies). A la fin de 1998, la CRE et la Confédération décident de fusionner : en l'an 2000, la Commission n'aura plus qu'un seul interlocuteur.

Satisfait de voir la représentativité de la CRE enfin reconnue, Andris Barblan interprète toutefois le processus de convergence entre les systèmes universitaires européens, enclenché par Claude Allègre à la Sorbonne en mai 1998 et poursuivi à Bologne, comme une volonté de reprise en main par les gouvernements nationaux des initiatives lancées par la Commission Delors. Non sans danger pour les convictions fédéralistes qui continuent de l'animer !

Antoine Reverchon

Andris Barblan

● Agé de cinquante-six ans, Andris Barblan est, depuis 1976, secrétaire général de l'Association des universités européennes.
● De 1968 à 1971, il a été secrétaire du département jeunesse du Conseil mondial des Eglises, organisation internationale regroupant plusieurs centaines d'Eglises chrétiennes.
● De 1973 à 1976, il a été le secrétaire particulier de Denis de Rougemont, directeur et fondateur du Centre européen de la culture à Genève.

LeMonde Job: WDE3899--0005-0 WAS MDE3899-5 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:06 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0153 Lcp:700 CMYK

EUROPE

▼ Une politique monétaire souple

TAUX D'INTÉRET OFFICIELS
en **pourcentage,** fin de mois

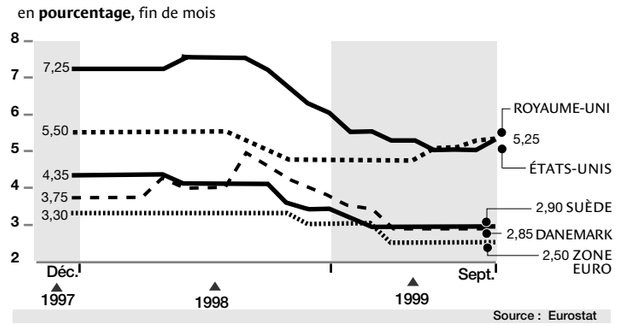

Source : Eurostat

■ **LA HAUSSE,** en août, des taux officiels américains a renforcé la spéculation sur un prochain relèvement des taux de la Banque centrale européenne (BCE). Il est vrai que, après la baisse d'avril, la politique monétaire européenne apparaît comme extrêmement souple.

■ **LA REPRISE** économique dans l'Euroland est l'argument majeur qui pourrait inciter la BCE à relever les taux d'intérêt, afin de contenir tout dérapage de l'inflation.

■ **DANS LE RESTE** de l'Union européenne, les taux d'intérêt suivent également une tendance à la baisse. Le tout récent relèvement de son taux directeur par la Banque d'Angleterre indique toutefois que ce mouvement semble arrivé à son terme, sauf en Grèce. Le taux de référence grec (12 %) devrait en effet continuer de diminuer.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,0 (juin)	0,0 (juin)	0,0 (juin)	– 2,2 (juin)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	– 1,5 (juin)	1,5 (juin)	– 1,9 (juin)	0,7 (juin)	0,4 (juin)
Sur trois mois	1,0 (juin)	0,3 (juin)	– 0,2 (juin)	– 0,5 (juin)	0,7 (juin)	0,7 (juin)	– 0,4 (juin)	0,9 (juin)	– 0,4 (juin)	0,3 (juin)	0,4 (juin)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (juillet)	4,9 (juilet)	9,1 (juillet)	9,0 (juillet)	15,9 (juillet)	11,0 (juillet)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (juillet)	9,3 (juillet)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,7 (janv.)	– 0,1 (juil.)	0,4 (mai)	0,8 (mai)	2,1 (mai)	0,5 (mai)	1,5 (mai)	2,1 (mai)	1,3 (mai)	1 (mai)	1,1 (mai)
Sur un mois	0,2	– 0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*1er trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trimestre 1999*	*2e trim. 1999*	*2e trim. 1999*
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,4	2,1	0,2	3,2	1,2	1,5	1,5
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	0,9	0,6	0,9	0,8	0,5	0,3	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,1	– 1,3	– 1,8	– 2,9	– 2,7	– 0,9	– 0,6	– 2,1	– 1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE (en % du PIB annuel)**	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trimestre*	*4e trim.*	*4e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	– 0,90	0,76	– 0,03	1,54	– 0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne
** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ La consommation féminine est plus prudente et plus citoyenne

PART DES CONSOMMATEURS SE DÉCLARANT INCITÉS À L'ACHAT PAR LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES

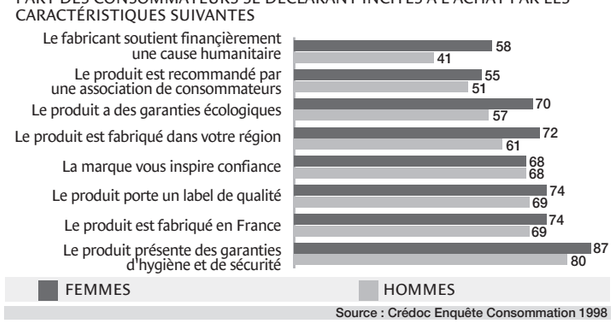

Source : Crédoc Enquête Consommation 1998

■ **EN 1994,** le nombre de critères déterminant le choix d'un produit était quasi identique chez les hommes et chez les femmes. Aujourd'hui, les secondes mettent en avant un plus grand nombre de motivations d'achat, affichant un comportement plus rationnel et réfléchi, selon une enquête publiée par le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc, septembre 1999).

■ **LES FEMMES** ont davantage besoin de garanties (qualité, etc.), mais aussi de donner un sens à leur consommation. Les produits « engagés » (fabricants soutenant une cause humanitaire, respect de l'environnement, etc.) les séduisent de plus en plus, alors que pour les hommes cet intérêt s'est affaibli.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	- 1,6 % (juin)	+ 2,04 % (juin)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1er trim. 99)	+ 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 14 % (1er trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,4 % (2e trim. 99)	+ 1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1er trim. 99)	+ 3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 10,616 MdF / + 1,62 milliard d'euros (juin)	– 3,8 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 130 MdF / + 19,818 milliards d'euros (98/99)	– 9,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 8 (juillet)	– 10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+ 13 (juillet)	33**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	+ 21,7 % (juillet)	– 3,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38,7 % (juillet)	– 1,1 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND	1 066 500 (juillet)	+ 1,8 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND	407 560 (juillet)	– 6,6 %
INTÉRIM	503 923 (mai)	+ 11 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

ÉQUATEUR

▼ Un pays proche du défaut de paiement

ÉVOLUTION DE LA PRIME DE RISQUE SUR LES OBLIGATIONS ÉQUATORIENNES
en **points** de base au dessus des Bons du Trésor américains

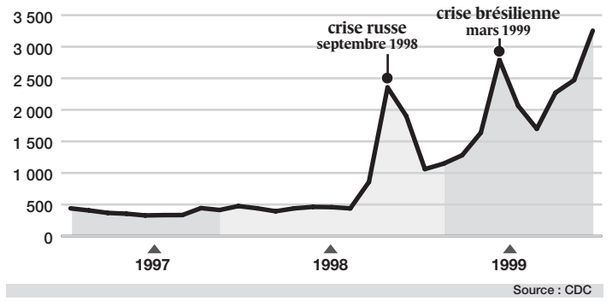

Source : CDC

■ **EN PLEINE RÉCESSION,** l'Equateur vient d'annoncer qu'il ne pourrait rembourser un coupon de 96 millions de dollars (91 millions d'euros) sur sa dette obligataire d'un montant total de 7 milliards de dollars (6,65 milliards d'euros). Celle-ci est pour l'essentiel constituée d'obligations « Brady », issues d'un rééchelonnement de la dette bancaire en 1994. Des discussions en vue d'un nouveau rééchelonnement ont été engagées avec le Fonds monétaire international (FMI).

■ **CETTE SITUATION** crée un vrai cas d'école : le Club de Paris, qui traite habituellement avec les créanciers publics, ou le Club de Londres, chargé des créances bancaires privées, sont démunis pour rééchelonner une dette dispersée sur les marchés, détenue par une multitude d'agents. *(Caisse des dépôts, risque-pays)*

Une embellie sans lendemain en Russie ?

Un an après avoir fait défaut sur sa dette et sollicité une aide humanitaire, la Russie est accusée d'avoir détourné des sommes gigantesques. Ce scandale intervient au moment où l'économie du pays semble se relever du krach financier d'août 1998. En effet, la dévaluation du rouble a plutôt « bien fonctionné ». Elle a profité aux industries exportatrices en abaissant leurs coûts de production et à celles tournées vers le marché intérieur en améliorant leur compétitivité-prix, même si l'effet de substitution aux importations a été bridé par la faiblesse du pouvoir d'achat.

Résultat : la production industrielle, qui s'était contractée de 14,5 % en septembre 1998, a cessé de reculer à partir d'octobre pour augmenter de 4,5 % au cours des sept premiers mois de 1999. Fort de ces signes encourageants et du déblocage, fin juillet, de l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, immédiatement suivi par un accord avec le Club de Paris sur le rééchelonnement d'une partie de la dette soviétique, le gouvernement révisait à la hausse, début août, ses prévisions de croissance du PIB pour 1999 : 0 % au lieu de – 2 %.

La dévaluation a également sauvé d'une dégradation certaine les comptes extérieurs du pays. En entraînant une contraction des importations de plus de 50 % au dernier trimestre de 1998, elle a plus que

La dévaluation du rouble a amélioré les performances du pays. Mais la consommation et l'épargne sont en baisse

compensé les conséquences sur les exportations de la chute des cours des matières premières (quatre cinquièmes des exportations russes). Ses effets perdurant – les importations ont à nouveau reculé de 45,3 % au premier semestre de 1999 –, ils se sont conjugués à la remontée des prix internationaux pour accroître l'excédent de la balance commerciale : fin juin, celui-ci se chiffrait à 16,6 milliards de dollars (15,8 milliards d'euros), contre 9,2 milliards de dollars (8,7 milliards d'euros) un an plus tôt.

INFLATION

Malgré ces bons résultats, l'excédent courant (4,8 milliards de dollars, soit 4,6 milliards d'euros fin mars 1999) a toujours pour contrepartie des sorties massives de capitaux (officiellement, de 1 à 2 milliards de dollars par mois) que le contrôle des changes, mis en place au lendemain du krach et durci en mars dernier, n'est pas parvenu à endiguer.

Les réserves de change demeurent donc médiocres (de l'ordre de 12 milliards de dollars, soit 11,4 milliards d'euros) et, une fois financé, même partiellement, le service de la dette extérieure, ne donnent à la Banque centrale qu'une marge de manœuvre réduite pour soutenir le rouble. La stabilisation de son taux de change à partir du deuxième trimestre de 1999 n'en paraît que plus remarquable et a permis un assouplissement du contrôle des changes, l'une des exigences du FMI.

L'inflation a également été maîtrisée : son taux mensuel est tombé de 38,4 % en septembre 1998 à 2,8 % en juillet 1999, venant conforter l'hypothèse d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation en glissement de 45 % à 50 % sur l'ensemble de l'année. Cette décrue tient beaucoup à l'ajustement des salaires réels, mais tout autant à un recours modéré à l'émission monétaire et au contrôle étroit exercé sur la liquidité bancaire et sur les tarifs des transports et de l'énergie. Cela n'a cependant pas empêché la flambée, au plus fort de l'été, du prix de l'essence, devenue denrée rare avec le changement de stratégie commerciale des producteurs de pétrole.

L'exercice budgétaire, lui-même, se déroule on ne peut mieux et devrait se clôturer avec un excédent primaire (sans les intérêts de la dette publique) de 2 % du PIB, comme l'exige le FMI. Depuis le début de l'année, les rentrées fiscales « collent » aux objectifs de la loi de finances et, en juillet, elles les ont même dépassés. Une telle amélioration, inédite depuis 1992, résulte du rebond de l'activité dans un certain nombre de secteurs, de la hausse du cours mondial du pétrole, mais aussi de la discipline enfin imposée aux plus gros contribuables. Les sociétés pétrolières et Gazprom ont ainsi été mis en demeure de régler leurs dettes fiscales avant la fin de l'année et de porter progressivement à 100 % la part de l'impôt payée en monnaie (plutôt que sous forme de troc ou par un effacement mutuel des dettes) d'ici au 1er novembre dans le cas des premières et au 1er juillet 2000 pour le second.

▼ Une économie sur la bonne pente

PRODUCTION INDUSTRIELLE
en **pourcentage,** en glissement

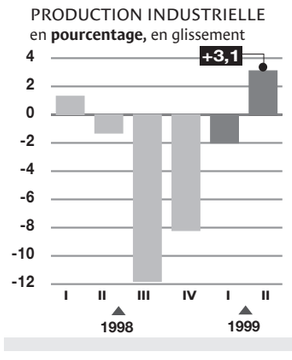

INFLATION
en **pourcentage**

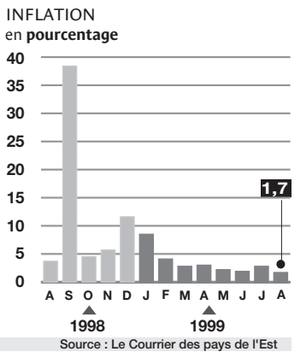

Source : Le Courrier des pays de l'Est

L'embellie que connaît actuellement l'économie russe a-t-elle quelque chance de se transformer en une croissance soutenue et durable ? Rien n'est moins sûr.

INVESTISSEMENT

La consommation des ménages, qui s'était redressée en 1997 et au début de 1998, est de nouveau en baisse depuis le krach d'août. La hausse des prix n'ayant été que très partiellement répercutée sur les salaires, ceux-ci se sont contractés, en termes réels, de 34,7 % au dernier trimestre de 1998, puis de 38,1 % en janvier-mai 1999, malgré un timide redressement à partir de février.

Même si une bonne partie des arriérés ont été remboursés, à moindres frais pour les employeurs puisqu'ils ne sont pas indexés, la perte de pouvoir d'achat subie par la quasi-totalité des Russes a été considérable et se reflète dans le recul des ventes au détail (– 15,3 % en janvier-mai 1999), ainsi que dans celui, plus prononcé encore, de l'épargne bancarisée (de l'ordre de – 25 %).

L'investissement, quant à lui, suit inexorablement une pente descendante et ne représente désormais plus que 20 % environ de son niveau de 1990. Les entreprises, voyant se remplir leur carnet de commandes, ont remis en marche des capacités de production, mais, faute de visibilité sur l'avenir, ne sont guère incitées à les moderniser ou à les développer, d'autant que leur expansion dépend désormais presque exclusivement de leurs ressources propres. Le défaut de l'Etat russe et de nombreux émetteurs privés sur leurs engagements extérieurs leur a fermé les marchés internationaux des capitaux.

Quant aux investisseurs étrangers, dont la présence a toujours été discrète, ils ont souvent repoussé leurs projets à des jours meilleurs : leurs apports au secteur productif ont reculé de 65 % en 1998, tombant de 6,2 milliards de dollars (5,9 milliards d'euros) à 2,2 milliards de dollars (2 milliards d'euros), un niveau auquel ils se maintiendraient en 1999. Un signal fort leur a pourtant été adressé par les dirigeants russes avec le vote, en janvier 1999, de la loi sur le partage de la production, suivi de la publication de nombreux textes d'application, et celui, début juillet, d'une nouvelle loi sur les investissements étrangers qui inclut cette fois la clause du « grand-père » (protégeant l'investisseur pendant sept ans contre les modifications du dispositif législatif et fiscal susceptibles de lui être défavorables).

Mais les entreprises russes souffrent surtout de la défection du secteur bancaire de leur pays, même si celui-ci n'assurait déjà que très partiellement son rôle. Depuis la crise, nombre d'établissements tournent au ralenti et les crédits à l'économie, qui n'ont jamais représenté plus de 20 % du PIB, se sont contractés de 60 % environ entre septembre 1998 et février 1999. La restructuration et la recapitalisation des banques commerciales, une autre des conditions du FMI, piétinent. Certes, une quinzaine d'établissements se sont vu retirer leur licence, mais ce n'est là que le préliminaire d'une opération d'envergure dont les modalités demeurent peu claires. Si, en effet, l'absence de ressources est une chose – le dixième seulement des fonds nécessaires ayant pu être mobilisé –, la préservation des intérêts des financiers, étroitement mêlés à ceux des dirigeants politiques, en est une autre, surtout dans un pays comme la Russie, qui se prépare, en outre, à des échéances électorales majeures.

Marie-Agnès Crosnier
Le Courrier des pays de l'Est

MBA ESCP Recrutement en cours

Le MBA ESCP s'adresse à de jeunes cadres promis à une évolution de carrière rapide. Organisé en temps partagé, il permet le maintien d'une responsabilité à plein-temps en entreprise pour obtenir, en 18 mois, un diplôme de standard international (MBA).

01 49 23 22 70

Ecole Supérieure de Commerce de Paris
79, avenue de la République 75011 Paris
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Plus de 100 MBA • 12 des top 15 U.S. • Tous les MBA européens
MBA Le plus grand forum MBA à Paris
Samedi 9 Oct.
14h-18h30
La Bourse de Paris
Place de la Bourse, Paris 2ème
entrée gratuite sur réservation
01 45 66 54 75
www.kaplan.com
Cliquer sur 'Euro MBA Tour'

LeMonde Job: WDE3899--0006-0 WAS MDE3899-6 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:07 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0154 Lcp:700 CMYK

LE SOCIAL DANS L'HISTOIRE

par Jean-Louis Robert

Le messianisme égalitaire des Taiping

Voilà quelques années que la Chine communiste s'ouvre à l'économie mondiale. Il y a plus de cent cinquante ans, la Chine avait connu une première ouverture au monde occidental qui l'avait gravement déstabilisée. La dramatique révolte des Taiping en est le plus fort témoignage. Au début du XIXe siècle, le premier trait de la pénétration occidentale en Chine est la contrebande de l'opium. Les Britanniques l'introduisent massivement, comme stupéfiant. La progression est impressionnante : 100 caisses annuelles (de 70 kilogrammes) au milieu du XVIIIe siècle, 85 000 en 1860.

L'*Honourable Company,* la bicentenaire East India Company, eut longtemps le monopole de ce fructueux commerce. Ce négoce, qui enrichissait certains commerçants et intermédiaires chinois, tout en contribuant à l'animation des ports du sud de l'empire, était strictement interdit par l'Etat impérial. Les incidents et les conflits, comme les guerres de l'opium, se succédèrent tout au long du XIXe siècle et aboutirent au contrôle progressif des principaux ports chinois par les « Barbares ».

Les Occidentaux avaient bénéficié de la faiblesse de l'Etat impérial chinois. Basé sur la toute-puissance de l'empereur, trait d'union entre le Ciel et la Terre, et sur une aristocratie de lettrés (les fonctionnaires impériaux ou mandarins), l'Etat chinois avait du mal à contrôler un immense territoire déjà peuplé de 400 millions d'habitants. La dynastie mandchoue avait, en outre, été mal acceptée, et de multiples dissidences affaiblissaient les capacités du pouvoir central. Les sociétés secrètes florissaient, à l'instar de la mystérieuse Triade.

Mais la principale origine de la déstabilisation sociale furent les effets de la pénétration occidentale. L'immense masse paysanne qui constituait l'essentiel de la société chinoise ne consommait pas couramment de l'opium, mais elle fut sensible à la décadence de l'Etat impérial. Ainsi, les « greniers de la providence », qui contenaient des réserves de grains distribués aux plus pauvres, étaient devenus vides. A la même époque, la tâche traditionnelle et décisive de l'entretien des digues n'était plus correctement accomplie, ce qui conduisit, lors de la crue du fleuve Jaune en 1853, à une immense catastrophe. Enfin, le système monétaire fut complètement déstabilisé, et les paysans furent victimes d'une dévaluation de la petite monnaie en cuivre, le sapèque.

C'est dans ce contexte que commence, en 1849, la révolte des Taiping. La personnalité du chef du mouvement, Hong Xiuquan, est significative. Il était originaire de l'arrière-pays de Canton, dans la Chine du Sud, qui avait été la plus bouleversée par la pénétration occidentale. A la suite d'un double échec aux examens qui lui auraient ouvert la carrière de fonctionnaire impérial, il regroupe autour de lui membres des sociétés secrètes, pirates et hors-la-loi.

Les Britanniques introduisent massivement l'opium en Chine, où il est interdit : la contrebande passe de 100 caisses au milieu du XVIIIe siècle à 85 000 en 1860

Insurrection locale d'abord, le mouvement va s'étendre rapidement vers le nord et, en 1853, les Taiping fixent leur capitale à Nankin, au cœur de la Chine. S'ils échouent à prendre Pékin, ils garderont le contrôle d'une partie considérable du territoire chinois jusqu'en 1864.

Taiping Tianguo : « le royaume céleste de la Grande Paix (ou de la Grande Harmonie) », tel est le régime que les Taiping proclament en 1851. Il convient, d'abord, de souligner le caractère syncrétique de l'idéologie Taiping : s'y retrouvent de considérables emprunts à la religion chrétienne (monothéisme, divinité du Christ...) ou aux mythes bouddhistes (les dix-huit enfers...).

Si l'on s'intéresse aux critères sociaux, on peut parler d'un messianisme égalitaire. Le régime mis en place proclamait que la terre appartenait à tous et que chaque famille recevait des champs en proportion de sa dimension et de l'âge de ses membres. Aucun profit n'était autorisé et les surplus des récoltes devaient être stockés. Toute accumulation était prohibée : *« Le grain des paysans, les objets des artisans, les capitaux des marchands, tout cela appartient au Père du Ciel, tout cela doit être remis au trésor »,* proclamait un règlement.

Il y eut aussi une forte volonté de moderniser la société chinoise, le calendrier lunaire traditionnel fut remplacé par un calendrier solaire, les femmes furent en grande partie libérées. Ainsi, on réprima la coutume des pieds bandés des fillettes, et l'on autorisa les femmes à se présenter aux examens publics, à se marier selon leur libre choix. La dénonciation du luxe s'accompagnait d'une stricte austérité : les jeux d'argent, la prostitution, l'opium étaient rigoureusement interdits.

Toutefois, le régime gardait un caractère extrêmement hiérarchisé et centralisé, encadrant étroitement la vie collective et les familles.

On connaît encore mal la situation réelle des territoires contrôlés par les Taiping. Mais les témoignages des Occidentaux concordent pour souligner la relative prospérité qui y régnait au regard des territoires impériaux. D'ailleurs, au début, les pays occidentaux manifestèrent un certain intérêt pour la révolte. Mais à compter de 1860, ils vont soutenir la dynastie mandchoue contribuant au renversement du rapport des forces. Les territoires taiping furent progressivement reconquis par l'armée impériale. La répression fut impitoyable. Certains historiens vont jusqu'à envisager 20 millions de morts...

La révolte des Taiping allait marquer le début d'une instabilité chronique de la Chine pendant un siècle. Il fallut attendre l'arrivée au pouvoir des communistes, en 1949, pour que la Chine connaisse une période significative d'autorité de l'Etat.

Jean-Louis Robert *est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XXe siècle à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.*

3ème CYCLE - MASTER
"MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT"
Titulaires d'un Bac + 4, Bac + 5
Optez pour des métiers d'avenir
Clôture des inscriptions le 24/09/99
RENTREE 99-2000
Groupe Sup de Co La Rochelle
Département 3èmes Cycles - Masters
Tél. : 05 46 51 77 00
E-Mail : communication/@esc-larochelle.fr
Groupe Sup de Co La Rochelle

Les groupes français peinent à choisir leur voie vers le Web

Intitulée « L'Europe décolle », la dernière enquête d'Andersen Consulting sur le commerce électronique, réalisée en mai 1999 auprès de 350 dirigeants d'entreprises européennes, indique que plus de 40 % d'entre eux projettent de se lancer dans ce domaine dans les cinq années à venir, et qu'un peu moins de 40 % pensent qu'Internet transforme déjà leur façon de commercer. Mais si l'on en croit certains détails du sondage, le titre semble exagéré.

En France, la part de ceux qui entendent commercer sur le Web n'est que de 23 %, en régression de cinq points sur l'an dernier. Surtout, 10 % seulement de ceux qui y sont déjà présents estiment que c'est un succès. Un renversement de tendance également observé en Allemagne ou aux Pays-Bas, quoique à partir de niveaux bien plus élevés qu'en France. Seuls les dirigeants britanniques et irlandais font montre d'un optimisme inentamé.

RENTABILITÉ

Ce manque d'enthousiasme s'explique sans doute par la quasi-absence, sur le Vieux Continent, de *startups* devenues des géants d'Internet, tels Yahoo ! ou Cisco aux Etats-Unis. En France, ce sont les entreprises « établies » qui abordent ce nouveau monde... et semblent hésiter entre plusieurs stratégies. *« On en est encore, sauf exception, au stade des tâtonnements, des décisions semi-rationnelles prises par des pionniers qui ont su conquérir l'oreille des dirigeants »,* observe Pascal Minella, consultant chez Eurogroup (groupe Mazars).

« La plupart veulent d'abord reproduire ce qu'elles font déjà, poursuit-il. *Internet apparaît alors comme un moyen de réduire les coûts, de rationaliser la logistique, d'améliorer la rapidité et la qualité du service. »*

Mais la rentabilité n'est pas toujours à la hauteur de l'investissement. Car il ne suffit pas d'« ouvrir » un site : il faut aussi assurer sa maintenance technique et éditoriale, réorganiser toute la chaîne logistique. Si l'oublier conduit à l'échec, le faire plombe les résultats. Pionnières du commerce électronique, les filiales des Galeries Lafayette E-LaSer et Télémarket étaient, en 1998, largement dans le rouge.

Les stratèges du commerce électronique restent perplexes

La vente électronique peut aussi apparaître aux producteurs comme un moyen de s'affranchir du coût du réseau de distribution physique. Mais ce n'est pas si évident. Aux Etats-Unis, Home Depot, l'équivalent de Castorama, a menacé ses fournisseurs de les déréférencer si leur vente directe sur Internet devenait trop importante : ils ont dû s'exécuter. Le réseau est une source d'informations irremplaçable sur les consommateurs, et assure, au final, la prise en main physique du produit ou du service.

Toutefois, constate Yves Labat, spécialiste du secteur bancaire chez Eurogroup, *« si l'électronique facilite et réduit le coût de la transaction, la relation client, elle, ne pourra se développer à distance que si l'entreprise organise des "call-centers" extrêmement performants »,* et donc coûteux. Aussi les banques utilisent-elles plutôt Internet comme rabatteur vers leur réseau physique, *« sauf pour les produits introuvables au guichet, comme l'information boursière ».*

Une deuxième stratégie, plus sophistiquée, est de transformer le site en outil de marketing. Il s'agit alors de construire des bases de données sur les clients, afin de proposer, directement ou via le réseau, des produits personnalisés.

Mais cette approche, dite du *« one-to-one »,* trouve ses limites dans la complexité des outils de gestion de telles bases, et dans le respect, réglementaire, éthique ou tout simplement rationnel, de la vie privée du consommateur. Car la révolte contre les abus du *« push »* (l'envoi de messages commerciaux personnalisés par Internet) gronde chez les internautes. Aux Etats-Unis se développe le concept de *« permission marketing »,* c'est-à-dire d'envoi de messages à la seule demande du client.

Autre voie possible, l'apparition d'outils de gestion de catalogues capables de faire évoluer la proposition commerciale en temps réel, en croisant les données sur le client et les éléments du dialogue qu'il est en train d'établir avec le site, de façon que la *« notion de site organisé par un commerçant s'efface derrière l'idée d'un site recomposé autour de la démarche d'un client »* ?, écrit Philippe Lemoine, président de LaSer. Aujourd'hui, la seule stratégie jugée viable est d'être présent sur un portail, c'est-à-dire un site « incontournable » pour les internautes, ceux des moteurs de recherche (Yahoo !, Lycos), des fournisseurs d'accès (AOL), de quelques éditeurs (Microsoft), les plus consultés au monde. Cette fréquentation semble garantir de bonnes chances de drainer des internautes vers les liens des sites dits « destinations », où sont proposés produits et services.

ÉROSION

Mais, comme le note Rosemary O'Mahony, responsable du programme commerce électronique chez Andersen Consulting, *« au fur et à mesure que s'aguerrissent les internautes et que se créent des sites "communautaires", c'est-à-dire spécifiques à une profession, une passion, un centre d'intérêt, la domination des portails va s'émousser. Le commerce électronique se portera inéluctablement vers les sites communautaires, mieux ciblés ».*

C'est pourquoi nombre d'entreprises essaient d'installer de tels sites. Il s'agit de devenir soi-même un « portail », en proposant un bouquet comprenant informations, services et produits, gratuits ou payants. Cette stratégie exige de multiplier les partenariats, des « affiliations », avec d'autres sites fournisseurs de prestations.

Mais, note Raphaël Richard, qui vient de créer une société de conseil en commerce électronique, CVFM, *« bien souvent, le client n'est comptabilisé que la première fois : lorsqu'il reviendra sur le site affilié, il le fera directement, et le portail n'en bénéficiera pas... sauf si des règles de reversement complexes sont établies ».*

De plus, les portails communautaires connaissent une érosion de leur rentabilité, dans la mesure où, poursuit Raphaël Richard, *« l'internaute devient de plus en plus exigeant, augmentant le coût du maintien de sa fidélité au site ».* La route vers le commerce électronique n'est pas pavée de roses.

Antoine Reverchon

Un portail pour les PME

Avec UFB Locabail, le groupe BNP-Paribas est numéro un du crédit aux petites et moyennes entreprises (PME). Business Village, filiale du groupe, est chargé de mettre en ligne, depuis septembre 1998, un bouquet de services aux PME.

Le site propose, outre l'accès à Internet, une revue de presse, des traductions de documents en 48 heures, des conseils fiscaux, des voyages à prix réduits... Ces offres sont regroupées au sein de « villages professionnels » – Graphic Village (imprimeurs), Bio Village (laboratoires), etc. – qui proposent également des « affaires » : appels d'offres, groupements d'achats... Limite de l'exercice, selon Jean-Charles Bossard, directeur général de Business Village : *« Il nous faudra tôt ou tard proposer du crédit. Or la transparence qu'implique Internet amènera à comparer les offres du groupe à la concurrence... ce que nos commerciaux ne sont pas encore prêts à accepter. »*

Hal R. Varian, professeur d'économie à Berkeley

« La baisse de 40 % des actions d'Internet est un bon signe »

« Votre livre *Economie de l'information* repose sur une provocation. Vous écrivez que les règles économiques classiques peuvent tout à fait s'appliquer à la nouvelle économie de l'information. Comment expliquez-vous alors que la valorisation d'entreprises de ce secteur soit l'objet de vives controverses ?

– Le même phénomène s'était produit quand la télévision câblée a émergé aux Etats-Unis, ainsi que dans les années 1840, avec les compagnies de chemin de fer. Toutes les firmes qui croissent très rapidement, dans un environnement incertain, sont difficiles à évaluer. Mais le fait que les actions Internet aient récemment baissé de 40 % est un bon signe qui montre que l'on revient, en douceur, à la réalité.

– Les actifs de ces firmes sont essentiellement intangibles, et donc difficiles à évaluer. Les ratios économiques classiques, le retour sur actif par exemple, peuvent-ils encore leur être appliqués ?

– Eric Brynjolfssom, du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a examiné comment le marché évaluait différents types d'investissement. Si une entreprise investit un dollar en usine ou équipement, sa valeur financière augmente d'un dollar. Si elle investit un dollar en technologie de l'information, sa valeur croît de 7 dollars. Il explique cette différence en disant que pour un dollar investi dans les technologies de l'information, il en faut six autres pour valoriser cette technologie (dans le logiciel, l'organisation du travail, etc.).

– La nécessité de disposer d'actifs physiques importants (chaînes de production, etc.) pour atteindre l'équilibre a longtemps constitué une barrière à l'entrée dans le secteur industriel. Pensez-vous que l'« effet réseau », théorie selon laquelle la valeur d'une entreprise croît comme le carré du nombre de ses utilisateurs, ait les mêmes conséquences dans l'univers des nouvelles technologies ?

– Oui. Il faut néanmoins noter que cette règle n'est pas nouvelle puisque les premiers articles à son sujet datent de 1973 !

Le principe des ventes couplées (*bundling*) en est un autre. Il se développe très rapidement aux Etats-Unis. Les compagnies de téléphone américaines proposent des bouquets de services : abonnement à un service téléphonique classique, à Internet, au téléphone mobile, et à la télévision câblée. Si on achète deux services, c'est moins cher, trois, c'est encore plus avantageux, etc.

» ATT a annoncé ces promotions il y a six mois. Et maintenant tous ses concurrents veulent suivre la même voie. Pouvoir proposer un bouquet de services procure un avantage concurrentiel évident.

– Ces offres couplées vont encore accroître l'« effet verrouillage » dont vous parlez dans votre livre. Vous considérez qu'un client verrouillé est à mettre à l'actif de l'entreprise. Mais une firme verrouillée, puisque consommatrice de ces technologies, ne devrait-elle pas porter ce fait à son passif ?

– Le client tire aussi des bénéfices de cet « effet verrouillage » qui exacerbe la concurrence. Microsoft se développe très agressivement vers le marché d'Oracle, spécialiste des systèmes d'information. Oracle va donc sûrement faire davantage attention à ses clients et en particulier aux petites entreprises, qui vont être les premières cibles de Microsoft. Quand deux entreprises se battent pour un même client, c'est très bon pour ce dernier !

– En ce qui concerne les droits d'auteur, vous dites aux créateurs : *"Donnez vos produits gratuitement." Pensez-vous que les musiciens et leurs éditeurs, actuellement très menacés par la technologie MP3, qui permet de télécharger de la musique sur son ordinateur, aient envie de donner leurs œuvres gratuitement ?*

– Dans l'industrie de la musique, les six plus grandes entreprises du secteur ont deux sources de revenus : la distribution et la promotion. MP3 va attaquer sévèrement la première.

» Les musiciens, grâce à MP3, seront extrêmement nombreux à tenter de diffuser leurs œuvres sur Internet. La promotion de leurs titres sera d'autant plus nécessaire pour se différencier des autres artistes. Les musiciens devront peut-être payer ce service promotionnel, capable de capter l'attention des utilisateurs.

– Pensez-vous que les lois anti-trust puissent continuer de s'appliquer dans un domaine où l'effet réseau, l'importance des coûts fixes, et également la normalisation, imposent aux entreprises de disposer d'un grand portefeuille de clients pour atteindre le seuil d'équilibre ?

– Le coauteur du livre, Carl Shapiro, était le *chief economist* du ministère de la justice américaine pendant le premier procès Microsoft. Nous pensons que les lois antitrust continuent de s'appliquer. Mais tout dépend de leur interprétation.

» Aux Etats-Unis, ce n'est pas illégal d'être en position de monopole. Ce qui est illégal, c'est d'essayer d'étendre un monopole. Microsoft n'a pas été attaqué parce qu'il avait un monopole dans le domaine des logiciels pour ordinateurs personnels, mais parce qu'il a essayé de l'étendre dans de nouveaux domaines, comme celui des navigateurs. »

Propos recueillis par Annie Kahn

Hal R. Varian

● Professeur d'économie et de gestion à l'université de Berkeley (Californie), Hal R. Varian est aussi directeur de la School of Information Management and Systems (Ecole de gestion des systèmes d'information).

● Spécialiste de microéconomie, il est le coauteur, avec Carl Shapiro, également professeur à Berkeley, de *L'Economie de l'information* (De Boeck Université, 1999).

Rectificatif

Le chiffre d'affaires des sociétés d'économie mixte en France, cité dans l'article « Les sociétés d'économie mixte attirent encore peu le capital privé » (« Le Monde Economie » du 14 septembre), est de 70 milliards de francs (10,67 milliards d'euros), et non de 7 milliards de francs comme indiqué par erreur.

LeMonde Job: WDE3899--0007-0 WAS MDE3899-7 Op.: XX Rev.: 18-09-99 T.: 12:01 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0155 Lcp:700 CMYK

Le gouvernement d'entreprise, un avatar du débat finance contre économie ?

par Hubert de la Bruslerie

Le débat finance-économie est-il en train de rebondir via la mode récente du « gouvernement d'entreprise » ? Cette nouvelle approche rappelle que l'actionnaire extérieur n'est qu'une des parties prenantes de l'entreprise. D'où la notion de *stakeholder* (partie prenante) par opposition à celle de *shareholder* (actionnaire). Ce glissement montre que l'accent est dorénavant mis sur l'ensemble des relations internes entre la direction, le conseil d'administration (ou de surveillance) et les salariés dans l'entreprise, plus que sur l'imposition d'une contrainte externe de la part d'actionnaires investisseurs financiers. La question se pose de savoir non pas si le gouvernement d'entreprise est un progrès en soi, mais à quelles conditions il peut en constituer un dans le développement des entreprises.

Dans le pire des cas, le gouvernement d'entreprise est une technique de manipulation qui vise à intégrer les minoritaires au profit de la stratégie impulsée par ceux qui, *in fine,* détiennent le pouvoir de contrôle. Des déviations utilitaristes de gouvernement d'entreprise sont signalées aux Etats-Unis. Ainsi, il est de bon ton d'avoir un « board » où sont représentés, dans un esprit « politiquement correct », les minorités.

Le cas d'une grande firme financière new-yorkaise, en conflit avec un de ses employés, est significatif de ce type de déviation. Ce dernier, homme de couleur, avait attaqué en justice son employeur l'accusant de lui avoir offert un poste dirigeant, un titre ronflant et une fonction vide de sens, cela à des fins de représentation et d'apparences en raison de sa couleur de peau. Il avait demandé à ce titre à la société qui, jugeait-il, l'avait exploité, une forte compensation financière.

La logique d'un lobbying social mélangeant machiavélisme et souci de communication est d'aboutir à des administrateurs-alibis. La question de fond posée est celle de l'indépendance, au sein des conseils d'administration, des administrateurs « non exécutifs », c'est-à-dire ceux qui ne sont titulaires d'aucun poste de direction ou de contrat de travail dans la société et ne représentent aucun actionnaire.

Quelle est leur légitimité, hormis une légitimité « morale » ? La responsabilité éthique et personnelle peut glisser vers une légitimité de miroir dans un jeu de représentation qualifié, ici et maintenant, de « citoyen ». Ce tribut à l'air du temps ne relève pas du gouvernement d'entreprise, mais de la confusion des esprits.

Les techniques et les procédures souhaitables sont connues. Il n'en demeure pas moins que de nombreux problèmes d'application se posent.

– L'organisation de comités spécifiques au sein même du conseil dirigeant l'entreprise est une solution d'avenir. Ces comités peuvent constituer les instances adéquates pour fixer la rémunération des dirigeants sociaux, réfléchir à ce qu'est un administrateur « indépendant », rechercher une certaine cohérence entre la proportion du capital, le nombre d'administrateurs, et leur sélection.

La logique d'un lobbying social mélangeant machiavélisme et souci de communication est d'aboutir à des administrateurs-alibis

– Il est utile d'organiser selon des règles de transparence et d'objectivité, l'accès des cadres aux stock-options mis en place par l'entreprise. Les critiques faites dans certains cas sont connues : concentrées sur quelques personnes (toujours les mêmes), les stock-options peuvent être un instrument accroissant les tensions dans l'entreprise, dès lors que les réponses aux questions : A qui ? Combien ? A quel prix ? restent floues.

– Le gouvernement d'entreprise ne doit pas, au nom de l'association d'intérêts entre dirigeants et actionnaires pour le développement futur de l'entreprise, être l'outil d'une éviction des seconds par les premiers. En cas de stock-options, les décotes pratiquées à l'émission des actions, comme le nombre d'actions potentiellement émises, peuvent être le moyen d'un transfert massif de valeur des anciens actionnaires au profit des dirigeants. Un risque de prédation existe. Le jeu est compliqué entre des actionnaires qui, de manière ultime, ont le pouvoir d'accepter ou de refuser en assemblée générale les plans de souscription d'actions proposés aux salariés, et les dirigeants qui réclament leur intéressement et disposent dans l'entreprise d'une information privilégiée sur ses perspectives d'avenir.

– Un souci de transparence peut s'appliquer aussi au pourcentage du capital de l'entreprise détenu par les membres du conseils. Il s'agit là d'une variable qui joue le rôle d'un signal de confiance important à l'égard de l'extérieur. Or 20 % seulement des entreprises françaises du CAC 40 publient cette information.

– L'obscurité générale ou la transparence se mesurent aussi par une information sur le nombre d'autres mandats d'administrateurs détenus par le dirigeant, et l'ancienneté de nomination des membres du conseil. Les comportements d'enracinement, l'existence de noyaux stables et les relations d'échange croisées sont à identifier. La notion d'administrateur « indépendant » est au cœur du fonctionnement des conseils de direction d'entreprise. Le gouvernement d'entreprise devient le politique contre l'économique quand, au nom de principes dits de représentation plaqués de manière externe, il conduit à des choix stratégiques qui ne sont pas ceux qui auraient été pris dans le cadre d'un long terme où prédomine l'économique. L'entreprise n'est pas seulement une organisation sociale où la logique de développement s'organise autour de jeux politiques à court terme. Une stratégie durable n'est pas un simple équilibre de coalition.

On retrouve ici la trame du vieux débat entre finance et économie. Il était reproché à la finance de se préoccuper à l'excès de la rentabilité de l'actionnaire sur le marché boursier et de mépriser la logique réelle du développement économique fondé sur des calculs à long terme.

Ce vieux débat recouvre en fait une ancienne querelle mise au goût du jour : l'opposition entre une logique politique de gestion sociale – et, à court terme, des parties prenantes de l'entreprise – et une logique économique de création durable de valeur. Cette dernière est fondée sur les deux absolus pour la survie de l'entreprise que sont sa rentabilité et sa solvabilité. Où est le progrès intellectuel, si l'on imagine que l'intérêt global et rémanent de l'entreprise dépasse la résultante des intérêts à long terme – et pas systématiquement collectifs – d'une coalition complexe ?

Le paradoxe du gouvernement d'entreprise est qu'il risque de constituer une pente intellectuelle qui peut conduire à un décalage par rapport à la nécessité incontournable de création de valeur économique. Seules les entreprises riches pourraient alors se permettre ce luxe. Derrière le clinquant, il s'agit de retrouver et de rendre transparents les mécanismes d'incitation, de création, puis de répartition de la valeur qui sont à la base d'un développement durable de l'entreprise, lui-même assis sur des choix stratégiques de long terme.

Hubert de la Bruslerie *est professeur à l'université Paris-I.*

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Le miracle asiatique revisité

EAST ASIAN MYSTERIES : PAST AND PRESENT,
de Dani Rodrik
NBER Report, printemps 1999.

Désormais, l'Asie du Sud-Est est devenue l'auberge espagnole de l'analyse économique. Les spécialistes du commerce international y vantent les mérites des stratégies d'ouverture, les spécialistes du marché du travail le triomphe de l'éducation, et, depuis la crise, on y trouve également de quoi satisfaire les critiques des marchés financiers internationaux ou du capitalisme « clanique ».

Comme le fait remarquer Dani Rodrik, l'une des raisons pour lesquelles l'Asie du Sud-Est est devenue matière à satisfaire tout le monde est la diversité exceptionnelle de la région. L'attitude des gouvernements à l'égard des marchés va du laissez-faire le plus total (à Hongkong) à l'interventionnisme le plus poussé (en Corée du Sud, jusqu'à la crise). Eu égard à la règle de droit, la région parcourt, là encore, tout l'arc possible, de l'Indonésie à un bout de Singapour à l'autre. En termes de diversité « ethnique » enfin, les combinaisons sont tout aussi larges. Le Japon et la Corée forment des sociétés homogènes, l'Indonésie et la Malaisie sont, ethniquement parlant, très diverses. Comment remettre de l'ordre dans tous ces facteurs ?

Eu égard à la croissance antécédente à la crise, Dani Rodrik propose de minorer le rôle des exportations au profit de celui des investissements. Dans tous les cas de figure en effet, la croissance de l'investissement précède la croissance tout court, et le plus souvent sous l'influence des gouvernements (via l'épargne, l'éducation de la main-d'œuvre ou directement par des subventions). Comme une part importante des investissements doit être importée, la croissance des exportations suit. L'ouverture au commerce apparaît ainsi comme une condition nécessaire de la croissance, mais nullement suffisante.

En ce qui concerne le déroulement de la crise, Dani Rodrik rappelle le précédent coréen de 1979-1980. A l'époque, suite au deuxième choc pétrolier, à une mauvaise récolte, à la crise politique consécutive à l'assassinat du président Chung Hee-park, une crise majeure avait éclaté en Corée. Le déficit du compte courant avait atteint 9 % du PIB en 1980 et le pays était passé sous les fourches Caudines du Fonds monétaire international (FMI). En 1980, la récession avait atteint 5 %, mais dès 1981 la croissance avait repris, pour se maintenir à un rythme vigoureux jusqu'en 1997... Il est acquis que la crise de 1997-1999 sera pire, même si de nombreux signes attestent que la croissance est en passe de reprendre (gare toutefois aux extrapolations hâtives).

Selon Dani Rodrik, la différence entre la crise d'aujourd'hui et celle du début des années 80, en Corée comme dans le reste de l'Asie, tient au rôle extravagant pris par l'endettement à court terme. En 1980, la dette à court terme représentait un quart de la dette totale ; en 1997 elle valait plus de deux fois la dette totale. Ce déséquilibre est un effet caractéristique de la libéralisation financière : personne ne se préoccupe de l'équilibre d'ensemble, du coup le risque « systémique » devient possible. En conclusion, Dani Rodrik souligne, après d'autres, le rôle essentiel des institutions démocratiques dans la résorption d'une crise majeure.

Les 35 heures se mettent en place sans beaucoup d'embauches

D'après deux études qui dressent un bilan transitoire de la loi Aubry, les sacrifices salariaux seront très limités

Aujourd'hui, la mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) commence à être perceptible dans les entreprises et confirme les premières appréciations portées sur la loi Aubry : les 35 heures semblent ne pas créer beaucoup d'emplois, mais ne devraient pas valoir aux salariés de grands sacrifices en matière de rémunération, ainsi que le montrent deux enquêtes-flash réalisées au mois de juin par Hewitt Associates et Maesina International Search.

Les 44 entreprises de tous secteurs (effectif total moyen : 11 000 salariés) consultées par Hewitt ne se sont pas pressées d'appliquer les 35 heures : 6 % seulement les avaient mises en place à la fin du premier semestre 1999 ; 39 % disaient être en cours et 55 % étudiaient la question.

RÉMUNÉRATION INDIVIDUALISÉE

En matière de compensations retenues ou étudiées pour amortir le choc de l'ARTT, il est notable qu'aucune entreprise interrogée ne parle de réduire les salaires, alors que, selon Hewitt, *« 12 % d'entre elles l'envisageaient en septembre 1998 »*.

55 % des entreprises pensent à diminuer ou à supprimer les augmentations générales, en particulier pour leurs dirigeants et leurs cadres. La tendance à accroître le poids de la rémunération individualisée – fixe ou variable – s'en trouve renforcée. 16 % pensent supprimer certaines primes et 7 %, diminuer l'intéressement. 23 % des entreprises déclarent ne rien vouloir changer à leur politique salariale. La durée d'application des mesures de modération salariale n'excéderait pas deux ans pour les mesures collectives et un an pour les mesures individuelles.

La réserve des entreprises à l'égard de l'ARTT est perceptible dans leur attitude en matière de créations d'emplois : 5 % en profitent pour sauvegarder des postes, 16 % veulent en créer et 79 % adoptent une position neutre à cet égard.

L'ARTT des cadres se traduira dans trois cas sur quatre par des jours de repos supplémentaires. Celle des autres catégories permettra des combinaisons : jours de repos supplémentaires (85 %), réduction de la durée journalière de travail (60 %), une journée de repos toutes les deux semaines (50 %), une demi-journée par semaine (35 %).

Les obstacles rencontrés dans l'application des 35 heures tiennent à l'incertitude juridique (70 % des réponses multiples), à la résistance des syndicats (55 %), aux craintes des salariés (42 %), à la difficulté d'impliquer les *« opérationnels »* (30 %) et de définir une politique de groupe (30 %) et à l'indifférence des salariés (15 %). Pour surmonter ces obstacles, 41 % des entreprises pensent faire appel à un conseil extérieur et 61 % ont adopté une attitude participative en associant au projet l'ensemble de leurs salariés.

L'enquête de Maesina International Search est à la fois plus large (212 entreprises interrogées), moins axée sur les grands groupes (73 % comptent moins de 1 000 salariés) et plus segmentée, puisqu'elle ne visait que les fonctions de direction et d'encadrement dans le marketing et la vente.

RÉORGANISATION

On y constate une plus grande ouverture à l'ARTT que dans les entreprises sondées par Hewitt, puisque 28 % l'avaient mise en place au mois de juin et 5 % pensaient le faire au cours de l'été. Même si Thierry Dunaigre, directeur associé, note que *« l'annonce relativement précoce de la deuxième loi Aubry a freiné le processus, car les entreprises qui s'étaient portées candidates pour profiter des primes ont découvert que de nouvelles négociations seraient inévitables à l'automne »*. 65 % étudient le dossier et 2 % n'ont pas encore ouvert ce chantier.

Cette plus grande ouverture est perceptible aussi dans le fait que 78 % des entreprises ayant répondu appliqueront les 35 heures à toutes les fonctions et que 92 % ne feront pas de distinction entre les cadres et les non-cadres.

Le défi des 35 heures n'a pas permis à 60 % des entreprises de découvrir des situations ou des opportunités particulières, mais 40 % expriment le sentiment que l'ARTT *« leur a permis de revisiter leur métier »*, et notamment de revoir leur organigramme, la définition des différentes fonctions et les relations internes ou externes. Thierry Dunaigre pense que *« les plus sérieuses ont constaté que les 35 heures généreraient un surcoût inévitable, mais qu'en se réorganisant, elles pouvaient aussi dégager des économies »*.

Les contreparties imaginées par les entreprises concernent peu les rémunérations : 30 % seulement de celles qui estiment devoir réorganiser salaires et structures (48 %) songent à programmer une stagnation des salaires pour une durée n'excédant pas deux ans. Une écrasante majorité se dit hostile à toute atteinte aux salaires des commerciaux dont la reconnaissance professionnelle passe par la rémunération. Dans les fonctions de marketing, la part variable du salaire devrait progresser fortement à partir de l'an 2000. Enfin, une entreprise sur six seulement se déclare prête à créer des emplois. Dans les moyens imaginés pour faire face aux 35 heures, l'embauche vient loin derrière la réorganisation, la formation et la modernisation des outils de communication.

D'après ces deux enquêtes, les 35 heures semblent donc en passe de profiter surtout aux titulaires d'un emploi, car elles leur apporteront, en principe, une meilleure qualité de vie. Ce n'est pas ce qu'en attendait Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

Alain Faujas

▼ Les contreparties salariales envisagées
en **pourcentage**

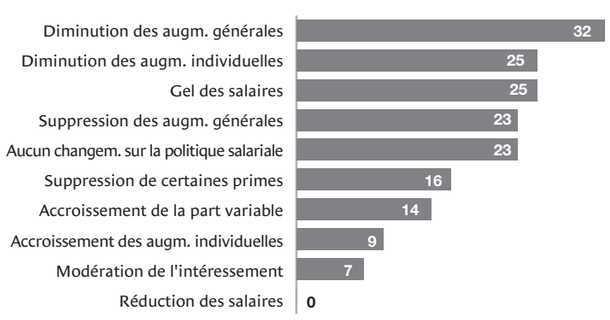

Source : Hewitt Associates

PARUTIONS

● **L'IDENTITÉ INDIVIDUELLE DANS ET PAR LE TRAVAIL : LA RECHERCHE DE SENS ?,**
d'Yvette Racine, Renaud Sainsaulieu et Jean-Pierre Worms
La *« voie royale de l'identité par le travail »* n'a-t-elle été qu'éphémère ? L'évolution actuelle de l'organisation des entreprises et la fragilisation de la « société salariale » amènent à se poser cette question.
Le sociologue Renaud Sainsaulieu traite du glissement des repères identitaires liés au travail et affirme notamment : *« Aider les individus à trouver du sens personnel dans la réalisation d'œuvres économiques incertaines devient l'impératif mobilisateur d'une société en quête d'acteurs pour construire autrement la démocratie. »*
Ce dossier, publié par l'association Développement & Emploi, comprend aussi un texte sur les identités professionnelles à France Télécom et une contribution du sociologue Jean-Pierre Worms sur la crise du lien social (*Développements*, n° 19, juillet 1999, 32 p., 100 F, 15,2 €. 10, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris. Tél. : 01-43-46-28-28). ***D. U.***

● **LE GUIDE DES MÉTIERS D'AVENIR,**
de Miren Lartigue
« Il ne faut pas s'attendre à voir apparaître beaucoup de nouveaux métiers, mais beaucoup de nouveautés dans les métiers. » Pas de véritable révélation dans ce guide surtout destiné aux jeunes mais, dans une première partie, une bonne présentation de l'évolution actuelle des formes d'emploi et de travail.
La seconde partie décrit clairement de nombreux métiers classés par secteur d'activité et indique les contacts et les voies pour y accéder (Jeunes éditions, 248 p., 69 F, 10,5 €). ***D. U.***

LeMonde Job: WDE3899--0008-0 WAS MDE3899-8 Op.: XX Rev.: 17-09-99 T.: 20:07 S.: 111,06-Cmp.:20,10, Base : LMQPAG 00Fap:100 N°:0156 Lcp:700 CMYK

La rémunération variable tend à se généraliser

Bien que les augmentations salariales aient été légèrement inférieures à celles de 1998, l'année 1999 reste, dans un contexte de très faible inflation, un bon cru en matière de rémunération pour les professionnels du marketing et de la vente.
Selon une étude du cabinet Maesina International Search, les cadres du marketing connaissent cette année une hausse de leur salaire total de 3,8 % en moyenne (contre 4,9 % en 1998). Moindre, l'augmentation de la rémunération des commerciaux s'élève néanmoins à 3,3 % en moyenne (contre 5 % en 1998). Ces évolutions tiennent, dans le marketing en particulier, au développement de la partie variable.
Le principe d'une rémunération variable continue à s'étendre et son application tend à se sophistiquer. Les critères classiques du chiffre d'affaires, de la marge ou du volume, sont de plus en plus complétés par des critères plus précis et plus fins par rapport aux objectifs spécifiques de chaque entreprise (nombre de références, niveau de distribution, par exemple), voire par des critères qualitatifs (relations avec les clients, etc.)
D'un secteur à l'autre, les fonctions marketing montrent des disparités importantes concernant la part variable (de 8 % à 14 %). Les fonctions commerciales sont, elles, plus homogènes, hormis dans les nouvelles technologies. La high-tech, avec un poids de la part variable plus fort que la moyenne, tant dans la vente que dans le marketing, se révèle le meilleur payeur du marché sur l'ensemble des fonctions observées.

DÉPÊCHE

● **MANAGEMENT.** Faute d'avoir réussi à rapprocher HEC et l'ESCP, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris crée l'IMEP-Institut du management. Né de la fusion de l'EAP et du groupe ESCP, ce nouvel établissement de formation supérieur au management, présent sur quatre pôles européens (Paris, Oxford, Berlin, Madrid), ouvrira ses portes à la rentrée 2000.
Outre un programme « grande école » ouvert à des promotions de 500 à 600 étudiants de toutes nationalités et fondé sur des parcours internationaux personnalisés, il proposera quinze formations de troisième cycle spécialisées, un MBA-temps plein, un executive MBA-temps partagé, un centre de formation continue pour cadres dirigeants, ainsi qu'à moyen terme, un programme doctoral de recherche en management, en partenariat avec des universités françaises et européennes.

AGENDA

● **GESTION DES CONNAISSANCES.** Pour la deuxième année de suite, la communauté des spécialistes du « knowledge management » se réunira, du 27 au 28 septembre, à Paris, à l'occasion du KM Forum. Etudes de cas, stands de prestataires, débats permettront de se faire une idée du développement de la réflexion et des pratiques en matière de gestion du capital de connaissances et des savoirs au sein de l'entreprise.
Renseignements : 01-41-18-86-18.

● **INTERNET.** Les solutions intranet ou Internet liées aux différentes fonctions de l'entreprise (marketing, commerce, aide à la décision, gestion...) seront présentées ensemble, du 29 septembre au 1er octobre à Paris, grâce au regroupement de six salons spécialisés (dont Webcommerce Europe, E-decisions, MVI/CRM).
Renseignements : 01-44-39-85-00.

● **CRÉATION D'ENTREPRISES.** Le thème de l'entrepreneuriat individuel et des nouvelles formes d'activité indépendantes faisant florès, il était inévitable que les salons présentant conseils, matériels et solutions à ceux qui seraient tentés par l'aventure se développent. L'un d'entre eux, le Salon des micro-entreprises, se déroulera du 30 septembre au 2 octobre à Paris sur trois thèmes (équipement, services, création d'entreprises).
Renseignements : 01-47-61-49-31 ; http ://www.salonmicrŒntreprises.com

● **AUDIOVISUEL.** Les XIVes Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique « Image et science » se dérouleront du 23 septembre au 24 octobre. Organisée par le CNRS, cette manifestation propose, à Paris et en province, colloques, conférences et ateliers sur différents thèmes relatifs à la recherche et aux médias.
Renseignements : 01-49-60-41-20 ; http ://www.cnrs.fr/image&science

● **FORMATION.** Le Centre de recherches et d'intervention en éducation permanente de l'université Paris-X-Nanterre organise, le 27 septembre, un colloque sur le thème « Formation, emploi et précarité ». Dans quelle mesure les acteurs de la formation peuvent-ils participer à l'insertion sociale et professionnelle des chômeurs sur un marché de l'emploi en pleine mutation ? Comment la formation permanente peut-elle aujourd'hui répondre aux besoins des travailleurs précaires dans leurs efforts d'insertion ? Telles sont les deux grandes questions auxquelles tenteront de répondre formateurs, syndicalistes, chômeurs et chercheurs.
Renseignements : 01-40-97-78-66.

● **GÉNÉRATIONS.** La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) organise, le 29 septembre, dans le cadre des journées de la branche retraite, un colloque international sur le thème « Solidarités entre les générations : le rôle des grands-parents ». Réunissant des chercheurs, experts et des décideurs français et étrangers, cette journée d'échanges permettra de dresser un portrait des grands-parents d'aujourd'hui et de mieux cerner la place qui leur est désormais attribuée au sein de la famille.
Renseignements : 01-55-45-52-06.

Le Monde ECONOMIE
Professeurs associations d'économie, d'étudiants...
... Animez vos cours à l'aide d'un outil pédagogique de référence.
... Profitez du supplément Economie du « Monde » à des conditions exceptionnelles !
Pour tout renseignement :
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax : 01.42.17.21.70

La téléphonie mobile, en plein boom, n'échappe pas aux plans sociaux

Les 123 salariés de Tel-Co, filiale de l'américain Motorola, seront licenciés cet automne

Le téléphone mobile français se porte à merveille. En un an, le nombre d'abonnés a presque doublé, frôlant la barre des 15 millions en juillet dernier. Mieux, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) assure que la croissance *« ne va pas se tasser »*.

L'envers du décor est moins euphorique. Les premières lettres de licenciement viennent d'arriver chez le personnel de la société de commercialisation de services (SCS) Tel-Co, filiale de l'américain Motorola. Equivalent des services clientèle, les SCS prennent en charge la gestion des abonnements pour le compte des opérateurs de téléphonie mobile, en assumant le risque financier.

Motorola, qui vient de supprimer 15 000 emplois en un an dans le monde, a décidé de cesser son activité SCS qu'il avait développée en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Belgique. *« Ce n'est plus notre cœur de métier »*, indique Françoise Grandjean, responsable de la communication interne.

Tel-Co comptait en France 130 000 abonnés (fin 1998), aux réseaux Itinéris (France Télécom) et SFR (Cégétel). Les 123 salariés de l'entreprise vont être licenciés au cours de l'automne en France, ce qui constitue l'un des premiers plans sociaux de cette envergure. Pourtant, dans les autres pays d'Europe, l'épilogue est totalement différent. Tel-Co a en effet été repris pas l'opérateur américain RSL Com, qui, déjà présent sur le continent dans la téléphonie fixe, souhaitait entrer sur le marché du mobile. En France, ce rachat n'a pu se faire : *« veto »* de France Télécom et de Cégétel, indique-t-on chez Tel-Co.

Les contrats entre les SCS et les opérateurs précisent en effet que l'aval de ces derniers est nécessaire lorsque le capital d'une SCS change de mains. *« Nous avons estimé que RSL Com présentait un plan de reprise pouvant nous faire concurrence, avec une stratégie très anti-France Télécom »*, justifie l'opérateur historique français.

Chez Tel-Co, le personnel est amer. En juillet dernier, le comité d'entreprise a fait réaliser une expertise-comptable de la situation de Tel-Co. Celle-ci a montré, selon des salariés, que *« la politique commerciale n'a pas été adéquate et que les investissements n'ont pas été à la hauteur. Aujourd'hui, c'est nous qui le payons. »*

MUTATIONS

« J'ai l'impression, commente un salarié, *que Motorola avait un certain budget pour développer sa part de marché dans la commercialisation de ses mobiles en Europe. Maintenant que ce budget est épuisé et que les mobiles sont introduits, on ferme. »*

La négociation du plan social, bouclé fin août, a été basée sur le reclassement de tout le personnel chez France Télécom et Cégétel, condition posée pour la reprise de la base d'abonnés par les deux opérateurs. Des reclassements *« avec embauche prioritaire »*, précisent des salariés de Tel-Co. Pour l'heure, les discussions avec France Télécom traînent. Seule Cégétel a présenté des offres d'emploi.

Les ex-Tel-Co sont certes prioritaires mais *« après les mutations internes de notre propre personnel »*, précise Thierry Gattegno, directeur général de Cégétel Services, la SCS filiale à 100 % de Cégétel. Bref, *« les reclassements ne sont pas garantis »*, traduisent les salariés de Tel-Co.

L'affaire Tel-Co illustre en fait une évolution plus globale. Depuis deux ans, on perçoit une tendance à la reprise en main, du moins partielle, de la commercialisation des abonnements par les opérateurs, court-circuitant ainsi les SCS. Dans un secteur qui reste en expansion, la part de marché en nombre d'abonnements vendus par les SCS est passée de 44,9 % en juillet 1998 à 39,7 % un an plus tard. Cégétel, par exemple, a créé en 1998 sa propre SCS, Cégétel Services. De son côté, France Télécom a, depuis plusieurs années, sa propre SCS, France Télécom mobiles services (FTMS).

Les SCS voient donc aujourd'hui leur raison d'être remise en question. *« Le service clientèle a été intégré car Cégétel est devenu un fournisseur de services »*, explique Thierry Gattegno. L'accès direct à l'abonné, poursuit-il, *« nous est nécessaire pour créer de nouveaux services qui feront la valeur ajoutée de l'entreprise »*. De plus, complète France Télécom, des clients se plaignent *« des méthodes de facturation un peu particulières de certaines SCS »*.

PICS D'APPELS

Tous les contrats entre les SCS et les opérateurs s'achèvent en 2001. France Télécom s'interroge sur leur renouvellement. C'est peut-être le début de la fin des SCS indépendantes des opérateurs, à moins qu'elles ne rebondissent en mettant leur expérience au service des nouveaux acteurs dans le domaine du téléphone fixe et d'Internet, en proposant des offres globales, comme le préconise une récente étude du cabinet Eurostaf sur les SCS. Mais *« la concurrence, sur ce terrain très prometteur, sera particulièrement sévère »*, prévient Eurostaf, car les opérateurs feront de même.

Les salariés, eux, doivent s'accrocher pour éviter le tournis. Car dans le même temps un autre mouvement, en sens inverse, s'affirme, avec la réexternalisation d'une partie des activités de commercialisation.

Chez Cégétel Services, par exemple, qui emploie environ 2 300 salariés sur cinq sites, une bonne part de la charge de travail est déjà sous-traitée, occupant un millier de salariés, indique Thierry Gattegno. Et la direction a annoncé cette année un nouvel appel d'offres pour le traitement des *« pics d'appels »*, qui interviennent par exemple après le lancement d'une promotion, et celui des *« actes à faible valeur ajoutée »*, tels que l'*« annuaire express »*.

Présente sur le seul site de Bagnolet, la CGT s'inquiète, d'autant que, selon elle, la direction n'a communiqué *« aucune information »* sur ce sujet. Ce que conteste Thierry Gattegno. La CFDT *« partage »* elle aussi ces inquiétudes, s'interrogeant sur *« les perspectives et la stratégie du groupe »*.

Francine Aizicovici

Repères

Il y a eu 739 500 nouveaux abonnés au téléphone mobile au mois de juillet, selon l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Désormais, plus d'un quart des Français sont équipés d'un téléphone mobile. Le taux de pénétration reste toutefois l'un des plus faibles en Europe.
● Au 31 juillet, France Télécom comptait 7 376 800 abonnés, Cégétel 5 482 700 et Bouygues Télécom 2 098 400.
● Le marché du mobile représente plus de 34 milliards de francs (5,2 milliards d'euros), celui de la téléphonie fixe environ 95 milliards de francs (14,5 milliards d'euros). Sur les segments des communications longue distance nationales et internationales, ouverts à la concurrence, la part des nouveaux opérateurs est estimée entre 5 % et 6 %.

L'économie solidaire relayée par les élus locaux

Une trentaine de communes s'associent pour promouvoir la création d'entreprises « citoyennes et démocratiques »

A Pantin (Seine-Saint-Denis), en 1998, se sont installées sept entreprises d'un genre particulier – un restaurant, deux artisans ébénistes, un artisan du bâtiment, un éditeur de sites Internet, etc. A Audincourt, dans le Doubs, elles étaient quatre. Particulières, car toutes appartiennent au secteur de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire, selon la définition qu'en donne Aline Archimbaud, adjoint (Vert) au maire de Pantin, *« des entreprises qui naissent de la coopération entre individus, fonctionnent selon un mode démocratique, concilient viabilité économique et préservation de l'environnement, naturel et social »* ; bref, elles répondent aux critères du *« développement durable »* et renouvellent ainsi, poursuit Aline Archimbaud, *« les acquis mutualistes et coopératifs de l'économie sociale »*.

Les créations d'activités de ce type se sont multipliées depuis le début des années 80. Mais celles qui sont intervenues à Pantin, à Audincourt et dans une trentaine d'autres communes ou groupements de communes dispersés dans toute la France (Arcueil, Châteauroux, Chevilly-la-Rue, Evry, Parthenay, Vanves, etc.) ont ceci de particulier qu'elles ont reçu le soutien de leurs municipalités, regroupées au sein d'un Réseau des communes pour l'économie solidaire, créé début 1998.

CAUTION

Les membres du réseau, tous élus locaux, la plupart issus des rangs de la « gauche plurielle » (*« mais il n'y a aucune exclusive »*, précise Aline Archimbaud), se réunissent à peu près tous les deux mois, échangent expériences et évaluations.

Mais la principale vocation du réseau, explique Aline Archimbaud, *« est d'inciter les mairies à s'engager dans le développement de l'économie solidaire sur leur territoire »*. Le but est donc clairement politique, au meilleur sens du terme. *« Etre en réseau nous permet de nous exprimer plus facilement dans les colloques, les congrès des associations d'élus, les revues »* ; bref, de se faire entendre, y compris jusqu'au gouvernement, afin que soient levés les obstacles juridiques et fiscaux au développement de l'économie sociale.

« La loi sur l'exclusion, en permettant le cumul – temporaire – d'allocations de chômage ou d'insertion avec une nouvelle activité, est déjà un bon pas en avant », estime Martial Bourquin, maire d'Audincourt.

Le terrain est aujourd'hui favorable. Face au chômage (il atteint 17 % à Pantin ; à Audincourt, les effectifs de l'usine Peugeot, seule activité de la ville, sont passés de 42 000 à 18 000 salariés), *« les élus locaux cherchent aujourd'hui de nouvelles voies. Ils ont constaté l'inefficacité des politiques publiques de l'emploi ; leur politique économique se résume le plus souvent à attirer sur leur territoire l'entreprise du voisin ; adapter les chômeurs au marché du travail ne sert pas à grand-chose lorsqu'il n'y a pas d'emplois*, note Martial Bourquin. *Aujourd'hui, nos initiatives pour l'économie solidaire ont le soutien, y compris financier, du conseil général comme du conseil régional, ce qui montre l'intérêt des élus pour la formule »*. Plusieurs grandes villes de plus de 100 000 habitants pourraient d'ailleurs bientôt adhérer.

Concrètement, l'appui d'une commune à la création d'une activité d'économie solidaire *« peut être au minimum le soutien à un projet comme une régie de quartier, un restaurant coopératif, un café-librairie »*. Avec cette caution, la porte des administrations, voire celle des banques, s'ouvre plus facilement.

Mais la forme la plus aboutie est la mise en réseau de toutes les ressources. A Pantin, par exemple, le « pôle d'économie solidaire » réunit un club de créateurs, où les porteurs de projet (une dizaine) peuvent échanger et mutualiser leurs démarches ; une Cigale (club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne) pour les financer ; des partenaires institutionnels (ANPE, etc.) chargés de sensibiliser leurs publics aux opportunités offertes par le pôle ; et enfin des associations de bénévoles (jeunes diplômés, retraités, cadres, chefs d'entreprise) experts dans leur domaine (juriste, comptable, banquier), prêts à apporter leurs conseils.

La municipalité a mis à la disposition du pôle un chargé de mission à plein temps, responsable de l'animation du club des créateurs. Le pôle peut aussi bien accompagner le porteur de projet tout au long de son parcours que le réorienter vers d'autres ressources, d'autres structures, dès lors que son projet est suffisamment « mûr » pour entrer dans les circuits traditionnels.

Aline Archimbaud
Adjointe au maire de Pantin en charge de l'économie sociale et élue Vert au conseil municipal depuis 1995, Aline Archimbaud a été députée européenne de 1990 à 1994.
● Elle a présidé le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS) de 1993 à 1998.

A Audincourt, la mairie a réuni autour de quinze porteurs de projet un réseau d'échange de savoirs et deux clubs Cigale d'une trentaine de membres au total, le tout animé par un chargé de mission.

Un tel dispositif a un triple objectif : sélectionner et viabiliser les projets, redonner une perspective aux chômeurs, mais surtout créer une dynamique au sein de la population. Une centaine de personnes, au total, participent aux activités du pôle de Pantin, plusieurs dizaines à celui d'Audincourt : *« De nouveaux réseaux de citoyenneté et de solidarité se mettent ainsi en place, tissant un nouveau lien social entre les citoyens »*, note Aline Archimbaud.

AUTONOMIE

A terme, l'adjoint au maire souhaiterait créer un « conseil communal de l'économie sociale et solidaire » qui permettrait d'établir un pont entre les institutions déjà installées de l'économie sociale (banques et assurances mutualistes, coopératives, associations) et la nouvelle économie sociale émergente : *« La dynamique territoriale s'en trouverait renforcée, et les leviers de financement multipliés »*.

La démarche suivie par les trente communes du réseau les ont en tout cas fait passer d'une logique traditionnelle de soutien aux associations impliquées dans l'action sociale ou culturelle à une logique de création d'activités économiques. *« Cette attitude représente une révolution dans la relation entre les élus et les réseaux citoyens*, affirme Aline Archimbaud. *Le principe de la subvention induit en effet un lien de dépendance qui incite la mairie à instrumentaliser les associations, et pousse ces dernières, une fois touché leur argent, à se replier sur elles-mêmes. En revanche, la création d'activités aboutit à l'autonomie des acteurs et à leur implication dans le territoire. Les élus devront l'accepter, s'ils veulent apporter des réponses efficaces au problème de l'emploi. »*

Antoine Reverchon